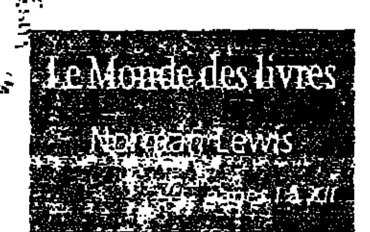




Le Monde

Le Monde des livres
Norman Lewis

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15631 – 7 F — VENDREDI 28 AVRIL 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Jospin s'engage à changer rapidement par référendum les données de la vie politique

Il instaurerait le quinquennat, une dose de proportionnelle et le non-cumul des mandats

RENOUVELER les règles du jeu et la classe politique : tel est le projet de Lionel Jospin, qui se propose, s'il est élu *président de* la République, de soumettre sans tarder à un *référendum* trois modifications institutionnelles. Il s'agit, *d'abord, de réduire à cinq* ans la durée du mandat présidentiel, afin de transformer les rapports entre le chef de l'Etat, le gouvernement et la majorité parlementaire. Ensuite, une dose de représentation proportionnelle serait introduite dans l'élection des députés, soixante sièges étant pourvus selon cette méthode, qui s'ajouteraient aux cinq cent soixante-dix-sept sièges pourvus au scrution majoritaire. Enfin, le cumul d'un *mandat parlementaire* ou d'une fonction ministé*rielle avec la direction* d'un exécutif local serait interdit.



Ces réformes, qui recueilleraient vraisemblablement l'assentiment des Français, précéderaient la dissolution de l'Assemblée nationale. Les députés qui seraient élus ensuite se conformeraient donc aux nou*velles règles, comme les maires* désignés lors des élections municipales des 11 et 18 juin.

Un projet de cette nature avait été évoqué lorsque, à la fin de 1994, les partisans de Jacques Delors réfléchissaient à sa possible *candidature à l'élection présiden*tielle. Il permettrait de provoquer un changement immédiat des données politiques, de renforcer la légitimité du président nouvel*lement élu et de réunir peut-être*, autour de sa conception de l'exer*cice du pouvoir, une majorité iné*dite. Les contours de celle-ci à l'*Assemblée nationale ne sont* pas encore dessinés. Le soutien que le Parti communiste a officialisé, mercredi 26 avril, à l'adresse du candidat socialiste, ne suffit pas à résoudre la difficulté.

A droite, la réunion des dirigeants des formations de l'UDF autour d'Alain Juppé, mercredi, a formalisé le regroupement de la majorité derrière Jacques Chirac. Partisans, d'Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle, les chefs des composantes de l'UDF n'ont pas soute*nu la demande du premier* ministre d'une rencontre entre *lui-même, entouré de ses sou*tiens, et M. Chirac, accompagné *des siens. M. Balladur*, qui *a quit*té Paris pour quelques jours de repos à Chamonix, paraît ainsi isolé, tandis que ses principaux soutiens, François Léotard et Nicolas Sarkozy, restent à l'écart. MM. Sarkozy et Pasqua ont réuni, mercredi, quatre-vingts parlementaires RPR au ministère de l'*intérieur*.

Lire pages 6 à 10

Le Conseil de l'Europe dénonce des « traitements inhumains » au dépôt des étrangers

LA PRÉFECTURE de police de Paris a annoncé, mercredi 26 avril, la fermeture provisoire pour travaux du dépôt des étrangers situé dans les sous-sols du palais de justice. Le même jour, un magistrat de la *cour* d'appel de Paris a confirmé la remise en liberté de *dix-huit étrangers* en situation irrégulière décidée par le juge François Sottet pour présomption de mauvais traitements. Ces soupçons sont confirmés par un rapport du comité européen de prévention de la torture, organe dépendant du Conseil de l'Europe, resté inédit à ce jour, qui dénonce les *« traitements inhumains ou dégradants »* infligés aux étrangers retenus.

Lire page 13 et 18

L'Europe, l'automate et le téléphone

LES VŒUX de tous ceux qui ne supportent plus d'être importunés par les appels téléphoniques diffusant un message publicitaire préen*registré seront sans doute bientôt exaucés*. Un projet de directive que viennent d'adopter les ministres européens en charge de la consommation se propose d'imposer un sévère coup d'arrêt à la diffusion de messages générés par des ordinateurs spécialement programmés annonçant à l'interlocuteur qu'il a *« gagné un cadeau »* et l'enjoignant d'*« appuyer sur la touche étoile »* pour entrer en contact avec, cette fois, *une vraie voix humaine*.

Le projet de directive consacré aux contrats négociés à distance, sur lequel les ministres viennent de s'entendre, précise que l'utilisation à des fins commerciales de *« systèmes automatisés d'appel sans intervention humaine (automates d'appel) et de fax nécessite le consentement préalable du consommateur »*. En d'autres termes, il faudra que chaque particulier *consente expressément à être tiré à tout mo*ment de la quiétude de son foyer. Hormis ceux qui souhaitent qu'EDF ou France Telecom leur rappellent de ne pas oublier de régler leur facture, les volontaires ne seront sans doute pas légion.

Lorsqu'il a localisé sa proie, l'automate ne lâche pas prise. Quitte à bloquer la ligne, la mémoire informatique compose indéfiniment le numéro jusqu'à ce que celui-ci soit libre. Confronté à un répondeur, le robot d'appel – bête et discipliné – continuera d'égrener dans le vide son message pendant un bon moment, quitte à saturer la bande de l'appareil pour le compte de vendeurs de cuisines équipées, de *maisons individuelles ou de produits bancaires*.

« Pour un mailing ordinaire déposé dans la boîte aux lettres, le taux de réponse est de l'ordre de 2 %. Avec le programmateur d'appel, ce pourcentage passe facilement à 10 % ou 15 % », assure-t-on chez Spacial Cuisines, qui affirme être le seul distributeur à indiquer au consommateur une adresse auprès de laquelle il pourra faire savoir qu'il n'entend plus être dérangé. *Cette précaution paraît bien insuffisante au re*gard de l'hostilité générale que soulève l'automate. Outre les critiques de la Direction de la concurrence et de la consommation, l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (Afutt) dénonce *« une perversion de l'utilisation du téléphone »* et les professionnels de la vente par correspondance y voient *« une intrusion dans la vie privée »*. Même le code éthique du Syndicat du marketing téléphonique proscrit, sauf accord préalable du correspondant, le recours à cette technique commerciale.

Interdit aux Etats-Unis par toutes les législations fédérales, le robot d'appel, comme le fax, *ne pourra plus harceler le consommateur du* Vieux Continent lorsque le Parlement européen aura donné son feu vert. L'Europe des consommateurs ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin : le projet de directive généralise notamment un droit de rétractation – sans qu'il soit besoin d'avancer un quelconque motif – pendant une durée de sept jours pour ce qui concerne les acheteurs de biens, mais aussi de services à distance.

Jean-Michel Normand

Protestations contre la présence des dirigeants occidentaux à Moscou le 9 mai

LE PROJET des dirigeants occidentaux de se rendre à Moscou le 9 mai, à l'invitation du président russe, Boris Eltsine, pour célébrer le cinquantenaire de la victoire sur l'Allemagne nazie suscite, outre l'embarras de certains dirigeants, des protestations de plus en plus nombreuses. Des intellectuels français et des parlementaires européens ont lancé, mercredi 26 avril, une pétition appelant les responsables politiques à ne pas se rendre à Moscou alors que la *guerre se poursuit en Tchétchénie*, en dépit des déclarations annonçant un moratoire. Les signataires estiment que cette présence équivaudrait à cautionner l'*« extermination »* du peuple tchétchène.

Les indépendantistes tchétchènes ont fait savoir, mercredi, qu'ils ne se soumettraient pas à l'injonction de Moscou de respecter la trêve durant la période des commémorations de la fin de la deuxième guerre mondiale.

Par ailleurs, Moscou a confirmé son intention de renforcer ses troupes dans le Caucase, par la création, d'ici au 1er juin, d'une 58e armée. Cette décision contredit le traité sur la réduction des armements conventionnels en Europe, conclu entre les pays membres de l'OTAN et les anciens *membres du pacte de Varsovie*, qui visait notamment à éviter les concentrations régionales de certaines catégories d'armements. La Russie réclame depuis des mois la révision de ce traité.

Lire page 2

Procès d'un criminel de guerre



DUSKO TADIC

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis Nuremberg, un criminel de guerre a comparu, mercredi 26 avril, devant la justice internationale. Dusko Tadic, un Serbe de Bosnie de trente-neuf ans, *doit répondre d'au moins* treize meurtres, de tortures et de viols répétés sur des détenus bosniaques durant l'été 1992 devant le Tribunal de La Haye, créé en mai 1993 par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, et inspiré dans ses principes de celui qui jugea les dirigeants nazis, il y a cinquante ans. Face à l'accablant acte d'accusation dressé par le procureur du Tribunal, Richard Golstone, celui que l'on *nomme* le *« bourreau d'Omarska »* a plaidé *« non coupable »*. Son procès devrait s'ouvrir avant l'été, après l'examen par la défense des dix-neuf témoignages déposés notamment par plusieurs survivants du plus sinistre camp de concentration répertorié en Bosnie : celui d'Omarska, administré entre avril et août 1992 par les milices serbes dans le nord-ouest de la Bosnie.

Lire pages 3, 18 et 34

Quelle majorité pour l'après-7 mai ?

COMMENT FAIRE SORTIR une majorité du paysage éclaté dessiné par les électeurs au premier tour de l'élection présidentielle : une majorité dans les urnes le 7 mai ; une majorité à l'Assemblée nationale ensuite ? La question se pose en des termes très *différents* pour Jacques Chirac et pour Lionel Jospin.

Le maire de Paris *dispose*, en principe, d'une majorité parlementaire, celle qui a été élue en mars 1993. Elle est large. Elle est même écrasante. Il a promis de ne pas la remettre en question, à condition, bien sûr, qu'elle ne lui fasse pas défaut avant le second tour. De ce point de vue, la journée du mercredi 26 avril lui a apporté toutes les assurances.

Les dirigeants des composantes de l'UDF ont répondu sans barguigner à l'invitation d'Alain Juppé, président par intérim du RPR, qui leur proposait de se rendre au siège de campagne de M. Chirac pour parfaire le rassemblement des formations de la majorité autour du candidat placé en tête de la droite au premier tour. La logique invoquée était celle des « primaires » : elles avaient eu lieu le 23 avril, il ne restait plus qu'à en tirer les conséquences.

L'esprit des « primaires » à l'américaine permettait une autre interprétation : *le candidat devancé* invite ses partisans à rejoindre le camp du vainqueur, mais après s'être entretenu, entouré de son état-major, avec son ex-adversaire. L'objet de la discussion est la prise en compte, par le candidat devenu commun, des idées défendues par son rival, ainsi que la place faite à ceux qui l'ont soutenu. C'est ce que souhaitait Edouard Balladur, refusant *que la campagne* qu'il avait menée et les voix qu'il avait recueillies soient passées par pertes et profits dès le lendemain du vote. Le maire de Paris n'a pas voulu en entendre parler.

Derrière le jeu des amours-propres et des susceptibilités, l'enjeu de la partie était la configuration future de la majorité si M. Chirac est élu président de la République. Pour M. Balladur et pour ceux qui ont été les principaux artisans de sa campagne, c'est-à-dire Nicolas Sarkozy et François Léotard, la bataille du premier tour a montré qu'il existe, au moins, deux droites dans la droite. M. Chirac à lui seul a réuni 20,84 % des voix. Il *lui faut rallier 30 % au moins des* électeurs du premier tour, et cela ne peut se faire en ignorant les 18,58 % qui ont adhéré aux idées, au programme, à la méthode du premier ministre.

Le maire de Paris considère que la question ne se pose pas en ces termes. Observant qu'il est en position de favori, même si l'ordre d'arrivée du premier tour l'a placé der*rière M. Jospin, il estime que* la droite doit se réunir autour de lui, le débat entre M. Balladur et lui ayant été tranché par les électeurs. Les chefs des partis de l'UDF, qui avaient soutenu le premier ministre, ont donné raison au maire de Paris : à peine le chef du gouvernement avait-il quitté Paris pour aller se reposer dans son chalet de Chamonix, après la réunion du conseil des ministres, que ses principaux partisans se rendaient avenue d'Iéna.

*La formation du premier gouver*nement d'un futur septennat Chirac *étant ainsi en bonne voie*, les derniers balladuriens font deux observations : ils se demandent comment les électeurs apprécieront la hâte avec laquelle les dirigeants des partis semblent se partager le gâteau avant même qu'il n'ait été cuit.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0428 - 7,00 F

MENACE En annoncant sa décision de renforcer ses troupes dans le Caucase du Nord, par la création d'une nouvelle armée, le ministre russe de la défense a pris la responsabilité de violer le Traité international sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Cette décision pourrait mettre encore plus dans l'embarras les chefs d'Etat occidentaux qui ont prévu d'assister, le 9 mai à Moscou, à la célébration du cinquantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. ● ALORS que les combats se poursuivent, Moscou a proposé une trêve pour les fêtes de mai. Les chefs indépendantistes tchétchènes ont refusé cette offre et demandent un véritable cessez-le-feu assorti de l'ouverture de négociations. ● PLUSIEURS centaines de personnalités exigent que les responsables occidentaux renoncent à leur voyage à Moscou tant que durera la guerre en Tchétchénie.

La création d'une nouvelle armée russe dans le Caucase inquiète les Occidentaux

En décidant, unilatéralement, de constituer de nouvelles unités militaires, Moscou va à contre-courant du traité sur la réduction des armements conventionnels

« TOUT À FAIT INQUIÉTANT », *« fâcheux »* : dans les coulisses, les réactions des diplomates occidentaux à la décision prise, mercredi 26 avril, par la Russie de renforcer ses troupes dans le Caucase, en violation du traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (CFE) ne se sont pas faits attendre. En revanche, jeudi en fin de matinée, aucune chancellerie n'avait encore pris de position officielle condamnant ce coup de force diplomatique de Moscou.

A moins de quinze jours de la célébration en grande pompe, le 9 mai dans la capitale russe, de la victoire sur le nazisme, à laquelles doivent participer tant Bill Clinton que François Mitterrand, Helmut Kohl ou John Major, cette création d'une nouvelle armée, comme la poursuite des combats en Tchétchénie en dépit d'une « trêve » proposée par le Kremlin, aurait, pourtant, de quoi remettre en question ces voyages à Moscou. D'autant plus – ce qui sonne comme une autre provocation – que ce nouveau corps, dont ni les effectifs ni l'équipement n'ont encore été définis, pourrait, selon les responsables militaires russes, avoir son quartier-général à Grozny, la capitale dévastée de la petite république indépendantiste.

La décision russe ne devrait toutefois pas surprendre les Occidentaux, Moscou ayant demandé à plusieurs reprises ces derniers mois un réexamen du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe signé en 1990, avant la désintégration du pacte de Varsovie. Le 3 avril 1994, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev avait déjà menacé de geler l'application du traité CFE, en cas d'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est. Autre signe de mauvaise humeur : le chef de l'état-major général russe, le général Michaïl Kolesnikov, qui a demandé la dissolution de l'OTAN en mars dernier, n'a pas participé, mardi, à une réunion entre les chefs d'état-major de l'OTAN et leurs homologues des pays de l'Est.



Se faisant l'écho des préoccupations de l'Alliance devant la détérioration des relations avec la Russie, le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes a exprimé, mercredi, l'espoir que la rencontre au sommet entre le président américain Bill Clinton et le président russe Boris Eltsine les 9 et 10 mai prochain à Moscou permettrait de dégeler les relations entre l'Occident et la Russie qui n'ont jamais été aussi mauvaises depuis la fin de la guerre froide.

Moscou ne veut pas attendre puisque le commandant-en-chef de l'armée de terre russe, le général Vladimir Semionov, a déclaré, mercredi, que la nouvelle armée, la cinquante-huitième, sera créée d'ici le premier juin. S'il a admis que cette création *« ne faisait pas bon ménage »* avec le traité CFE, il a estimé que *« les intérets de sécurité et d'intégrité de la Russie devaient dominer les dispositions »* d'un traité, qui devait être *« réexaminé »*. Il a aussi précisé (reconnu ?) que la mise sur pied de la 58e armée, qui sera constituée à partir d'un corps d'armée existant a Vladikavkaz, en Ossétie du nord, et qui regroupera aussi des unités nouvellements créées, s'explique par *« la situation compliquée au Caucase du Nord et en premier lieu par la situation instable en Tchétchénie »*

Une *« instabilité »* qui pourrait durer longtemps tant la situation sur le terrain semble confuse. Ainsi les forces indépendantistes du général Doudaev sont déterminées à ignorer la proposition de trêve faite mercredi par Moscou. *« Il n'y aura pas de cessez-le-feu sur le front, Nous avons le droit de continuer le combat et il n'y a pas d'ordre d'arrêter »* a ainsi affirmé Shervani Albakov, commandant des résistants tchétchènes de l'ouest du pays. Les responsables tchétchénes estiment que les combats ne pourront cesser qu'une fois que les troupes russes seront parties de Tchétchénie et que de réelles négociations auront été ouvertes entre les dirigeants des deux pays.

« Dans une guerre, il y a deux parties et il y a des commandants militaires des deux côtés ; Ils doivent se rencontrer et nos présidents, aussi » a ajouté Shervani Albakov. Pour les responsables tchétchènes, le *« moratoire »* proposé par Moscou est une *« ruse »* destinée à amadouer les chefs d'états étrangers. *« Ils veulent montrer à tout le monde que tout va bien en Tchétchénie, ils ont besoin de gagner du temps pour ces célébrations »* a ainsi déclaré Ramzan Ferzayli, le commandant indépendantiste de Bamout, dans l'ouest du pays, un village de 6 000 habitants, qui avait été pratiquement rasé par les troupes russes mais qui est de nouveau aux mains des indépendantistes.

Selon le commandement tchétchène, l'armée russe a organisé, mercredi, une nouvelle opération de bombardements aériens et d'artillerie sur les villages de l'ouest aprés avoir lancé, en vain, deux assauts, mardi. Plusieurs maisons auraient été détruites par des tirs de roquette. La guerre en Thétchénie pourrait maintenant s'étendre dans l'Ingouchie voisine, une autre république de la Fédération de Russie, où les troupes russes pourraient combattre les résistants tchétchénes qui s'y sont réfugiés.

Le nouveau corps, ce qui sonne comme une provocation, pourrait avoir son quartier-général à Grozny, la capitale dévastée de la Tchétchénie

Si le moratoire, signé mercredi par Boris Eltsine, sera valable *« pour les fêtes de mai »*, nul n'a précisé, à Moscou, la durée exacte de l'arrêt des combats proposé. Le ministre russe de la défense, le général Gratchev, a tenu, pour sa part, à préciser que si les indépendantistes poursuivaient leur combat, les forces russes seraient *« contraintes »* de répondre. *« Dans ce cas, les combats se poursuivront jusqu'à l'élimination totale »* des forces indépendantistes, a ajouté Palvel Gratchev, notant que, dans ce cas, *« il ne saurait être question de grâce »* La persistance des combats sur le terrain, les ambiguités du moratoire proposée par Moscou, et la décision de créer une nouvelle armée dans le Caucase sont autant d'éléments qui devraient mettre les dirigeants occidentaux dans le plus extrême embarras. D'autant que l'opinion publique internationale semble se réveiller pour condamner l'intervention russe en Tchétchénie et exiger des dirigeants occidentaux qu'ils annulent leur voyage à Moscou. *(lire ci-dessous)*

Mardi, le porte-parole du département d'Etat s'était contenté de *« critiquer »* la décision unilatérale de la Russie de renforcer son dispositif militaire dans le Caucase. Quant au secrétaire d'état américain, Warren Christopher, il s'est borné à déclarer que les Etats-Unis *« souhaitaient l'établissement d'une paix durable en Tchétchénie »* à l'issue de ses deux heures d'entretien, mercredi à Washington, avec son homologue russe Andréï Kozyrev, en vue de préparer le sommet Eltsine-Clinton. En revanche, le chef de la diplomatie américaine a indiqué, à propos des projets d'élargissement de l'Otan vers les pays d'Europe centrale : *« Je pense que nous allons voir d'importants progrès sur cette question »*.

Boris Eltsine avait dénoncé, en décembre dernier, ces projets et avait refusé, en conséquence, d'adhérer au partenariat pour la paix de l'Otan. Aucun progrès n'a, par contre, été réalisé, sur la vente de réacteurs nucléaires russes à l'Iran, qui inquiète, semble-t-il, beaucoup plus Washington que la guerre en Tchétchénie.

José-Alain Fralon

Le traité contesté

● **Traité.** Le traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (CFE) a été négocié, entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, avant la dissolution de ce dernier. Il a été signé à Paris le 19 novembre 1990, alors que le bloc communiste était déjà démantelé.

● **Parité.** L'accord visait à instaurer une parité est-ouest et garantissait qu'aucun pays n'était plus en mesure de lancer une attaque-surprise de grande envergure en Europe avec des moyens conventionnels. Il visait également à éviter les concentrations régionales. Le traité, dont le champ d'application va de l'Atlantique à l'Oural, impose à chaque pays des plafonds dans différentes catégories d'armement classique : chars, véhicules blindés de transport de troupes, pièces d'artillerie, avions de combat et hélicoptères.

● **Inquiétude.** La décision annoncée par la Russie de déployer plus de troupes au Caucase du Nord qu'autorisé par le traité est *« tout à fait inquiétante »*, ont déclaré, mercredi, des sources diplomatiques occidentales. *« Il s'agit d'une inquiétude générale sur l'attitude de la Russie vis-à-vis de ses engagements internationaux »*, a-t-on ajouté, car sur un plan purement juridique, rien ne permet à l'heure actuelle de s'y opposer.
En effet, les réductions fixées lors de la signature du traité doivent être réalisées avant le 16 novembre prochain et, d'ici-là, chaque pays est libre de procéder à de nouveaux déploiements. Une conférence pour réexaminer le traité aura lieu en mai 1996.

● **Réexamen.** Le commandant en chef de l'armée de terre russe, le général Vladimir Semionov, n'a pas précisé les effectifs de la 58e armée qui doit être créée dans le Caucase du Nord. Il a rappelé que son pays réclame depuis des mois une révision du traité CFE.

« Nul n'est censé ignorer les massacres perpétrés en Tchétchénie »

Deux cents personnalités demandent aux chefs d'Etat occidentaux de ne pas se rendre à Moscou le 9 mai

ALORS qu'à Moscou les préparatifs pour les cérémonies commémoratives de la victoire sur l'Allemagne nazie les 8 et 9 mai battent leur plein – on y étudie même actuellement une proposition du *« service fédéral hydrométéorologique »* destinée à assurer un temps sec lors des cérémonies – deux cents intellectuels et députés européens ont signé une pétition exhortant les chefs d'Etat occidentaux à ne pas se rendre dans la capitale russe.

Une cinquantaine de dirigeants occidentaux, dont François Mitterrand, John Major, Helmut Kohl et Bill Clinton ont répondu positivement à l'invitation du président russe.

On leur reproche ainsi de cautionner l'intervention menée par l'armée russe en Tchétchénie et qui aurait fait 25 000 morts civils, selon les estimations du commissaire russe aux droits de l'homme, Sergueï Kovalev.

« C'est un affront à la mémoire des Russes qui ont perdu la vie en luttant contre le fascisme », dénonçait le philosophe français André Glucksmann, dans un entretien publié mardi 25 avril par le quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*.

« MÉMOIRE INSULTÉE »

« Je pense que le moment est mal choisi pour commémorer, à Moscou, la victoire sur le fascisme et le nazisme. Il ne saurait y avoir de célébration au moment où l'armée russe redouble d'efforts pour que la Tchétchénie soit « nettoyée » avant le 9 mai », s'indigne l'écrivain, initiateur aujourd'hui de la publication de cette pétition intitulée « La Honte » :

« Le 9 mai, les chefs d'Etat du monde sont invités à Moscou pour fêter le 50e anniversaire de la victoire sur le fascisme.

Ils célébreront l'extermination du peuple tchétchène.

Nul n'est censé ignorer les massacres perpétrés par l'armée russe.

Nul n'est autorisé à insulter la mémoire des combattants de Varsovie, Stalingrad et des plages de Normandie.

Nous demandons aux chefs d'Etat de ne pas se rendre à Moscou. »

La pétition a été notamment signée par : Elisabeth BADINTER, Timour BAMMATE, Vladimir BOUKOVSKI, Frédérique BREDIN, Pascal BRUCKNER, Daniel COHN-BENDIT, Pierre DAIX, Dominique DESANTI, Jean Toussaint DESANTI, Umberto ECO, François FEJTÖ, Alain FINKIELKRAUT, Antoinette FOUQUE, André GLUCKSMANN, Günter GRASS, Mathieu GROSCH, Romain GOUPIL, Bartel HAARDER, José HAPPART, Otto de HABSBOURG, Pierre HASSNER, Marie-France IONESCO, Jacques JULLIARD, Bernard KOUCHNER, Jean LACOUTURE, Alexander LANGER, Paul LANNOYE, Claude LANZMANN, Michel LAVAL, Jacques LE GOFF, Michèle LINDEPERG, Lise LONDON, Johanna MAIJ WEGEN, Noël MAMÈRE, José-Maria MENDILUCE, Ariane MNOUCHKINE, Nana MOUSKOURI, Mona OZOUF, Hélène PARMELIN-PIGNON, Michèle PERROT, Michel PICCOLI, Leonid PLIOUCHTCH, Pierre PRADIER, Viviane REDING, Jean-François REVEL, Daniel RONDEAU, Olivier ROLIN, Danièle SALLENAVE, Laurent SCHWARTZ, Joao SOARES, Benjamin STORA, Paul THIBAUD, Jack VANDEUMEULEBROUCKE, Niel VAN DIJK, Anne VAN LACKER, Jean-Pierre VERNANT, Pierre VIDAL-NAQUET.

L'Allemagne espère n'avoir pas à choisir entre Varsovie et Moscou

LES CÉRÉMONIES marquant en Allemagne le cinquantième anniversaire de la capitulation du IIIe Reich commencent, vendredi 28 avril, par une manifestation de « rattrapage » à Bonn. Le ministre des affaires étrangères polonais, Wladyslaw Bartoszewski, s'y adressera aux deux Chambres du Parlement allemand réunies en séance solennelle. Cette manifestation compense le fait que le président Lech Walesa n'ait pas été invité à la commémoration officielle du 8 mai, à Berlin, où se retrouveront le chancelier Kohl et François Mitterrand, ainsi que les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Russie.

Le ministre des affaires étrangères allemand, Klaus Kinkel, a saisi l'occasion de la venue à Bonn de son collègue polonais pour souligner dans un entretien avec le journal *Süddeutsche Zeitung* que l'Allemagne avait une dette envers Varsovie et qu'elle s'engageait à l'aider à devenir membre de l'Union européenne et de l'OTAN : *« La Pologne sera avec certitude un des premiers pays à être acceptés dans les deux organisations »*, a déclaré M. Kinkel, qui s'est toutefois refusé à citer une date précise. L'objectif de la RFA, a-t-il poursuivi, est d'obtenir *« avec la Pologne, notre deuxième plus grand voisin, des relations comparables à celles que nous avons établies après des années extrêmement difficiles avec la France »*. L'Allemagne est déjà le principal partenaire commercial de la Pologne.

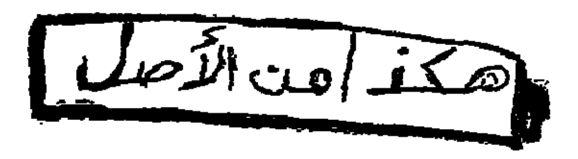
LA QUESTION DES EXPULSÉS

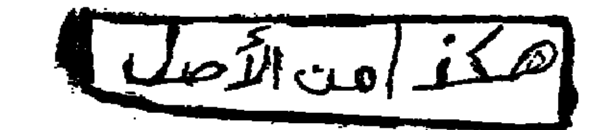
La préparation de la cérémonie de Bonn a été troublée au cours des dernières semaines par le mécontentement des Polonais de ne pas être invités à Berlin, mais également par les demandes d'excuses formulées par les associations allemandes représentant les expulsés (ou leurs descendants) chassés à la fin de la guerre des terres allemandes données à la Pologne pour compenser le déplacement vers l'ouest de la frontière soviétique. Dans un entretien avec le même journal de Munich, M. Bartoszewski explique qu'il serait revenu au président Walesa – s'il avait été présent à Berlin – d'exprimer les sentiments du peuple polonais envers les Allemands qui ont souffert. A propos des déplacements de population qui ont eu lieu après 1945 en Poméranie et en Haute-Silésie, le ministre polonais des affaires étrangères estime que ce sont d'abord les quatre puissances victorieuses (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) qui doivent juger les conséquences historiques, politiques et morales de leurs décisions. *« Et s'il doit y avoir pour cela des excuses,* poursuit-il, *ce sont elles qui doivent les faire. Nous pourrons ensuite le faire nous-mêmes pour les actes qui sont une conséquence de ces décisions. J'ai honte pour tous les crimes,* ajoute-t-il. *Mais je n'oublie pas l'enchaînement des causes et des conséquences historiques. »*

Responsable de la diplomatie polonaise depuis la formation du gouvernement du néo-communiste Josef Oleksy, M. Bartoszewski a été un des premiers détenus du camp de concentration d'Auschwitz, peu de temps après le début de l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes en 1939 ; membre des mouvements catholiques de résistance après sa libération, il a combattu dans l'armée de l'intérieur avec laquelle il a pris part au soulèvement de Varsovie en 1944. Dans la Pologne communiste, il fut condamné à sept ans de prison, avant d'être cofondateur de Solidarité.

L'amélioration des relations germano-polonaises est une des priorités de la politique étrangère de Bonn et un de ses objectifs les plus délicats à atteindre. D'une part, les susceptibilités bilatérales restent très vives, comme le montrent les péripéties autour du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre ; d'autre part, l'attitude des Allemands vis-à-vis de la Pologne n'a jamais été séparable de leurs rapports avec la Russie. Il en va de même encore aujourd'hui. Tout en soutenant l'adhésion de Varsovie à l'Union européenne et à l'OTAN, le ministre des affaires étrangères de Bonn rappelle qu'il ne faut pas créer de nouveaux clivages en Europe par des actions précipitées. M. Kinkel espère que son pays ne sera pas placé devant la situation de devoir choisir entre la Pologne et la Russie, grâce à la bonne volonté de cette dernière : *« La Russie ne pourra pas empêcher,* dit-il pour se rassurer, *que la Pologne devienne membre de l'OTAN et nous pouvons espérer qu'elle ne le voudra pas. »*

Daniel Vernet





Pas de sanctions du Conseil de l'Europe contre la Turquie avant deux mois

STRASBOURG
de notre correspondant

Malheureux Conseil de l'Europe ! Incapable d'assumer la première de ses missions : ne pas composer avec le respect des droits de l'homme. Cinq semaines après le début de l'intervention turque contre les Kurdes dans le nord de l'Irak, l'assemblée parlementaire de l'organisation des « trente-quatre » a demandé, mercredi 26 avril, aux *gouvernements membres d'« envisager »*, à la fin juin, la *« suspension des droits de représentation de la Turquie »*. Ankara est en quelque sorte autorisée à poursuivre ses opérations militaires au moins deux mois encore.

Le groupe socialiste avait demandé la suspension immédiate mais la droite, *majoritaire dans l'hémicycle* européen, a su faire adopter à l'assemblée une position « réaliste ». En retirant, mardi dernier, une partie de ses troupes du territoire irakien, le gouvernement de Tansu Ciller a certes fait un geste non négligeable. Il n'empêche : dix mille hommes de troupe restent sur le terrain et aucune date précise n'a été indiquée sur un retrait complet.

Au total, le Conseil de l'Europe se montre moins exigeant avec la Turquie, qui en est membre depuis 1949, qu'avec la Russie qui aspire à l'être. En février dernier, l'assemblée avait décidé de suspendre l'*« examen »* de la demande d'adhésion de Moscou *en raison de la crise tché*tchène. Jusqu'ici, l'institution strasbourgeoise n'a jamais eu à se prononcer *sur une exlusion. En 1967*, elle avait attendu suffisamment longtemps pour que le régime des *colonels décide, de lui-même*, de suspendre la participation de la Grèce. En 1980, après le coup d'Etat *en Turquie*, le régime militaire avait, lui aussi, exclu *de facto* son pays en prononçant la dissolution du Parlement turc.

Marcel Scotto

■ **ANKARA n'achètera « aucun nouveau matériel militaire » aux Pays-Bas**, suite à la création, le 12 avril à La Haye, d'un *« Parlement kurde en exil »* composé en majorité de membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en rébellion armée contre Ankara depuis 1984. Ankara a, mercredi 26 avril, placé les Pays-Bas sur la *« liste rouge »* des *« pays non crédibles »* pour l'achat d'armement. D'autre part, le PKK a libéré, mercredi 26 avril, Fatih Saribas et Kadri Grusel, journalistes turcs de Reuter et de l'AFP, enlevés le 31 mars dans le sud-est de la Turquie alors qu'ils revenaient d'un reportage au nord de l'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

L'Amérique malade de ses milices hostiles au « grand Satan » fédéral

Le contrôle des armes à feu est devenu une question centrale

Une semaine après l'attentat d'Oklahoma City, l'Amérique citoyenne découvre qu'à ses côtés vit une Amérique milicienne en révolte ouverte contre le pouvoir fédéral, obsédée par l'idée qu'on veut la priver de son droit le plus cher, celui de porter des armes à feu, et abreuvée de discours extrémistes.

FAIRFAX (Virginie)
de notre envoyée spéciale

On a beaucoup reproché à G. Gordon Liddy, animateur de radio d'extrême droite, d'avoir dit à ses auditeurs que si des agents fédéraux des forces de l'ordre se présentaient chez eux revêtus d'un gilet pare-balles, *« il fallait viser la tête »*. Alors, mardi 25 avril, au cours d'une conférence de presse impromptue à l'issue de son émission quotidienne, il s'est ravisé : *« J'ai réfléchi depuis*, a-t-il expliqué ; *en fait il faut d'abord tirer deux fois en direction du corps, et, si ça ne marche pas, tirer dans le bassin, où l'on a une chance d'atteindre l'artère fémorale »*...

G. Gordon Liddy, soixante-quatre ans, n'est pas un agitateur clandestin caché derrière un pseudonyme. *Vétéran de la guerre de Corée*, ancien agent du FBI reconverti dans les basses œuvres du président *Nixon – il fut l'un des « plombiers »* du Watergate, exploit qui lui valut cinq ans de prison –, cet homme *moustachu au crâne chauve anime* une émission de radio quotidienne de quatre heures, retransmise par deux *cents stations FM à travers les* Etats-Unis : *« huit à dix millions d'auditeurs »*, revendique-t-il.

Une semaine après l'attentat d'Oklahoma City, l'Amérique « moyenne », celle des grandes villes, celle qui paie ses impôts, lit la presse quotidienne et obéit aux policiers, découvre qu'à ses côtés vit *aussi une Amérique en révolte ou*verte contre le pouvoir fédéral, obsédée par l'idée que celui-ci veut la *priver de son droit* le plus cher, celui de porter des armes à feu, abreuvée de discours extrémistes. Le grand *public ignorait, jusqu'ici, largement* l'existence de ces milices de « patriotes », même dans les Etats ruraux où elles ont pris essentiellement naissance. *« La question centrale, c'est le contrôle des armes à feu »*, nous explique Oliver Revell, ex-sous-directeur du FBI et expert des questions de terrorisme.

Dans un pays où l'on compte pratiquement autant d'armes en circulation que d'habitants et où la National Rifle Association (la NRA regroupe 3,4 millions de membres en faveur de la liberté du port d'arme) finance légalement les campagnes électorales d'une bonne partie des élus, on ne s'attaque pas impunément au deuxième amendement de la Constitution, celui qui défend le droit de *« porter et de détenir des armes »*.

Pour Oliver Revell, quatre événements-clés expliquent que les milices, embryonnaires dans les années 80, aient fleuri depuis trois ans : deux lois portant sur le contrôle des armes à feu (la loi Brady, votée en 1993, qui impose une période d'attente pour tout achat d'une arme, et la loi sur l'interdiction des armes d'assaut, adoptée en 1994) et deux affrontements sanglants, qui ont mis aux prises des propriétaires d'armes à feu et des agents fédéraux. Le premier, en 1992 à Ruby Ridge dans l'Idaho, n'a guère marqué le grand public, mais a constitué le premier traumatisme de cette mouvance d'extrême droite, dont se réclamait le principal protagoniste : Randy Weaver, accusé de vente illégale d'armes, résista aux agents fédéraux venus l'arrêter ; dans la fusillade qui suivit, son fils, sa femme et un policier furent tués. Le second événement fit le tour du monde : c'est le siège de la secte des Davidiens, à Waco au Texas, qui se solda par la mort de quelque quatre-vingts personnes, dont dix-sept enfants, le 19 avril 1993.

Mille hommes de plus pour lutter contre le terrorisme

Le président Bill Clinton a proposé, mercredi 26 avril, de renforcer d'un millier d'hommes les organismes fédéraux chargés de la lutte contre le terrorisme, une semaine après l'attentat d'Oklahoma City, dont le bilan est pour l'heure de 92 morts retrouvés et 105 disparus. *« Nous ne pouvons permettre que le pays tout entier soit victime des horreurs que les gens d'Oklahoma City ont endurées »*, a déclaré Bill Clinton qui a assisté mercredi aux funérailles d'un agent des services secrets qui avait assuré par le passé sa protection et *qui a trouvé la mort dans l'attentat*. Sur place, les sauveteurs poursuivent jour et nuit leurs fouilles *alors que l'espoir de retrouver des* survivants a quasiment disparu.

Le point commun entre ces deux incidents est la présence, au début des opérations, des hommes de l'ATF, le Bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu, agence fédérale héritée de l'époque de la prohibition et devenue l'ennemi juré des groupes d'extrême droite car elle s'acharne à contrôler la détention d'armes. Ils l'appellent *« la Gestapo des armes à feu »*. Le siège de Waco avait commencé lorsque quatre agents de l'ATF avaient été tués en voulant aller mettre la main sur l'arsenal d'armes à feu que détenait la secte des Davidiens ; le FBI avait ensuite pris les choses en main. Coïncidence plus que troublante, outre la date anniversaire : parmi les agents de l'ATF présents à Waco figuraient ceux d'Oklahoma City, dont l'immeuble détruit par l'attentat à la bombe du 19 avril abritait les bureaux (aucun de ces agents, cependant, n'a été tué dans l'explosion). Et le porte-parole des autorités pendant toute la durée du siège, Bob Ricks, était le chef du FBI d'Oklahoma City. Pour Oliver Revell, le lien entre Waco et l'attentat à la bombe ne fait aucun doute.

La haine et le ressentiment des groupuscules extrémistes contre l'ATF ont redoublé après Waco. Leur littérature en regorge. Le numéro de mai de *Soldier of Fortune* publie une longue enquête sur les irrégularités commises par l'ATF pendant le siège des Davidiens, et *« restées impunies »*. Larry Pratt, président de l'association Gun Owners of America (GOA, Propriétaires d'armes d'Amérique), basée en Virginie, compare le raid sur Waco à l'assaut donné au ghetto de Varsovie par les nazis, le 19 avril (encore) 1943. En quoi le raid contre les Davidiens était-il illégal ? *« En ce que le pouvoir fédéral y a fait usage d'équipement et de personnel militaires contre des citoyens américains »*, nous répond Larry Pratt.

Ces révoltés dénoncent le *« nouvel ordre mondial où l'ONU asservit les Etats-Unis »*, le *« terrorisme fédéral »* qui assassine les enfants de Waco, la *« dérive totalitaire de la gauche »* qui veut fédéraliser leurs terres et leur retirer leurs fusils, et adhèrent à des milices pour *« être prêts à nous défendre contre la tyrannie »*. *« Je n'avais pas de* [fusil d'assaut] *AK-47 jusqu'au jour où le gouvernement m'a dit que je n'avais pas le droit d'en avoir un »*, dit un auditeur à la radio. Leurs bêtes noires sont l'attorney general Janet Reno, *« la bouchère de Waco »*, et surtout Bill Clinton, promoteur de la limitation des armes à feu. G. Gordon Liddy reconnaît s'être fait quelques cartons à l'arme automatique, un jour où il était à court de cibles, sur deux effigies qu'il baptisa Bill et Hillary. Avec l'arrivée des républicains au Congrès, ils ont repris espoir : le speaker Newt Gingrich a reçu les dirigeants de la NRA, l'annulation de la loi interdisant les armes d'assaut a été inscrite à l'ordre du jour pour la mi-mai, on leur a promis des auditions sur Waco et Ruby Ridge, fait miroiter le démantèlement de l'ATF. Mais pour les individus les plus radicaux, la racine du mal subsiste : le pouvoir fédéral. Ceux-là soupçonnent carrément le gouvernement d'être impliqué dans l'attentat d'Oklahoma City.

Sylvie Kauffmann

Le FMI devra renforcer ses pouvoirs de surveillance

La réunion de Washington n'a pas mis fin à la glissade du dollar, mais elle s'est prononcée pour une meilleure prévention des crises

LA RÉUNION, mardi 25 avril à Washington, du groupe des sept grands pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) n'a pas mis un terme à la glissade du dollar, malgré la publication d'un communiqué commun, soulignant le décalage des taux de change actuels par rapport à la réalité. Le billet vert était à nouveau orienté à la baisse jeudi matin 27 avril, après avoir momentanément rebondi mercredi, jusqu'à 1,38 deutschemark et 84,10 yens.

L'affrontement attendu à Washington n'a pas eu lieu, les Etats-Unis ayant fait dévier sur le Japon les quelques attaques portées par certains pays européens concernant leur gestion monétaire et des changes. Un large consensus s'est en revanche réalisé mercredi 26 avril au sein du comité intérimaire, organe exécutif du Fonds regroupant vingt-quatre pays, sur la nécessité d'accroître la surveillance multilatérale des économies. A défaut de prendre des décisions susceptibles de soutenir à court terme le dollar, comme un relèvement des taux d'intérêt ou des interventions concertées, les pays industrialisés ont réfléchi à la meilleure manière d'empêcher l'apparition de crises. L'ombre du Mexique était d'autant plus présente dans les esprits que beaucoup considèrent que l'effondrement du peso et le coûteux plan de soutien décidé pour le consolider, en partie à la charge des Etats-Unis, sont à l'origine de l'affaiblissement continu du dollar.

Si l'intention d'accroître le rôle du Fonds monétaire international (FMI) dans la surveillance des économies et la prévention de crises financières a bien été exprimée, il semble que les moyens financiers nécessaires à ce mandat renforcé aient fait l'objet de divergences entre ministres des finances et gouverneurs de banques centrales. Tous ou presque, Etats-Unis en tête, ont toutefois indiqué soutenir les propositions des experts du Fonds pour améliorer la surveillance, voire la convergence des politiques économiques des pays développés et émergents. Ces initiatives devraient être étudiées plus à fond lors du sommet annuel des chefs d'Etat des Sept, à Halifax au Canada, du 15 au 17 juin prochain.

Le Fonds a en effet été critiqué à plusieurs reprises ces derniers temps pour n'avoir pas vu venir la crise financière au Mexique. L'idée serait donc d'obtenir notamment des informations plus fiables concernant les pays membres et d'installer une batterie d'indicateurs économiques communs qui seraient rendus publics : ratio de dette, d'excédents, inflation,... Côté ressources, les équipes du FMI ont travaillé ces dernières semaines sur de nouveaux modes de financement pour permettre au Fonds de faire face à des situations de crise du type mexicain. Les membres du Fonds s'étaient séparés sur un échec lors de leur dernière réunion en septembre à Madrid sur l'augmentation des ressources monétaires du FMI, libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Il est très peu probable que cette question trouve une solution cette semaine à Washington. – *(AFP.)*

La compétitivité de l'économie allemande se dégrade

LE RAPPORT annuel de la Bundesbank, publié jeudi 27 avril, souligne les conséquences pour l'économie allemande de la réévaluation du mark et des hausses de salaires jugées excessives. *« La compétitivité de l'économie allemande s'est à nouveau dégradée »*, écrit l'Institut d'émission. L'alourdissement des coûts entraîné par les hausses de salaires (4 % en 1995) s'ajoutant à la réévaluation du mark ne seront pas compensés par les effets positifs des gains de productivité et de l'allégement des prix des importations. La Bundesbank met en cause les syndicats, le patronat et le gouvernement qui contribuent par leur attitude et leurs décisions à maintenir un niveau anormalement élevé de chômage dont une partie importante devient structurelle. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, souligne que l'emploi va être le principal problème de l'Allemagne pendant des années et met en cause une réglementation excessive, des salaires trop élevés et insuffisamment différenciés.

EUROPE

■ **ITALIE : l'ancien président du conseil italien, Silvio Berlusconi,** à la tête de la coalition du Pôle des libertés, et son allié, Gianfranco Fini, chef de l'Alliance nationale, ont admis que les élections législatives anticipées, qu'ils réclamaient pour le mois de juin, étaient désormais impossibles. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : quelque 10 000 personnes ont manifesté,** mercredi 26 avril, à Tetotvo (nord-ouest) contre l'ouverture du procès de Fadilj Sulejmani, recteur de l'université albanaise, interdite par les autorités macédoniennes. M. Sulejmani et Miljaim Fejzu qui comparaissent depuis, mercredi, devant le tribunal de Tetovo, avaient été arrêtés le 17 février après l'inauguration de cet établissement qui s'était soldée par un affrontement meurtrier entre Albanais de souche et la police. Majoritaires dans l'ouest du pays, les Albanais, qui représentent au total 22 % des deux millions d'habitants de la Macédoine, aspirent à un plus haut degré d'autonomie. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : le cessez-le-feu signé en septembre entre l'opposition « islamo-démocrate » et le gouvernement « néocommuniste » tadjiks, a été reconduit pour un mois lors de négociations, mercredi 26 avril, à Moscou.** – *(AFP)*

■ **RUSSIE : muni d'un visa en règle** et accrédité auprès du ministère russe des affaires étrangères, Steve Levine, correspondant du magazine américain *Newsweek* et d'autres journaux anglo-saxons, a été refoulé lundi 24 avril, à son arrivée à Moscou, sous prétexte qu'il a été déclaré indésirable, il y a quelques mois, par les autorités de l'Ouzbékistan, l'Etat le plus autoritaire de la CEI. – *(AFP)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : la Cour suprême a cassé,** mercredi 26 avril, une loi interdisant le port d'armes dans un rayon de 300 mètres autour des établissements scolaires, estimant que le Congrès n'avait pas l'autorité légale pour en décider. Dans un arrêt, adopté par cinq voix contre quatre, la plus haute instance judiciaire américaine a rejeté l'argumentation de l'administration Clinton selon laquelle cette loi entrait dans le cadre du commerce entre Etats que le Congrès a vocation à réglementer. – *(AFP.)*

ÉCONOMIES

■ **ÉTATS-UNIS : les commandes de biens durables** ont augmenté de 0,6 % en mars par rapport à février. Cette progression qui fait suite à un recul de 0,7 % (chiffre révisé) en février par rapport à janvier a surpris les analystes, qui tablaient généralement sur une progression nettement moindre. Par rapport à mars 1995, la progression des commandes de biens durables est de 11,6 %.

■ ***GRANDE-BRETAGNE* : le produit intérieur brut (PIB)** a augmenté de 0,8 % au premier trimestre de cette année par rapport aux trois derniers mois de 1994, ce qui porte sa hausse en rythme annuel à 3,9 %, selon la première estimation publiée par l'Office central des statistiques (CSO). Cette progression est supérieure à celle attendue par les analystes. – *(AFP.)*

Un premier prévenu comparaît devant le tribunal sur les crimes de guerre en Bosnie

LA HAYE
de notre correspondant

« M. Tadic, déclinez votre identité. » « Dusko Tadic. Mes amis très proches m'appelaient parfois Dule. » « Plaidez-vous coupable ou non coupable ? » « Je ne suis pas responsable et n'ai participé à aucun des actes énoncés dans l'acte d'accusation. »

Ce court dialogue par traducteur interposé entre le juge américain, Gabrielle Kirk Mc Donald, et le Serbe Dusko Tadic, résume l'audience préliminaire du premier procès du premier Tribunal international (TPI) depuis Nuremberg et Tokyo, il y a cinquante ans. Une séance d'à peine une demi-heure, mais une audience symbole, mettant en scène le premier des vingt-deux Serbes bosniaques déjà inculpés par le TPI : un homme trapu, à la chevelure sombre, en jeans et blouson de cuir noir, Dusko Tadic, trente-neuf ans, accusé de crimes de guerre, *« de complicité de génocide, de meurtres, de viols et de coups et blessures »*.

Debout derrière une vitre blindée, face à trois juges en toge rouge et noir, encadrés par deux drapeaux de l'ONU, le *« bourreau »* du plus sinistre des camps administrés par les Serbes dans le nord-ouest de la Bosnie est impassible. A en croire son avocat néerlandais, Michail Wladimiroff, c'est un *« homme tout ce qu'il y a de plus normal »* qui comparaît devant la justice internationale. Mais la lecture de la déposition solennelle de Michael Keegan, membre du département d'investigation du procureur du TPI, dresse des activités de cet ex-cafetier, instructeur de karaté à temps partiel et officier de réserve dans la milice serbe, un tableau édifiant.

Dans son rapport, fondé entre autres sur dix-neuf témoignages, Michael Keegan indique que Tadic aurait été *« impliqué dans l'établissement des listes noires d'exécution d'intellectuels de la communauté musulmane de la région bosniaque de Kozarac »*. Dusan, Dusko, ou Dule, selon ses différents « alias », a *« été vu prenant part, à plusieurs reprises, au viol de femmes musulmanes »*, dans le camp de concentration de Trnopolje. C'est pourtant pour ses agissements dans un autre camp de la région de Prijedor, où ont transité 3 500 Musulmans, que Tadic a gagné son surnom de « bourreau d'Omarska ». Selon le membre du bureau du procureur, *« Tadic y était présent presque tous les jours ou nuits pendant la période où le camp était ouvert »*. L'inculpé *« y battait et torturait quotidiennement des prisonniers, et il est responsable personnellement du meurtre de plus de dix prisonniers. Une variété d'armes était utilisée pour les passages à tabac et les tortures : matraques, barres de fer, crosses de fusil, câbles et couteaux »*.

Le dossier rapporte le meurtre de trois Bosniaques *« sauvagement battus jusqu'à l'évanouissement par Tadic et d'autres personnes. Tadic a ensuite forcé un quatrième prisonnier à boire de l'huile de moteur et à arracher avec les dents les testicules des prisonniers évanouis. Les trois personnes ont succombé à leurs tortures »*. Michael Keegan conclut : *« Tadic n'occupait pas une place ordinaire dans le camp, mais il y a été amené (...) avec l'objectif particulier de torturer et d'assassiner les non-Serbes perçus comme dirigeants ou membres importants de la communauté musulmane ou non-serbe (...). Il avait le pouvoir de diriger les actions des hommes qui l'accompagnaient et celles des gardes du camp. »*

Reconnu par des anciennes victimes en janvier 1994, alors qu'il rendait visite à son frère à Munich, Dusko Tadic a été arrêté et incarcéré par la police allemande, pour être finalement transféré, lundi 24 avril, à La Haye, où siège le TPI. Les audiences proprement dites de son procès ne commenceront pas avant soixante jours. Auparavant, le procureur présentera des demandes visant à garantir la déposition anonyme de témoins à charge qui craignent pour leur sécurité.

Alain Franco

Ultime tentative pour sauver la trêve

A l'instar de Belgrade, les autorités serbes bosniaques ont déclaré, mercredi 26 avril, ne *« pas reconnaître »* le tribunal international chargé de juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie (TPI) et ont nié l'existence de camps administrés par leurs milices en Bosnie, pourtant avérée en août 1992 par la communauté internationale, qui avait exigé leur démantèlement. D'autre part, la Forpronu a signalé une aggravation des combats dans le centre et le nord du pays au moment où les Occidentaux se montrent de plus en plus sceptiques quant à la mission de paix des Nations unies. La Russie a suivi la France, en annonçant, mercredi, qu'elle envisageait le retrait de son contingent si la trêve qui expire officiellement le 1er mai n'est pas reconduite. Pour tenter de *« se mettre d'accord sur des mesures tactiques pour prolonger le cessez-le-feu »*, les experts du Groupe de contact (Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Russie) devaient se réunir, vendredi 28 avril, à Paris. – *(AFP, Reuter.)*



Les autorités rwandaises tentent d'apaiser les critiques de la communauté internationale

La Commission de Bruxelles propose de suspendre l'aide européenne après le massacre de Kibeho

La Commission européenne a proposé, mercredi 26 avril, aux quinze pays de l'Union de suspendre l'aide directe accordée au gouvernement du Rwanda après le massacre par l'armée de plusieurs milliers de réfugiés au camp de Kibeho. Pour tenter d'atténuer les reproches de la communauté internationale, le régime de Kigali a invité le corps diplomatique étranger à visiter Kibeho, jeudi.

KIGALI
de notre envoyé spécial

Les réactions ulcérées de la communauté internationale après le massacre de Kibeho et la perspective de voir les pays donateurs suspendre leur aide – comme l'ont déjà fait les Pays-Bas et la Belgique et comme risque de le faire bientôt l'Union européenne – embarrassent le gouvernement rwandais. Les dénégations offusquées du président Pasteur Bizimungu, affirmant qu'il n'y avait pas plusieurs milliers de morts mais tout au plus trois cents n'ont convaincu personne. Il fallait en faire un peu plus : le président a donc invité le corps diplomatique à se rendre à Kibeho jeudi 27 avril...

Le général Paul Kagame, ministre de la défense et homme fort du régime, a, de son côté, annoncé l'ouverture d'une enquête sur le comportement de ses soldats à Kibeho, précisant que si des fautes avaient été commises, les responsables seraient châtiés. C'est après avoir eu la primeur de cette information que le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, George Moose, à son départ de Kigali, mercredi, a affirmé que les Etats-Unis maintiendraient leur aide au Rwanda.

Mercredi, la situation n'avait pas évolué à Kibeho où deux mille déplacés hutus, dont au moins cinq cents enfants, sont toujours retranchés dans un bâtiment que l'Armée patriotique rwandaise (APR), à majorité tutsie, menace de prendre d'assaut. Les négociations menées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) n'ont pas abouti.

Plusieurs dizaines de milliers de déplacés continuent d'errer sur les routes ou de se terrer dans les collines à l'abri de la végétation. Selon l'ONU, cent mille autres auraient déjà regagné leur commune d'origine, où ils sont accueillis avec hostilité par les villageois – notamment ceux qui se sont appropriés leurs terres et leurs maisons. Plusieurs organisations humanitaires estiment que 20 % de ces « revenants » sont jetés dans des cachots dès leur arrivée. A Rusatira, entre Gitarama et Butare, vingt-huit déplacés sont morts étouffés dans une cellule exiguë où s'entassaient plusieurs centaines de personnes.

A Ngenda, au sud de Kigali, un millier de déplacés sont restés enfermés dans les locaux de la banque pendant plusieurs jours en attendant d'être « triés » par les militaires qui s'appuient, comme ailleurs dans le pays, sur les témoignages de la population pour décider de l'innocence de ceux qui rentrent ou de leur culpabilité dans le génocide de l'an passé. Au moindre soupçon, on est arrêté et emprisonné.

Des enquêteurs de l'ONU ont interrogé, à Kibeho, les « casques bleus » zambiens et australiens qui se trouvaient dans le camp, au moment de l'attaque lancée par l'APR. Les troupes de la Minuar sont autorisées à utiliser la force pour protéger les civils sans défense. Mais, samedi, ils avaient reçu de leur quartier général à Kigali l'ordre formel de ne pas intervenir. Sans autres directives, les cent soixante-huit « casques bleus » ont assisté, impuissants, aux tueries. *« C'est une humiliation. Je me sens honteux de n'avoir rien fait »*, a déclaré l'un d'eux.

Frédéric Fritscher

■ **BURUNDI : les affrontements armés qui ont opposé, en début de semaine, des Hutus aux forces armées, dominées par les Tutsis, dans le quartier nord de Bujumbura, ont fait 24 morts, a annoncé, mercredi 26 avril, la radio nationale. Depuis lors, la situation s'améliore lentement, selon les responsables locaux, qui ont lancé un appel pour retrouver les responsables des troubles. – *(AFP.)***

Les services secrets israéliens sont accusés d'imprévoyance

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Prononcé par tout autre que lui, le jugement sur le meilleur, le plus prestigieux, le plus secret des services secrets eût pu paraître dicté par l'agressivité ou la jalousie. Mais à en croire Les Aspin, ancien secrétaire américain à la défense, c'est Shimon Pérès, l'un des meilleurs ministres des affaires étrangères qu'Israël ait jamais eu, qui s'exprime. Et il n'est pas tendre avec les hommes de l'ombre du Mossad.

« Aucun des développements qui se sont produits ces deux dernières années, concernant le processus de paix d'Israël avec les Arabes, n'a été prédit par ces types-là, aurait récemment confié le chef de la diplomatie à l'ancien ministre américain. *Ils nous disaient qu'Arafat n'accepterait rien de ce que nous lui proposions. Ils nous affirmaient que jamais le roi Hussein de Jordanie ne signerait* [la paix] *avec nous avant Assad* [le président syrien]. *Ils nous disaient ceci, ils nous disaient cela : ils avaient tout faux. »*

Absent de Jérusalem, M. Pérès n'a pas pu confirmer les propos que lui a prêtés, mercredi 26 avril, à Washington, Les Aspin. Mais l'un de ses proches collaborateurs n'a pas hésité à y reconnaître la patte familière du ministre. M. Pérès n'a jamais caché qu'au cours de sa longue carrière il n'a pas toujours été satisfait du travail des agents israéliens. *« Vous comprenez*, aurait-il encore dit à son interlocuteur américain, *connaître les intentions de nos adversaires arabes est aussi important pour le Mossad, que l'URSS l'était pour la CIA. Or, laissez-moi vous le dire, ils se sont trompés. »*

L'histoire ne dit pas si M. Aspin a réconforté son ami israélien, en lui rappelant que la CIA, non plus, n'avait pas toujours été à la hauteur, notamment à propos de l'effondrement de l'ancien empire soviétique que nul, à Langley, siège de la fameuse agence, n'avait prévu. Mais M. Pérès n'en est pas resté là. Selon lui, cette *« incapacité à prévoir aucune des initiatives de paix qui se sont développées »*, ces dernières années, aurait provoqué *« en Israël, un énorme mécontentement contre l'ensemble de notre communauté du renseignement »*.

Les agents secrets israéliens, comme d'autres, seraient-il plus aptes à prévoir les déclenchements d'hostilité ? Les spécialistes locaux ne manquent jamais de rappeler, à cet égard, le quasi-désastre de 1973. Aucun des trois services de renseignement – Mossad, Shin Beth, Aman (renseignements militaires) – n'avait prévu l'offensive arabe, qui allait entrer dans l'histoire sous le nom de « guerre du Kippour ».

Patrice Claude

Les extrémistes musulmans exploitent le rigorisme de l'université religieuse égyptienne d'El Azhar

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

Ce n'est pas la première fois qu'il est sur la sellette, mais c'est bien la première fois qu'un procès est intenté contre lui pour *« préjudice moral »* porté par une *fatwa* (décret religieux) jugée abusive. Le grand imam d'El Azhar, Gadel Haq Ali Gadel Haq, la mosquée et l'université qu'il dirige, auraient-ils donc perdu de leur prestige et de leur rayonnement ?

Non, si l'on en juge d'après l'affluence aux cours, oui si l'on dénombre les décrets et décisions contestés, non seulement par les musulmans laïcs, mais aussi par des responsables religieux et, plus discrètement, par l'Etat égyptien. C'est que, par ces temps d'islamisme militant, certaines vérités données comme absolues par la prestigieuse et non moins officielle institution religieuse, favorisent, volontairement ou non, les thèses les plus obscurantistes.

Vieille d'un bon millier d'années, l'université pluridisciplinaire d'El Azhar, à l'origine restreinte aux seules études religieuses dans l'enceinte même de la mosquée, accueille, aujourd'hui, tant à la Cité el Nasr à Héliopolis, dans la banlieue du Caire, que dans ses différentes branches régionales, 130 000 étudiants dont 10 % de non-Egyptiens, venus de tous les continents. Tout est dit dans les six commandements qui guident le système éducatif : accueillir *« tous »* les étudiants musulmans qui le souhaitent, créer une *« unité intellectuelle entre musulmans partout dans le monde musulman »*, *« demeurer le phare de l'islam »*, pourvoir l'Egypte et le monde musulman de *« savants et experts bien imprégnés de la culture et de la morale islamiques »*, préparer *« une réserve d'académiciens et d'hommes de sciences »* et demeurer *« vigilant quant aux activités scientifiques »*, tout en contribuant au *« progrès et au développement »*.

On ne saurait être plus clair : l'enseignement, s'il est pluridisciplinaire, vise surtout à former de vrais musulmans, que les progrès de la science ou de la pensée n'écarteront pas de la bonne voie. El Azhar demeure ce qu'elle est depuis des lustres, un guide pour l'ensemble des musulmans dans le monde, a récemment déclaré au *Monde* cheikh Gadel Haq. *« En Egypte et dans le monde musulman, El Azhar représente l'islam juste, loin de toutes les idées extrémistes »*, renchérit cheikh Rayane, professeur à la faculté de la charia. Pour assurer la continuité et l'homogénéité de l'esprit du lieu, la seule – mais ô combien sélective – condition requise des Egyptiens pour s'inscrire à l'université, est d'avoir suivi le cursus *« azhari »*, de la maternité jusqu'au secondaire. Cursus au cours duquel, à la différence de l'ensemble de l'enseignement public, les élèves suivent à tous les niveaux et dans toutes les branches, y compris universitaires, un enseignement religieux. Ce qui le rallonge d'un à deux ans selon les cycles.

L'offre n'est malheureusement pas à la hauteur de la demande d'inscription, déplorent les responsables. A la Cité el Nasr, immense complexe de bâtiments blancs, les travaux de construction vont bon train. De l'austère campus ne transpire pas une once de cette gaieté qui confine à l'insouciance propre au monde des étudiants. Ici tout n'est que gravité et sérieux. La courtoisie maintient la distance. Les cours sont administrés séparément aux filles et aux garçons, pratiquement tous d'extraction petite-bourgeoise ou rurale.

Mais que de vagues à l'extérieur, que de décisions contestées, que de soupçons et d'accusations précises ! L'Organisation égyptienne des droits de l'homme vient d'intenter un procès contre l'imam pour avoir décrété l'excision *« licite »*, au même titre que la circoncision. Ce décret a été pris par le Centre de recherches islamiques d'El Azhar, sorte de grand conseil de cinquante oulémas (docteurs de la loi), présidé par cheikh Gadel Haq, dont la parole tombe comme un couperet : *« C'est le centre qui est l'autorité* (religieuse) *suprême en Egypte. Du fait même qu'il s'agit d'El Azhar, tous les musulmans s'y réfèrent »*, décrète-t-il. *« La parole de l'islam en la matière »* a été dite par le centre. *« Tous ceux qui disent le contraire*, ajoute-t-il, *sont mus par leur émotivité. »*

« Ceux qui disent le contraire », c'est, entre autres, le mufti de la république, cheikh Mohamad Saïd Tantaoui, qui n'est pas sur la même longueur d'onde, et qui ne serait pas loin d'encourager l'interdiction de cette pratique, sans parler de tous ceux qui y voient une coutume sociale et non un précepte religieux.

Cette affaire parmi d'autres illustre les contradictions que suscitent les vents contraires qui soufflent sur un islam en phase ascendante et qui n'épargnent pas El Azhar. La surenchère au purisme idéologique a plus que jamais figé cette université sur des positions traditionalistes, que ne récuseraient pas, selon certains intellectuels égyptiens, ceux qui portent les armes au nom de l'islam et dont il tient pourtant à se démarquer.

Ainsi, en 1994, El Azhar s'était-elle érigée en censeur de toute la production audiovisuelle, suscitant les ires et les protestations de l'intelligentsia. En 1992, un comité *ad hoc* d'El Azhar avait décrété que toute l'œuvre de l'écrivain Farag Fodda était *« contraire à l'islam »*. Les extrémistes armés de la Djamaa islamiya s'autorisèrent de ce décret pour assassiner l'écrivain.

La même année, l'oeuvre du magistrat Mohamad Saïd El Achmaoui était, elle aussi, mise à l'index et M. El Achmaoui figure, depuis lors, sur la liste des intellectuels condamnés à mort par les extrémistes. Cheikh Gadel Haq s'insurge vivement contre les partisans de la violence, contraire, dit-il, à l'esprit même de l'islam *(Le Monde* du 11 avril). Cela n'empêche pas ces derniers de s'abriter derrière ses décrets pour justifier leurs actes.

Le rôle de censeur que s'est arrogé El Azhar ne date pas d'hier. L'écrivain Taha Hussein en avait déjà pâti dans les années 20, le Prix Nobel de littérature, Naguib Mahfouz, en 1959, l'écrivain et critique, Louis Awad en 1981, pour ne citer que ceux-là. Mais les décrets de la prestigieuse institution prennent davantage de poids aujourd'hui, avec la montée d'un islamisme violent. La frontière est si ténue entre rigorisme religieux et intolérance, surtout pour le commun des mortels, que les extrémistes armés jouent de cette ambiguïté.

Alexandre Buccianti et Mouna Naïm

Des étudiants de tous les continents

Sur les 2 280 étudiants classés « asiatiques » – pays arabes inclus – qui fréquentaient par exemple les cours de théologie islamique de l'université du Caire, pour l'année universitaire 1991-1992 (derniers chiffres officiels disponibles), 973 venaient de Turquie et 736 de Malaisie. En Afrique, les Tanzaniens et les Nigérians étaient les plus nombreux et, sur les 71 Européens, 65 étaient « yougoslaves » soit plus probablement bosniaques.

Les tableaux officiels ne le signalent pas, mais un nombre de plus en plus important d'étudiants affluent d'Ouzbékistan et du Tatarstan. Quitte, pour tous ces étrangers, dont l'arabe n'est pas la langue maternelle, à s'inscrire, dans un premier temps, à des cours d'arabe assurés, eux aussi, par l'université.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La police japonaise a reçu instruction d'arrêter le chef de la secte Aum

TOKYO
de notre correspondant

Tous les commissariats de police ont reçu instruction, mercredi 26 avril, de localiser Shoko Asahara, gourou de la secte Aum Shinrikyo, et de l'appréhender pour interrogatoire. La police a d'autre part découvert des pièces secrètes dans les bâtiments du site de la secte à Kamikuishiki, au pied du mont Fuji, et arrêté six membres de l'équipe de chimistes faisant l'objet de mandats d'arrêt, qui s'y cachaient. Elle a lancé des opérations dans une centaine de locaux de la secte à Tokyo et dans ses environs et arrêté deux autres dirigeants de l'« équipe de chimistes », dont son chef Masami Tsuchiya, ainsi que le « ministre de la santé », Seiichi Endo.

Selon la police, ces deux hommes ainsi que Hideo Murai, chef de l'« agence des sciences et des technologies » de la secte, mystérieusement assassiné dimanche, auraient été directement impliqués dans la fabrication du gaz toxique sarin. Tous ont des formations scientifiques.

Dans sa déposition, un membre de la secte, Katsuhiko Kobayashi, arrêté, le 23 mars, a reconnu, pour la première fois, que *« plusieurs expériences avec du gaz toxique avaient eu lieu au site de Kamikuishiki au cours de l'an dernier »*. Secrétaire du « vice-ministre de la science et de la technologie », Kobayashi était chargé du compte rendu des expériences mais ces documents ont été détruits par la suite.

Jusqu'à maintenant, la police a arrêté dix dirigeants de la secte mais le gourou a disparu depuis la première descente de police à Kamikuishiki, le 21 mars, au lendemain de l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo, qui a causé la mort de douze personnes et l'intoxication de cinq mille autres. Il serait accompagné d'une vingtaine de fidèles.

« On a de plus en plus l'impression que l'on assiste à une guerre entre Etats »

Il semble que l'enquête sur une organisation dont il est clair qu'elle s'était engagée dans des activités plus subversives que religieuses, commence à s'accélérer. Le gouverneur de Tokyo a donné son accord pour engager la procédure destinée à retirer à la secte son statut d'organisation religieuse. *« On a de plus en plus l'impression que l'on assiste à une guerre entre Etats »*, a déclare Hiromu Nonaka, ministre de l'autonomie locale et responsable du maintien de l'ordre.

Malgré tout, plusieurs questions restent, pour le moment, sans réponse. Pourquoi Shoko Asahara n'a-t-il pas été interrogé plus tôt ? Il paraît difficile de croire que les autorités ignorent où *il se trouve* : le porte-parole de la secte affirme qu'il est fréquemment en contact téléphonique avec lui.

Autre mystère : l'assassinat du chef de l'« agence des sciences et des technologies » de la secte, Hideo Murai. L'assassin, Hiroyuki Jo, d'origine coréenne, prétend appartenir à Shinshu Shiei-kan, un groupuscule d'extrême droite de la ville d'Ise dont le chef a pourtant déclaré qu'il ne le connaissait pas. Comme beaucoup de ces organisations, Shinshu Shiei-kan fait partie d'une « extrême droite » qui sert en réalité de couverture à des gangs. Dans son cas, le groupe est lié au Yamaguchi-gumi, la plus puissante organisation criminelle japonaise. C'est donc un petit voyou isolé qui a perpétré le meurtre d'un personnage-clef de l'enquête et beaucoup se demandent par *qui* ce crime a été commandité.

Philippe Pons

Une relance de l'économie birmane dépend de l'aide internationale

La junte militaire prépare activement pour 1996 l'Année du tourisme. Mais les violations répétées des droits de l'homme rendent les investisseurs frileux

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Des centaines de prisonniers, chaînes aux chevilles et aux poignets, ont, en 1994, déblayé de leurs mains nues les fossés envasés entourant l'ancien palais royal de Mandalay. Dans la zone du pays connue comme le « Triangle d'or », une société thaïlandaise construit un complexe tourstique comprenant un palace de 500 chambres, un casino, un centre commercial et un terrain de golf. La mairie de Rangoun plante 30 000 arbres et démolit les constructions jugées les plus laides. Ces dernières années, des dizaines de milliers de citadins ont dû évacuer leurs logements à Rangoun, Pagan ou Mandalay dans le cadre du toilettage de villes où boîtes de nuit et clubs de karaoké accueillent désormais les visiteurs étrangers. Sur le golfe de Martaban et en mer d'Andaman, les projets de « ghettos » touristiques pullulent. Les opérateurs thaïlandais sont d'autant plus intéressés qu'un de leurs principaux centres touristiques, l'île de Phuket, se trouve à deux pas au sud.

Ainsi, la Birmanie se prépare-t-elle à l'Année du tourisme, qui commencera en octobre 1996. Si l'opération ne semble guère populaire, le régime tient d'autant plus à son succès que, depuis l'ouverture du pays aux investissements étrangers, le tourisme s'annonce comme l'un des secteurs les plus prometteurs, avec les hydrocarbures. Selon les statistiques officielles, 61 000 visiteurs ont dépensé 22 millions de dollars de mars 1993 à mars 1994, et le tourisme aurait rapporté plus de 100 millions de francs l'an dernier. L'objectif fixé pour l'Année du tourisme est d'un demi-million de visiteurs.

L'HEURE DE LA RECONSTRUCTION

Si cette ambition est jugée peu réaliste, même par certains officiels, elle souligne cependant à quel point la junte au pouvoir, si impopulaire soit-elle à l'intérieur du pays comme à l'étranger, compte sur l'ouverture du pays pour amorcer la reconstruction d'une économie ruinée par vingt-huit ans d'isolement et de « voie birmane vers le socialisme ». A ce jour, près de 12 milliards de francs d'investissements étrangers ont été agrées. Outre le tourisme, ils se concentrent, surtout, dans le secteur des hydrocarbures et des transports. Les principaux investisseurs sont français, singapouriens, américains, thaïlandais et japonais.

Pour le compte de la société mixte Air Mandalay, dont ils détiennent 60 % des parts, les Singapouriens de Techmat Holgings ont mis en ligne, depuis novembre 1994, deux ATR-72 sur les lignes intérieures. Depuis août 1993, Myanmar Airways International (MAI) exploite, avec ses deux Boeing 737-400, un réseau international reliant Rangoun à Bangkok, Dacca, Kuala-Lumpur, Singapour et Hongkong. 60 % des parts de MAI sont détenues par Highsonic Enterprises (Singapour) et le reste, comme dans le cas d'Air Mandalay, par l'Etat birman. Pour le moment, Air Mandalay et MAI représentent un investissement global d'une cinquantaine de millions de dollars de la part des Singapouriens.

Dans le secteur des hydrocarbures, Total exploite le gisement off-shore de Yanada et participe, en compagnie de l'américaine Unocal, à la construction d'un gazoduc qui doit relier, en 1998, ce champ à la centrale électrique de Raiburi, sur le golfe de Thaïlande. De leur côté, vingt-trois banques étrangères ont été autorisées à ouvrir des bureaux de représentation en Birmanie, qu'elles utilisent surtout, à ce jour, comme des postes d'observation ou pour l'attribution de crédits off-shore. Pour sa part, la multinationale Daewoo exploite, depuis 1991, une main-d'oeuvre à très bon marché – le salaire mensuel minimal est de 15 dollars – dans une usine d'assemblage de récepteurs de télévision, de réfrigérateurs et de radios-cassettes destinés à l'exportation.

Les généraux, qui ont repris le pouvoir dans un bain de sang en 1988, espèrent ainsi relancer l'économie, d'autant que Pékin, leur nouvel allié, ne se contente pas, depuis trois ans surtout, de doter d'un équipement moderne une armée qui a doublé de volume : la Chine, après avoir rouvert la frontière commune, participe à la réfection de routes.

LES OBSTACLES AU DÉCOLLAGE

Certains résultats positifs sont enregistrés. Depuis 1992, le taux de croissance annuel se situerait dans une fourchette de 6 % à 8 %, alors que le PIB avait nettement reculé les quatre années précédentes. Mais, dans ce pays qui est l'un des plus pauvres de la région, les obstacles au décollage économique demeurent. Dans une économie encore fondée sur l'agriculture (70 % des actifs, 63 % du PIB), la libéralisation est lente, qu'il s'agisse des privatisations ou des systèmes de prix déterminés par l'Etat dans le domaine agricole.

En outre, tout en tolérant de plus en plus un marché libre des devises, Rangoun se refuse encore à dévaluer la monnaie locale, dont le taux, sur le marché parallèle, est de 100 kyats pour 1 dollar, au lieu de 6 au taux officiel. D'un autre côté, même si les voisins de la Birmanie pratiquent à son égard un « engagement constructif » et y investissent volontiers, la mauvaise réputation du régime rend assez frileux les investisseurs potentiels occidentaux, compte tenu de rapports réguliers sur les violations des droits de l'homme et, parfois, de problèmes de sécurité.

Seule, l'intervention d'organismes de crédit internationaux permettrait de financer à grande échelle la restauration indispensable d'infrastructures en ruine. Or toute aide multilatérale a cessé, depuis 1989, pour protester contre la suppression des libertés et les violences du régime. Tant que cette situation n'évoluera pas, les investissements étrangers demeureront relativement modestes et l'Etat ne disposera pas des fonds nécessaires à une véritable relance de l'économie.

Jean-Claude Pomonti

Une exposition mondiale sur les villes annulée au Japon

TOKYO. Le nouveau gouverneur de Tokyo a décidé, mercredi 26 avril, d'annuler l'exposition mondiale sur les villes, prévue pour 1996. Outre l'ONU, une cinquantaine de pays, cent vingt collectivités locales et douze consortiums d'entreprises devaient participer à cette manifestation d'un coût de 11,6 milliards de francs, qui fait partie des projets somptuaires décidés à l'époque de la « bulle monétaire ». Cette décision, qui mécontente les industriels et des milieux politiques, devrait se traduire par le versement de compensations de 1,16 milliard à 2,03 milliards de francs aux participants. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le premier signe d'un futur redéploiement des forces israéliennes** en Cisjordanie a été donné, mercredi 26 avril, avec le début de l'évacuation, par les appelés, des trois principales bases d'entraînement, au profit d'unités déjà opérationnelles dans ce territoire. L'Autorité palestinienne a jugé que cette mesure devait préluder à des retraits majeurs. – *(AFP.)*

■ **KOWEÏT : la peine de mort contre les trafiquants de drogue** a été imposée, mardi 25 avril, en vertu d'une loi, adoptée par le Parlement. Trois jours plus tôt, l'Etat des Emirats arabes unis avait fait de même. – *(AFP.)*

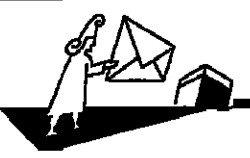
AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : six soldats ont été tués et vingt-trois autres blessés** au cours d'accrochages qui ont opposé, en Casamance, l'armée à des indépendantistes. Un millier de soldats ratissent la région, depuis le 20 avril, pour retrouver les quatre Français disparus depuis trois semaines. A l'initiative d'un comité de soutien, une marche de solidarité avec les familles des disparus a eu lieu, mercredi, à Saint-Etienne, ville dont ils sont originaires. – *(AFP.)*

■ **TCHAD : Amnesty International dénonce** *« la détérioration de la situation des droits de l'homme »*, dans un communiqué publié, jeudi 27 avril. *« Le cauchemar continue au Tchad malgré les assurances données par le président Idriss Déby »*, indique Amnesty, qui estime que, depuis avril 1993, *« au moins 1 500 civils ont été tués par l'armée tchadienne* [tandis que] *des leaders politiques rentrant au Tchad sont pris pour cibles »*. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : cinquante-six séparatistes musulmans ont été tués**, ces derniers jours, dans l'Etat du Cachemire, lors de combats avec l'armée, a rapporté, mercredi 26 avril, l'agence PTI. Plus de 11 000 personnes ont été tuées au Cachemire depuis la fin de 1989. – *(AFP.)*



RALLIEMENTS Les chefs des composantes de l'UDF qui avaient soutenu Edouard Balladur au premier tour de l'élection présidentielle se sont rendus, mercredi 26 avril, au quartier général de Jacques Chirac, sans en avertir le premier ministre, qui était parti pour Chamonix. ● AUTOUR D'ALAIN JUPPÉ, président par intérim du RPR, ils ont mis au point les modalités d'organisation de la campagne de second tour du candidat de la droite. ● DERNIERS FIDÈLES du chef du gouvernement, Nicolas Sarkozy et François Léotard – qui ont appelé à voter pour M. Chirac – apparaissent, toutefois, isolés après ce ralliement des centristes et des libéraux. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Edmond Alphandéry (UDF-CDS), ministre de l'économie, affirme qu'« *il n'y a place ni pour les susceptibilités de protocole ni pour les appétits d'appareils* ».

Les chefs de l'UDF font allégeance à Jacques Chirac

Sans en avertir M. Balladur, les dirigeants centristes et libéraux ont rencontré M. Juppé au quartier général du candidat de la droite. Restés fidèles au premier ministre, MM. Sarkozy et Léotard paraissent isolés

ILS SONT arrivés les uns après les autres. Ils se sont engouffrés dans le couloir d'entrée avant de gagner un étage supérieur. Leur sourire était un peu mécanique. Ils n'avaient pas de déclarations à faire. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président du CDS, est arrivé très en retard, en compagnie de son secrétaire général, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé et porte-parole du gouvernement.

Avant eux, José Rossi, secrétaire général du Parti républicain et ministre de l'industrie, André Rossinot, président du Parti radical et ministre de la fonction publique, André Santini, secrétaire général du PSD (Parti social-démocrate) et maire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs de la confédération libérale avaient déjà pénétré dans cet immeuble de l'avenue d'Iéna, à Paris, qui abrite le quartier général de Jacques Chirac. C'était mercredi 26 avril, autour de 15 heures. Certains autres balladuriens n'ont pas mis longtemps a trouver un surnom à ces chefs de partis : les Bourgeois de Calais.

Ceux-ci se sont retrouvés autour du ministre des affaires étrangères et président par intérim du RPR, Alain Juppé, flanqué de son premier secrétaire général adjoint, Jean-Louis Debré, pour parler des « *modalités concrètes* » d'organisation de la campagne de M. Chirac. Cette réunion au sommet réunissait également Jean-Antoine Giansily, président du CNI (chiraquien), Georges Berthu du Mouvement pour la France (villiériste) et Pierre Grouvel de la Convention libérale économique et sociale (barriste). Pendant quarante minutes, les anciens balladuriens ont rappelé que leurs mouvements respectifs s'étaient prononcé en faveur de M. Chirac dès les résultats connus du premier tour et le président du RPR les a entretenus des prochaines festivités chiraquiennes – notamment un rassemblement sur la pelouse de Bagatelle, samedi 29 avril, où dix mille à quinze mille personnes sont attendues – et leur a annoncé la publication d'un document de campagne de M. Chirac ainsi qu'un autre sur Lionel Jospin. La réunion était technique, il n'y a donc pas eu un mot sur le projet. De l'avis de M. Juppé, elle s'est déroulée dans « *une excellente ambiance, de convivialité, d'amitié et de confiance* ».

A peine le conseil des ministres achevé, tous les dirigeants balladuriens des composantes de l'UDF ont répondu à l'appel de l'état-major du RPR les conviant à se rendre en terres chiraquiennes pour célébrer l'union et le rassemblement autour du candidat unique de la droite au second tour de l'élection présidentielle. Pour les amis du président du RPR, il fallait faire vite car l'affaire de la rencontre entre le premier ministre et le maire de Paris commençait sérieusement à s'enliser et à donner une image déplorable des retrouvailles entre chiraquiens et balladuriens. Elle risquait même de peser sur la campagne de M. Chirac en brouillant le message de la droite pour le second tour.



« AYATOLLAHS » ET « ARRIVISTES »

L'opération s'est déroulée si rapidement que ni M. Bayrou, ni M. Douste-Blazy, ni aucun des autres n'ont eu le temps de prévenir Edouard Balladur de ce qu'un proche du chef du gouvernement qualifie d'« *attitude méprisable* ». Ce n'est apparemment pas l'avis du porte-parole du gouvernement qui fut, dans le passé, « *la garde rapprochée* » de M. Balladur, et qui a estimé, sur RTL, que « *deux plaies menacent l'élection de Jacques Chirac : les ayatollahs, qui sont prêts à tout, et les arrivistes, qui ne sont prêts à rien* ». M. Douste-Blazy n'a pas donné les noms des uns et des autres.

Pendant ce temps, dans leurs ministères respectifs, Nicolas Sarkozy et François Léotard assistent, en spectateurs, à ce ralliement. « *La débandade était écrite, prévisible* », confie-t-on dans l'entourage du ministre de la défense, en soulignant que l'on s'était préparé à ces « *heures compliquées* ». M. Léotard apparaît bien seul, d'autant que le secrétaire général du PR, M. Rossi, n'a pas attendu son autorisation pour se précipiter avenue d'Iéna et faire sa déclaration d'allégeance, en soulignant qu'il fallait « *jouer la carte de l'unité, tant pour le PR que pour la majorité* ».

Sur le fax du cabinet du ministre pleuvent des communiqués de parlementaires inquiets des dernières tergiversations entre MM. Balladur et Chirac. Ils demandent à M. Léotard de soutenir clairement le maire de Paris. Le ministre rédige un nouveau communiqué dans ce sens, qu'il renoncera finalement à diffuser, en estimant que la multiplication des déclarations crée plus d'ambiguïtés que de clarté.

Jusqu'au second tour de l'élection présidentielle, M. Léotard s'est fixé comme objectif de ne jamais être pris en défaut sur son soutien à M. Chirac. Son calendrier personnel commence après l'élection et la mise en place du nouveau gouvernement, auquel il a publiquement exclu de participer. Le pari de M. Léotard repose sur la conviction que les ralliements massifs de l'UDF au vainqueur chiraquien, aujourd'hui, créeront autant de frustrations demain.

Un instant tenté par la création d'une formation commune avec M. Sarkozy, sur le modèle de la Force unie qu'il avait lancée avec Michel Noir en 1989, le président d'honneur du PR s'est convaincu de la nécessité de recentrer son action sur sa formation d'origine. Le bureau politique du Parti républicain, réuni le 24 avril, lui a montré qu'il devait compter avec les ambitions d'Alain Madelin, fort de son appartenance au camp chiraquien. Si la maîtrise de l'appareil du parti lui est toujours acquise, il n'en va pas de même pour les parlementaires, que leurs réflexes légitimistes poussent du côté des vainqueurs, traditionnellement.

LES PROJETS DE M. LÉOTARD

Dès le lendemain de l'élection présidentielle, M. Léotard devrait donc postuler à la présidence du PR, que Gérard Longuet abandonnera, comme il l'a confirmé lundi. Le but de M. Léotard est de prendre la tête du pôle « *libéral social et européen* », qui a toujours existé, à droite, face au RPR et qui s'est exprimé au travers du score obtenu par M. Balladur le 23 avril. M. Léotard espère que cette indépendance lui permettra de s'imposer comme le seul représentant de cette sensibilité face au RPR, d'autant que son rival le plus sérieux, François Bayrou, le président du CDS, a choisi pour sa part une collaboration active avec M. Juppé, qui pourrait aller jusqu'à la participation au gouvernement. « *Hors du gouvernement, on ne sera pas sous la tutelle de Juppé. On pourra préparer 2002* », résume-t-on dans l'entourage du ministre de la défense.

De son côté, M. Sarkozy doit se contenter de la dignité dans l'isolement. Mis dans le vent par « l'opération Iéna », le plus fidèle des néogaullistes balladuriens a réuni quelques parlementaires, dans l'après-midi, au ministère de la communication. Ils étaient une quinzaine autour de lui qui avaient été prévenus par un coup de fil, le matin, à leur secrétariat, les invitant à un pot amical. « *On a parlé de la façon dont on allait éviter les fautes d'ici le second tour et de la nécessité d'apporter clairement notre soutien à Jacques Chirac. Le mot d'ordre, c'est que tout doit être nickel, qu'on ne puisse nous faire aucun reproche* », confie Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise. De fait, sur le terrain, les comité de soutien des deux candidats issus du RPR fusionnent sans problème même si, ici ou là, on dénonce un certain impérialisme.

Cette petite réunion a été suivie d'une autre, place Beauveau, au ministère de l'intérieur. Elle avait été décidée le 24 avril. Autour de Charles Pasqua, il y avait quelques ministres et environ quatre-vingts parlementaires. En dehors des remerciements d'usage, le message a été clair : on reste groupé. M. Sarkozy a évoqué les éventuelles « menaces » futures que les chiraquiens pourraient faire courir sur les balladuriens. Si tous souhaitent la victoire de M. Chirac, ils ont pourtant tendance à s'en méfier.

Olivier Biffaud et Pascale Robert-Diard

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie

« Il n'y a pas de place pour les susceptibilités de protocole »

« Vous lâchez Edouard Balladur sans aucun état d'âme ?...

– Personne ne peut mettre en doute ce que fut mon soutien à Edouard Balladur. Les résultats parmi les meilleurs de France qu'il a obtenus dans le Maine-et-Loire en témoignent. Pour autant, nous sommes nombreux à penser que l'échec d'une rencontre entre Jacques Chirac et Edouard Balladur porterait atteinte au rassemblement de toute la majorité derrière le candidat que le suffrage universel a désigné au premier tour. Cette affaire me paraît d'autant plus dommageable qu'elle est susceptible d'affecter injustement l'image de loyauté et d'élégance qu'a su donner de lui le premier ministre lors de sa déclaration de dimanche soir.

Le mode de scrutin présidentiel ne comporte pas de procédure de désistement, ce qui exclut les tractations partisanes.

– Pourtant, sitôt M. Balladur parti, les centristes dont vous êtes n'ont vraiment pas tardé à se rallier à M. Chirac...

– Le temps nous est compté d'ici au 7 mai, il n'y a place ni pour les susceptibilités de protocole ni pour les appétits d'appareil.

– Et vos convictions, vous les mettez dans votre poche ? Vous ne demandez même pas à M. Chirac de les prendre en compte ?

– Vous avez observé qu'Alain Juppé a noté dès lundi qu'on devait prendre en considération les "messages" émis à l'occasion du premier tour. Mais c'est à Jacques Chirac, désormais en charge du rassemblement, de procéder lui-même à une synthèse que nous n'avons pas à marchander avec lui.

– Quel rôle entend jouer le CDS dans ce rassemblement ?

– Sous la direction de François Bayrou, le CDS a conféré à la campagne d'Edouard Balladur une tonalité très forte : la dimension sociale, le sens de l'ouverture, l'ambition européenne, le sérieux dans la gestion. Il faut faire bénéficier Jacques Chirac de cet apport. J'estime que le CDS doit exprimer sa personnalité pour que la majorité en tire le meilleur parti.

– Vous ne craignez pas que certains, dans la majorité, ne soient sensibles à la pression lepéniste ?

– Au sujet du Front national, les centristes ont toujours été à la fois inflexibles sur les principes et soucieux de la réalité sociale qui l'alimente.

Nous avons pu être en désaccord avec Jacques Chirac sur certains points, mais jamais sur celui-là. Il est des circonstances où des considérations de caractère moral doivent être formulées. Mais être inflexible n'empêche pas d'être soucieux.

L'importance que revêt désormais le vote Le Pen dans les milieux ouvriers et dans les banlieues soulève cette question : comment combiner les contraintes de l'économie internationale et la fragilité du tissu social ? Cette interrogation nous fait un devoir d'écouter ce que les électeurs du Front national tentent de nous dire et qui n'a probablement rien à voir avec l'odieuse phraséologie de Le Pen.

– Vous pensez également que vos convictions économiques rejoignent celles de M. Chirac ?

– Mes engagements sont connus et je n'entends pas les renier. Je considère que la grandeur de la France passe par la réalisation de l'union économique et monétaire. La France se doit d'être au premier rendez-vous européen. Sans l'engagement de Jacques Chirac, le oui au traité ne l'aurait sans doute pas emporté. M. Chirac s'est de plus engagé pour la stabilité du franc, la réduction des déficits et de l'endettement. Et, pour moi, celà est essentiel.

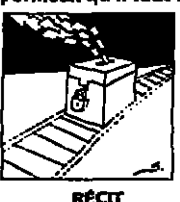
– Mais il a engagé une polémique contre la Banque de France...

– Lorsqu'une polémique s'est développée, j'ai aussitôt publié un communiqué soulignant que l'essentiel, c'est qu'il existe, en France, un consensus sur quatre points fondamentaux : l'indépendance de la Banque, la nécessité de réduire les déficits publics et sociaux, la volonté de bâtir la monnaie unique et la stabilité de notre monnaie. Qui contestera que les pays dont la monnaie est, sur le moyen terme, la plus stable sont ceux dont le taux de chômage est le plus faible ? »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

De la meilleure manière d'annoncer son ralliement

AVANT LE PREMIER TOUR, c'est minable et suspect, avant le second, c'est nécessaire et généreux. Le ralliement est un exercice périlleux qu'il faut savoir maîtriser.


RÉCIT

La journée de mercredi en a offert un copieux catalogue. Chez les balladuriens, orphelins de leur chef qui les avait abandonnés pour prendre des vacances diplomatiques dans son chalet de Chamonix, comme un autre, en d'autres temps, avait arpenté la grève irlandaise, on a presque épuisé tous les styles.

Premier prix de bonne conscience, Edmond Alphandéry. Le ministre de l'économie a justifié son récent enthousiasme pour Jacques Chirac par son efficacité première au service d'Edouard Balladur. « *Les résultats qu'il a obtenus dans le Maine-et-Loire, dont je préside le conseil général, en témoignent* » a-t-il cru nécessaire d'indiquer, dans un communiqué . Médaille du devoir à José Rossi. Il faut bien le comprendre, le secrétaire général du Parti Républicain : chef de ses troupes, il est contraint de les suivre. « *C'est la majorité, unie, qui mettra en œuvre la politique voulue par le président de la République (...)Tel est l'enjeu : jouer la carte de l'unité, tant pour notre parti que pour la majorité* ». Accessit à Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale et vice-président du CDS, dont le ralliement, explique-t-il, est dicté par le souci d'éviter « *toutes tractations politiciennnes* » qui « *seraient malvenues et incomprises des Français* ». « *Il ne faut pas se tromper d'élection, la présidentielle est un choix direct entre un homme et un peuple* ».

Le petit doigt sur la couture du pantalon, Jean-Claude Gaudin a rappelé, jeudi matin, que c'est le premier ministre lui-même qui a demandé à ses électeurs de « *voter sans hésitation et sans états d'âme pour Jacques Chirac* ». « *C'est ce que nous allons faire* », a ajouté le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui, pour y mettre les formes, a assuré qu'« *Edouard Balladur comptera dans la vie politique française* ». Œcuménique, le maire de Lourdes et porte-parole du gouvernement, Philippe Douste-Blazy, a eu soudainement la vision d'une majorité unie derrière Jacques Chirac. « *Maintenant, il n'y a plus de balladuriens ni de chiraquiens, il y a des hommes et des femmes qui doivent barrer la route au candidat socialiste* » a-t-il assuré, en plaidant pour « *le sursaut et l'union sacrée de la majorité* » . Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF et fidèle partisan de Valéry Giscard d'Estaing, avait, pour sa part, découvert l'avant-veille qu'il n'y avait même plus de « *giscardiens* ».

Avec la foi du nouveau converti, Olivier Dassault (RPR), qui avait soutenu ardemment Edouard Balladur, n'a pu garder pour lui sa découverte. « *Jacques Chirac*, a-t-il affirmé, *saura rassembler les Français, dans la sérénité et la confiance, car il incarne les idéaux de liberté, d'esprit d'initiative et de grandeur de la France qui, seuls, pourront susciter un changement maitrisé* ». Alain Marleix, député (RPR) du Cantal a rejoint l'autre camp avec armes et bagages. Combien de divisions ? Le responsable national des comités de soutien à Edouard Balladur a lui-même fait sa revue de paquetage : « *420 parlementaires, 1 200 conseillers régionaux et généraux, près de 4 000 maires et plusieurs milliers d'autres élus locaux* » qui, assure-t-il, sont prêts à « *mobiliser toute leur énergie pour faire gagner Jacques Chirac* ».

Lucien Neuwirth, sénateur (RPR) de la Loire, était parti en éclaireur. Dès le début du mois d'avril, le président départemental du comité de soutien à Edouard Balladur avait rallié Jacques Chirac, au terme, expliquait-il, d'un examen approfondi. « *J'estime, après les avoir soigneusement étudiés, que de tous les projets pour la France développés au cours de la campagne électorale, celui de Jacques Chirac est celui qui correspond le mieux au besoin de renouvellement en profondeur* » avait indiqué M. Neuwirth.

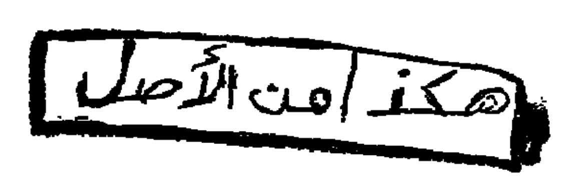
Inconfortable par nature, le ralliement appelle quelques précautions oratoires.

Le ralliement n'a pas de patrie. A gauche, il a ses ratés. Patrice Hernu, secrétaire général de Génération Écologie, trouve soudain plus de charme à Jacques Chirac qu'à la proportionnelle, qui a été si longtemps réclamée par son mouvement et que Lionel Jospin propose aujourd'hui. Il juge cet « *empressement* » du candidat socialiste « *suspect, même ambigu et trouble* » et appelle l'ancien président du RPR « *à poursuivre dans la voie courageuse qu'il s'est tracée* ».

Le prix de camaraderie revient de justesse au secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue. Après une longue journée de réflexion, son parti s'est résolu à recommander « *d'utiliser le bulletin Jospin* », sans plus, pour mieux dire « *non à Chirac, non à la droite et à l'extrême droite* ». Rallié faute de mieux à Lionel Jospin, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, s'est publiquement ouvert de ses états d'âme. « *C'est sans illusion aucune, sur un programme qui se situe dans la triste continuité des gouvernements socialistes passés* » qu'il invite ses partisans à ne pas être « *complices de la victoire des Chirac, Pasqua, Balladur et consorts* ».

L'allégeance n'est-elle pas, comme le précise le dictionnaire Robert, tout autant synonyme de vassalité et d'obéissance que de soulagement .

Récit de la séquence France



هكذا من الأصل

Le maire de Paris défend l'Europe et la famille

Dans son meeting de Rennes, en présence de M. Méhaignerie, M. Chirac n'a oublié aucun des thèmes chers aux centristes

RENNES
de notre envoyé spécial

Pour son deuxième déplacement depuis le premier tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac a choisi la Bretagne pour parler de la famille et de l'Europe, mercredi 26 avril, devant plus de six mille personnes, en présence de Pierre Méhaignerie. Distancé dans l'Ouest par Edouard Balladur, le 23 avril, le maire de Paris se devait d'apporter les garanties nécessaires pour des reports impeccables, dans la perspective d'un second tour plus serré que prévu contre Lionel Jospin. En préambule de son discours, M. Chirac a assuré de son *« amitié »* et de sa *« reconnaissance »*, *« toutes celles et tous ceux qui, en leur âme et conscience, ont fait un autre choix pour le premier tour, mais qui sont aujourd'hui sans exception à mes côtés »*.

S'exprimant avant le maire de Paris, M. Méhaignerie avait apporté sans barguigner son soutien au candidat RPR, déjà soutenu en Bretagne par Alain Madelin, présent à la tribune. Le président d'honneur du Centre des démocrates- sociaux avait cependant placé M. Chirac devant ses devoirs européens. *« Toute hésitation de la France face aux rendez-vous de demain, celui de la monnaie unique, celui de l'approfondissement et de l'élargissement, celui de la coopération en matière de défense, serait préjudiciable à nos intérêts »*, avait-il souligné, avant de rappeler la volonté de l'Allemagne d'achever avec la France la construction européenne. *« Ne pas s'y engager résolument serait une faute impardonnable »*, avait averti M. Méhaignerie.

La précaution était inutile, car M. Chirac s'est bien gardé de laisser transparaître dans son discours la moindre impression de frilosité ou de doute. Monnaie unique *« au plus tard en 1999 »*, véritable politique étrangère et de sécurité commune, ardente obligation de l'axe franco-allemand, il n'a oublié aucun thème convenu du discours européen. Tout au plus a-t-il rappelé, en sus, la nécessité du dialogue avec la Grande-Bretagne et l'intérêt de la *« préférence européenne »* en matière commerciale, qui ressemble à s'y méprendre à la *« préférence communautaire »* défendue par Philippe de Villiers tout au long de sa campagne. M. Chirac s'est enfin engagé à tout faire pour que la prochaine conférence intergouvernementale chargée de tracer les contours futurs de l'Union européenne soit un *« succès »*, car un *« échec (...) coûterait très cher »* à la France.

M. Chirac a également consacré une part importante de son intervention, émaillée comme il se doit de réflexions désobligeantes à l'égard de son rival socialiste, à la politique familiale. *« La famille est le premier rempart contre l'exclusion, le premier cercle de la solidarité, et la solidarité ne se conçoit pas sans une politique ambitieuse de la famille, c'est une priorité pour des raisons morales, humaines et démographiques »*, a affirmé le candidat RPR, qui a promis de mettre en place un *« contrat de progrès pour les familles »*. L'évocation de la famille a conduit le maire de Paris à s'exprimer brièvement sur *« le rôle et la place des femmes dans notre société »*. S'il s'est déclaré peu favorable à l'instauration de *« quotas »* pour la représentation des femmes dans les assemblées politiques élues, il a affirmé qu'*« il faut avoir les quotas dans la tête »*.

Gilles Paris

M. Godfrain (RPR) et l'immigration

Dans un entretien à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* daté du 26 avril, Jacques Godfrain (RPR), député chiraquien de l'Aveyron, déclare que *« la campagne devra être un peu plus dure »* sur l'immigration pour le second tour de l'élection présidentielle. M. Godfrain affirme que l'immigration est *« un problème »* qui *« n'a pas été relevé par les candidats autant qu'il est vécu par les habitants »* de certaines régions. *« Toutefois,* ajoute-t-il, *j'aimerais rappeler que Chirac a ouvert une porte importante, puisqu'il a évoqué la possibilité d'une application modulée de Schengen »*, accord sur la libre circulation signé entre sept pays d'Europe dont la France. Parlant de l'électorat de M. Le Pen, M. Godfrain assure qu'*« il y a une large majorité de personnes qui sont loin d'être des extrémistes »*, en précisant : *« Elles veulent simplement protester contre la double candidature à droite et alerter la majorité sur le problème de l'immigration. »*

Un amendement sur le financement des partis pourrait aider à une recomposition politique

M. Balladur avait soutenu ce dispositif utile en cas d'éclatement de la droite

Lors de la discussion des propositions de loi relatives à la clarification des relations entre l'argent et la politique, adoptées par le Parlement à la session d'automne, le gouvernement d'Edouard Balladur a ouvert l'accès à l'aide de l'Etat aux nouvelles formations politiques comptant des parlementaires parmi leurs membres. Ce dispositif pourrait faciliter une recomposition au sein de la majorité.

LORSQU'À L'OUVERTURE de la session parlementaire d'automne, Philippe Séguin avait annoncé son intention de susciter une réforme afin de moraliser les relations entre l'argent et la politique, Edouard Balladur avait d'abord renâclé. Opposé, dans un premier temps, à l'idée de légiférer dans ce domaine, le premier ministre n'avait cédé que contraint et forcé à l'initiative de M. Séguin. Pourtant, M. Balladur a mis à profit la discussion des propositions de lois issues du groupe de travail de l'Assemblée nationale pour faire proposer par M. Pasqua, puis adopter par le Parlement, un *amendement qui pourrait se révéler* fort utile dans la perspective d'une recomposition politique au sein de la majorité.

Cette disposition permet à une formation politique créée au cours d'une législature mais comptant des parlementaires parmi ses membres de bénéficier d'une partie de l'aide publique aux partis (loi du 11 mars 1988). Jusqu'à présent divisée en deux fractions égales, cette aide était réservée aux partis présents au premier tour des dernières législatives. La première fraction est attribuée aux formations ayant présenté au moins cinquante candidats, à proportion de leurs résultats. La seconde est répartie entre les formations représentées au Parlement, au prorata du nombre de parlementaires, à condition qu'elles soient bénéficiaires de la première fraction.

Ce dispositif interdisait l'accès au financement public à un groupe de députés ou de sénateurs ayant décidé, en cours de législature, de quitter leur parti pour en fonder un nouveau. L'amendement introduit dans la loi du 19 janvier 1995 a levé cette impossibilité, comme l'explique Bernard Dolez, maître de conférences à l'université de Paris-I. Il permet aux formations politiques qui ne bénéficient pas des aides de la loi de 1988 et n'ont pas présenté de candidats aux précédentes législatives de recevoir de l'Etat une contribution forfaitaire de 2 millions de francs, à la seule condition d'avoir perçu, au cours d'une année, des dons d'au moins 10 000 personnes physiques, dont 500 élus, répartis entre au moins 30 départements, pour un total d'au moins 1 million de francs. Les comités de soutien à un candidat à la présidentielle, assimilés à des partis politiques, répondent à cette description.

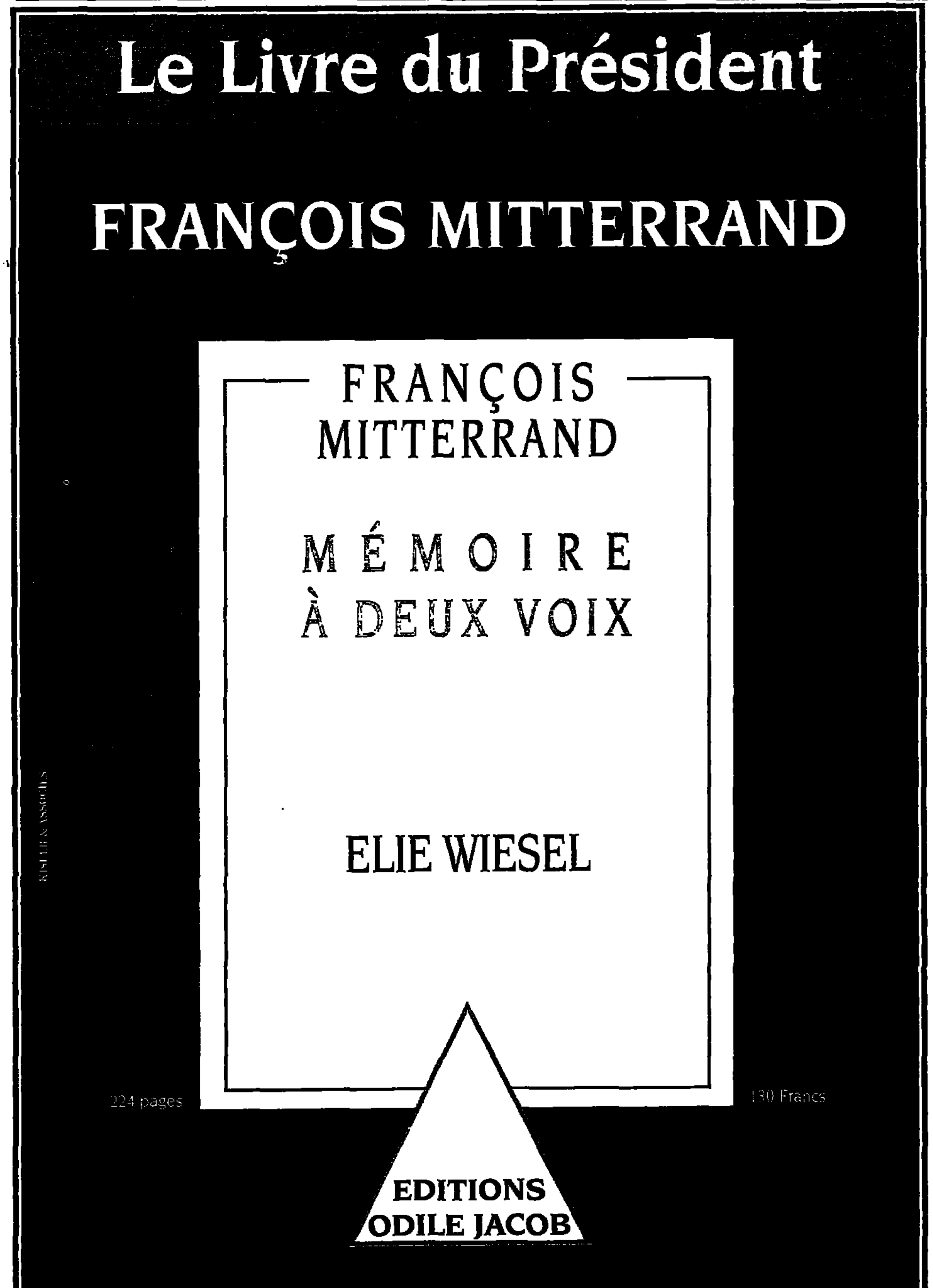
Au-delà de ce montant, somme toute modeste, l'article prévoit que les formations ayant eu accès à cette nouvelle aide pourront aussi émarger à la seconde fraction des crédits prévus par la loi de 1988, celle dévolue aux partis comptant des parlementaires. L'avantage est ici décisif.

La seconde fraction attribuée pour 1995 s'est élevée à 263,250 millions de francs. Sur cette somme, 103,441 millions de francs sont allés au RPR, (345 parlementaires), 101,042 millions à l'UDF (337), 38,677 au Parti socialiste (129) et 10,793 au Parti communiste (36 parlementaires), le reste se répartissant entre le Mouvement des réformateurs, le CNI, le Mouvement des citoyens et des formations d'outre-mer.

On conçoit ainsi l'intérêt de M. Balladur pour un tel amendement, conçu dans la perspective d'une victoire à la présidentielle, mais qui pourrait se révéler très utile si la cohésion de la majorité ne résistait pas à cette élection. Un amendement d'autant plus de circonstance qu'il prévoit explicitement le caractère temporaire du mécanisme instauré, appelé à disparaître trois ans après l'entrée en vigueur de la loi, en janvier 1998. M. Pasqua avait signifié à sa manière son attachement à ce dispositif, en apostrophant les sénateurs : *« Je dis tout de suite, afin que les choses soient claires, que, si d'aventure le texte était rejeté, le gouvernement en tirerait les conséquences, c'est-à-dire que je déposerais un amendement visant à réduire les subventions accordées aux partis politiques. »* Cet argument avait eu le don de convaincre.

Cécile Chambraud

★ La nouvelle réglementation du financement de la vie politique, à paraître dans la revue *Regards sur l'actualité* de mai (La Documentation française).



Les journalistes de France 2 critiquent l'organisation du face-à-face télévisé

VINGT-QUATRE HEURES après qu'ont été connus les noms de Guillaume Durand et d'Alain Duhamel, qui présenteront, mardi 2 mai, le débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin (*Le Monde* du 27 avril), une partie de la rédaction de France 2 envisage de rendre publique sa grogne. Mercredi 26 avril au soir, une assemblée d'une trentaine de journalistes de France 2 a rédigé une « Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle ». Elle devait circuler, jeudi 27 avril, dans la rédaction, invitée à l'amender et à décider de l'opportunité de sa publication. Adressée aux deux candidats, la première version de ce texte précise que *« les journalistes de France 2 constatent que ce qu'on présente comme un débat est un face-à-face que vous pilotez entre vous (...), ravalant les chaînes de télévision à de simples prestataires de services »*. *« Pourquoi ne pas avoir accepté un véritable débat ? »*, plutôt qu'un simple face-à-face dans lequel les journalistes interviendraient le moins possible, demandent les rédacteurs de France 2, avant d'indiquer : *« Vous donnez l'impression que l'information est à votre service. »*

Comme le veut la tradition de ce type d'émission, qui ne fait pas partie *stricto sensu* de la campagne officielle, les conditions d'organisation du face-à-face télévisé ont été réglées par des rencontres entre les conseillers des deux candidats en lice, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) se bornant, selon son président, Hervé Bourges, à jouer le rôle de *« médiateur »*. La désignation des deux présentateurs a donné lieu à d'âpres négociations (*Le Monde* du 26 avril). Invitées à proposer chacune des noms de journalistes de leur rédaction aux états-majors des candidats, les directions de TF 1 et de France 2 s'en sont vu récuser plusieurs, parmi les plus éminents. Représentant de TF 1, Guillaume Durand est salarié du groupe TF 1, mais plus précisément de sa filiale, La Chaîne Info (LCI). Président du comité éditorial d'Europe 1, Alain Duhamel n'est pas salarié permanent de France 2, mais y est éditorialiste depuis 1976. Il intervient dans « L'Heure de vérité ». Déléguée du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) de France 2, Dominique Pradalier souhaite *« que les règles du jeu soient définies par les journalistes »* ou, à défaut, que le face-à-face porte clairement la *« marque de la campagne officielle »*.

MM. Chirac et Jospin ayant été invités, à la fois par TF 1 et France 2, à intervenir successivement jeudi 4 mai, entre 20 heures et 21 heures, un tirage au sort en présence d'un membre du CSA devrait mettre fin à cet imbroglio.

Jean-Baptiste de Montvalon

Lionel, homosexuel, séronégatif. Jacques, hétérosexuel, séropositif.

Comme des millions de Français, **Lionel, 33 ans, habitant à Clermont-Ferrand,** et **Jacques, 47 ans, habitant à Biarritz,** pensent que la lutte contre le sida doit être une priorité politique pour tous ceux qui souhaitent accéder à des fonctions publiques et que chacun doit agir, quel que soit son parti, son mandat ou ses responsabilités.

Comme des millions de Français, Lionel et Jacques sont très inquiets et attendent du futur président de la République qu'il prenne très rapidement des mesures concrètes pour lutter contre le sida.

Ils déplorent, alors qu'environ 200 000 personnes vivent en France avec le virus, qu'il n'y ait toujours pas à ce jour de véritable plan d'éducation et de prévention de l'école primaire à l'université et en direction des jeunes hors système scolaire. Ils veulent que les droits des malades à l'hôpital soient reconnus et que la dignité des personnes soit respectée. Ils sont révoltés de constater que les détenus n'ont pas le même accès aux soins et à la prévention que tous les citoyens. Ils s'indignent qu'aujourd'hui des personnes souffrent encore sans que soit pris en charge le traitement de leur douleur.

Ils sont préoccupés par le sort de toutes les personnes atteintes confrontées à des problèmes d'hébergement et à des difficultés matérielles pour lesquelles il n'est apporté aucune solution durable. Ils ne veulent plus entendre parler d'étrangers atteints du sida et exclus du système de santé. Ils sont persuadés que nous ne gagnerons pas la lutte contre l'épidémie sans fournir aux pays en voie de développement les moyens dont ils ont besoin.



Association de lutte contre le sida
Reconnue d'utilité publique.

Pour tous renseignements 3615 AIDES (1,27F/minute).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

M. Jospin se présente comme le candidat « du progrès et du mouvement »

A Montauban, le chef de file socialiste a répondu point par point à la première charge de M. Chirac

Revenu sur ces terres de Midi-Pyrénées qui l'ont adoubé le 23 avril, Lionel Jospin *n'a ménagé ni sa peine ni son enthousiasme*, mercredi 26 avril, à Albi l'après-midi et à Montauban le soir. Le *candidat socialiste a ironisé sur « l'esprit de clan »* de M. Chirac. Il a semblé écarter tout nouveau *« clin d'œil »* de M. Mitterrand – comme une visite à Mont-de- Marsan vendredi – avant le face-à-face télévisé du 2 mai.

MONTAUBAN
de notre envoyé spécial

Lorsque, sur le coup de vingt-deux heures, sous les projecteurs qui le mettaient en lumière devant trois à quatre mille personnes rassemblées à Montauban, Lionel Jospin chercha avec difficulté le petit mouchoir blanc pour s'éponger, les premiers rangs eurent presque pitié de lui. Il le perçut. *« Oui, je me donne du mal, mais avec plaisir »*, lâcha-t-il. Cela ne fait pas de doute. A Albi l'après-midi, à Montauban le soir, M. Jospin a exprimé le sentiment d'être l'acteur choyé *« d'une grande fête républicaine »*. *« Tu es ici chez toi, Lionel ! »*, lui lança une voix anonyme dans la salle beaucoup trop petite réservée à Albi. *« Je le sais, mon vieux ! »*, lui répondit tout de go le candidat. A plusieurs reprises, certains dans l'assistance l'interpellèrent ainsi sans plus de manière.

Tenu informé de cette *« extraordinaire journée de mercredi »* du couple Balladur-Chirac – le premier ministre, parti à Chamonix, les curieuses tractations entre leurs deux états-majors –, M. Jospin a eu beau jeu de s'amuser de toutes ces péripéties et d'en faire profiter des auditoires ravis. *« Comment M. Chirac*, a-t-il plaisanté, *pourrait rassembler les Français, lui qui a déjà la plus grande difficulté à rencontrer M. Balladur ? Tout cela montre bien que ce qui les guide, les uns et les autres, c'est plus un esprit de clan qu'un esprit de rassemblement. »*

M. Jospin a retenu que la veille, à Orléans, M. Chirac, après l'avoir ignoré durant deux mois, l'avait pour son premier meeting de second tour cité vingt et une fois et critiqué longuement sur son bilan. *« M. Chirac*, a-t-il objecté, *essaie de me faire passer pour un homme du passé ce qui, venant de lui, est un peu singulier. »* A Montauban, M. Jospin a répondu point par point à cette première charge du candidat RPR. Premier secrétaire du PS de 1981 à 1988 : *« Leader d'une grande formation politique et respecté – fortement aidé, il faut bien le dire, par François Mitterrand –, j'ai conduit le PS d'une victoire à une autre victoire. »* Ministre de l'éducation nationale de 1988 à 1992, *« je ne sens pas qu'on en ait gardé un mauvais souvenir »*. Le résultat des dix ans de pouvoir socialiste : *« On sait très bien que j'ai personnellement tiré un bilan loyal et en même temps lucide de notre action collective. Je ne me serais pas présenté à l'élection présidentielle si je n'avais pas opéré ce bilan, et c'est pourquoi je peux en votre nom effectivement incarner une espérance pour l'avenir. »*

L'APPUI DU PC

Au total, M. Jospin a préféré renvoyer encore M. Chirac *« à ses banalités et à ses généralités »*, en se demandant toujours avec une insistance calculée quel Chirac il allait maintenant trouver face à lui. M. Jospin a affirmé qu'il n'était plus aujourd'hui le candidat du Parti socialiste mais celui du progrès et du mouvement, afin d'aller *« à la rencontre des préoccupations et des besoins du plus grand nombre »*. *« Je ne distingue pas*, a-t-il expliqué, *les Français suivant ce qu'ils sont, je leur parle, je leur propose un dessein. Il leur reviendra de me répondre librement. »* Ainsi, ne s'est-il pas attardé outre mesure sur l'appui que venait de lui signifier, au nom du PC, Robert Hue. *« C'est logique*, a-t-il commenté. *Qu'il définisse « contre » la droite son engagement pour la bataille du second tour ne me gêne pas. C'est à moi qu'il revient d'ajouter le « pour ». Cette attitude du PC me convient parfaitement. Je garde ma liberté. Nous ne sommes effectivement pas dans une période d'accord politique. »*

A l'adresse de tous les Français qui ont accepté et qui accepteront de se mettre dans son sillage, M. Jospin a détaillé les grands axes de *« sa méthode »* : *« Un Etat qui remplit fondamentalement son rôle, mais non un Etat qui étouffe, se bureaucratise, se substitue aux citoyens »*, *« un monde associatif vivant »*, *« une Europe réaliste, organisée, tournée vers l'emploi et la croissance, qui défend ses identités culturelles »*. *« Tout cela suppose*, a-t-il ajouté, *une authenticité dans ses convictions, une fidélité à ses engagements et une certaine clarté dans ses propositions. »* Décidé plus que jamais à s'adresser *« au peuple comme à un adulte »*, M. Jospin a affirmé : *« La dynamique est de notre côté, les contradictions et les déchirements sont en face (...) Nous ne devons pas être intimidés par l'addition des chiffres. A nous de substituer à l'arithmétique le mouvement pour un rassemblement plus vaste. Je ne doute pas que notre cohorte bousculera les gros bataillons de la droite. »* En quittant la grande salle de Montauban, un militant s'extasiait : *« Celui-là, il y croit ! »*

Daniel Carton

« D'autres clins d'œil de François Mitterrand »

Lionel Jospin a indiqué, mercredi 26 avril, qu'il pensait que François Mitterrand *« aura l'occasion de* [lui] *faire d'autres clins d'œil »* d'ici au second tour, mais *« pas avant le débat »* télévisé du 2 mai face à Jacques Chirac. Interrogé sur France 3, depuis Albi (Tarn), sur l'éventualité d'un geste de soutien du chef de l'Etat, M. Jospin a souligné que le président *« a fait un geste au premier tour, qui était dépourvu d'ambiguïté, et qui était une espèce de clin d'œil amical, à la fois de la démocratie et de l'histoire »* en votant ostensiblement pour lui. La présence de M. Mitterrand à Mont-de-Marsan, où se trouvera M. Jospin vendredi, avait été évoquée, mais, même si le président de la République était attendu à Latché jeudi 27 avril, elle n'est donc plus à l'ordre du jour. Une autre possibilité, aujourd'hui murmurée, serait la venue du chef de l'Etat au meeting de Toulouse le jeudi 4 mai.

M. Hue invite ses électeurs à dire « non à Chirac »

Le comité national du Parti communiste n'appelle pas formellement à voter pour le Parti socialiste

TOUT EST DANS LA NUANCE. *« Ni appel, ni soutien, ni ralliement, ni désistement »*, a précisé Robert Hue, mercredi 26 avril sur France 2, peu après la réunion du comité national du Parti communiste français (PCF). Contrairement à ce qui a pu être dit, un peu vite, au terme de cette journée, le PCF n'appelle pas, en effet, à voter pour Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle. Il propose seulement de dire *« non à Chirac, non à la droite »*, et de le faire *« en utilisant le bulletin de vote au nom de Lionel Jospin »*, puisque, avec *« ce mode de scrutin antidémocratique, seuls restent deux candidats »*. Et encore n'est-ce là qu'une position que le Parti communiste *« livre à la réflexion des électrices et des électeurs qui ont à déterminer leur vote pour le 7 mai »*. Comme l'a expliqué le secrétaire national du PCF dans sa déclaration finale, c'en est fini du *« parti-guide, parlant de haut aux citoyens et leur dictant ce qu'ils doivent faire »*.

En réalité, les communistes traînent les pieds. Deux jours durant, lors des réunions des sections et des comités fédéraux organisées lundi 24 et mardi 25 avril, les discussions ont, semble-t-il, été vives, et, mercredi, la réunion du comité national a tardé à se clore. Sans le dire trop ouvertement, les militants attendaient mieux du premier tour, qui devait faire de la journée du 23 avril une grande *« journée de colère et de protestation »*. La campagne avait été bonne. Le candidat s'était attiré la sympathie d'une large fraction des médias, pour mieux convaincre des changements en cours au sein du PCF. *« Ses propositions fortes et créatives, sa démarche d'ouverture et chaleureuse ont crevé l'écran en six mois de campagne »*, comme on a pu le dire au comité national.

NI RAFISTOLAGE NI MARCHANDAGE

Mais, au bout du compte, le score de M. Hue (8,64 % des suffrages exprimés), supérieur de près de deux points à celui d'André Lajoinie en 1998, demeure inférieur aux résultats obtenus par l'ensemble des candidats communistes aux élections législatives de 1993. Et ce type d'analyse a été reçu comme une gifle, place du Colonel-Fabien : c'est pourtant celle qu'avait faite Georges Marchais, dès le deuxième paragraphe de son rapport au comité central, le 27 avril 1988, après le premier tour de la précédente élection présidentielle.

Sept ans plus tard, Jean-Claude Gayssot, le directeur de la campagne de M. Hue, a jugé que la progression du candidat communiste *« constitue un événement de grande portée politique »*. Il a rappelé, à juste titre, que celui-ci, au tout début de sa campagne, en novembre, n'était crédité que de 5 % des intentions de vote. Il a considéré, enfin, que le secrétaire national du PCF a été victime, dans la dernière semaine précédant le scrutin, des appels répétés au *« soi-disant vote utile »*, estimé, place du Colonel-Fabien, à un ou deux points. C'est dans ce contexte que M. Gayssot a résumé la position du PCF pour le second tour : ni *« rafistolage »* ni *« marchandage »*. *« Nous n'avons pas un discours avant le premier tour, un autre après*, a affirmé le député de Seine-Saint-Denis. *Il y a des convergences* [avec le Parti socialiste] *dans l'opposition à la droite, mais aussi des divergences sur des questions d'une extrême importance comme celle de la mise en cause nécessaire des dogmes de l'argent pour l'argent, auxquels les gouvernements socialistes se sont soumis, ou celle de l'Europe de Maastricht. Nous n'allons pas aujourd'hui faire comme si tout cela était gommé. »*

Ce faisant, M. Gayssot répondait par avance à deux types d'objections contradictoires. Membre du bureau national, Philippe Herzog s'est déclaré partisan d'un *« vote sans ambiguïté »*, d'un *« appel motivé »* en faveur de Lionel Jospin. L'animateur de l'association Confrontations aurait souhaité, par exemple, que le PCF prenne une option pour un dialogue, y compris conflictuel, avec les socialistes : un meeting commun, un *« meeting de clarification »*, selon lui, n'aurait pas été inutile. Autre dirigeant constestataire, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, a demandé que le PCF s'engage *« clairement »* en faveur du candidat de gauche, en faisant valoir l'émergence au premier tour, à côté du vote socialiste, d'un *« pôle de radicalité »* qu'il conviendrait, selon lui, de rassembler. A l'inverse, les délégués du Pas-de-Calais, le député Rémy Auchedé et le secrétaire fédéral Jean-Claude Danglot, auraient souhaité faire apparaître un clivage plus net avec Lionel Jospin.

La proximité des élections municipales aidant, un compromis a donc été trouvé, même si sa rédaction est quelque peu laborieuse. *« La question qui nous est posée est simple*, indique la déclaration finale du comité national. *Si Chirac l'emporte le 7 mai, fini le temps des promesses à tout va, place à la droite dominatrice et arrogante mettant en œuvre un programme dévastateur ! Seuls les privilégiés de la fortune, les milieux de la finance et des affaires ont à y gagner. (...) Nous pensons aussi que ce serait une bonne chose pour l'avenir que, le 7 mai, se retrouvent dans le vote contre le droite ces millions d'hommes et de femmes de gauche qui sont aujourd'hui amers de l'expérience passée et pourront se retrouver demain pour construire ensemble des pratiques de luttes nouvelles et une perspective neuve. »*

Jean-Louis Saux

Les milieux culturels apportent un large soutien au PS

JACK LANG, *« absent de Paris »*, n'était pas là. Les hasards des emplois du temps font mal les choses. On fit donc sans lui, mardi 25 avril au Théâtre La Bruyère, où Lionel Jospin retrouvait pour la deuxième fois les artistes, universitaires, philosophes et scientifiques membres de son comité de soutien. Pierre Mauroy, en revanche, s'était invité, impromptu, installé à l'étroit au deuxième rang de la salle de 335 places qui débordait un peu.

L'équipe Jospin voulait un théâtre pour cette rencontre. Elle a eu du mal à le trouver. Stephan Meldegg, directeur du La Bruyère – trois fois nommé aux molières pour *Fausse adresse*, de Luigi Lunari, – se désigna volontaire. Il avait déjà accueilli sur sa petite scène Vaclav Havel aux prémices de la « révolution de velours », ce qui parut à tous de bon augure.

Depuis le 20 mars, où, à la Maison de l'Amérique latine, le candidat socialiste fut présenté à ses partisans du monde des arts, des spectacles, de l'Université et du sport, les temps ont changé. Mobilisée en désordre, l'intelligentsia semblait, en cette période de grande dépression des sondages, hésiter encore. Jack Lang, déjà boudeur, avait décidé de conserver par devers lui la liste de ses amis (*Le Monde* du 22 mars). L'Elysée rechignait. Quatre cents personnalités *toutefois* alignaient leurs signatures. On en compte plus de six cents aujourd'hui, – mais guère de nouvelles « stars », – dont une liste complémentaire de soixante-quatre noms mise à jour *« au 24 avril 1995 »*. Chargée de battre le rappel des artistes jospiniens et de convaincre les indécis, Catherine Tasca s'est beaucoup démenée.

COMPAGNONNAGE NATUREL

Après l'ovation debout qui salua l'entrée de Lionel Jospin, l'ancien ministre délégué à la communication du gouvernement Rocard, aujourd'hui présidente de Canal-Horizon (filiale de Canal Plus pour l'Afrique et le Proche-Orient), prit Jacques Delors par la main pour le hisser sur la petite scène au côté du candidat, afin d'écouter les hommages qui se succédaient. Le musicien Miguel-Angel Estrella : *« Adelante, companero Jospin ! Hasta la victoria ! »* Jean Lacouture, journaliste-écrivain : *« La magnifique campagne de Lionel Jospin* (...) *rappelle les échos de Léon Blum et de Pierre Mendès France. »* Jean-Marc Thibault affirma qu'en sa qualité de beau-frère il *ne revendiquerait pas le rôle de Roger Hanin* dans « Navarro ». Le professeur Alexandre Minkowski apporta le soutien, non pas du corps médical, mais des infirmières, lesquelles furent du coup chaleureusement appplaudies. Georges Fillioud, François-Régis Bastide, Pierre Arditi, *Yves Robert*, Patrice Chéreau, le jazzman Aldo Romano, l'éditrice Monique Nemer, affirmèrent leur engagement. Marie-Claire Mendès France, enfin, prit la parole pour dire avec une certaine solennité : *« Jamais je n'ai fait parler Pierre Mendès France. Mais je peux affirmer aujourd'hui qu'il aurait appelé à voter Lionel Jospin. »*

Si les références à Mendès France ont été nombreuses, à François Mitterrand il n'y en a point eu. A Jack Lang pas davantage. Seule la vedette de la matinée y a fait longuement allusion pour rendre hommage à l'impulsion donnée en 1981, traduite par *« une avancée considérable que beaucoup nous envient de par le monde »*.

Lionel Jospin s'est aussi défendu d'avoir les mêmes idées que ses rivaux, accusant Jacques Toubon d'avoir laissé glisser le budget de la culture sous la barre du 1 % fatidique (qu'il s'est engagé à rétablir). *Il s'est prononcé contre l'in*vasion de la sous-culture audiovisuelle ; pour les quotas et une politique artistique indépendante ; a dénoncé les contradictions de M. Chirac en la matière ; a insisté sur le compagnonnage naturel entre ceux qui prennent le risque de la création et le « parti du mouvement ». *« La culture, facteur de cohésion sociale, doit être*, a-t-il dit, *au cœur de la transformation de la cité. »* Avant de trouver chez René Char sa chute : *« Va vers ton risque. A te regarder, ils s'habitueront... »*

Malgré son triomphe, il refusa les rappels.

Jacques Buob

M. Jospin accompagnerait la dissolution de l'Assemblée d'un référendum sur les institutions

Les deux candidats veulent remédier aux dysfonctionnements du système politique

A partir de constats proches sur la « dérive monarchique des institutions », Lionel Jospin et Jacques Chirac proposent des remèdes radicalement différents pour démocratiser le système français. M. Jospin proposerait un référendum – concomitant d'une dissolution de l'Assemblée nationale – sur le quinquennat et le cumul des mandats électifs. M. Chirac, lui, sans toucher aux textes, veut en revenir à leur lecture initiale.

LUNDI 22 MAI : cette date est déjà cochée de rouge sur les agendas de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. C'est le moment ultime où ils pourront décider une dissolution de l'Assemblée nationale s'ils veulent que les législatives aient lieu les 11 et 18 juin, en même temps que les municipales : la Constitution impose que, dans le cas d'une dissolution, les élections aient lieu dans un délai minimun de vingt jours. Mais M. Jospin a toujours dit que, s'il l'emportait, il proposerait aux électeurs de désigner des députés plus en conformité avec leur choix présidentiel. M. Chirac, au contraire, a en permanence assuré que la majorité élue en mars 1993 devait mener son mandat à son terme. Cependant, le déroulement de la campagne présidentielle pourrait l'amener à revoir sa position.

APRÈS LE 7 MAI

Si M. Chirac ne dissout pas, il sera confronté à des législatives en 1998 qui, selon toutes probabilités, seront moins favorables à la droite que celles de 1993. Il peut donc être tenté de profiter de l'élan que lui conférera sa victoire présidentielle. Cela lui permettrait aussi de disposer d'une nouvelle majorité, élue sur son nom, et qui ne serait plus marquée par les déchirements de l'actuelle.

Au-delà des données politiques immédiates, le choix de dissoudre ou non est lié, aussi, à la pratique institutionnelle que voudra mettre en œuvre le nouveau chef de l'Etat. Car, si MM. Jospin et Chirac font des constats assez proches des dysfonctionnements actuels des pouvoirs publics français, leurs propositions pour y remédier sont totalement divergentes.

Dénoncer la *« dérive monarchique des institutions »*, comme le fait le candidat de la droite, ou prôner un *« président-citoyen »*, comme le fait celui de la gauche, signifie, de fait, la même chose. C'est une banalité de rappeler, d'une part, que la Constitution de la Vᵉ République a été rédigée pour un homme, le général de Gaulle, qui avait quelques titres à se comporter en « souverain républicain », et, d'autre part, que ses successeurs ont usé et, parfois, abusé d'un habit qui n'avait pas été taillé pour eux.

La solution de M. Chirac paraît de bon sens : appliquons la Constitution telle que l'a rédigée le général de Gaulle, dit-il en substance, et, ainsi, nous retrouverons un fonctionnement plus démocratique de nos institutions. Cette méthode a, aussi, pour celui qui se veut l'héritier du gaullisme, l'avantage de ne pas toucher aux textes fondateurs de la Vᵉ République. Il est vrai qu'une autre lecture de ceux-ci pourrait transformer toute la vie politique. De cette autre lecture, M. Chirac promet qu'il sera le garant, puisque, dit-il, *« le président de la République seul peut changer la pratique de la République »*.

Cette analyse, toutefois, repose sur une vision erronée du passé. Le général de Gaulle n'hésitait pas, dès qu'un sujet devenait un peu délicat, à user du *« droit d'évocation »* qu'il s'était accordé, en dépit de l'article 20 de la Constitution, selon lequel *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. Déjà, de son temps, tous les grands choix étaient faits à l'Elysée. Ses successeurs auraient pu être privés de ce pouvoir s'il n'avait fait décider, en 1962, qu'ils seraient élus au suffrage universel direct.

Investis par le peuple souverain, les présidents de la République ne pouvaient que vouloir imposer leur marque sur l'action des premiers ministres qu'ils choisissaient. D'ailleurs, M. Chirac explique que l'hôte de l'Elysée doit *« déterminer les grandes orientations de l'avenir du pays »*, *« entraîner »* le pays, *« indiquer au sommet de l'Etat le sens du mouvement »*. Une telle pratique ne permet pas un respect *« dans sa lettre et dans son esprit »* de l'article 20.

Est-ce aussi par fidélité aux pères fondateurs de la Vᵉ République, ou parce qu'il ne veut pas priver le pouvoir exécutif de précieux moyens de coercition sur le législatif ? Toujours est-il que M. Chirac est tout aussi prudent sur l'accroissement des prérogatives du Parlement, dont il affirme, pourtant, qu'il ne doit plus être *« un théâtre d'ombres »*. Il se contente de promettre un examen de l'éventuel allongement des sessions parlementaires, vivement souhaité par Philippe Séguin, ou de la possibilité pour le gouvernement d'accepter que les députés débattent sur des projets de loi amendés par leurs commissions, et non plus sur la version initiale, préparée par les ministres.

La correction des dérives ne peut venir, à l'inverse, aux yeux de M. Jospin, que d'un changement des textes. Le candidat socialiste préconise la réduction à cinq ans du mandat présidentiel ; l'obligation pour un nouveau premier ministre de demander un vote de confiance à l'Assemblée nationale ; la limitation de l'usage de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, qui permet au gouvernement de contraindre sa majorité à approuver un texte dont elle ne veut pas, sauf à le renverser ; l'accroissement des pouvoirs du Parlement, qui débattrait systématiquement des textes de loi dans la version des commissions, disposerait d'une plus grande maîtrise dans la fixation de son ordre du jour, où l'opposition pourrait obtenir l'ouverture de débats en séance publique et la création de commissions d'enquête. Surtout, il propose un strict cumul des mandats, interdisant aux ministres et aux députés de détenir une fonction exécutive dans une collectivité locale.

Ces réformes sont modestes, mais réelles. Leur premier bénéficiaire serait le Parlement, même s'il n'est pas prévu un allongement de la durée de ses sessions, indispensable à un contrôle effectif sur le gouvernement. M. Jospin ne propose pas, en outre, d'étendre les domaines où les projets de loi pourraient être soumis à référendum, ce que préconise, en revanche, M. Chirac.

> Au-delà des données politiques immédiates, le choix de dissoudre ou non est lié, aussi, à la pratique institutionnelle que voudra mettre en œuvre le nouveau chef de l'Etat

Les rapports entre le président de la République et le premier ministre pourraient être sensiblement modifiés si le programme de M. Jospin était mis en œuvre. En obligeant tout nouveau chef du gouvernement à obtenir un vote de confiance des députés, il limite, d'abord, la marge de manœuvre du chef de l'Etat dans le choix de l'hôte de Matignon, surtout s'il n'y a pas de majorité clairement dessinée au Palais-Bourbon. Ensuite, il permet au premier ministre de disposer d'une autorité politique plus grande face à l'occupant de l'Elysée. Il renforce ainsi le caractère parlementaire du système, mais il y a là une contradiction avec la réduction de la durée du mandat présidentiel.

Le septennat est parfaitement adapté à un régime parlementaire, où le président de la République n'est qu'un arbitre assurant la continuité de l'Etat. S'il est souhaitable de passer au quinquennat, c'est parce que le « patron » de l'exécutif doit retourner devant les électeurs à intervalles relativement rapprochés. Un homme soumis à cette contrainte serait encore plus tenté d'attirer à lui la réalité du pouvoir. Un mandat de cinq ans serait donc un pas de plus vers le régime présidentiel, si M. Jospin ne souhaitait pas, en même temps, accroître l'autorité du premier ministre. Sa proposition renforcerait donc la dyarchie au sommet de l'Etat et le caractère hybride du régime français. Elle aurait, en revanche, l'avantage de supprimer les possibilités de cohabitation si l'habitude se prenait qu'un nouveau président dissolve l'Assemblée nationale, les députés étant eux aussi élus pour cinq ans.

La France, après tout, vit institutionnellement plutôt bien avec cette dualité, inexistante ailleurs. Ce qui manque à sa démocratie, ce sont des contre-pouvoirs en mesure de remplir leur rôle : le Parlement, qui n'est vraiment indépendant de l'exécutif que dans un régime présidentiel ; la presse, mais son indépendance tient surtout aux conditions économiques dans lesquelles elle vit ; les autorités indépendantes, qui empêcheraient la majorité politique d'abuser de son pouvoir, mais elles sont contraires à la tradition française, et la récente polémique sur la Banque de France a montré à quel point elles sont encore mal admises ; la justice, dont l'indépendance tient autant au caractère de ses magistrats qu'aux lois qui la régissent.

Sur tous ces sujets, MM. Chirac et Jospin sont soit silencieux, soit fort prudents.

Thierry Bréhier

Le calendrier difficile du candidat socialiste

Ses projets se heurteraient à des obstacles constitutionnels

LA CONSTITUTION, le calendrier et les vacances ont leurs lois. Les respecter va sérieusement compliquer la tâche de Lionel Jospin s'il est élu président de la République. Son programme de réformes institutionnelles est maintenant clair : le quinquennat ; une stricte limitation du cumul des mandats ; une modification du mode de scrutin législatif, afin d'adjoindre aux députés élus dans les circonscriptions soixante autres députés élus sur des listes à la proportionnelle.

L'effet attendu de ces deux derniers projets est clair : permettre un renouvellement de la classe politique, en obligeant chacun à choisir entre mandat local et mandat national ; ouvrir l'Assemblée aux porte-parole des partis minoritaires et aux personnalités influentes sans attaches locales, et cela sans mettre à mal un système électoral permettant de dégager une majorité. Ces trois réformes, compte tenu de leur nature, pourraient être soumises à référendum sans consultation du Parlement.

TEMPS COMPTÉ

L'idéal serait bien entendu que ces modifications soient effectives avant que le nouveau président ne dissolve l'Assemblée nationale. Or, c'est pratiquement impossible. Un référendum ne peut être décidé, en vertu de la Constitution, que *« sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions »* parlementaires, ce qui veut dire avant la dissolution. Or, pour que les législatives aient lieu en même temps que les municipales (11 et 18 juin), la dissolution doit être prononcée, en vertu des délais constitutionnels, au plus tard le 22 mai. De plus, la passation des pouvoirs à l'Elysée, et donc la nomination d'un nouveau gouvernement, peut difficilement avoir lieu avant le 11 ou le 12 mai.

Le temps est donc compté. Il est possible, certes, d'envisager de jumeler référendum, législatives et municipales. Mais cela n'aurait, de toute façon, pas d'effet normatif : il n'est pas possible d'appliquer à des élus une loi qui ne serait pas encore promulguée au moment de leur élection. Enfin, décaler de huit jours les législatives – le référendum ayant lieu dans cette hypothèse le 11 juin –, en utilisant le dernier dimanche avant le 1ᵉʳ juillet, serait prendre le risque d'une forte abstention – trois fin de semaines successives seraient consacrées à remplir un devoir électoral –, et cela ne réglerait pas le cas des maires « cumulards ».

D'autres solutions restent envisageables : législatives en juin et référendum à l'automne, ou l'inverse, voire référendum en juin et législatives en juillet. Renvoyer les législatives en septembre, c'est prendre le risque qu'elles soient moins profitables qu'espéré ; c'est aussi interdire au nouveau gouvernement de faire voter les textes dont il estimera avoir besoin ; l'actuelle majorité pourrait même le renverser, obligeant ainsi le président de la République à commencer son mandat par une cohabitation. Repousser le référendum, c'est se priver, pour plusieurs années, des bénéfices attendus d'une stricte limitation du cumul des mandats – car la tradition veut que chaque élu dispose de temps pour se mettre en conformité avec une nouvelle législation non connue par les électeurs au moment de leur vote –, ainsi que de l'introduction d'une dose de proportionnelle dans la composition de l'Assemblée nationale.

Th. B.

Le chèque emploi-service a rencontré un très bon accueil

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL a publié, jeudi 27 avril, un premier bilan du chèque emploi-service, destiné à simplifier les formalités administratives pour les emplois à domicile, lancé le 1ᵉʳ décembre 1994 (*Le Monde* du 2 décembre 1994). *« Il est très positif »*, assurent les services de Michel Giraud, au terme de cette enquête effectuée auprès des employeurs et des salariés. *« Le plus souvent, son adoption s'est inscrite dans le cadre d'un nouvel emploi »*, notent les auteurs. Le chèque service est essentiellement utilisé pour des travaux réguliers (ménage, repassage), pour une moyenne de quatre à cinq heures par semaine. Un tiers des employeurs aimeraient pouvoir l'utiliser pour des travaux d'entretien et d'aménagement de leur habitation. Ils jugent aussi insuffisant le plafond de huit heures par semaine fixé par la loi.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES RACISTES : le Front national** (FN) affirme que les trois néonazis poursuivis pour avoir agressé une femme de nationalité algérienne et pour ports d'armes prohibés (*Le Monde* du 27 avril) *« ne sont pas membres du Front national »*. Le parti de M. Le Pen soutient que le numéro de la carte d'adhésion au FN saisie par les policiers au domicile de l'un des agresseurs *« correspond à un membre portant un autre nom et résidant au Havre »*.

■ **JUSTICE : l'UDF a été condamnée,** mercredi 26 avril, par Andrée Strainchamps, juge des référés au tribunal de grande instance de Paris, à rembourser immédiatement une somme de 1 million de francs qui lui avait été prêtée par la Banque Hottinguer. L'établissement avait saisi le juge en expliquant que l'UDF n'avait pas tenu les engagements pris pour le remboursement de cette somme. Le litige fait suite à une autorisation de découvert de 2 millions de francs à un faible taux d'intérêt, accordée en octobre 1990 par la banque à l'UDF.

■ **DÉCRET : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire,** a présenté au conseil des ministres du mercredi 26 avril un décret destiné à renforcer le pouvoir des sous-préfets d'arrondissement. Ces derniers devront animer et coordonner l'action des services de l'Etat dans l'arrondissement, conformément aux dispositions de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février.

■ CONSOMMATION : la consommation des ménages en produits manufacturés a enregistré une baisse de 1,1 % en mars, après une hausse de 1 % en février, selon l'Insee. Sur le premier trimestre, les achats de produits manufacturés diminuent de 0,3 % par rapport au trimestre précédent, seul février ayant enregistré une hausse de la consommation des ménages.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **UDCA : Pierre Poujade, président de l'Union de défense des commerçants et artisans** (UDCA), a lancé un appel aux travailleurs indépendants qui ont voté en faveur d'Edouard Balladur et de Jean-Marie Le Pen, afin qu'ils apportent leurs suffrages à Jacques Chirac.

■ **GÉNÉRATION ÉCOLOGIE : Patrice Hernu, secrétaire général de Génération Ecologie,** a appelé *« Jacques Chirac à poursuivre dans la voie courageuse qu'il s'est tracée »* et affirmé que *« la proportionnelle ne résoud rien dans l'immédiat »*, dans un communiqué publié mercredi 26 avril.

■ **RECTIFICATIF.** Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle à Longwy (Meurthe-et-Moselle), publiés dans nos éditions datées du mardi 25 avril, étaient erronés. Les résultats exacts sont les suivants : *I., 8 721 ; V., 6 744 ; A., 22,66 % ; E., 6 308.* L. Jospin, 1 569 (24,87 %) ; J. Chirac, 1 112 (17,62 %) ; E. Balladur, 1 037 (16,43 %) ; J.-M. Le Pen, 995 (15,77 %) ; R. Hue, 864 (13,69 %) ; A. Laguiller, 342 (5,42 %) ; D. Voynet, 186 (2,94 %) ; Ph. de Villiers, 185 (2,93 %) ; J. Cheminade, 18 (0,28 %).

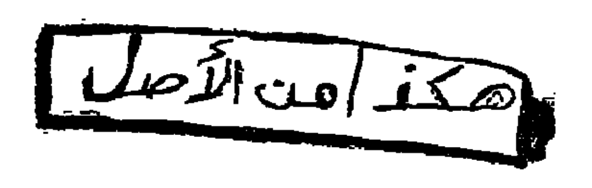
Le Conseil constitutionnel proclame les résultats du premier tour

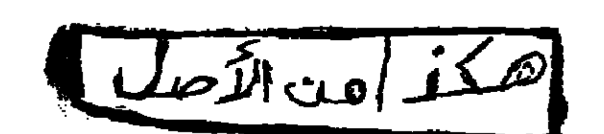
LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL a proclamé, mercredi 26 avril, les résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle, qui sont publiés au *Journal officiel* du 27 avril. La campagne électorale pour le second tour s'ouvrira vendredi 28 avril pour se clore vendredi 5 mai à minuit.

RÉSULTATS OFFICIELS

	TOTAL
Inscrits	39 992 912
Votants	31 345 794
Abstentions	21,62 %
Blancs ou nuls	2,82 %
Exprimés	30 462 633

CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)
Lionel Jospin	7 097 786	23,30
Jacques Chirac	6 348 375	20,84
Edouard Balladur	5 658 796	18,58
Jean-Marie Le Pen	4 570 838	15,00
Robert Hue	2 632 460	8,64
Arlette Laguiller	1 615 552	5,30
Philippe de Villiers	1 443 186	4,74
Dominique Voynet	1 010 681	3,32
Jacques Cheminade	84 959	0,28





Deux ans après la mort de Pierre Bérégovoy son successeur tente de conserver Nevers au PS

Le 23 avril, la gauche a obtenu 50,85 % des suffrages exprimés

Nevers se prépare à rendre hommage à la mémoire de Pierre Bérégovoy, deux ans après le suicide, le 1er mai 1993, de celui qui administra la ville pendant dix ans. Didier Boulaud (PS), son successeur à la mairie, semble aborder les municipales en situation favorable : la gauche est majoritaire au premier tour de l'élection présidentielle et la droite pourrait se présenter divisée (*Le Monde* du 25 avril).

NEVERS
de notre correspondant

A Nevers, au premier tour de l'élection présidentielle, Lionel Jospin et les autres candidats de gauche et d'extrême gauche ont dépassé, de peu (50,85 %), les candidats de droite et d'extrême droite. Ce résultat est plutôt de bon augure, à entendre Didier Boulaud, le maire, candidat à sa propre succession aux élections municipales de juin, et également député de la Nièvre.

M. Boulaud est, en effet, un ardent défenseur du cumul des mandats. « *C'est bien pour une ville comme Nevers de pouvoir disposer d'un maire qui est également député. Le problème, ce n'est pas le cumul des mandats, c'est la limite d'âge ! En 2007, si d'ici là les électeurs m'ont fait confiance pour deux nouveaux mandats municipaux, j'aurai cinquante-sept ans. Il sera temps pour moi de passer la main à quelqu'un de plus jeune. Les anti-cumulards d'aujourd'hui qui hier cumulaient me font penser à ces fumeurs repentis qui ne veulent plus que l'on fume à côté d'eux* », affirme le maire... en écrasant sa énième cigarette de la journée, dans un petit cendrier en faïence de Nevers posé sur son bureau.

Aux murs, une carte de la Nièvre et deux photographies : le portrait officiel de François Mitterrand et celui de Pierre Bérégovoy, dont Didier Boulaud a été le suppléant à l'Assemblée nationale, avant de reprendre son siège quand l'ancien ministre des finances s'est suicidé, le 1er mai 1993 : « *C'est dans ce bureau que Pierre Bérégovoy m'a reçu pour la première fois le 23 juillet 1983. Il était à la recherche d'un chef de cabinet. Il avait pressenti quelques énarques mais n'arrivait pas à prendre sa décision. Dans le même temps il a voulu rencontrer des hommes de terrain. Quand je l'ai vu, il m'a posé cinq questions et dans la foulée il m'a dit : « On se retrouvera en septembre. »*

Chef de cabinet, puis directeur de cabinet adjoint au maire après les élections municipales de 1989, cet instituteur de formation est resté dix années durant aux côtés de Pierre Bérégovoy, avant de lui succéder à la mairie comme à l'Assemblée. Aujourd'hui, c'est dans la continuité de l'action d'un homme avec qui il a « tout appris » que Didier Boulaud affirme travailler.

« Déficit de popularité »

Ce quadragénaire, qui se dit lui-même « *turbulent* », est aussi – là encore à l'image de Pierre Bérégovoy –, un apôtre de la rigueur. Pour ses collaborateurs comme pour lui-même. Lieutenant de réserve, il convient : « *J'ai toujours préféré commander qu'être commandé.* »

Dans l'Allier, département dont il est originaire, il a été secrétaire de la Fédération de l'éducation nationale, président départemental de la Mutuelle accident élèves (MAE) et membre de la commission exécutive de la fédération du Parti socialiste dès 1977, moins d'une année après son adhésion.

Le maire a dialogué directement, en 1994, avec plus de 2 500 habitants de Nevers à l'occasion de réunions de quartiers. Ces réunions lui ont permis de « *mieux connaître la ville* », mais aussi de s'attaquer à « *un évident déficit de popularité* ».

M. Boulaud fait ainsi campagne pour les municipales, avec toujours présente à l'esprit cette phrase de Pierre Bérégovoy : « *Pas d'optimisme débordant, toujours rester sur le qui-vive et continuer son travail.* »

Philippe Depalle

La mémoire de l'ancien premier ministre

NEVERS
de notre correspondant

« *Pour dire la vérité, il faut parler avec son cœur.* » Cette phrase écrite par Pierre Bérégovoy sur le livre d'or de l'émission « L'heure de vérité » figurera sur la façade du futur Espace Pierre-Bérégovoy. Le lancement des travaux sera symboliquement effectué par la veuve de l'ancien premier ministre, dimanche 30 avril à Nevers. Cet espace « *de recueillement et de mémoire* » prendra place dans une maison installée à côté du palais ducal. Nevers, ville administrée par Pierre Bérégovoy de 1983 à 1993, lui rendra d'autres hommages durant la fin de la semaine, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort.

Samedi, une « Rencontre autour de Pierre Bérégovoy » se déroulera à la maison de la culture. Organisée par l'Association des anciens membres du cabinet de Pierre Bérégovoy, cette manifestation permettra de découvrir quinze minutes d'images inédites tournées par Serge Moati dans le cadre de l'hommage qui avait été réalisé à la demande de François Mitterrand. Le 1er mai, une délégation d'élus, de représentants syndicaux et d'écoliers se rendra au cimetière Jean-Gautherin, où est inhumé l'ancien premier ministre. Le même jour, le pianiste Miguel Angel Estrella donnera un récital sur l'esplanade du palais ducal. Par ailleurs, une Fondation Pierre-Bérégovoy devrait voir le jour, fondation qui aura pour objectif de récompenser chaque année au niveau national un ou plusieurs autodidactes.

En dehors de ces journées de commémorations, il ne se passe guère de jour sans que des personnes, anonymes ou non, viennent se recueillir sur la tombe de Pierre Bérégovoy. Il y a deux semaines à peine, Pierre Mauroy y a fait une halte en compagnie de Didier Boulaud. Vérifications faites auprès du voisinage du cimetière, ces hommages sont souvent le fait de personnes venues de la France entière. Le chemin du Peuplier-Seul, en bordure du canal latéral à la Loire, endroit où Pierre Bérégovoy a mis fin à ses jours, est également devenu un lieu de pèlerinage. Les dimanches on y marche en famille, souvent en silence.

Ph. D.

A Nîmes, la cacophonie règne autant à droite qu'à gauche

NÎMES
De notre correspondant

La plus grande confusion règne à Nîmes sur la ligne de départ des municipales. Pas une famille politique n'est épargnée par la discorde, à commencer par celle du maire sortant Jean Bousquet (UDF). En lice pour un troisième mandat consécutif, il devra combattre son ancien premier adjoint, UDF aussi, Camille Lapierre, à la tête d'une liste concurrente composée de personnalités socioprofessionnelles. Ce chiraquien de soixante-trois ans, soutenu par la chambre de commerce, s'est fixé pour objectif de « *mettre un terme à une gestion autoritaire de la ville où la seule règle est la soumission* ».

Pour l'heure, Camille Lapierre évite de faire campagne sur le thème des deux mises en examen prononcées depuis le début de l'année à l'encontre de Jean Bousquet. Lui-même est, d'ailleurs, actuellement visé par une enquête préliminaire ouverte par le parquet de la ville pour complicité d'abus de biens sociaux, dans le cadre d'un dossier de faible importance financière – moins de 20 000 francs – liée à des travaux réalisés à son domicile. Confiée au SRPJ de Montpellier, l'enquête suit son cours, mais Camille Lapierre se dit confiant : « *J'ai toutes les factures. Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de m'atteindre.* »

A l'extrême droite, le Front national, malgré ses 20 % de voix obtenus au premier tour de l'élection présidentielle, surveille étroitement Lorrain de Sainte-Afrique. L'ancien lieutenant de Jean-Marie Le Pen, exclu du FN l'an dernier, se réclame aujourd'hui de la droite classique et mise sur sa notoriété personnelle pour obtenir un résultat qui le rendrait incontournable au second tour.

A gauche, la situation n'est pas plus claire. Le PC et le PS avaient réussi à se mettre d'accord sur une liste commune qui aurait été conduite par le communiste Alain Clary. Mais cette union ne fait pas l'unanimité, et le président du groupe socialiste du conseil municipal de Nîmes, François Brugeirolle, est maintenant décidé à former sa propre liste de centre gauche. Résultat : le secrétariat fédéral du PS a arrêté, avant la présidentielle, le principe de son exclusion. Radical illustre la cacophonie nîmoise. Ce parti est divisé en trois tendances : les supporters de Simon Casas, l'ancien directeur des arènes, classé dans les rangs du RPR l'an dernier et qui a reçu pour les municipales l'investiture officielle du parti de Jean-François Hory ; les tenants d'un rapprochement avec François Brugeirolle – notamment le mouvement Agir de Jean-Marie Cambacérès – et les partisans d'une liste d'union PC-PS.

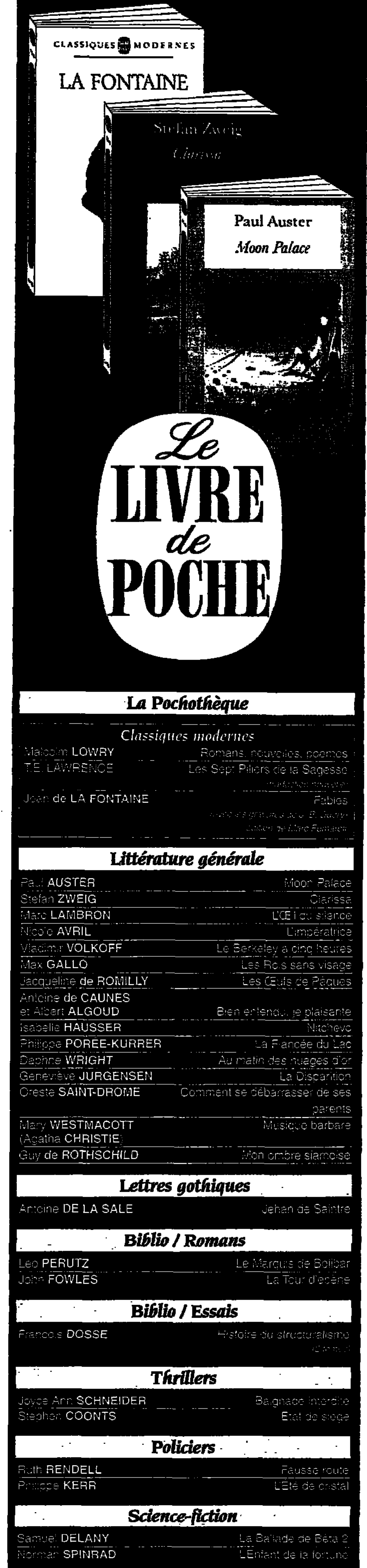
Pour pimenter le tout, reste l'incertitude que fait peser l'ancien président (divers gauche) du conseil général, Gilbert Baumet, qui, durant la campagne de la présidentielle, avait amorcé un rapprochement avec Jacques Chirac. Le maire de Pont-Saint-Esprit garde un œil sur Nîmes ; une association baptisée « Nîmes pour tous » pourrait, le moment venu, servir de base de lancement à sa candidature.

Au total, on dénombre pour l'instant à Nîmes neuf listes : six à droite et trois à gauche. Dans ce contexte, Jean Bousquet a, au prix de longues négociations, décroché l'investiture nationale du RPR et de l'UDF. Cet accord se traduit par un nombre équivalent de places réservées sur sa liste à chacune des deux formations. C'est en tout cas une première pour le patron de Cacharel, qui, par le passé, s'était souvent opposé à la mainmise des états-majors parisiens et des partis.

Richard Benguigui

■ **EMPLOI : la ville de Valence (Drôme) vient de signer une charte avec 13 communes de la vallée de la Roanne, qui prévoit la création d'une douzaine de contrats emploi-solidarité (CES)** « *pour donner du travail à ceux qui en cherchent et participer à l'aménagement du territoire* ». Cette charte a pour but de « *mettre en œuvre des opérations d'insertion et de formation par la mise à disposition d'équipes d'intervention pour réaliser des chantiers au bénéfice de petites communes rurales* », notamment dans le domaine de l'environnement.

■ **« SEINE-NORMANDIE, de l'usage de l'eau ».** Un double thème sert de fil conducteur à cet album de photographies : l'eau et un fleuve, la Seine. Fernando Javier Urquijo a réalisé un véritable catalogue à la Prévert, fixant paysages, hommes et activités partout où l'eau lui est apparue comme une présence marquante, belle ou utile, insolite ou dangereuse. Réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie. (« Seine-Normandie, de l'usage de l'eau ». Photographies de Fernando Javier Urquijo. Editions de La Martinière, 128 pages, 250 F).



MALVERSATIONS Le juge d'instruction Isabelle Orsini, chargée de l'enquête sur les malversations reprochées à Gérard Colé, ancien PDG de la Française des jeux, cherche à vérifier la provenance de fortes sommes déposées sur ses comptes bancaires. ● L'HOMME D'AFFAIRES Henri Modiano, entendu le 22 mars, contredit les déclarations de M. Colé à propos d'un compte ouvert à Lugano. ● CONSEILLER DU PRÉSIDENT de la République jusqu'en 1989, M. Colé est également soupçonné d'avoir perçu une commission occulte de TF 1. L'enquête, commencée à la fin 1993, semble tarder à caractériser les illégalités constatées. ● BERNARD TAPIE semble omniprésent dans ce dossier : l'ancienne compagne de M. Colé assure qu'il lui a téléphoné après la publication d'un article du *Monde* afin de savoir si elle avait cité à la police le nom de Patrick Le Lay, PDG de TF 1.

La justice passe au crible les comptes personnels de Gérard Colé

Les dénégations de l'ancien PDG de la Française des jeux sont contredites par celles du principal témoin, mais l'enquête sur les malversations dont il est soupçonné subit de curieux contretemps

C'EST DANS LE BUREAU du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Isabelle Orsini, que Gérard Colé a rompu le silence qu'il s'était imposé. Depuis sa mise en examen, le 21 décembre 1994, pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux et ingérence »*, l'ancien PDG de la Française des jeux (FDJ) s'était refusé à toute déclaration, en dépit des révélations issues de l'enquête de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) (*Le Monde* des 20 et 26 janvier). Partant de l'impéritie de sa gestion, les policiers ont découvert un système d'enrichissement personnel, qui semble avoir permis à l'ex-dirigeant du Loto national – auparavant conseiller du président de la République – de manipuler des sommes considérables d'argent liquide, hors de portée de tous les contrôles officiels.

Pourtant, alors que les investigations ont débuté au mois d'octobre 1993, et qu'elles ont ouvert la piste d'importants détournements au profit d'un ou plusieurs dirigeants de la FDJ, le juge Orsini semble jusqu'ici s'être essentiellement consacré aux surfacturations reprochées à plusieurs sous-traitants de la FDJ – dont l'un a été maintenu en détention provisoire durant six mois. Aucun de ces entrepreneurs n'a toutefois été confronté à ce jour avec M. Colé. Et l'ancien PDG s'est contenté, pour l'heure, d'opposer aux découvertes policières une série de démentis maladroits.

Convoqué pour la première fois par le juge le 22 mars, Gérard Colé a dû s'expliquer sur l'origine des versements constatés sur ses quatre comptes bancaires (deux au Crédit lyonnais, un au Crédit agricole, l'autre à la Banque San Paolo). Dans un rapport daté du 30 novembre 1994, les policiers chiffraient ces apports à 1 331 000 francs entre le 10 août 1990 et le 17 juillet 1993 et estimaient qu'ils ne pouvaient être justifiés ni *« par les revenus connus de Gérard Colé depuis plusieurs années, ni par l'existence éventuelle d'une fortune personnelle »*. *« Ces versements,* poursuivait le rapport, *laissent penser, sans grand risque, à l'existence de nombreux et conséquents abus de biens (...) »*

DE MULTIPLES RECOURS EN SUISSE

Prenant acte de ces soupçons, l'intéressé a une nouvelle fois mis en avant les sommes tirées sur les *« fonds secrets »* qu'il percevait régulièrement, entre 1988 et 1991, du cabinet de Michel Rocard, alors premier ministre, au titre de conseil en communication, ainsi que les sommes perçues, toujours en liquide, à l'occasion des *« voyages préparatoires »* aux déplacements officiels du chef de l'Etat, de 1984 à 1989. Toutes espèces que M. Colé, dont la prodigalité était pourtant connue, n'aurait, à l'en croire, *« pratiquement pas dépensées »*.

L'enquête ayant en outre permis la découverte d'un compte ouvert au nom d'une société panaméenne, la Bikis Incorporated, dans une banque de Lugano, la Privat Krediet Bank, sur lequel M. Colé disposait d'une procuration, ce dernier a reconnu devant le juge avoir effectué deux retraits – 500 000 francs et 100 000 francs – sur ce compte en raison de difficultés financières temporaires, avant de restituer à chaque fois l'argent à son propriétaire, l'homme d'affaires Henri Modiano. Ancien député gaulliste reconverti dans la finance, cet *« ami de longue date »*, assure M. Colé, lui avait délivré une procuration afin qu'il puisse répartir les fonds entre ses héritiers, au cas où il serait victime d'un accident d'avion... Bien peu vraisemblable, cette version aurait dû être rapidement confrontée aux explications de M. Modiano, si celui-ci n'avait quitté Paris en toute hâte au mois de novembre 1994, après avoir appris que la police s'intéressait à ses comptes helvétiques. Il a, depuis, déposé à Lugano une multitude de recours qui ont mis en panne la commission rogatoire internationale délivrée le 22 septembre 1994 par Mme Orsini. Et après avoir écrit au magistrat pour lui indiquer qu'il se tenait à sa disposition, l'ancien député a finalement été entendu, le 23 mars, dans la plus grande discrétion.

Interrogé à titre de simple témoin – donc sans avoir pu prendre connaissance des déclarations de Gérard Colé –, M. Modiano a présenté une version sensiblement différente de celle de son *« ami »*. La fameuse procuration, a-t-il expliqué, fut confiée à M. Colé en novembre 1990 parce que celui-ci avait besoin de 500 000 francs pour acheter un appartement à sa fille et, plus généralement, pour lui permettre d'affronter ses *« besoins d'argent »*. De fait, Henri Modiano a précisé que c'est après avoir appris que le dirigeant de la FDJ avait effectué sans le prévenir un second retrait sur le compte Bikis qu'il lui avait retiré la procuration, et qu'il ne l'avait pas revu depuis plus d'un an... Niant toute complicité dans d'éventuels mouvements de fonds illicites, l'ex-député assure néanmoins que l'argent prélevé par M. Colé lui fut bien remboursé, sans toutefois qu'il soit possible d'en apporter une preuve formelle : les remboursements auraient, eux aussi, été effectués en liquide, et en plusieurs versements. *« Pour une raison toute pratique liée au volume,* a sérieusement expliqué M. Colé au juge Orsini. *Je n'avais pas de mallette pour transporter cette somme, et je n'ai pas l'habitude de me déplacer avec des bagages dans Paris. »*



Au terme de son interrogatoire du 23 mars, M. Modiano a justifié les recours déposés en Suisse par la nécessité de préserver ses affaires : gestionnaire de nombreux autres comptes à la Privat Krediet Bank de Lugano, il affirme que ceux-ci n'ont rien à voir avec l'enquête sur M. Colé et ne souhaite pas voir la moindre publicité donnée à ses activités financières, par peur d'un *« kidnapping »*... Il s'est en revanche engagé à faire parvenir au juge tous les documents nécessaires à l'examen du compte Bikis. Mme Orsini n'ayant rien reçu un mois plus tard, l'entourage de M. Modiano indiquait mercredi 26 avril au *Monde* que cet envoi était *« imminent »*.

Ouverte depuis le mois d'octobre 1993, l'enquête reste donc en attente d'un progrès décisif. La décision de ne pas mettre en examen Henri Modiano, qui a surpris jusqu'à ses proches, alors que la réalité de ses liens financiers avec l'ancien président de la FDJ est loin d'être clairement établie, est venue renforcer l'impression d'attentisme perceptible depuis des mois dans les milieux proches de l'enquête. A la fin de l'année dernière, le magistrat de Nanterre avait déjà surpris, lorsqu'elle avait mis en examen Gérard Colé sans ordonner une incarcération à laquelle celui-ci s'était pourtant préparé. Cette impression est en en outre renforcée par la vacance, depuis plus d'un an, du poste de procureur de Nanterre...

« DÉJEUNER MODIANO À L'ÉLYSÉE »

Visiteur assidû de M. Colé au siège de la FDJ, selon plusieurs témoins, M. Modiano avait été chargé par lui de plusieurs missions à l'étranger destinées à préparer l'implantation de jeux et de loteries en Italie, aux Etats-Unis ou encore au Kazakhstan, dans le cadre de la stratégie d'*« internationalisation »* prônée par l'ex-PDG. *« M. Colé m'avait dit que ce monsieur était susceptible de nous aider dans nos affaires,* a confié aux policiers l'ancien directeur commercial de la FDJ *[...] Toutes les affaires que nous avons eu à discuter avec M. Modiano n'ont jamais abouti [...] Ce monsieur ne m'a pas paru très performant, tout au moins pour faire des jeux... »* Condamné en 1980 pour banqueroute frauduleuse, ce dernier a eu plusieurs fois maille à partir avec le fisc, au point de quitter la France pour gagner Israël, puis les Etats-Unis. La France avait alors adressé aux autorités de Tel-Aviv une *« demande d'informations »* sur ses activités, le soupçonnant clairement de *« liens avec le Mossad »* que rien n'est jamais venu prouver.

Saisis par les enquêteurs à son domicile, les agendas personnels de Gérard Colé attestent de la fréquence de ses rencontres avec l'ancien député, dont l'ancienne compagne de M. Colé a expliqué qu'elles avaient parfois lieu *« en urgence »*. A la date du 21 décembre 1990, l'ex-président de la FDJ avait inscrit : *« Déjeuner Modiano à l'Elysée »*. Le 9 avril 1992, figure cette annotation, plus incertaine : *« DST-Modiano »*, qui évoque peut-être les démarches entreprises à la même époque par le contre-espionnage français, soucieux d'identifier certaines des relations d'affaires de MM. Colé et Modiano. Enfin, le 7 décembre 1993, quelques semaines après l'ouverture d'une enquête préliminaire sur sa gestion, M. Colé notait à 16 h 30, un rendez-vous avec M. Modiano, suivi d'un rendez-vous à 18 heures avec Pierre Lyon-Caen, alors procureur de Nanterre, puis d'un entretien avec ses avocats en début de soirée...

Hervé Gattegno

Le Loto, TF 1 et Bernard Tapie

ENTENDUE pour la quatrième fois par les policiers de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), l'ancienne compagne de Gérard Colé, Dominique Galakhoff, leur a livré, le 20 mars, une troublante confidence. Le jour de la parution d'un article du *Monde* consacré aux démêlés de son ancien concubin avec la justice, au mois de janvier dernier, elle affirme avoir reçu un coup de téléphone de Bernard Tapie à son domicile. L'objet unique de cet appel, raconte-t-elle, semble avoir été de lui demander si elle avait parlé à la police de Patrick Le Lay... *« Je lui ai dit que j'avais été obligée de le faire »*, avait-elle alors répondu.

De fait, ce sont bien les déclarations de cette ancienne hôtesse de l'air, qui partagea la vie de Gérard Colé durant trois ans, qui ont conduit les enquêteurs sur la piste d'un marché passé entre la Française des jeux (FDJ) et TF 1 : en 1990, la chaîne privée voulait conserver l'exclusivité des retransmissions des tirages du Loto. Selon le témoignage de Mme Galakhoff, TF 1 aurait alors versé une commission de 10 millions de francs au président de la FDJ, *via* le groupe Carat, acheteur d'espaces publicitaires, dont l'un des deux dirigeants, Francis Gross – décédé en avril 1992 –, était un ami personnel de M. Colé. Ce dernier se serait rendu à trois reprises – en 1990, 1991 et 1992 – chez Francis Gross, a-t-elle indiqué aux policiers, pour recueillir cette commission sous la forme de versements de 3,3 millions de francs *« en billets de 500 francs »*.

« La justice enquête sur le versement par TF 1 d'une commission occulte à Gérard Colé », titrait *Le Monde* du 26 janvier, dans lequel Patrick Le Lay qualifiait ces accusations, fondées sur le témoignage de Mme Galakhoff, de *« grotesques »*. Comme elle l'a avoué à Bernard Tapie, le nom du PDG de TF 1 figurait bien sur le procès-verbal consignant ses premières déclarations, daté du 2 juin 1994. Extrait : *« C'est Bernard Tapie qui a présenté Patrick Le Lay à Gérard Colé. Nous fréquentions, en effet, le couple Tapie. J'ai moi-même sympathisé avec Mme Dominique Tapie, avec qui je continue d'entretenir des relations amicales. Je tiens quand même à préciser que je n'ai jamais bénéficié d'aide matérielle de Bernard Tapie, qui n'ignorait pas que j'étais au chômage avec deux enfants à charge. Bernard Tapie sait que Colé a encaissé des pots-de-vin versés par TF 1... »* Interrogé par les policiers, Gérard Colé a, pour sa part, nié avoir reçu le concours du député-homme d'affaires dans ses négociations avec TF 1, tout en admettant que M. Tapie s'était *« proposé de jouer les entremetteurs »*.

CONSEILS

Ce rôle, l'ancien président de l'OM l'avait déjà joué auprès de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, afin d'obtenir pour Gérard Colé une *« avance sans garantie »* de 1 million de francs, destinée à l'achat d'une propriété dans les Landes. L'ex-PDG du Loto a même expliqué aux enquêteurs que, s'apprêtant alors à vendre dans cette perspective un portefeuille d'actions, M. Tapie le lui avait *« déconseillé »* pour lui suggérer de s'adresser plutôt à sa banque habituelle. Il est devenu notoire, depuis, que la SDBO n'avait rien à refuser au plus illustre de ses clients... S'il faut en croire Dominique Galakhoff, M. Tapie dispensait à l'occasion des conseils d'une autre nature. Le 12 septembre 1994, elle confiait aux policiers qu'après sa rupture avec M. Colé, en avril 1992, rendant visite au couple Tapie, elle avait entendu le député-homme d'affaires lui conseiller, *« pour faire face à* [ses] *problèmes, de faire chanter M. Colé »*. Et c'est encore sur l'omniprésent M. Tapie que comptait Gérard Colé pour financer, en réalité, l'achat de la maison des Landes. Cette générosité aurait été – toujours selon Mme Galakhoff – la contrepartie d'un contrat de sponsoring signé par la FDJ avec l'Olympique de Marseille...

Considérant comme très sérieux le témoignage de l'ancienne compagne de Gérard Colé, les enquêteurs ont effectué, dans le courant du mois de février, une perquisition au siège d'une filiale de TF 1, Banco Productions, spécialisée dans la production de téléfilms, où ils ont saisi des documents comptables. Ils avaient auparavant visité le siège de la chaîne du groupe Bouygues, afin de s'y faire remettre d'autres pièces comptables reflétant les relations financières entre TF 1 et le groupe Carat entre 1991 et 1993. L'examen minutieux des agendas personnels et professionnels de M. Colé, saisis par le juge Orsini, atteste des nombreuses rencontres, durant la même période, de l'ancien président de la FDJ avec les deux principaux dirigeants de TF 1, Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte – sans que ceci soit forcément révélateur d'autre chose que de simples contacts d'affaires.

« A l'examen de ces agendas, estimaient les policiers dans un rapport daté du 30 novembre 1994, *le processus de négociation TF 1 - Carat-Colé ressort dans toute son intégralité. La signature du premier contrat est antérieure de quelques semaines à la date présumée de l'ouverture du compte Bikis Inc. à la Privat Krediet Bank de Lugano. »* Ce compte avait été ouvert par l'ancien député gaulliste Henri Modiano, reconverti dans les affaires et ami proche de Gérard Colé, et ce dernier y a, un temps, disposé d'une procuration. M. Modiano, a dit Dominique Galakhoff aux enquêteurs, *« a été omniprésent à ses côtés dans la gestion des affaires occultes »*. Entendu par le juge Orsini le 22 mars, Henri Modiano a contesté avoir eu la moindre relation avec TF 1, et le plus petit rôle dans une quelconque *« manipulation d'argent »*. L'étude des mouvements opérés sur le compte de Lugano, auquel il assure ne plus s'opposer, devrait au moins permettre d'identifier l'origine des fonds qui y ont été déposés – le compte était créditeur de 7,3 millions de francs en 1990 –, à supposer bien sûr, que l'essentiel n'ait pas été versé en espèces...

H. G.

Le ministre de l'enseignement supérieur s'estime victime d'une « désinformation »

François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous demande d'insérer les précisions suivantes à la suite de l'article consacré aux dernières réformes qu'il entend faire adopter avant son départ (Le Monde *du 27 avril).*

Trois articles parus dans *Le Monde* du 27 avril me paraissent relever davantage de la manipulation que d'une information objective. Comment peut-on laisser entendre que les deux décrets adoptés en conseil des ministres sur le recrutement des enseignants-chercheurs et le conseil national des universités sont un cadeau à la fraction la plus conservatrice de l'Université ?

Sans doute certains eussent-ils préféré que continue à s'accroître le *« stock »* des *« reçus-collés »* inscrits sur liste de qualification sans espoir de recrutement. Bien sûr, cela aurait permis de développer un important groupe de pression pour exiger demain des titularisations comme en 1981. La procédure de qualification était une procédure malhonnête, seulement propre à créer de faux espoirs. C'est pour cela qu'il fallait y mettre fin.

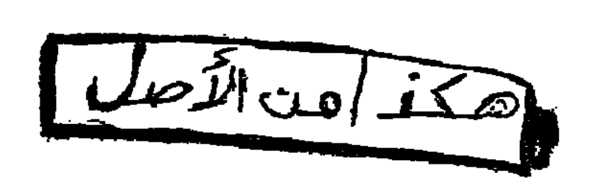
Les textes proposés n'ont pas été présentés *in extremis*. Ils sont l'aboutissement d'une partie des propositions de la commission Quenet, qui a siégé au début de 1994 pendant plus de six mois (...). Les textes élaborés à partir de ce rapport ont fait l'objet d'une concertation très approfondie avec la Conférence des présidents d'université et les organisations syndicales, qui ont été reçues à différentes reprises. Ils ont été approuvés en janvier 1995 par le comité technique paritaire et, en mars, par le conseil supérieur de la fonction publique. Le Conseil d'Etat n'a demandé aucune modification de fond. Prétendre qu'il s'agit d'un travail hâtif relève de la mauvaise foi.

Quant à l'arrêté relatif au Deug du secteur droit et science politique, c'est à la suite des réflexions de la Conférence des doyens des facultés de droit que ce texte est présenté au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il ne s'agit en aucune façon d'une initiative du ministère, et la description faite de son contenu est volontairement entachée d'erreurs. Il ne s'agit évidemment pas de réduire la place du contrôle continu ou de céder à des *« mandarins »* (expression que *Le Monde* utilise volontiers pour parler des professeurs d'université, qu'il ne semble pas apprécier), mais de donner plus de possibilités de réussite aux très nombreux étudiants qui s'engagent dans les études de droit. La meilleure preuve en est, par exemple, pour les redoublants, la conservation possible des épreuves dans lesquelles ils ont obtenu la moyenne. Le texte, qui est encore en cours de concertation, n'est ni le statu quo ni l'abandon de la réforme.

Quant aux prétendues *« coupes claires opérées ces derniers jours dans les crédits de recherche »*, chacun sait que les crédits de développement de la recherche industrielle et de l'innovation du ministère de l'industrie participent au gel des crédits décidés par le gouvernement depuis le mois de février ! Même en période électorale, il y a des limites à la désinformation.

[M. Fillon, qui n'infirme aucune des informations publiées, oublie de préciser que la concertation sur les décrets de recrutement des enseignants-chercheurs et de réforme du conseil national des universités a été tellement *« approfondie »* que ces textes continuent de susciter l'opposition résolue des organisations syndicales, non seulement de gauche, mais aussi de droite, comme de la conférence des présidents d'université, qui a jugé leur publication ni *« opportune »* ni *« urgente »*. Il est difficile d'imaginer que cette adoption, entre les deux tours de l'élection présidentielle, présente un caractère totalement fortuit.

A propos de la rénovation des Deug de droit, il est intéressant de noter que le ministre soumet au Cneser un texte dont il n'a pas pris l'initiative. Est-ce une manière de reconnaître qu'il s'est contenté d'enregistrer les demandes du lobby – sûrement très puissant – des doyens des facultés de droit. Dans la lettre interne de la Conférence des présidents d'université, Edouard Balladur écrivait le 13 avril : *« Depuis quinze ans, les universités ont connu une suite ininterrompue de réformes. (...) Aussi appelez-vous de vos vœux une pause législative et réglementaire afin qu'on se donne le temps d'apprécier réellement les dispositifs en cours. Je partage pleinement cette préoccupation. »* Mais l'auteur de ces lignes était alors candidat. Il est, depuis, redevenu premier ministre pour quelques jours encore. – M. D.]



هكذا من الأصل

Le Comité européen contre la torture avait constaté des « traitements inhumains » au « dépôt » de Paris

Le centre de rétention des étrangers a été fermé pour réfection après une série de violences

La préfecture de police a annoncé, mercredi 26 avril, la fermeture provisoire du centre de rétention des étrangers de Paris *« afin de procéder à sa complète restructuration »*. Cette décision intervient alors qu'un rapport du Comité européen de prévention de la torture dresse un constat accablant de la situation au « dépôt ». L'appel de la préfecture contre la remise en liberté de dix-huit étrangers a été également rejeté mercredi.

DES *«TRAITEMENTS inhumains ou dégradants»*, condamnés par la Convention européenne des droits de l'homme, sont infligés à la centaine d'étrangers retenus au dépôt de la préfecture de police de Paris. L'endroit baigne dans des *« odeurs infectes »* ; la saleté et la promiscuité y sont indescriptibles ; les personnes retenues sont laissées *« dans l'ignorance de leurs droits »* : tels sont quelques-uns des constats accablants qu'avait pu faire le Comité de prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe lors d'une visite effectuée à Paris, le 20 juillet dernier, par trois de ses responsables : Claude Nicolay, avocat général à Luxembourg et président du CPT, Constantin Economides, avocat à Athènes et Petros Michaelides, ambassadeur de Chypre à Vienne.

Deux mois plus tard, en septembre, un rapport détaillé avait été remis au gouvernement français ; mais il n'a jamais été rendu public. Les règles de fonctionnement du CPT laissent six mois aux Etats pour lui faire connaître leurs observations en réponse. Le Quai d'Orsay les a transmises, mardi 25 avril à Strasbourg, siège du Comité, mais a refusé de communiquer le rapport au *Monde*, sa publication relevant d'une décision gouvernementale.

On comprend cette discrétion en prenant connaissance de la teneur de ce document. Ce rapport, dont nous révélons les grandes lignes, constatait tout d'abord, indique-t-on de très bonne source, que les étrangers retenus au dépôt étaient *« parqués dans des sous-sols infects »*. C'est avant tout *« la promiscuité et le manque d'hygiène »* qui avaient frappé la délégation du CPT. L'état de non-fonctionnement et de saleté de l'*« annexe sanitaire »* était terrifiant. Ce bloc, qui n'était isolé des cellules par aucune porte, était une source d'odeurs et de bruits si prégnante qu'elle inhibait chez les étrangers retenus l'exercice des fonctions naturelles.

Le médecin chargé du lieu signalait des cas de constipation et de rétention d'urine uniquement dus à des facteurs psychologiques. Les observations de l'administration expliquant ces symptômes par la négligence des étrangers et leur malveillance à l'égard des sanitaires n'avait pas convaincu le Comité, qui rappelait que ce type de situation est habituellement surmonté dans les prisons.

RIEN N'A CHANGÉ EN TROIS ANS

La délégation du CPT constatait qu'une telle dégradation est *« exceptionnelle »* à ce degré parmi les lieux de garde à vue et les commissariats de police qu'elle inspecte régulièrement en Europe. Elle soulignait la surpopulation du dépôt (jusqu'à onze personnes dans des cellules collectives de 35 mètres carrés) et la durée relativement longue des séjours qui y étaient légalement possibles (dix jours). Dans un tel contexte, les rapporteurs insistaient également sur les *« conditions de travail indignes »* auxquelles étaient soumis les fonctionnaires chargés de la surveillance. Un tel constat pourrait, disent-ils, expliquer la vague de violences qui a agité récemment le dépôt et conduit deux policiers en détention.

Les visiteurs du Conseil de l'Europe avaient également pu s'entretenir en privé avec des personnes retenues. Ils avaient alors relevé des plaintes concernant de nombreux *« abus verbaux »* liés à leurs origines de la part des surveillants. Ils avaient aussi constaté qu'*« aucune information »* n'était diffusée sur le déroulement de la procédure et les possibilités d'appel.

C'était, en réalité, la deuxième fois que le CPT s'intéressait au dépôt parisien. A l'automne 1991, le Comité avait rédigé un premier rapport – accablant – sur les entrailles du Palais de justice (*Le Monde* du 21 janvier 1993). *« Injures »*, « injections de tranquillisants [...] sous la contrainte », absence de draps et de savon, saleté, grouillement de *« cafards »*, notait-il déjà. Trois ans plus tard, quelques aménagements de détail avaient été apportés : des draps et des trousses de toilette étaient enfin distribués, des cabines téléphoniques avaient été ajoutées et des « plateaux-repas » avaient remplacé les écuelles. Mais la situation restait, sur le fond, *« inchangée »*.

Entre-temps, heureusement, la presse a fait éclater le scandale, notamment à travers le témoignage d'avocats qui avaient réussi, en 1993, à pénétrer dans ces « oubliettes de la République » après avoir obtenu du tribunal qu'une expertise soit menée pour vérifier les plaintes d'un de leurs clients retenus.

Par deux fois, lors des audiences solennelles marquant le début des années judiciaires 1994 et 1995, Bruno Cotte, le procureur de la République de Paris, avait fait part publiquement de ses inquiétudes et s'était interrogé sur la compatibilité entre les conditions de rétention au dépôt et les exigences européennes en matière de droits de l'homme. La préfecture de police et le ministre de l'intérieur lui-même avaient admis, à la fin de 1993, que les étrangers n'étaient pas retenus dans des conditions *« satisfaisantes »* et annoncé un vaste programme de réhabilitation.

Seize mois plus tard, il a fallu une série de drames – et la publicité faite autour des dernières décisions judiciaires – pour que la préfecture de police annonce, mercredi 26 avril, la *« fermeture »* du dépôt réclamée par des avocats depuis deux ans. *« Le centre de rétention du dépôt a été fermé le 24 avril afin de procéder à sa complète restructuration »*, indique un communiqué, qui croit bon de préciser que cette décision correspond à un *« calendrier arrêté de longue date »*. S'il est exact que des plans de réhabilitation comprenant l'aménagement de petites cellules aérées ouvrant sur un espace de promenade circulent depuis longtemps, il n'en est pas moins vrai que les crédits promis de longue date n'ont pas été dégagés au moment où le dépôt était retombé dans l'oubli.

A présent, les projets semblent en meilleure voie. Un bâtiment neuf destiné à quarante retenus a été construit dans les locaux de l'école de police du bois de Vincennes et la rénovation d'un ancien bâtiment au même endroit a permis de transférer provisoirement les étrangers du dépôt du Palais de justice. A terme, cent trente places décentes seront disponibles dans ce centre périphérique, dont l'agrandissement se justifie par la multiplication des rétentions depuis la mise en œuvre des lois Pasqua.

La préfecture prévoit, pour novembre prochain, la livraison des locaux rénovés du trop fameux dépôt jouxtant la Conciergerie, dont la capacité sera réduite de cent à soixante places. On pourra alors probablement évoquer au passé la puanteur et l'atmosphère oppressante qui saisissaient tous les visiteurs de l'endroit. Mais il n'est pas trop tard pour se demander comment un lieu moyenâgeux, réservé aux étrangers sans papiers, a pu survivre, à l'orée du vingt et unième siècle, en plein cœur de Paris.

Philippe Bernard

Magistrats et policiers s'opposent sur la loi Pasqua

LES DIX-HUIT étrangers en situation irrégulière qui avaient été remis en liberté, jeudi 20 avril, par le juge délégué à la rétention au tribunal de grande instance de Paris, ne retourneront pas au « dépôt » de la préfecture de police (*Le Monde* du 22 avril). Jean-André Collomb-Clerc, le président de chambre délégué par la cour d'appel de Paris a rejeté, mercredi 26 avril, l'appel formé par le préfet de police contre cette décision.

Le magistrat a constaté, dans treize des dix-huit dossiers, que le délai légal de maintien en rétention (dix jours au total, contre sept avant la loi Pasqua de 1993) expirait le jour même où son ordonnance était rendue, rendant impossible une nouvelle privation de liberté. *« Il est désormais plus efficient (...) d'assurer l'éloignement de France [de ces personnes] »*, en engageant éventuellement une nouvelle procédure de reconduite à la frontière, écrit le conseiller, avant de conclure qu'il n'y a pas lieu *« à remise en rétention »*. Le constat est identique pour cinq autres étrangers, à la différence près que le délai légal de rétention les concernant était déja expiré, rendant l'appel du préfet *« sans objet »*, selon le magistrat.

Ainsi s'achève – provisoirement, car la préfecture a annoncé son intention de se pourvoir en cassation – un scénario judiciaire né à la fois de la multiplication des violences observées au « dépôt » et du souhait exprimé par de nombreux magistrats de réagir contre une disposition de la loi Pasqua qui entend les priver de la plupart de leurs pouvoirs d'appréciation, s'agissant du maintien en rétention d'étrangers en instance de reconduite à la frontière.

La décision initiale du juge-délégué François Sottet avait, en effet, été suscitée par l'état d'un Marocain de vingt ans, Minou Rahma, qui avait comparu le visage tuméfié et un bras dans le plâtre à la suite des violences qui lui avaient été infligées par des compagnons de rétention. Le magistrat avait voulu en avoir le coeur net et ordonné un transport sur les lieux. Mais la présence de l'avocat de M. Rahma, pourtant imposée par la loi, avait été refusée par la préfecture de police.

Le juge avait pris acte de cette irrégularité et ordonné la remise en liberté du jeune Marocain. Rappelant la série de drames qui étaient récemment survenus au « dépôt » – viol d'un retenu par un policier, suicide d'un étranger et violences policières –, M. Sottet avait justifié sa décision par une présomption de violation de la Convention européenne des droits de l'homme qui interdit les traitement inhumains et dégradants. La même motivation avait justifié la remise en liberté des vingt-cinq autres étrangers retenus. Ces décisions avaient évidemment suscité l'indignation de la préfecture de police qui décidait d'interjeter appel. Les décisions défavorables à l'administration refusant de renvoyer en rétention d'abord le jeune Marocain (*Le Monde* du 25 avril), puis, mercredi, dix-huit autres étrangers sont significatives du conflit opposant actuellement les magistrats et les fonctionnaires de police.

CONTROVERSE JUDICIAIRE

Ces derniers estiment que la décision de remise en liberté prise par le juge-délégué a interrompu le délai légal de rétention et qu'ainsi, la cour d'appel aurait dû ordonner un nouveau placement des étrangers au « dépôt ». Selon un communiqué publié, mercredi 26 avril, par la préfecture, l'ordonnance rendue en appel *« reviendrait, si elle était validée, à priver l'administration de toute possibilité de recours contre les décisions prises en première instance (...) »*. En fait, les policiers reprochent aux magistrats de n'avoir rendu leur ordonnance qu'après l'expiration du délai de rétention autorisé par la loi, afin de justifier la remise en liberté et le rejet du recours. Ils estiment que les dossiers doivent être appréciés *« en l'état »*, c'est-à-dire au moment même où ils sont présentés (alors que la rétention est encore légale) et non quarante-huit heures après, délai que la loi accorde au demeurant, mais qui aboutit au-delà de la durée fatidique de rétention autorisée.

Au-delà de cette controverse judiciaire de principe, qui sera tranchée par la Cour de cassation, ce contentieux traduit le mécontentement des magistrats contre le balisage drastique de leur compétence introduite par la loi Pasqua. La préfecture de police estime, en effet, que les juges-délégués chargés d'autoriser le maintien en rétention d'un étranger ne sont pas des magistrats de plein exercice mais seulement des *« auxiliaires d'une procédure relevant du droit administratif »*. L'administration conteste à ces juges le droit d'ordonner des remises en liberté, la loi Pasqua ayant fait une règle du maintien en rétention. Mais les magistrats parisiens auteurs des dernières décisions semblent avoir voulu retourner les rigueurs de la loi à leur avantage, en appliquant strictement la limitation de durée de rétention fixée par le texte.

Ph. B.



■ **SATISFACTION DES ASSOCIATIONS.** – *Les principales associations ayant dénoncé les conditions de rétention administrative des étrangers au « dépôt » du Palais de justice de Paris se sont félicitées, mercredi 26 avril, de la fermeture temporaire pour travaux. Indiquant que cette mesure est le « premier acte concret » des autorités, le Syndicat de la magistrature a affirmé que « le juge judiciaire ne peut continuer à être un auxiliaire de l'administration » au regard des lois sur les étrangers et a souligné les difficultés observées dans d'autres centres comme celui de Bobigny. « Le problème du droit des juges à intervenir en tout lieu où quelqu'un est privé de liberté reste posé », a rappelé la Ligue des droits de l'homme. Le Syndicat des avocats de France a demandé au préfet de police de Paris d'autoriser les représentants des associations défendant les droits de l'homme à « visiter les centres de rétention de Paris et de Vincennes ».*

La hausse du nombre de RMistes s'est ralentie en 1994

Vers un million d'allocataires en juin

AVEC 908 336 allocataires du RMI officiellement recensés fin décembre, la progression pour 1994 des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion se révèle moins catastrophique que prévu. Selon les estimations définitives diffusées, jeudi 27 avril, par la délégation interministérielle au RMI (Dirmi), la hausse du nombre des RMistes s'est limitée à 14,6 % l'an passé, alors que les projections réalisées en décembre laissaient prévoir une augmentation de l'ordre de 18,5 % (*Le Monde* du 13 décembre 1994). Cette hausse marque en tout cas un net repli par rapport à l'accroissement dramatique (+ 18,1 %) enregistré en 1993.

Après plusieurs années de stabilité, la situation s'est sensiblement dégradée dans les départements d'outre-mer avec 105 033 affiliés au RMI recensés (au lieu de 96 355 un an plus tôt), soit une hausse de 9 % . En métropole, 803 303 personnes percevaient le RMI fin décembre, soit une augmentation de 15,3 % en un an (contre 21 % en 1993). La situation continue toutefois d'empirer en Ile-de-France (+ 23,9 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 19,4 %), tandis que d'autres régions, à l'instar du Nord-Pas-de-Calais (+ 11,9 %) et de l'Alsace (+ 12,7 %), parviennent à limiter les dégâts.

32 MILLIARDS DE FRANCS EN 1994

Cette moindre dégradation de la situation du RMI est avant tout liée àl'accélération notable des flux de sortie de bénéficiaires qui ont progressé de 52,7 % en un an. Au total, 255 000 personnes ont quitté le dispositif en 1994 contre 167 000 en 1993. A l'opposé, 370 000 personnes supplémentaires se sont inscrites au RMI, soit 28,4 % de plus qu'en 1993. Les effets de la reprise économique et de la politique gouvernementale visant à ramener les RMistes vers l'emploi ou la formation y ont sans nul doute contribué : au total, 240 000 personnes ont ainsi accédé à un emploi, aidé ou non aidé, ou à une formation en 1994, soit une augmentation de 16 % par rapport à 1993. La réforme de financement du *« contrat emploi consolidé »* et le lancement du *« contrat emploi des bénéficiaires du RMI »*, tous deux effectifs depuis mars, devraient amplifier ces efforts en 1995.

Même s'ils sont les premiers à quitter le dispositif, les jeunes adultes s'inscrivent en plus grand nombre au RMI (63 % des nouveaux bénéficiaires étaient, en 1993, âgés de moins de trente-cinq ans contre 55 % en 1991). Selon une enquête, réalisée à la fin de l'année à la demande du gouvernement par les inspections générales des finances et des affaires sociales, 47 % des nouveaux entrants disposaient en 1993 d'un niveau de formation égal ou supérieur au CAP (au lieu de 39 % deux ans auparavant), 17,1 % étant d'un niveau bac ou plus (contre 12 %). Le ralentissement de la progression des RMistes, essentiellement perceptible sur les trois derniers mois de l'année, s'expliquerait aussi, selon Michel Raymond, délégué adjoint au RMI, par le renforcement de la répression des fraudes et plus généralement par *« le climat de suspicion à l'égard des bénéficiaires du RMI qui a pesé tout au long de l'automne »*.

Des *« comportements plus restrictifs »* dans l'attribution du RMI ne sont, en effet, pas à exclure du côté des services instructeurs, au moment où le gouvernement cherchait – en vain – à partager le financement de l'allocation avec les conseils généraux. Les premiers échanges informatisés entre les fichiers des Assedic et des caisses d'allocations familiales qui assurent le versement de la prestation ont aussi, semble-t-il, entraîné des suspensions de paiement quelque peu brutales, comme en témoigne l'accroissement concomitant des réclamations. La mission d'inspection préconise, de son côté, la poursuite de tels croisements de fichiers, après avoir constaté que *« l'ampleur de la fraude liée à la sous-déclaration des ressources n'est pas négligeable »*, de l'ordre de 10 % des 6 000 dossiers examinés tirés au sort. Néanmoins le rapport précise que *« l'impact financier global de ces sous-déclarations reste limité »* et qu'*« il ne paraît pas vraisemblable d'attendre* [de ce renforcement de la lutte contre la fraude] *une diminution significative du nombre des allocataires »*.

Qu'elle soit réelle ou artificielle, l'amélioration de la situation ne donne pas lieu de pavoiser. D'une part, parce que le RMI coûte de plus en plus cher aux pouvoirs publics. Au total, quelque 32 milliards de francs ont été consacrés en 1994 à l'allocation, à l'insertion et aux droits sociaux des RMistes. L'Etat a supporté 81,6 % de cette charge (26,2 milliards de francs), en augmentation de 20,6 % en un an. Autre motif d'inquiétude, l'accroissement du nombre d'allocataires apparaît avant tout lié à la progression du chômage non indemnisé, consécutive aux réformes de l'Unedic intervenues en 1992. Or, selon le rapport des inspections générales qui a établi ces corrélations, *« le flux mensuel de rejet des régimes d'assurance et de solidarité de l'Unedic, estimé à 125 000 en 1994, a progressé de 58,6 % par rapport à 1991 »*, soit une croissance plus rapide que celle du chômage indemnisé.

Sur ces bases, les inspections estiment que le RMI pourrait bien accueillir 950 000 à 1 million de personnes d'ici juin 1995. Et ce, précisent-elles, *« sans tenir compte de la fin d'indemnisation de chômeurs économiquement licenciés en grand nombre en 1993 »*.

Valérie Devillechabrolle

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 14 mars 1995 exécutoire par provision, le Tribunal de Commerce de Nanterre a condamné Fun Radio à payer à NRJ la somme de 1 000 000 (un million) de francs à titre de dommages-intérêts et un franc à Radio 71 FM pour des faits de concurrence déloyale.

Appel de ce jugement a été relevé le 16 mars 1995 *par la société d'exploitation Radio Chic (Fun Radio)*, par déclaration au Greffe de la Cour d'Appel de Versailles. La publication de ce jugement a été ordonnée dans deux quotidiens d'audience nationale et dans trois journaux professionnels.

DISPARITIONS

Allan Scott

L'un des scénaristes des comédies musicales du duo Rogers-Astaire

ALLAN SCOTT, scénariste américain, est mort jeudi 13 avril à Santa Monica (Californie). Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Il s'était illustré surtout comme scénariste des comédies musicales réunissant Fred Astaire et Ginger Rogers, décédée quelques jours plus tard (*Le Monde* du 27 avril). Le succès remporté à Broadway en 1932 par *Goodbye Again*, une pièce qu'il a écrite avec George Haight, lui vaut d'être engagé par la RKO, qui lui confie le scénario de *Roberta* (1935), coécrit par Jane Murfin et Sam Mintz, et que réalisera William Seiter, avec Astaire et Rogers, mais dont les vedettes sont Irene Dunne et Randolph Scott. Il enchaîne avec *Top Hat* (*Le Danseur du dessus*), de Mark Sandrich (1935), puis *Follow the Fleet* (*En suivant la flotte*), du même réalisateur (1936). Lié au succès considérable que remporte alors le tandem Astaire-Rogers, Allan Scott participe ensuite à l'écriture de *Swing Time* (*Sur les ailes de la danse*), de George Stevens (1936), *Shall we Dance* (*L'Entreprenant M. Petrov*, 1937) et *Carefree* (*Amanda*, 1938), deux films réalisés par Mark Sandrich.

Lorsque les deux vedettes tournent séparément, Scott demeure lié à Ginger Rogers, pour laquelle il écrit plusieurs films, notamment *La Fille de la cinquième avenue*, de Gregory La Cava (1939), un des rares scénarios qu'il ait signé seul. De la RKO, il passe bientôt à la Paramount, puis à la 20 th Century Fox, où il écrit plusieurs scénarios pour Paulette Goddard, notamment *I Love a Soldier*, de Mark Sandrich (1944). De retour à la Paramount après un rapide passage à la MGM, il retrouve Fred Astaire pour *Let's Dance* (*Maman est à la page*), de Norman Z. McLeod (1950), dont l'échec interrompt pratiquement sa carrière. Ensuite on ne le retrouve plus qu'au générique d'un film de Henry King, *Wait Till the Sun Shines, Nellie* (1952).

P. M.

■ **ROGER ROUQUETTE**, ancien député de Paris, est décédé mardi 25 avril.

[Né le 15 janvier 1933 à Marseille, Roger Rouquette était licencié en droit et diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales. Il avait été contrôleur financier au Commissariat à l'énergie atomique et avait milité à la CFDT. Il avait adhéré au PS en 1973 et était entré peu après à la commission exécutive de la fédération de Paris. Il devient ensuite secrétaire de la section Plaisance (14e arrondissement) avant d'être élu conseiller d'arrondissement. En 1981, il devient député de la 16e circonscription de Paris, lorsque Edwige Avice est nommée ministre dans le gouvernement Mauroy. Il ne s'était pas représenté aux élections législatives de mars 1986.]

■ **J. PETER GRACE**, qui détenait le record de longévité des patrons américains à la tête du groupe chimique W. R. Grace, est décédé, mercredi 19 avril, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Sa mort survient un mois après son retrait forcé de W. R. Grace, société fondée par son grand-père dont il avait dû abandonner la présidence après un désaccord avec les grands actionnaires du groupe. Il a exercé des fonctions de conseiller auprès des présidents Dwight Eisenhower, John Kennedy et Ronald Reagan. Ce dernier l'avait placé à la tête d'une commission chargée d'éliminer le gaspillage dans le secteur public.

■ **PIERRE LE GOFF**, journaliste qui avait fondé en 1988 le mensuel *Breizh e Pariz (La Bretagne à Paris*, devenu ensuite *Le Journal des Bretons)*, dont il était aussi le directeur, est décédé d'une crise cardiaque, dimanche 23 avril à Lorient. Agé de cinquante-cinq ans – il était né le 25 septembre 1939 à Carnac –, il avait longtemps milité à la CGT et au PCF. Il fut même secrétaire général de la mairie de Bagneux, poste qu'il abandonna lorsqu'il s'éloigna du PC, en 1987. Un an après, il créera *Breizh e Pariz* avec quelques amis. Son journal, qui tablait sur l'importante population de Bretons installés dans la capitale et sur la diaspora bretonne dans le monde, était diffusé dans une quarantaine de pays, à plus de 10 000 exemplaires. Pierre Le Goff, en plus de ses activités journalistiques, était aussi secrétaire de l'Organisation des Bretons de l'extérieur et membre du Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB, qui milite notamment pour la réintégration de la Loire-Atlantique dans la région Bretagne).

■ **MAGGIE KUHN**, cofondatrice des Gray Panthers (les Panthères grises), un mouvement de défense des personnes du troisième âge, est décédée samedi 22 avril à son domicile, à Philadelphie, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Avec quatre amies, elle avait fondé, il y a vingt-cinq ans, le mouvement des Panthères grises pour lutter contre le *« racisme envers les vieillards »* et contre une certaine forme de paternalisme. Elle ne cessait de rappeler que, contrairement aux idées reçues, l'âge pouvait être synonyme de plénitude. Bien que leurs actions soient le plus souvent très pragmatiques pour lutter contre les inégalités frappant le troisième âge, les Panthères grises ont également pris des positions plus politiques par le passé, notamment contre la guerre au Vietnam ou pour dénoncer le sexisme ou le racisme en général. Le mouvement compte aujourd'hui quarante mille membres, répartis aux Etats-Unis et dans six autres pays.

■ **KANG SHIEN**, ancien vice-premier ministre chinois, est mort vendredi 21 avril à Pékin à l'âge de quatre-vingts ans. Victime des purges, en 1960, pour sa collaboration avec Deng Xiaoping, il était revenu en grâce au début des années 70 et avait été vice-ministre, puis ministre du pétrole avant de redevenir vice-premier ministre en 1978 et de le demeurer jusqu'en 1982. De 1982 à 1988, il avait ensuite été conseiller d'Etat.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a procédé, mercredi 26 avril, au mouvement préfectoral suivant : Jean-Cyril Spinetta, conseiller auprès du président de la République, et Brice Hortefeux, chef de cabinet du ministre du budget, sont nommés préfets, chargés d'une mission de service public relevant du gouvernement. Colette Horel, préfet de la Meuse, ancienne chargée de mission à l'Elysée, est nommée préfet de la Nièvre. Elle permute avec Philippe Grégoire, préfet de la Nièvre, qui est envoyé dans la Meuse. Jacques Le Hénaff et Jean Mazzocchi, sous-préfets hors classe, sont nommés préfets, chargés d'une mission de service public relevant du gouvernement.

Michel Gaudin, directeur de l'administration de la police nationale, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement, mais maintenu dans ses fonctions. Jean-Yves Caullet, conseiller technique au cabinet du président de la République, ainsi que Henri-Michel Comet et Jean-Paul Davin, tous deux conseillers techniques au cabinet d'Edouard Balladur, sont nommés préfets hors cadre.

[Né le 4 octobre 1943 à Paris, Jean-Cyril Spinetta est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. Devenu administrateur civil, il est, en 1972, affecté au ministère de l'éducation nationale. Au titre de la mobilité, il est détaché dans un emploi d'auditeur au Conseil d'Etat, en 1976. Deux ans plus tard, il est nommé chargé de mission au secrétariat général du gouvernement. De 1981 à 1983, il occupe le poste de chef du service d'information et de diffusion du premier ministre. Il devient ensuite directeur des collèges, au ministère de l'éducation nationale. Il est employé en qualité de directeur de cabinet de Michel Delebarre, alors ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de 1984 à 1986. Sous la première cohabitation, il exerce la fonction d'inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale. En 1988, il redevient directeur de cabinet de Michel Delebarre, d'abord ministre des affaires sociales et de l'emploi, puis ministre de l'équipement. Il est nommé PDG d'Air Inter en octobre 1990. Il démissionne de ce poste trois ans plus tard. Il devient alors conseiller pour les affaires industrielles auprès du président de la République.]

[Né le 11 mai 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Brice Hortefeux est un fidèle collaborateur de Nicolas Sarkozy. Après avoir fréquenté l'Institut d'études politiques de Paris, il commence sa carrière en qualité de chargé de mission au cabinet de Paul Graziani, alors président du conseil général des Hauts-de-Seine. Il est intégré dans le grade des administrateurs territoriaux, en 1986. Il devient délégué national du RPR, chargé de la jeunesse en 1988, puis des relations avec les formations de l'opposition en 1990. Après avoir exercé la fonction de directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly-sur-Seine, en 1991, il est nommé secrétaire national du RPR, auprès de ce même Nicolas Sarkozy, alors secrétaire général adjoint. Depuis 1993, il est chef de cabinet de Nicolas Sarkozy, ministre du budget. Il a été l'un des principaux organisateurs de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur.]

[Née le 1er février 1949 à Saint-Claude-de-Diray (Loir-et-Cher), Colette Horel est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration. Devenue administrateur civil en 1980, elle entre au ministère de l'environnement et du cadre de vie. En 1984, elle devient conseiller technique au cabinet d'Yvette Roudy, ministre délégué chargé des droits de la femme. Elle est ensuite nommée chargée de mission au cabinet du premier ministre (Laurent Fabius). En 1986, elle est détachée comme commissaire adjoint de la République à Châteaudun (Eure-et-Loir). En juillet 1988, elle est nommée conseiller technique au cabinet de Michel Charasse, alors ministre du budget. A la fin de cette même année, elle est appelée au secrétariat général de la présidence de la République, en qualité de chargée de mission. Elle devient préfet de la Meuse en 1991. Elle est titularisée dans ce grade en 1992.]

[Né le 28 juillet 1949 à Paris, Philippe Grégoire est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Devenu administrateur civil, il est affecté au ministère de l'intérieur, et occupe, successivement, les postes de directeur du cabinet du préfet de l'Ain (1978), de directeur du cabinet du préfet de l'Oise (1979) et de sous-préfet de Corte (1980). En 1981, il est nommé chef de cabinet de Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur et de la décentralisation. De 1983 à 1985, il est détaché comme consul général à La Nouvelle-Orléans. Il dirige ensuite le cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris (1985-1988). En septembre 1988, il devient secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes. Il est envoyé dans la Haute-Loire en 1991, et titularisé préfet en 1992. Il est nommé préfet de la Nièvre en 1993.]

[Né le 14 février 1932 à La Rochelle, Jacques Le Hénaff a fait ses études dans des écoles militaires. Il participe à la guerre d'Indochine, et commence sa carrière administrative à l'âge de vingt-sept ans, en qualité de secrétaire administratif de la préfecture de La Rochelle (1959). Il gravit les échelons et devient sous-préfet en 1976. Il occupe notamment les fonctions de directeur de cabinet du préfet de la région de la Réunion (1976-1977), de chef de la subdivision administrative du sud de la Nouvelle-Calédonie (1979-1982), de chargé de mission auprès du commissaire de la République de la région Centre (1982-1984), et de commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Metz-Campagne (1984-1986). Il est nommé secrétaire général de la préfecture du Gard en 1986, puis administrateur supérieur des îles Wallis-et-Futuna (1986-1987). Il devient sous-préfet de Briey (Meurthe-et-Moselle) en 1988. En 1990, il est placé hors cadre.]

[Né le 24 novembre 1931 à Metz, Jean Mazzocchi est licencié en droit. Il commence sa carrière administrative en qualité de rédacteur au ministère de la construction (1956). Il devient attaché de préfecture en 1959, et obtient sa titularisation dans le grade de sous-préfet de deuxième classe en 1976 à Brioude (Haute-Loire). Il devient secrétaire général du Territoire de Belfort en 1979, puis commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Saint-Dié (Vosges) en 1981, et de Saumur (Maine-et-Loire) en 1984. Il est nommé chargé de mission auprès du préfet de l'Alsace et du Bas-Rhin en 1987, puis sous-préfet de Briey (Meurthe-et-Moselle) en 1990.]

EUTELSAT

Jean Grenier, directeur général de l'organisation européenne de télécommunications par satellites Eutelsat, a vu son mandat prolongé jusqu'à la fin de 1998 par le conseil des signataires qui s'est prononcé à l'unanimité, a annoncé Eutelsat.

[Né le 13 août 1935 à Aix-les-Bains, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, Jean Grenier assure la direction générale d'Eutelsat depuis 1989. Auparavant, toute sa carrière s'était déroulée au sein des services des télécommunications français. Il occupa notamment les postes de gouverneur pour la France de l'Organisation mondiale de télécommunications par satellites Intelsat (1975-1980) et de chef du service des affaires internationales (1980-1987), puis directeur des affaires industrielles et internationales (1987-1989) à la direction générale des télécommunications.]



AU CARNET DU MONDE

Naissances

Florence GEBROWICZ
et Sylvain ABEILLE,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Coline,

le 17 avril 1995.

19, rue Parmentier,
94700 Maisons-Alfort.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Bernard,

nous t'aimons.

Marie-Cécile, Cécile et Roland.

Mariages

Didier et Danièle ODIN,
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Vincent,

avec

Sandrine ARRAUDEAU,

célébré le 29 avril 1995, à Châtelaillon-Plage (Charente-Maritime).

19, Adam Park,
1128 Singapour.

Décès

Pierre BERNARD,
fondateur et directeur
des éditions Sindbad,
créateur du Salon euro-arabe du livre
à l'Institut du monde arabe,
président de l'Association des amis
de Kateb Yacine,
administrateur de l'Association
France-Algérie,
membre du jury du Prix de l'amitié
franco-arabe,

nous a quittés le 21 avril 1995.

Ses anciens collaborateurs, auteurs, traducteurs et amis tiennent à rendre hommage à son talent d'éditeur et à son infatigable action en faveur d'une meilleure connaissance entre les deux rives de la Méditerranée.

(*Le Monde* du 27 avril.)

– Raphaèle et Benjamin,
Philippe et Anne Bouchard,
M. Jacques Bouchard,
Mme Jacqueline Bouchard,
M. et Mme Robert Schmidt,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Clément BOUCHARD,

survenu le 25 avril, à l'âge de six ans et demi.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 28 avril, à 9 heures, à Saint-François-de-Salles (17e), suivie de l'inhumation au cimetière de Faverolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Alain Courtois,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Courtois,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Albert COURTOIS,
ingénieur AM & ESE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, décédé à La Tronche (Isère), le 11 avril 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Regrets.

L'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière de Ballancourt (Essonne), a eu lieu le 13 avril, dans la plus stricte intimité.

18, rue Capitaine-Poitau,
38100 Grenoble.

– Les familles DUMARTHERAY et Van Millingen,
ont la douleur et la tristesse de faire part de la disparition, le 22 avril 1995, de

Flora.

La cérémonie aura lieu le 28 avril, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– La rédaction de
L'Avant-Scène Opéra,
Ses amis et ses collègues,
expriment leur grande émotion et souhaitent partager la douleur de la famille de

Patrick GILLIS,
musicologue,

décédé le 24 avril 1995.

– Le supérieur général de la Société des missions étrangères de Paris,
fait part du décès de

Mgr Charles LEMAIRE,
ancien missionnaire en Chine
et évêque-coadjuteur de Kirin,
supérieur général de la Société
des missions étrangères
de 1945 à 1960,

survenu le 22 avril 1995, à Hongkong, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Une messe à sa mémoire sera célébrée au séminaire des Missions étrangères, 128, rue du Bac, 75007 Paris, le samedi 29 avril, à 10 heures.

– M. et Mme Jean-François Lieberherr
et leurs enfants,
M. J.-Gérard Lieberherr,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Hans-Ulrich LIEBERHERR,
née Georgette-Charlotte Gauthier,

survenu le 25 avril 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Sabart, à Tarascon-sur-Ariège.

Domaine de Fournier,
Route de Saurat,
09400 Tarascon-sur-Ariège.

– Mme Ange Piazza,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ange PIAZZA,

à Marseille, le 25 avril 1995.

– Vichy. Grenoble. Oyonnax.

Françoise Pouradier Duteil,
son épouse,
Fabienne et Jean-François Gelin,
Laure, Sylvia, Agathe,
ses enfants,
Valentin et Bastien Gelin,
ses petits-fils,
Louis et Jeanne Convert,
ses beaux-parents,
Ses frères, sœurs,
Beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux, nièces,
Cousins et cousines,
font part du décès de

Michel POURADIER DUTEIL,

survenu le 25 avril 1995.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Paladru (Isère), le vendredi 28 avril, à 15 heures.

– Annick Rouquette,
son épouse,
Blandine et Thierry,
Sharareh et Benoît,
Antoine, Denis, Martin,
ses enfants,
Agathe et Clément,
ses petits-enfants,
Marcelle Rouquette,
sa mère,
Toute sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Roger ROUQUETTE,
conseiller du 14e arrondissement,
ancien député de Paris,

survenu le 25 avril 1995, à l'âge de soixante-deux ans.

La messe d'adieu sera célébrée le mardi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14e.

Il aurait souhaité des dons à ATD-Quart Monde plutôt que des fleurs.

(*Lire ci-dessus.*)

– Mme René Thomas,
son épouse,
Uwe et Anne-Marie Class,
Jean-Paul et Françoise Thomas,
Raymond et Marie-Hélène Thomas,
ses enfants,
Guillaume, Romain, Aurélie, Sophie, Eléonore, Julien, Matthieu, Pierre et Thibault,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, de

René THOMAS,
ancien résistant déporté à Buchenwald,
médaille militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont lieu en l'église d'Ecueillé (Indre), jeudi 27 avril 1995, à 15 heures.

9, place du 8e-Cuirassiers,
36240 Ecueillé.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Rectificatif

Antoine-François CELLI,
croix de guerre avec palmes,
médaille militaire,

a quitté les siens le 20 avril 1995.

De la part de
Joëlle Nuttin,
sa fille,
Benjamin Nuttin,
son petit-fils,
Des familles Celli et Cain.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

6, rue du Petit-Pont,
75005 Paris.

– M. Pierre Renaudin,
son mari,
Coline, Marianne et Camille,
ses filles,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Renaudin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 24 avril 1995, de

Catherine RENAUDIN,
née Monod,

à l'âge de quarante-quatre ans.

Le service religieux a eu lieu, dans l'intimité familiale, à Villeneuve-la-Comptal (Aude).

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice. »
(Matthieu, 5)

L'Abade,
11520 Saint-Michel-de-Lanès.
Bordevieille,
11400 Villeneuve-la-Comptal.

(*Le Monde* du 27 avril)

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Jean BERNARD-BRUNEL,

nous quittait.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 2 mai 1995, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Le* Musée de l'armée communique : la messe traditionnelle à la mémoire de

L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier

et des soldats morts pour la France, sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 5 mai 1995, à 18 heures, en présence de LL.AA.II., le prince et la princesse Napoléon.

Entrée libre.

Des places seront réservées aux membres des associations.

Les portes seront fermées à 17 h 45 précises.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 28 avril 1985,

Estelle, Lucie KARSENTY,
née Rebboh,

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimée se souviendront.

André,
son époux,
Jean-Paul et Brigitte,
ses enfants,
Marie-Claire Médina,
sa belle-fille,
Léna et Fanny,
ses petits-enfants.

Manifestation du souvenir

– Le sculpteur argentin,

Carlos CAIROLI,

nous a quittés le 31 janvier 1995.

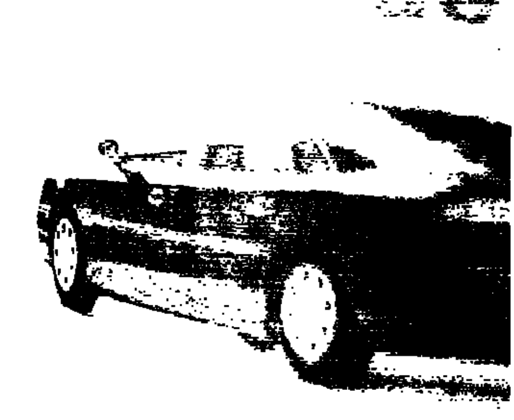
Les artistes et ses amis du Salon des Réalités nouvelles lui rendent un hommage du 28 avril au 14 mai, à l'Espace Eiffel-Branly, 29 à 55, quai Branly, 75007 Paris.

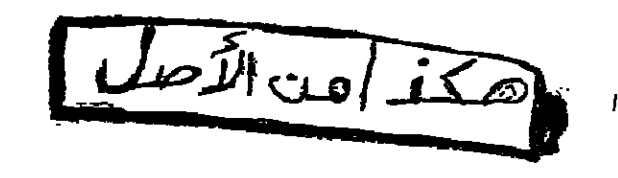
Le vernissage aura lieu le vendredi 28 avril, de 11 heures à 22 heures.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont chaleureusement invités.

Soutenances de thèse

– Elizabeth Chalier-Visuvalingam souhaite informer ses amis qu'elle a soutenu le 12 avril 1995, à l'université Paris-X, devant le jury présidé par M. le professeur M. Hulin, et composé de MM. les professeurs Ch. Malamoud, J.-C. Heesterman, O. Herrenschmidt, G. Toffin, sa thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines : « Terreur et protection. Le culte de Bhairava à Bénarès et à Katmandou. Etude des mythes, des rites et des fêtes. » Mention très bien.





هكذا من الأصل



Les mémoires de la Shoah – IV

L'impensable dialogue

A l'initiative d'un universitaire israélien, des rencontres entre enfants de bourreaux et enfants de victimes se sont tenues en Allemagne. Une expérience intense et douloureuse pour aller au-delà de l'incompréhension et de la haine

DES enfants de nazis et des enfants de victimes se sont un jour rencontrés. Un dialogue s'est amorcé, courageux, impudique, malgré les sarcasmes et l'effroi de certains qui ont crié à l'indécence. Comme si un maléfice menaçait encore un tel rapprochement. Un processus s'est enclenché dont on ne sait encore où il mènera. Il n'est question ni de pardon ni d'oubli, ni même de réconciliation. Simplement de mettre un terme à la haine.

C'est un Israélien qui a initié la rencontre. Un psychologue et universitaire, Dan Bar-On, dont les parents ont quitté l'Allemagne suffisamment tôt pour échapper à l'enfer et conserver, dit-il, *« une vision positive de l'humanité »*. Un praticien confronté néanmoins chaque jour au Génocide et à une *« culture de victimes »* dans un pays où plus du quart de la population a été, directement ou indirectement, touché. La mémoire y scelle l'identité ; elle sert aussi de mise en garde contre la naïveté et l'endormissement ; elle ne dissuade ni haine ni vengeance.

Mais Dan Bar-On n'a pas hérité des œillères ni du regard manichéen sur le monde qui oppose sans nuance bourreaux et victimes. Pour progresser dans la connaissance de la Shoah et de ses séquelles, pour appréhender l'énormité du phénomène, il manque, selon lui, une pièce essentielle du puzzle : la vision allemande. Alors il a recherché et interrogé des personnes dont les parents avaient pris part à la persécution et à l'extermination des juifs. Puis, avec prudence, alors que toute discussion publique sur ce thème était encore exclue en Allemagne, il les a mis en contact ; un groupe s'est réuni pendant près de trois ans. Et au cours d'une séance, il leur a proposé l'impensable : une rencontre avec les enfants de victimes. *« Ils avaient mûri*, dit-il, *et beaucoup travaillé sur leur passé, leurs racines, les notions de culpabilité et de responsabilité allemandes. Pour progresser, il fallait rencontrer l'autre côté. »*

C'est aux Etat-Unis que « l'autre côté » fut bientôt prêt. Des enfants de rescapés émigrés après la guerre étaient peu à peu sortis de leur isolement pour former des groupes de dialogue sous le label *« One generation after »* (Une génération après). Et puis, prudemment, certains avaient commencé à rencontrer des Allemands habitant dans leur ville, Boston, New York ou Los Angeles... Dan Bar-On invita quatre d'entre eux à rencontrer les enfants de grands criminels nazis lors d'un séminaire à l'université allemande de Wuppertal.

> **Julie Goschalk.** *« Panique ! C'était une chose de rencontrer des Allemands à Boston, c'en était une autre de rencontrer sur leur sol des adultes dont les parents avaient exterminé toute ma famille, à l'exception de mes parents, rescapés d'Auschwitz ! Pendant des semaines, j'ai eu des cauchemars, des angoisses, une peur physique de me rendre en Allemagne. Quand j'ai reçu le billet d'avion, il m'a fallu un mois pour oser ouvrir l'enveloppe. Et durant le vol, j'imaginais tous les scénarios. Pourtant, quelque chose me titillait : des Allemands avec un tel passif familial souhaitaient me rencontrer et entendre mon histoire ! Il fallait que j'aille voir. »*

Un matin de juin 1992, une petite délégation juive (certains venaient aussi d'Israël) pénétra donc dans une salle du campus universitaire de Wuppertal. La tension était extrême. *« Les battements de mon cœur*, se rappelle Julie Goschalk, *devaient s'entendre de l'extérieur. »* Les Allemands attendaient, alignés à l'autre bout de la pièce. Quelques-uns s'avancèrent spontanément et Julie serra la main d'un homme grand et mince dont le nom la glaça : Martin Bormann, fils.

Il fallut s'installer en cercle, prendre ses marques, croiser quelques regards timides, affronter le silence, l'embarras, en se tournant vers Dan Bar-On. *« Parlons »*, dit-il tranquillement. Et il leur demanda de raconter chacun leur histoire.

Cela prit trois jours sur les quatre que devait durer la rencontre. Un jeune médecin de Boston, dont la mère avait été retrouvée vivante *in extremis*, au milieu d'une montagne de cadavres, le jour de la libération de Bergen-Belsen, était stupéfait.

> **Samson Munn.** *« C'était phénoménal ! Nous étions tous happés par le récit des uns et des autres, totalement impliqués, submergés d'émotions, de sentiments contradictoires, de compassion aussi ; il n'y avait plus ni peurs, ni différences ; nous venions des deux côtés de l'Holocauste et voilà que nous ne formions plus qu'un groupe ! »*

Une jeune femme avouait n'avoir appris qu'à dix-neuf ans que son père, loin d'être, comme elle le pensait, un simple policier, avait en réalité commandé un des *Einsatzgruppen*, ces groupes mobiles appartenant aux SS, et était responsable de l'exécution de dizaines de milliers de juifs. Une autre, née pendant la guerre, racontait avoir passé son enfance à attendre un papa séduisant, *« disparu »* au combat, et pour lequel elle avait coutume de garder une petite part de gâteau en cas de retour à l'improviste.

C'est par accident qu'elle avait appris, à l'âge de quinze ans, qu'il était mort. Elle se heurta alors au mutisme de sa famille, et se mit en quête de documents, de livres, de témoins pouvant l'informer. Plus elle apprenait, plus sa détresse croissait. Elle chercha désespérément un indice, un seul, qui pût lui indiquer qu'il n'était pas tout à fait le diable. Mais elle dut abandonner. Et quand le groupe l'interrogea sur ce qu'elle avait ressenti en visionnant le film montrant la pendaison de son père, en 1946, elle déclara, avec une triste voix, que c'était une mort trop rapide en considération des souffrances qu'il avait infligées à des dizaines de milliers de juifs...

> **Julie.** *« C'était un tel choc ! Jamais je n'ai pleuré autant de ma vie. Nous pleurions d'ailleurs tous ensemble. L'Holocauste avait jusque-là été " mon " affaire par le biais de mes parents. Il ne m'était jamais venu à l'esprit qu'il pouvait aussi avoir détruit la vie des enfants de ses ordonnateurs ! »*

> **Samson.** *« Nous découvrions que nous avions davantage de points communs que de différences, c'était ça l'incroyable ! Sur le problème des racines, par exemple. Ces racines qui nous manquent car elles ont disparu avec nos grands-parents ; ces racines qu'ils rejettent car ils les sentent empoisonnées, au point, pour certains d'entre eux, d'être effrayés à l'idée d'avoir des enfants. Sur le problème de la confiance également. Les enfants de rescapés n'ont plus le droit d'être naïfs et accordent leur confiance avec prudence et parfois réticence. C'est aussi le cas des enfants de nazis, qui doutent de leurs parents, de leurs voisins et probablement d'eux-mêmes... »*

Lors d'une des nombreuses pauses nécessitées par l'intensité et la douleur de certaines séances, une femme s'est approchée de Julie et, un bras autour de son épaule, lui a dit avec un pauvre sourire : *« Je suis si contente que la haine de mon père ne vous ait pas empêchée de naître ! »* Le vendredi soir, ils furent seize autour d'une longue table du restaurant universitaire, sur laquelle étaient allumées les bougies du Shabbat. Seize à avoir le sentiment que la rencontre de Wuppertal avait changé leur vie.

Il y eut d'autres rencontres, il existe d'autres groupes. Ensemble, des enfants de victimes et des enfants de criminels nazis ont visité Auschwitz, Dachau, le musée de l'Holocauste de Washington, celui de Yad Vashem à Jérusalem. Il n'y avait pas de projecteur, cela ne se voulait ni une cérémonie du souvenir ni l'une de ces spectaculaires démonstrations de réconciliation. C'était un geste intime et douloureux, nécessaire pour chacun d'eux. La matière ici est trop brûlante pour supporter l'artifice ou la mise en scène. « Ils » voulaient être ensemble. Ils disent avoir besoin les uns des autres. Il n'y avait qu'ensemble, dit une jeune femme allemande, qu'ils pouvaient *« ouvrir la boîte noire »*.

> **Nathalie F.** *« Dire ce qui mine et détruit à l'intérieur de soi ; et le dire devant eux car il n'y avait qu'eux qui pouvaient nous donner la permission de parler et pleurer. Il n'y avait qu'eux qui pouvaient apaiser cette culpabilité dans laquelle on s'enlisait. Continuer d'aimer des parents impliqués dans " tout ça " ne faisait-il pas de nous des complices ? Complices contre notre gré, mais donc aussi coupables ? Que faire alors ? Traîner notre honte de ce pays, notre colère qu'on nous ait légué " Ça " notre douleur d'être nés " là ", de ces gens-là ? Une fille de rescapés m'a pris la main en me disant qu'un enfant avait le droit d'aimer ses parents. Un Allemand n'aurait jamais pu me dire cela. Cela m'a sauvée. »*

> **Anna Smulowitz.** *« Quand j'avais huit ans, j'avais écrit dans mon journal que j'irais un jour en Allemagne leur dire à eux tous, là-bas, le mal qu'ils avaient fait à mes parents. Ce serait ma terrible revanche. Je l'ai eue, en un sens. Des Allemands ont pleuré en écoutant mon histoire. Et ce fut un réel soulagement de savoir que certains au moins, là-bas, ne pouvaient pas tirer un trait. Mon mal les range et nous réunit. On a besoin les uns des autres. D'ailleurs ne sommes-nous pas les seuls, sur terre, à avoir toujours besoin de parler de l'Holocauste ? »*



FONDS HENRI ADLER/CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

Leurs terreurs de la première rencontre les font maintenant sourire. En s'apercevant qu'on l'avait placée dans l'avion à côté d'une jeune Allemande *« au look si parfaitement aryen ! »* se rendant au même séminaire, Anna – tignasse brune bouclée et rondeurs généreuses exibées sans complexe – avait paniqué et s'était inventé une brusque allergie à une place côté aile pour exiger un autre siège. Lucila N., née en Argentine de parents rescapés, craignait tout simplement qu'une bombe posée en représailles à une réunion sacrilège y mette prématurément un terme. Mais ce n'était rien par rapport aux craintes de certains Allemands posant pour la première fois les pieds en Israël : quelques-uns craignirent d'être identifiés et pris à parti ; d'autres fantasmèrent sur un possible attentat terroriste, estimant que *« mourir à la place d'un juif ne serait après tout que justice »*...

Il fallut également passer outre un sentiment de trahison à l'égard de leurs familles. *« Est-ce que je trompe la confiance de mon père, rescapé d'Auschwitz, et de ma mère, cachée pendant toute la guerre en Tchécoslovaquie, en rencontrant la semence de l'ennemi ? »*, se demandait Sally B. Mais elle se reprenait : non bien sûr, ceux qui voulaient lui parler ne pouvaient être que de *« bons »* Allemands. N'empêche : elle se promettait de garder ses distances et de ne jamais leur faire croire *« que le pardon du passé soit possible »*...

L'expérience a pourtant ses limites. A Stuttgart, un groupe, alors à sa deuxième rencontre, fut à deux doigts d'exploser quand les membres juifs découvrirent qu'Otto, le vieil homme un peu timide qui leur avait servi le thé, était un ancien SS.

> **Anna.** *« J'aurais pu le tuer ! J'étais devenue enragée ! Aucun d'entre nous n'avait été prévenu ! C'était un coup bas ! J'ai hurlé, je l'ai insulté ! Crié ma haine et mon dégoût ! Les autres Allemands paraissaient également consternés ! La nuit, j'ai barricadé la porte de ma chambre en poussant une armoire lorsque j'ai découvert qu'il dormait à côté. Un SS ! J'étais dans un cauchemar. Et puis, il a parlé, en tremblant comme une feuille, sans détacher les yeux du sol. De son engagement à dix-huit ans contre l'avis de sa mère, de son frère résistant qui avait choisi de se suicider, de sa lâcheté à lui, de ses remords. Et puis de ses efforts depuis dix ans pour rompre la conspiration du silence, s'accuser malgré de lourdes menaces, demander pardon... Je crois que j'ai un peu compris. Un adolescent ne savait pas forcément que le prix à payer pour la grandeur allemande qu'on lui faisait miroiter était le meurtre de masse. On est devenu amis. Je sais, c'est incroyable. »*

> **Otto Duscheleit.** *« Ce fut une expérience atroce que d'affronter leur révulsion. Mais il fallait que je les voie. Comme il faut que je parle, moi, partout où je peux. Les hommes de ma génération se terrent, totalement bloqués sur cette période comme je l'ai été moi-même quarante ans. On a mis nos photos dans une boîte, on a fait des enfants qu'on a élevés durement, imprégnés des valeurs autoritaristes et concentrés sur la reconstruction en travaillant quinze heures par jour pour ne pas penser.*
>
> *» Il faut que les hommes de mon âge se réveillent, qu'ils parlent enfin à leurs enfants et petits-enfants ; qu'on essaie de comprendre au moins ! Qu'on réponde aux questions ! Qu'on apprenne à nos jeunes que « discipline-ponctualité-propreté » est une escroquerie au regard des vraies valeurs que sont l'ouverture aux autres et le respect des différences. Il faut leur apprendre à avoir le courage de dire non, de sortir du groupe, de penser toujours par eux-mêmes. »*

CES connexions exigent des sacrifices et, lorsqu'ils les rendent publiques, exposent aux agressions. Une table ronde publique se révéla sans pitié, en Israël, pour les enfants de nazis. Anna, qui avait eu l'audace de raconter chez elle, aux Etats-Unis, sa rencontre apaisée avec Otto, fut copieusement insultée : Comment osez-vous ? Et dans les vestiaires de l'école où parfois elle enseigne, quelqu'un dessina des croix gammées. Aucun d'entre eux, pourtant, n'aurait l'idée d'arrêter. *« Le groupe »*, disent même certains, est devenu la chose la plus importante de leur vie.

Quelques membres se contenteraient de ces rencontres d'amitié qui les apaisent comme aucune thérapie n'avait encore pu le faire. D'autres veulent aller plus loin, plus vite, pressent le pas. *« Il n'y a pas de programme planifié*, dit Dan Bar-On, qui poursuit l'expérience avec son premier groupe. *Nous n'avons pas de croisade. Je ne suis pas un politicien. Mais quelque chose est né de cette entreprise très risquée. Une force, le courage de parler et l'espoir. »*



H. HOFFMANN/COLL. BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEK

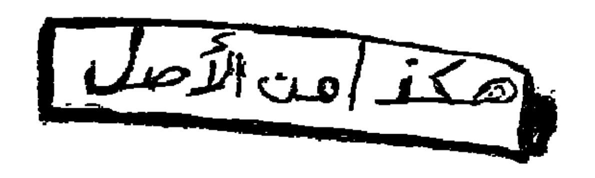
Beaucoup d'entre eux vont maintenant dans les écoles, participent à des tables rondes, prennent la parole dans des clubs, musées, manifestations. Martin Bormann prépare, à l'intention des professeurs allemands et à partir de textes nazis (dont les lettres de son père), une étude sur la manipulation de la langue à des fins de propagande. Invitée par l'institut Fritz-Perl, Julie Goschalk va venir en Allemagne animer un séminaire à l'intention des psychothérapeutes – très mal à l'aise pour aborder la Shoah – sur « La famille et l'héritage du IIIe Reich ». Samson Munn, lui, travaille depuis des mois à l'organisation d'une rencontre, à Vienne, entre fils de rescapés gitans et juifs et fils de nazis autrichiens. L'héritage, dit-il, y est encore plus pesant qu'en Allemagne.

> *« Connaissez-vous le mythe américain des Hatfield's et des McCoy's ? Ces deux familles voisines, du Sud profond, qui se détestent depuis des décennies sans qu'elles se souviennent exactement pourquoi ? Eh bien, nous, on se souvient. Mais on ne veut pas se détester. »*

Annick Cojean

Prochain article :

Confrontation avec l'Histoire



Chirac, ou Le Pen

Lois Pasqua, lois de la

هكذا من الأصل

Chirac, ou Le Pen via Jospin

par Pierre Lellouche

UNE fois retombées les passions de la soirée électorale, c'est avec beaucoup de gravité, je crois, qu'il convient d'analyser les résultats du premier tour de l'élection présidentielle.

En vérité, rien dans cette élection n'est venu modifier le rapport de forces théorique entre la droite et la gauche, qui est toujours de 60-40, ni redonner une nouvelle vie ou un contenu idéologique à un PS usé, dont le bilan au pouvoir, tant social que moral, a conduit le pays à sa triste situation présente.

En revanche, le résultat de ce premiertour vient confirmer le *diagnostic* que Jacques Chirac n'a cessé de présenter depuis de nombreux mois quant à l'état réel de la France : sclérose des structures et des institutions, atomisation et « corporatisation » des réflexes sociaux (chaque catégorie sociale essayant de protéger avant tout *« ses acquis »*), conservatisme des idées et de la pensée, le tout face à une situation sociale vécue comme littéralement intolérable par 5 millions de chômeurs et de RMIstes.

Le résultat est là : des millions et des millions de Français écœurés par le chômage, la corruption ou l'impuissance des politiques ne croient plus au « système » et ont perdu confiance dans la capacité des partis établis à résoudre leurs problèmes quotidiens : emploi, *sécurité, logement, immigration*. Des millions d'autres ont voulu émettre un cri de protestation, d'alarme ou de désespoir devant leur situation et les blocages de notre société publique.

Le résultat, c'est l'implosion du système des partis dits « de gouvernement », avec l'apparition de deux pôles extrêmes autour de 20 % chacun, tandis que droite et gauche modérées en sont réduites à se partager à peine 60 % des suffrages exprimés. Apparaît ainsi le vrai rapport des forces de la France de l'après-Mitterrand : une moitié de Français (abstentionnistes, plus extrême gauche et extrême droite) est littéralement sortie du système des partis établis, contre une autre moitié qui continue à espérer que le changement viendra de l'intérieur, *via* les partis classiques et le jeu de l'alternance démocratique.

C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une telle cassure apparaît aussi crûment à l'occasion d'une élection nationale qui engage l'avenir même du pays. Le message est clair et il est grave : un Français sur deux ne se reconnaît ni dans Jacques Chirac ni dans Lionel Jospin. Quel qu'il soit, le prochain président de la République ne sera donc élu qu'avec le soutien sur son nom d'environ un cinquième des Français.

Reste bien sûr le second tour, dont l'issue dépendra de la capacité de chaque candidat à rassembler et à convaincre bien au-delà de sa propre famille politique. Mais, là encore, la réalité est infiniment plus grave, à terme, pour notre pays, que ne pourraient le laisser croire les apparences.

L'apparence, du côté de Jacques Chirac, c'est que celui-ci devrait profiter de l'arithmétique des reports à droite. C'est évidemment mon souhait, à condition toutefois que ces reports ne s'accompagnent d'aucune compromission, notamment à l'égard de l'appareil lepéniste. Politiquement et moralement, il est pour moi totalement inacceptable d'échanger les « faveurs » d'un quarteron de xénophobes, racistes, et nostalgiques de Vichy contre le retour à la proportionnelle, par exemple... Ceux qui seraient tentés par une pareille « stratégie » feront en définitive le jeu du candidat socialiste qui, lui, ne peut être élu qu'avec les voix du Front national.

En provoquant une crise politique majeure par l'élection d'un socialiste hors d'état de gouverner la France, l'extrême droite rêve d'accéder au pouvoir

En vérité, Jacques Chirac ne rassemblera les Français qu'en développant encore et toujours son programme de réformes et en martelant – car les Français ont la mémoire courte – le bilan peu glorieux des années Mitterrand auxquelles Lionel Jospin était personnellement associé.

Cela étant, il faut se garder de tout amalgame entre le FN et les 15 % de Français qui lui ont apporté leurs voix au premier tour. Beaucoup de nos concitoyens qui ont voté Le Pen dimanche dernier l'ont fait non pas parce qu'ils adhèrent au fascisme, mais tout simplement par protestation et par désespoir devant le fait que *personne n'a, depuis vingt ans*, traité sérieusement leurs problèmes d'emploi, de sécurité et d'immigration. Nous, démocrates, nous gaullistes, avons là un réel devoir de ne point laisser aux extrémistes du Front national le monopole de questions aussi graves. Et pourquoi le cacher : je regrette que depuis six mois nous ayions été insuffisamment présents sur des dossiers aussi majeurs que le contrôle de l'immigration clandestine selon l'accord de Schengen, alors que nous savons tous que l'intégration réussie des étrangers en situation régulière présents sur le sol français passe nécessairement par l'arrêt définitif de l'immigration clandestine. Alors pourquoi faire mine de fuir ce débat ?

L'autre apparence, du côté de Lionel Jospin, est qu'il bénéficierait d'une « dynamique » qui pourrait lui permettre d'atteindre 51 % des suffrages. La vérité est tout autre : seul le Front national, qui est passé de 1 % à 15 % après quatorze ans de socialisme (1 % par an !), est à même de faire élire Jospin. Là est à mes yeux le danger principal : il est évident en effet que l'état-major de Jean-Marie Le Pen *fera tout pour faire* battre Jacques Chirac, et faire élire Lionel Jospin, tout simplement parce que, comme les stratèges politiques du Front national l'ont écrit, là est la clé de ce qu'ils appellent *« la grande alternance »*. Celle du passage du pouvoir, de la gauche, non pas à la droite modérée, mais à l'extrême droite.

En faisant imploser le centre droit et en provoquant une crise politique majeure par l'élection d'un candidat socialiste hors *d'état de gouverner la France*, l'extrême droite rêve ainsi d'accéder au pouvoir selon les bonnes vieilles recettes des années 30 !

Ainsi, la seule façon pour Lionel Jospin d'être élu dans l'équation politique actuelle serait de bénéficier de l'effet combiné de la plus hétéroclite des alliances entre trotskistes, écologistes, communistes, socialistes bien sûr, centristes « européens »... et lepénistes. A son corps défendant, Lionel Jospin aurait ainsi engendré un monstre politique, une situation de crise où toutes les aventures pourraient naître.

Si cette analyse est fondée – comme je le crains –, alors il appartient à tous les démocrates de prendre leurs responsabilités avant, et après ce scrutin. Plus que jamais, le rassemblement de tous les républicains autour du projet de réformes profondes de Jacques Chirac peut redonner l'espoir à notre peuple et, partant, créer les bases d'un nouveau pacte républicain dans notre pays *entre des forces démocratiques* de droite et de gauche rénovées et refondues.

***Pierre Lellouche** est député RPR du Val-d'Oise.*

Quatorze ans de socialisme ? ! ?

par Alain Etchegoyen

DANS la rhétorique commune d'une droite sommaire, il est de bon aloi aujourd'hui d'évoquer avec des *« ouf ! »* et avec des *« enfin ! »* ces *« quatorze années de socialisme »* : *« Tout faire pour en finir avec quatorze années de socialisme ! »* Cela se dit, se répète, se crie, s'entonne ou se psalmodie selon les cas. J'avais trente ans en 1981 et j'aurais ainsi vécu, sans m'en rendre compte, sous ou dans le socialisme ! Et j'en sortirais en pleine inconscience !

Quatorze années ! Analysons : cela veut dire, à strictement parler, quatorze années de présidence pour François Mitterrand. Soit. D'où l'équation : quatorze années de socialisme ! Nous avons vu à l'Est, avec la chute du mur, et autres révolutions violentes ou fleuries, ce que signifiait *« sortir du socialisme »*. Il faut parler sans vergogne pour suggérer de telles comparaisons avec les systèmes totalitaires, leurs prisons, leurs tortures et leurs oppressions.

Quatorze années de socialisme ! Calculons dans le temps : deux cohabitations pendant lesquelles on supprime l'impôt sur les grandes fortunes, on allège la fiscalité des plus hauts revenus, on réduit l'aide au logement social, on permet aux plus riches d'avoir du personnel de maison gratuitement..., soit deux fois deux quatre, et quatorze moins quatre, il ne resterait plus que dix ans de socialisme. Soit deux fois *cinq années qui se soldent* à chaque fois par une défaite électorale qui permet de revenir par exemple sur les nationalisations ou le dispositif anti-corruption de la loi Sapin.

Soit. Dix ans de présidence socialiste. Quel est le sens de cette expression ? Les pouvoirs locaux ne sont pas socialistes. Le président a été socialiste, de 1971 à 1981, d'Epinay à l'Elysée. Il ne l'était pas avant et ne l'a plus guère été après. Ou si peu. Quelques lois courageuses sur la décentralisation, le logement social, la vie politique, le droit du travail et, en fin de course, la corruption, mais si peu. Un divorce considérable entre les discours, les 110 propositions et les actes. Des espoirs déçus. Des affaires qui n'en finissent pas, des écoutes téléphoniques pour tous chantages éventuels, un coup de pouce à Le Pen avec la proportionnelle en 1986, des amitiés particulières avec des « socialistes » d'un genre nouveau (Tapie, Pelat, etc.). Et le Parti socialiste au plus bas, progressivement. Toute morale à vau-l'eau, et l'argent au pinacle.

Comment sortir d'une période où nous ne sommes jamais entrés ?

La France n'est pas socialiste, aujourd'hui. L'Elysée n'est pas la France. Tous les étrangers le savent et le disent. Et les Français le savent aussi, qui ont eu raison d'être déçus par tout ce qui, précisément, s'est éloigné des principes mêmes de la gauche aujourd'hui bien seule – il faut le souligner – à pratiquer l'autocritique.

Mais la France peut-elle devenir socialiste ? L'enjeu de l'élection présidentielle est important, mais, dans notre République, les choses ne se passent pas ainsi : il y a l'Assemblée nationale, le Sénat, les régions, les départements et les villes très majoritairement occupées par ceux qui brandissent le spectre du socialisme pour occuper le seul palais qui leur manque.

D'ailleurs est-ce le problème ? Le trio que constituent Lionel Jospin, Jacques Delors et Martine Aubry permet aujourd'hui de reconstruire le lien décisif qui existe entre l'idéal et la réalité, les discours et les actes, la morale et la politique. Et surtout, ils ont enfin opéré la synthèse tant attendue de la gauche et de l'idée de responsabilité qui anime aujourd'hui tous leurs discours.

Il ne s'agit ni d'idéologie ni de système, *mais d'un principe fondateur* : supprimer le cumul des mandats, c'est rendre plus responsable chaque élu et accroître le nombre des responsables ; lutter pour l'emploi, c'est responsabiliser tous les acteurs locaux et nationaux ; lutter contre l'exclusion, c'est donner des responsabilités à ceux qui n'en ont pas ; sauver notre système de santé, c'est rendre les malades comme les médecins plus responsables de notre avenir. Il ne s'agit ni de sortir de quatorze années de socialisme ni de s'y enfermer. Avec la responsabilité pour principe, on fait d'abord de la politique autrement. Et si le mot *« socialiste »* demeure, le principe de responsabilité lui donne un contenu nouveau : c'est cela le vrai changement.

Quatorze années de socialisme ! La France n'a jamais été aussi libérale. *La guerre scolaire s'est éteinte*. Le contrôle des prix a été supprimé et l'économie de marché a triomphé. Les privatisations ont réduit le secteur public. L'Etat est même parfois dramatiquement absent des lieux où les services publics devraient sauvegarder la cohésion sociale. Non, nous ne sortons pas de quatorze années de socialisme, parce que nous n'y sommes jamais entrés.

D'ailleurs, nous avons plutôt dans l'oreille la rengaine d'Alain Souchon lorsqu'il évoque la *« foule sentimentale »* toute dépitée qu'on la convainque que *« le bonheur c'est d'avoir de l'avoir plein nos armoires »* ; *« on nous inflige des discours qui nous affligent »*... Ce serait plutôt ça aujourd'hui, ce qui, tous en conviendront, est assez loin du socialisme ! Quand on sera sorti des slogans, le débat politique pourra enfin commencer.

***Alain Etchegoyen** enseigne la philosophie ; il est l'auteur de plusieurs essais.*

Lois Pasqua, lois de la dernière chance

par Jean-Claude Barreau

LES candidats de la majorité ont eu tort de ne pas parler du travail considérable accompli par cette majorité pour la maîtrise de l'immigration.

Les associations de défense des immigrés ont tort de vouer les lois Pasqua aux gémonies.

Ces lois sont des lois raisonnables qui ont mis à jour l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour des immigrés. Ces lois n'ont pas pour but de mettre fin à l'immigration paisible et régulière (asile, regroupement familial, vrais étudiants, visiteurs, etc.). Au contraire, alors que les gouvernements de gauche avaient maintenu contre toute vraisemblance le mythe *de l'immigration* zéro (mythe destructeur : quand on dit aux gens que personne ne rentre et qu'ils voient des gens rentrer, ils perdent confiance dans les dirigeants), les lois Pasqua y ont mis fin et le ministre parle maintenant d'immigration *irrégulière* zéro.

L'immigration irrégulière est en effet le vrai problème. Tout le monde y est en principe hostile, mais les lois Pasqua seules essayent d'y mettre fin en luttant contre les détournements de procédure (visas indéfiniment prolongés, mariages blancs, travail au noir) et en organisant une expulsion rapide des contrevenants. Il faudrait d'ailleurs que la diplomatie de la France prenne en compte les problèmes de l'immigration. La principale cause d'échec des expulsions consiste en l'attitude des consulats étrangers, qui refusent de reprendre leurs ressortissants.

La France a les moyens de rappeler les Etats étrangers au respect de nos lois. L'Allemagne et l'Angleterre le font.

Les associations de défense des immigrés feraient mieux d'aider les pouvoirs publics à discerner parmi les irréguliers les vrais cas humanitaires (de nombreux Algériens persécutés ont été accueillis, contrairement à ce qu'on dit) plutôt que de déclarer que *« l'immigré a toujours raison »*, au risque de renforcer le vote Le Pen. Lionel Jospin, dans son premier meeting, reconnaissait du mérite aux lois Pasqua. Maintenant, poussé par le lobby « immigrationniste », il veut les abroger.

N'oublions *pas que c'est* précisément cette attitude irresponsable qui a permis à la gauche de faire passer le vote Le Pen de 1 à 15 % en quatorze ans !

Enfin, les immigrés réguliers ont des droits mais aussi des devoirs, ce que les associations ne leur disent jamais : le devoir de respecter les lois de la République, de ne pas heurter les coutumes des premiers occupants, de s'intégrer.

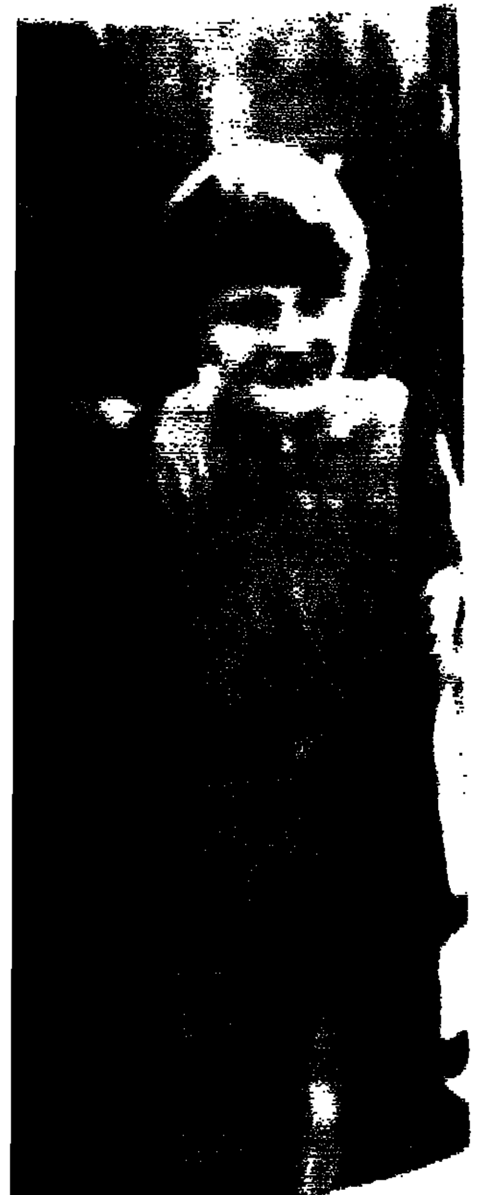
Immigrer, c'est changer d'histoire. Venir dans un pays nouveau : l'histoire de ce pays sera *celle des enfants de l'immigration*. Le passé de l'immigré né en France, c'est Henri IV et Valmy, non plus celui de ses parents.

Quand on vient dans un pays en voulant y garder son histoire et ses lois, cela s'appelle la colonisation. Les Grecs qui s'établissaient à Marseille dans l'Antiquité n'étaient pas des immigrés mais des colons.

La tradition de la République française est au contraire celle de l'assimilation des nouveaux arrivants.

Maintien d'une immigration régulière raisonnable, arrêt de l'immigration irrégulière, assimilation républicaine, les lois Pasqua ont bien du mérite. Elles sont la dernière chance de poursuivre la tradition française d'immigration paisible. Si les dames patronnesses de gauche leur faisaient obstacle, la prochaine loi, c'est Jean-Marie Le Pen qui la ferait.

***Jean-Claude Barreau** est conseiller de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, pour les questions d'immigration.*



Le Monde

L'alibi des hypocrites

ON voudrait nous faire croire que vient de s'ouvrir à La Haye un nouveau grand Tribunal de l'Histoire et que les Nations unies réclament collectivement justice ; on évoque ce que fut, il y a près de cinquante ans, Nuremberg, sans reculer devant l'incongruité d'une telle analogie.

Un homme va être jugé à La Haye pour les crimes qu'il a commis en Bosnie. C'est un obscur cafetier serbe, arrêté en Allemagne, puis déféré devant ce tribunal que l'ONU a décidé de créer pour juger les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie. Comme pour s'excuser de la modestie de ce cas, l'instance de La Haye a fait savoir, lundi 24 avril, qu'elle ne se contenterait pas de quelques inconnus du gabarit de Dusko Tadic et n'hésiterait pas à citer comme *« suspects »* Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, ainsi que le commandant de son armée, le général Ratko Mladic.

Mais cela suffit-il pour bercer les opinions publiques de l'illusion que justice sera faite après les crimes de guerre perpétrés en Bosnie ? Si l'on poussait jusqu'au bout la comparaison avec Nuremberg, il faudrait imaginer que les Alliés, plutôt que d'entrer en guerre contre le III[e] Reich, se seraient contentés de déclarer *« suspects »* Goering, Hess, Ribbentrop et quelques autres dignitaires du régime, en laissant s'accomplir l'entreprise nazie. La comparaison est absurde, comme l'est ce tribunal créé en 1993, à l'initiative de la France socialiste, par une communauté internationale qui ne savait plus qu'inventer pour dissimuler sa totale impuissance, sa démission devant l'opération de « nettoyage ethnique » à laquelle se livraient les miliciens serbes.

Seront donc peut-être cités comme *« suspects »* par le juge Goldstone (lequel ne fait qu'accomplir la mission que lui a confiée l'ONU) des hommes avec lesquels la Forpronu, sur le terrain, négocie chaque jour et sans l'accord desquels elle ne fait rien ; des hommes auprès desquels la diplomatie internationale dépêche d'éminents émissaires pour tenter de leur arracher une signature au bas du règlement de paix international qu'elle a concocté pour la Bosnie. Des hommes qui la narguent, desserrant ou resserrant à volonté leur étau sur Sarajevo. Des hommes qui se disent prêts à repartir en guerre et continuent de parfaire, ici ou là, leur travail de *« purification ethnique »*. Des hommes enfin que personne, bien évidemment, n'a la moindre intention d'aller arrêter en Bosnie.

Parmi le florilège des résolutions non tenues qui, depuis 1992, ont été adoptées par l'ONU sur la Bosnie, celle qui créa ce tribunal restera peut-être dans l'histoire comme le sommet de l'hypocrisie que peut atteindre une « communauté internationale » à qui manque la volonté d'agir pour arrêter l'injustifiable. Le juge Goldstone, parallèlement, a été chargé d'instruire les dossiers des crimes contre l'humanité commis au Rwanda, et il le fait sans doute aussi consciencieusement ; dans le même temps, à Kibeho, on massacre, devant des « casques bleus » impuissants.

La République et les étrangers

LE dépôt des étrangers a fermé ses portes pour travaux. La préfecture de police de Paris a annoncé la nouvelle, mercredi 26 avril, par un communiqué. Comme si cela allait de soi, l'administration précise que, depuis le début de la semaine, et jusqu'au mois de novembre, les étrangers interpellés en situation irrégulière dans la capitale et frappés d'un arrêté de reconduite à la frontière seront placés au nouveau centre de rétention aménagé dans les locaux de l'école de police du bois de Vincennes, sans transiter par les soutes du Palais de justice. Simple *« programme de rénovation »*, *« calendrier arrêté de longue date »* : tout serait donc affaire d'intendance. Trois coups de peinture, quelques cloisons supplémentaires, et il n'y paraîtra plus.

Il n'est qu'à constater les réactions des organisations de défense des droits de l'homme pour mesurer l'importance de cette décision. Depuis deux ans, avocats et militants ferraillaient contre ce *« lieu de non droits »*, *« dernier cul de basse fosse de la République »*. Ils en dénonçaient les conditions sanitaires autant qu'un climat de secret digne d'un autre siècle : gamelles immondes, paillasses infestées de cafards, étrangers entassés à treize par cellule de 35 mètres carrés et contraints de se soulager sans la moindre intimité. Alors que la loi distingue la rétention de la détention par la possiblité de communiquer avec l'extérieur et de recevoir librement des visites, le régime du dépôt était pire que celui infligé aux criminels de droit commun. L'administration était si peu fière de cette situation que, contrairement aux prisons, le dépôt était l'un des rares endroits dont avocats et journalistes étaient systématiquement refoulés. Dans un tel climat d'oppression couvert par l'administration, personne ne s'étonne des multiples dérapages enregistrés récemment : viol et violences par des policiers, brimades en tout genre, suicide...

Comble de l'indécence, cette situation était connue de longue date. Dès 1991, le Comité européen de prévention de la torture avait adressé au gouvernement un rapport accablant, publié en janvier 1993. Un an plus tard, le même comité dressait un constat quasi identique, resté dans les tiroirs du Quai d'Orsay.

L'incapacité des gouvernements successifs – de droite comme de gauche – à faire cesser ce scandale, ne fût-ce que par l'engagement de simples crédits, témoigne d'un trouble bien évidemment plus profond. A l'heure où le succès du Front national marque l'échec des mesures répressives de Charles Pasqua, la survivance du dépôt vient rappeler à quelles extrémités peut conduire une politique déséquilibrée, ayant pour unique credo la lutte contre l'immigration illégale. Le bras de fer entre magistrats et policiers parisiens sur la libération d'étrangers retenus au dépôt souligne, lui aussi, les limites du tout-répressif. Les silences prudents de Lionel Jospin à propos de l'immigration, les allusions de Jacques Chirac aux dangers des *« groupes ethniques »* et sa volonté de durcir encore la loi réprimant le séjour irrégulier, peuvent laisser craindre, dans l'avenir, de nouveaux dérapages sur le dos des étrangers.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

REDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-30-10 Télex : 261.311F

La Connaissance *par Cardon*



AU FIL DES PAGES/politique

La cité fermée

FRANÇAISES, Français, travailleuses, travailleurs : la parité dans l'intérêt porté aux deux sexes se manifeste surtout dans les harangues électorales. Après, c'est une autre histoire ; celle que raconte Jane Jenson et Mariette Sineau, au terme des deux septennats de François Mitterrand et alors que la revendication sur la place des femmes dans les institutions de la République repart de plus belle. Comme si l'essentiel restait encore à faire.

C'est qu'il est empreint d'amertume, ce bilan intitulé *Mitterrand et les Françaises : Un rendez-vous manqué*. La déception s'avère d'autant plus cruelle que les espérances avaient été grandes et que le président sortant avait su les saisir très tôt, dès sa première participation au débat présidentiel, en 1965, en se prononçant pour la régulation des naissances. Jane Jenson et Mariette Sineau refont le chemin du féminisme depuis les années 50, dans un pays qui ne s'était pas distingué par ses avancées dans ce domaine, tant sur le plan politique que sur celui des droits civils. Les progrès dont les femmes ont bénéficié, dans les années de l'après-guerre, s'inscrivaient dans les limites de la place qui leur était dévolue au sein de la cellule familiale et dans une logique protectrice, nataliste et patriarcale.

Le mérite de François Mitterrand est d'avoir pris conscience, le premier, d'une relation forte entre « modernité » et « condition féminine », expliquent les auteurs, et d'avoir associé dans sa stratégie de conquête du pouvoir la réunification de la gauche socialiste, l'union de la gauche et la revendication féministe. Aussi reviennent-elles en détail sur ce lent processus et sur le rôle joué par Marie-Thérèse Eyquem, Colette Audry, Yvette Roudy, Gisèle Halimi, notamment, auprès d'un homme attentif, réceptif, convaincu des progrès à accomplir, sinon tout à fait acquis à la spécificité de ce combat. Ainsi, en même temps que le renouveau socialiste se donnait un corps de doctrine sur la question, le féminisme se radicalisait nettement après 1968, et la droite libérale incarnée par Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil en tirait, avec l'appui de la gauche, les conséquences législatives, après l'élection présidentielle de 1974.

La gauche au pouvoir n'a pas été au rendez-vous des revendications des femmes : déception et relance du combat sur d'autres bases

Sur le plan électoral, l'évolution du vote des femmes est significative. Au second tour de 1965, 61 % d'entre elles déclaraient avoir voté pour le général de Gaulle : au second tour de 1974, François Mitterrand progressait de sept points dans l'électorat féminin (46 %), principalement dans la partie la plus dynamique de cet électorat. 1981 marque le grand tournant : 49 % des électrices votent à gauche au second tour et, malgré un septennat qui n'a pas tenu toutes ses promesses, elles sont 55 % en 1988 (53 % chez les hommes). Aux élections législatives de 1993, cependant, les électrices sanctionneront durement les candidats socialistes. Leur adhésion à la gauche ne semble pas remise en question puisque, au premier tour de l'élection qui se joue actuellement, elles ont voté autour de 25 % pour Lionel Jospin, soit nettement plus que pour les autres candidats, plus que les hommes pour celui-ci et dans une plus forte proportion (29 %) chez les 18-34 ans.

Au bilan, les Françaises ont, disent les auteurs, *« parachevé leur accès à l'égalité formelle »*, mais, dans la pratique (l'égalité professionnelle, l'écart des salaires, l'inégalité devant le chômage), leur sort n'a pas vraiment progressé. Certes, la crise a beaucoup compté, non seulement en freinant le mouvement mais en revenant sur ses orientations initiales, car certaines des mesures d'adaptation conjoncturelle ont contribué à faire reculer le principe de l'égalité entre les individus et entre les hommes et les femmes, ces dernières étant sélectivement les plus touchées. Enfin, et surtout, la cité politique leur reste fermée : la promotion d'une minorité de femmes *« souvent choisies en fonction du seul arbitraire présidentiel »* ne saurait, observent les auteurs, compenser l'absence des réformes de structures.

La démocratie *« animée à égalité par les hommes et les femmes »* est toujours à conquérir : cela ne se fera, selon Jane Jenson et Mariette Sineau, que si les femmes prennent en main leurs propres destinées et perçoivent que c'est aussi dans les domaines de la politique que se jouent leur place dans la société et le droit d'affirmer leur différence.

André Laurens

★ ***Mitterrand et les Françaises : Un rendez-vous manqué*, Jane Jenson et Mariette Sineau. Presses de Sciences-Po, 386 pages, 185 F**

Quelle majorité pour l'après-7 mai ?

Suite de la première page

Ils craignent que la façon dont les chefs du RPR entendent effacer la dissidence balladurienne ne soit de mauvais augure pour la suite. Si M. Chirac l'emporte, le 7 mai, avec une avance importante sur son adversaire socialiste, ne sera-t-il pas tenté de dissoudre l'Assemblée nationale, afin de se doter d'une majorité élue sur son nom ?

Derrière la distribution des postes ministériels se profile celle des rôles pour... l'élection présidentielle de 2002. M. Juppé, qui y pense au moins autant que Philippe Séguin – ce qui n'est pas peu dire –, a fait comprendre sa manière de voir à l'UDF. Selon un axiome de base au RPR, « qui n'est pas avec nous est contre nous ». François Bayrou, se jugeant en position de force, n'a pas craint d'aller s'asseoir, autour de la table du président par intérim du RPR, à côté, par exemple, de Jean-Antoine Giansily, président du Centre national des indépendants. M. Léotard, qui n'est pas chef de parti, n'a pas eu cet honneur, mais il ne s'en est pas formalisé.

A gauche, M. Jospin a reçu, mercredi, le soutien du Parti communiste, sans *« accord politique »*, a précisé le comité national du PCF. La question de la participation communiste au gouvernement, dans l'hypothèse de la victoire du candidat socialiste, n'est donc pas posée. Elle ne manquera pas de l'être par M. Chirac et ses partisans, le maire de Paris ayant repris, pour désigner le PCF, le qualificatif de *« mondialiste »*, qui appartient au vocabulaire de Jean-Marie Le Pen.

Les voix obtenues par le président du Front national pèseront lourd au second tour, mais elles risquent de coûter plus cher à la droite qu'à la gauche. L'une se voit en effet – ou se croit – obligée d'adresser des signaux politiques aux sympathisants de l'extrême droite, en parlant de sécurité et d'immigration, en mettant en valeur sa défense de la famille et de la nation. La gauche a pour elle de plaider depuis toujours pour une « dose », au moins, de représentation proportionnelle (une petite dose, pour Michel Rocard). Pour le reste, elle parie sur le rejet des notables de la droite par la partie la plus populaire des électeurs lepénistes. C'est aléatoire, mais ce n'est pas compromettant.

Patrick Jarreau



RECTIFICATIFS

PLUTONIUM

Une confusion regrettable s'est glissée dans le résumé de tête et le titre principal de la page consacrée aux transports de déchets nucléaires (*Le Monde* du 26 avril). Ces transferts ne concernaient nullement du plutonium. Il s'agissait, dans le cas de l'Allemagne, de combustibles nucléaires irradiés. Le Japon, pour sa part, recevait des déchets hautement radioactifs issus du retraitement, au centre français de la Hague, de combustibles irradiés des centrales nippones, et présentés sous forme vitrifiée. Les articles de nos correspondants mentionnaient cette importante distinction.

RÉSULTATS DU GAN

Une erreur s'est glissée dans la fiche technique des résultats du GAN (*Le Monde* du 27 avril). Contrairement à l'assurance-dommages, qui a contribué négativement pour 1,274 milliard de francs aux résultats de la compagnie en 1994, l'assurance-vie capitalisation a enregistré un bénéfice de 827 millions de francs.

RÉSULTATS DE TOTAL

Des erreurs se sont glissées dans les résultats de Total présentés dans *Le Monde* du 26 avril. Le groupe pétrolier a réalisé en 1994 un bénéfice net part du groupe de 3,385 milliards de francs (et non de 3 milliards), en hausse de 14 % par rapport au résultat de 1993 qui s'élevait à 2,965 milliards (et non à 2,2 milliards).

هكذا من الأصل

DÉLOCALISATIONS Helmut Werner, président du directoire de Mercedes-Benz, dénonce la déstabilisation du marché européen sous l'effet des désordres monétaires. *Appelant de ses vœux une* monnaie unique pour l'Europe, il décide néanmoins de multiplier ses investissements à l'étranger ● AUX ÉTATS-UNIS, où les ventes *de voitures venant d'Allemagne* ne sont actuellement pas rentables, cette politique permettra de neutraliser l'effet des fluctuations du billet vert ● LES *HAUSSES DE SALAIRES* en Allemagne sont un autre élément pour justifier, aux yeux de Helmut Werner, la recherche de compétitivité hors des frontières allemandes. ● *POUR 1995*, le chiffre d'affaires du groupe devrait progresser. Mais compte tenu des incertitudes « *internes* et *externes* », il se garde de tout pronostic sur les résultats.

Mercedes-Benz dénonce les effets du désordre monétaire

Avec un dollar à 1,35 deutschemark, la vente des voitures allemandes n'est plus rentable aux Etats-Unis. Le groupe investira à l'étranger pour se protéger des aléas monétaires et des surcoûts nationaux

STUTTGART
de notre envoyée spéciale

Le fameux « made in Germany », label de la qualité des produits Mercedes, est aujourd'hui de plus en plus compromis par les désordres monétaires. « *Nous réalisons 62 % de notre chiffre d'affaires hors Allemagne, alors que nous y produisons 98 % de nos modèles. Aussi vendons-nous dans des monnaies faibles ce que nous produisons dans une monnaie forte. Sans parler des coûts salariaux allemands peu compétitifs* », a expliqué Helmut Werner, président du directoire de la filiale automobile de Daimler-Benz, en commentant, mercredi 26 avril, ses résultats. « *Dans ces conditions, il devient impératif de trouver une solution industrielle à ce déséquilibre.* » Si, à aucun moment, le président du groupe à l'étoile n'a prononcé le mot de délocalisation, il n'en a pas été moins explicite : Mercedes doit désormais axer son développement sur le principe de « *globalisation* ». C'est-à-dire que, pour conquérir de nouveaux marchés, le constructeur doit aller au plus près de ces clients potentiels.

Concrètement, le groupe de Stuttgart devrait à la fois mettre un terme à ses nouvelles implantations industrielles en Allemagne et accroître le nombre de ses usines à l'étranger, notamment en Amérique du Sud et en Asie. Avec pour objectif de réaliser 10 % de sa production à l'étranger en l'an 2000 – objectif qui paraît sous-dimensionné si on en juge par la volonté d'Helmut Werner de placer son entreprise dans des conditions de fabrication plus compétitives. Car s'il n'envisage pas de devenir un constructeur généraliste et compte demeurer dans le haut de gamme des créneaux où il se situe, Mercedes devrait quand même voir passer sa production de 592 000 voitures en 1994 (dont 314 000 Classe C, modèle à l'origine du redressement de la marque) à un million avec l'arrivée de nouveaux modèles qui vont élargir son offre vers les petites voitures. Mais la concurrence est vive dans ces catégories et les marges plus étroites. Le souci de la productivité devra donc être encore plus aigu alors que, selon Helmut Werner, la situation n'a cessé de se dégrader depuis le début de l'année.

COÛTS SALARIAUX

D'abord, au mois de mars, les salariés de l'industrie métallurgique, et donc de l'automobile, ont arraché une augmentation annuelle de 6 %. Un chiffre à comparer aux 4,5 % de Renault ou aux 3,7 % de Peugeot ou Citroën, alors que les coûts salariaux horaires français étaient déjà inférieurs de près de 30 % à ceux de leurs homologues allemands. Le secrétaire général de l'Association du secteur (VDA), Achim Dieckmann, a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme : « *Les constructeurs allemands ainsi que leurs sous-traitants réaliseront un tiers de leur production à l'étranger d'ici à l'an 2000* », a-t-il déclaré au quotidien économique *Handelsblatt*, le 14 mars dernier.

Ensuite, la valorisation récente du mark par rapport au dollar et aux monnaies européennes n'a évidemment fait que renforcer le pessimisme des constructeurs allemands. « *Le dollar représente aujourd'hui la moitié de nos problèmes monétaires : nous avons réalisé l'an dernier 14 % de notre chiffre d'affaires en lien avec les ventes de voitures particulières aux Etats-Unis* », développe Helmut Werner. Avec un dollar aux alentours de 1,35 mark à l'heure actuelle, le groupe reconnaît ne pas pouvoir vendre de manière rentable aux Etats-Unis, y situant son « point mort » à 1,60 mark pour 1 dollar. Si cette situation devait perdurer, Helmut Werner a déclaré que la marque à l'étoile devrait développer de façon importante sa production aux Etats-Unis et au Mexique, pour fournir le marché nord-américain, réduisant d'autant son activité en Allemagne.

Dans le but, toujours, de se protéger des caprices des devises, le groupe de Stuttgart a par ailleurs l'intention de doubler, à moyen terme, la part de ses fournitures venant de l'étranger, actuellement de 15 %. Un objectif d'autant plus important que le constructeur souhaite également, dans les prochaines années, abaisser son taux d'intégration, aujourd'hui de 40 %, à moins de 30 % dans les prochaines années. Autant d'éléments qui devraient convaincre les équipementiers allemands de délocaliser leur production, eux aussi...

Mercedes a déjà entamé le processus qui l'entraîne hors de ses frontières. Hormis l'Afrique du Sud, où la marque est implantée depuis longtemps pour des raisons historiques, le groupe produit depuis un mois son actuelle voiture Classe E en Inde, en collaboration avec le groupe Tata. Il vient d'obtenir l'autorisation de s'implanter industriellement au Vietnam, et discute par ailleurs avec Pyongyang pour monter cette même Classe E en Corée. Autre terrain d'investigation pour la firme allemande, la Chine où elle a présenté un projet de voiture familiale, s'inspirant de la Classe A, la future « petite » voiture de la marque. Dès le début de l'an prochain, le nouvel utilitaire léger T0 – qui remplacera l'actuel MB100 – ainsi que le monospace Viano sortiront des chaînes espagnoles du groupe, à Victoria. Et en 1997, Mercedes fabriquera un 4 × 4 en Alabama, aux Etats-Unis.

Sans oublier la fameuse Swatchmobile (voiture micro-compacte) que le constructeur a décidé, en janvier dernier, de produire en collaboration avec la firme suisse de Nicolas Hayek, à Sarreguemines-Hambach en France. « *Une décision qui avait été fort mal perçue à son annonce en Allemagne mais qui apparaît chaque jour plus justifiée : il y a quatre mois, la différence du coût de production unitaire entre le meilleur site allemand et Hambach était de 500 marks en faveur de l'usine française. Depuis l'écart s'est encore creusé de 10 % en faveur du site lorrain* », souligne Helmut Werner, en guise d'avertissement au syndicat IG Metall. Si, dans l'avenir, celui-ci n'assouplit pas ses revendications et si les écarts doivent encore se creuser, les décisions du groupe iront dans le même sens.

Virginie Malingre

La distribution automobile reste à l'écart de la libre concurrence

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le nouveau règlement qui régira la distribution automobile au sein de l'Union européenne ne sera définitivement adopté par la Commission de Bruxelles qu'en juin, après une ultime consultation des Etats membres. Mais le projet, approuvé mercredi 26 avril, ne sera probablement guère modifié. Le seul point véritablement en suspens a trait à la durée de validité du nouveau règlement : entre sept et dix ans, indique maintenant la Commission.

Comme prévu (*Le Monde* des 22 septembre et 7 octobre), le nouveau règlement apparaît comme un compromis entre les intérêts des constructeurs automobiles, d'une part, des distributeurs et réparateurs, d'autre part. La règle demeurera la vente d'automobiles par le biais de concessionnaires exclusifs, en contradiction avec le principe de libre concurrence normalement appliqué dans l'Union, *mais, comme l'a souligné Karel Van Miert, le* commissaire responsable, elle sera sérieusement assouplie au profit des distributeurs, dont l'indépendance, par rapport aux producteurs, se trouvera donc renforcée.

« MULTIMARQUISME »

Ainsi, à l'avenir, ils pourront proposer à leur clientèle une seconde, voire une troisième marque. A condition cependant de présenter ces modèles concurrents dans des halls d'exposition séparés. C'est ce qu'on appelle le « multimarquisme », une évolution qui se justifie d'autant plus que les constructeurs pratiquent eux-mêmes de plus en plus la vente directe (à des entreprises ou des administrations), concurrençant de la sorte leurs propres concessionnaires. Les constructeurs auraient voulu que les services après-vente soient, eux aussi, obligatoirement localisés dans des ateliers séparés, mais la Commission a refusé, *estimant une telle contrainte trop lourde.*

Diverses autres dispositions seront introduites dans le règlement pour atténuer la position dominante qu'exercent actuellement les constructeurs. Ainsi, les objectifs de vente, dont la réalisation conditionne souvent la rémunération des distributeurs, seront désormais fixés de façon contractuelle, avec arbitrage extérieur en cas de désaccord. La durée minimale des accords sera étendue de quatre à cinq ans. Le concessionnaire pourra s'approvisionner en pièces de rechange directement chez les sous-traitants du constructeur, sans être obligé, comme c'est le cas aujourd'hui, de passer par celui-ci. Il pourra faire de la publicité en dehors de la zone qui lui a été attribuée. Comme celle-ci, plusieurs innovations du futur règlement visent à favoriser le consommateur.

Ph. L.

Prévisions optimistes, mais brouillées

Mercedes-Benz devrait enregistrer un résultat 1995 « *en ligne* » avec celui de 1994, a déclaré le président du directoire du groupe, Helmut Werner. L'an dernier, le groupe avait enregistré un bénéfice avant impôt de 1,8 milliard de deutschemarks (6,3 milliards de francs) contre une perte de 1,2 milliard de DM en 1993. Le chiffre d'affaires a dépassé pour la première fois de son histoire la barre des 70 milliards de DM pour s'inscrire à 70,7 milliards de DM (247,4 milliards de francs) en progression de 9 %.

Au premier trimestre 1995, le constructeur automobile a enregistré un chiffre d'affaires en progression de 8 % à 16,95 milliards de DM. Si les prévisions de chiffre d'affaires s'établissent en progression autour de 73 milliards de DM pour l'années 1995, Helmut Werner s'est abstenu de formuler tout pronostic chiffré de résultat, compte tenu des « *risques internes et externes qui nous attendent* ».

TAT attaque Air Inter sur ses meilleures lignes

LA COMPAGNIE AÉRIENNE TAT European Airlines, détenue à 49,9 % par British Airways, se recentre sur le marché français après des échappées infructueuses sur l'Europe. La compagnie va ouvrir de nouvelles lignes en attaquant le réseau d'Air Inter. Première ouverture, le 29 mai, Orly-Marseille. Viendra ensuite, début septembre probablement, le tour d'Orly-Toulouse. Entre les deux, TAT espère s'être lancé sur Orly-Nice, si elle obtient, le 4 mai, l'autorisation du CSAM (Conseil supérieur de l'aviation marchande), également sollicité pour l'ouverture de la ligne Orly-Bordeaux. Pour cette dernière destination, TAT compte sur une ouverture en 1995, sans plus de précision.

« *Le véritable réseau concurrent d'Air Inter se met en place avec méthode*, assure Michel Marchais, le PDG de TAT, pour expliquer la révélation tardive de ses intentions après avoir, le premier, attaqué le gouvernement français en septembre 1993 pour le contraindre à ouvrir Orly sans discrimination : « *Nous visons également la desserte de Montpellier ou encore Strasbourg.* » En matière de tarifs, M. Marchais ne compte pas déterrer la hache de guerre, comme AOM à l'ouverture d'Orly-Toulouse. « *Nous aurons des prix proches de ceux d'Air Inter avec un système de tarification très simplifié. La différence se fera principalement sur la qualité de service* », assure-t-il, en évoquant l'ouverture prochaine d'Orly-Marseille : « *Ainsi, sur nos avions à deux classes, il y aura 10 % de sièges de moins que sur ceux d'Air Inter.* »

TAT, qui a lancé un plan de redressement drastique en octobre 1993, devrait réduire ses pertes à environ 400 millions de francs en 1994 contre 600 millions l'année précédente. Son chiffre d'affaires sera sensiblement égal à celui de l'année précédente, aux alentours de 2 milliards de francs. Pour financer le lancement de nouvelles lignes françaises, TAT s'appuie sur British Airways et a taillé dans son réseau européen. La compagnie, qui s'était lancée à l'assaut de l'Europe en février 1992, a échoué dans cette stratégie. « *La recette européenne a chuté de deux tiers en dix-huit mois* », déclare M. Marchais pour expliquer son repli. Toutefois, les lignes vers la Grande-Bretagne seront conservées, British Airways oblige. Dès le 8 mai, TAT va déménager à *Orly-Sud où est basée* la compagnie britannique avec qui elle dessert Orly-Londres. Ce déménagement intervient dans le cadre d'une vaste plan de réorganisation de l'aéroport visant à rassembler Air France et Air Inter à Orly-Ouest.

M. L.





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



FNAIM

AVANT-CONTRAT

Il est d'usage avant de réaliser l'acte notarié constatant une vente (terrain, appartement, maison) de signer un avant-contrat qui va engager les deux parties.

En pratique, deux types d'avant-contrat se rencontrent : le compromis ou la promesse de vente.

Dans la première hypothèse, le consentement à la vente est donné définitivement, vente qui n'est alors subordonnée qu'à la réalisation de conditions suspensives stipulées dans le contrat et en particulier la signature de l'acte notarié.

En revanche, dans la seconde hypothèse, seul le vendeur – le promettant – s'engage définitivement à vendre à un candidat acquéreur, le bénéficiaire, et ce pendant un certain délai. Si, à l'expiration de ce délai, le bénéficiaire n'a pas signé l'acte notarié, il perd la somme qu'il a versée, appelée indemnité d'immobilisation, et le vendeur retrouve sa liberté. Il était unanimement admis que le vendeur, pendant la durée de la promesse, ne pouvait se refuser à la vente si le bénéficiare en manifestait le désir.

Or, la 3e Chambre civile de la Cour de cassation, dans un arrêt du 15 décembre 1993, vient redéfinir la situation des parties dans cette dernière hypothèse :

1) Le bénéficiaire dispose d'une entière liberté d'acquérir ou de ne pas acquérir durant toute la durée de l'option, ce qui n'est pas nouveau.
2) Avant la levée de l'option par le bénéficiaire, la promesse unilatérale ne s'analyse non pas comme une obligation de donner, mais comme une obligation de faire – maintenir son offre – qu'il peut rétracter en prenant le risque d'avoir à payer des dommages-intérêts fixés par le juge. Cette position nouvelle de la jurisprudence remet en cause la sécurité de la promesse de vente avant contrat.
3) Après la levée de l'option par le bénéficiaire (si l'offre n'a pas été préalablement rétractée), la vente est devenue parfaite.

En pratique, afin de rendre dissuasif tout désistement du vendeur, la doctrine en général, et le professeur Mazeaud en particulier, estiment qu'il est prudent de prévoir une clause de dédit d'un montant suffisamment élevé aux termes de laquelle le promettant s'oblige à verser au bénéficiaire de la promesse une somme substantielle en cas de renonciation à la poursuite de l'opération.

Jacques LAPORTE,
President de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Ventes

5e arrondt

CENSIER-DAUBENTON
2 P., caractère, 820 000 F. ETUDE MEL 43-25-32-56

Luxembourg Pdt, idéal prof 3 P., 71 m2 s/cour calme + 4 P., 80 m2, ss vis-à-vis. 43-35-18-36

8e arrondt

Courcelles PdT asc., 5 P., 115 m², poss. 125 m², gde cuis., + gde serv. A saisir. 43-35-18-36

EUROPE, 5e ét., asc. 65 m2, balc. Standing. Pierre de taille 1 365 000 F. - 43-87-71-55

11e arrondt

BASTILLE
Beau 2 P Dble expo 3e ét., asc., récent bien distribué, clair, calme, 770 000 F, Park. pos. Tél · 48-07-00-44

13e arrondt

PEUPLIERS
petite copropriété récente 3 P., 83 m2, balcons, 5e ét. parking, 1 298 000 F AG ETOILE 45-88-33-89

Arago, stand., ss. vis-à-vis, 4/5 P., 115 m2 (liv 40 m2) gde cuis., balc., calme Soleil 43-35-18-36

Locations

PARIS-1er - Mº ÉTIENNE-MARCEL
7e ét sans asc studio avec cuis américaine, douche, lavabo WC. 3 250 F TCC

PARIS-14e - Mº ALÉSIA
2e ét., asc., imm. ancien, cuis dble living avec chem. 3 ch sdb, WC, dressing, possibilité ch. de bonne, 11 750 F TCC

PARIS-14e - Mº PLAISANCE
2 P avec coin cuis., s. d'eau WC, dressing, chauf. imm. Px : 4 200 F TCC

PARIS-15e - RUE DE LA CONVENTION
1er ét., 3 P., cuis. aménagée gde sdb, terr sur jardin balcon, chauf/eau chaude imm Px 8 900 F TCC

PARIS-15e - Mº VOLONTAIRES
chambre avec coin cuisine chauf collectif 2 440 F TCC

PARIS-15e - Mº MOTTE-PICQUET
1er ét., asc., 2 P sur cour, cuis. américaine, sdb avec WC chauf collectif. 4 300 F TCC

PARIS-15e - Mº VAUGIRARD
studio avec cuis séparée, sdb. dressing Chauf. imm. 3 616 F TCC

PARIS-15e - Mº BIR-HAKEIM
1er ét., asc., cuis., beau séjour 2 ch., sdb, WC, dressing chauf. imm 7 700 F TCC

PARIS-15e - Mº VAUGIRARD
chambre avec coin cuis., balc., chauf/eau chaude col. 2 505 F TCC

PARIS-16e - AV. VICTOR-HUGO
6e et sans asc., coquet 2 P cuis. américaine 3 700 F TCC

PARIS-20e - Mº PYRÉNÉES
Agreable studio clair, propre, kitchenette, sdb balcon Px 2 650 F TCC

CABINET LOUIS REICH 42-80-30-32

9e. RUE LA BRUYÈRE
2 pièces clair et calme, 35 m2 Px : 4 600 F CC
IP 42-83-46-46

4e. RUE DES LOMBARDS
Studio neuf, 22 m2, d. cft. sur cour, 3 300 F CC
IP · 42-83-46-45

16e LA MUETTE RUE DE LA POMPE
Beau 2 P., 50 m2, cuis.éq., 5 900 F ch et chauf compr 47-20-17-82

demande

INTER-PROJETS
rech sur dpt 94 et Paris intra-muros, pour clientèle de qualité, grandes villas, gds appart. de standing.
IP : 42-83-46-46

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements ventes

1er arrondt

A 2 pas PLACE DES VICTOIRES
App./2 niv dem. ét. 2 pièces mansardées 40 m². Vue dégagée plein sud. T. calme, cheminée, tomettes, poutres, esc. int. Bon état. Cuis et s. d'eau équipées. Imm. XVIIe ravalé. 790 000 F. Tél. 45-08-83-95.

Pal. Royal, 18e, 3e asc. 4 p. tt cft, 100 m², calme, 2 420 000 et neuf, 18e, 2e ss. asc. 3/4 p. 78 m², cft, calme 2 070 0000 F Châtelet 18e, 4e sc. 3 p. tt cft à rafr. 67 m². 1 700 000 F - 43-35-18-36

5e arrondt

Port Royal, p. de t. asc. ét. él., 2 p. 45 m², cuis. av. fen. pl sol, parf. état, à voir. 45-35-18-36.

6e arrondt

RUE CHERCHE-MIDI
près Croix-Rouge. A aménager superbe volume de 150 m² s/gd jard. Tél. Jules Cons 43-29-45-07.

Grand Studio-Atelier 36 m². Vavin. 820 000 F 43-20-77-47 (syndic).

8e arrondt

MADELEINE
CHARMANT 3 P 60 M²
5e ét., asc., 1 290 000 F. PARTENA – 42-66-36-53

PROX. CHAMPS ELYSÉES
2 P 1 480 000 F.
63 m², récent, 2e étg., asc., balc., verdure, park. PARTENA – 42-66-36-53

11e arrondt

VUE PANORAMIQUE
Studio 32 m², récent stand 690 000 F – 43-61-88-36

BASTILLE LOFT + CHAMBRE
80 m², calme, ensoleillé, neuf 1 700 000 F – 48-06-13-61

12e arrondt

FÉLIX ÉBOUÉ
S/jardin, très calme, 2/3 p., cuis. avec loggia, bains, wc, cave Bon état. PRIX 798 000 F. DEJUST – 48-83-15-50

15e arrondt

Mº Dupleix, excep., stdg., 2 p. tt cft, 38 m², vue impr., sol., calme, 43-35-18-36

16e arrondt

MAILLOT 48 m²
4e ét., confort, calme, clair Tél. : 46-48-22-83 (mat/ap. 21 h 00)

TROCADERO
STUDIO 655 000 F.
30 m², bel imm., récent. 47-20-17-88

17e arrondt

LEGENDRE 2 P, 3e ét., 40 m², confort 560 000 F 43-20-77-47 (syndic)

RUE DE COURCELLES, petit 2 P, 3e ét., confort. (angle Wagram). 550 000 F. 43-20-77-47.

BD MALESHERBES-WAGRAM
2 p. 45 m² 755 000 F. 6e étg., asc., 47-42-07-43

Studio 24 m², 7e ét., 496 000 F. Studio 16 m², 296 000 F. 2 P 50 m², 796 000 F Gerep 46-22-00-60

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS EXCEPTIONNEL
MAISON 150 m²
neuve, terrasse, jard. paysager. 3 000 000 F., frais réduits. PARTENA – 47-20-17-88

94 Val-de-Marne

FONTAINE
4 p., bon plan, 1 800 000 F K'IMMO · 40-25-07-05.

locations offres

4e ILE ST-LOUIS
gd studio, calme, 43 m². 5 200 F h. ch. 45-08-49-66.

5e JARDIN DES PLANTES, beau 2 p., 55 m², résidence stand., 4 700 h. ch. 47-20-17-82

9e ST-GEORGES, 4 p., 90 m². réf. nf, caractère, 7 200 h. ch. PARTENA - 47-20-17-82

PL. IENA, 165 m²,
sup 5 p., 3,80 m s/plafond, 20 000 h ch PARTENA - 42-66-36-53

A LOUER :
● 8e AV MONTAIGNE appart. 370 m², dernier ét., balcon, travaux
● 7e MUSÉE D'ORSAY 225 m², 4 ch., 3 récept., 3e ét. Tél. : 45-51-24-70

12e GARE DE LYON
3 P. clair, beaux volumes. 5 700 F h. ch. 45-08-49-66.

ALÉSIA, sur jardin très calme, soleil, 7e, asc., 2 p., park., cave, 4 900 F + ch. DEJUST - 48-83-15-50

Paris-15e, rue Lecourbe, studio nf, standing, 3 500 F. Dom. 46-26-09-79 - Bur 44-39-40-53

16e EXELMANS, studio 30 m², vue Seine, imm. récent, 3 300 h. ch 47-20-17-82

V.-HUGO, 4 P., 135 m²
parfait état, 12 600 F hors charges. 47-20-17-88

RUEIL centre, studio de charme, commodites, calme. 2 765 F c.c. (hono. 2 825 F) Ag Village 45-06-17-43

NEUILLY 2-3 P., 85 m²
meublé, 3e et., asc. s/jardins, 7 900 h. ch 47-20-17-88

PUTEAUX La Défense studio res. neuve, tres bon stand 3 275 F c.c. (hono. 3 325 F). Ag Village 45-06-17-43.

SURESNES Mt-Valérien, 2 p., meublé avec petit jardin 3 573,82 F c.c (hono 3 825 F) Ag. Village 45-06-17-43.

ASNIÈRES (gare B.-Col.), 3 p. sej. avec chem cuis. equip 4 600 F c.c. (hono. 3 825 F) Ag. Village 45-06-17-43.

NANTERRE RER, maison avec jardinet 3 ch., cuis équip 7 687,50 F c.c. (hono. 7 325 F) Ag. Village 45-06-17-43

MARAIS
Locaux 650 m², 40 m de façade, 70, rue du Temple, h. bureaux.

locations demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

URGENT
rech. 3 p., 50-60 m² vers Bastille, Nation, République, maximum 6 000 F c.c. Tél. : 07-82-78-28 ou 64-90-14-11

fonds de commerce

URGENT cause maladie, vends fonds salon toilettage, possibilité autre commerce, bien placé, face écoles, prix 189 000 F à débattre. Tél (h d b) · 48-77-81-26

A VENDRE SAINT-MANDÉ (94)
restaurant d'angle, lic. IV, 50 places, 150 m², r.-d.-c. + cave, parfait état, belle cuis., loyer correct, px a déb. Tél 43-28-38-43

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire 48-73-48-07.

PARIS 16e RUE DE LONGCHAMP LOCAL COMMERCIAL 150 m² 15 000 F h ch 45-08-49-66.

hôtels particuliers

PARC MONCEAU pres
Hôtel part R + 3 284 m², Bx volumes, jard d hiver + terrasse Garage 3 voitures Foncia Ouest 42-94-96-96

appartements achats

L'ASSOCIATION AUTISME LIBERTÉ 92
cherche grand local sur espace vert spacieux pour 1 franc symbolique afin de créer foyer de vie pour adultes autistes Tél 47-49-40-49 a partir de 14 heures

maison

(56) MORBIHAN - AURAY
50 m port, maison 18e rénovée neuve ext 110 m² hab int a term 385 000 F. Frais reduits Tel (16) 97-60-72-15

MAISONS-LAFFITTE Parc
Propriété rénovée 6 PP. 2 950 000 F Tel 39-62-17-17

Vallee de l'Eure (28), sur hauteur, vue très degagee 86 km Paris par A 86, 10 km Chartres sur terrain arbore clôture 5 184 m², maison individuelle toit de chaume, 120 m² habitables Rdc : 2 chres, 1 séjour 25 m² avec cheminee, couloir, entree, bains et cuisine équipés, WC, 1er étage : combles aménagés palier, WC, lavabo, + maisonnette, 2 garages, chauffage fuel Tél. 43-57-35-33

pavillon

95 – Sarcelles – Mt de Gif
Pavillon 148m² de surf. hab., sur 410 m² de terr., s. a mang., salon, cheminée, cuis., 3 ch., 2 w.c., dressing, garage, combles aménag. 1 350 000 F à débattre Tél · 39 94 90 56

propriétés

ST-TROPEZ propriete 6 000 m² terr 320 m² hab bord de mer, 11 MF Notaire 76-27-02-90 Fax 72-00-95-20

10' ANGERS 200 m² hab dep vue Lair Service 980 000 F AFF A SAISIR. 41-69-51-25

L'AGENDA

Automobile

PEUGEOT 605 SV3
Fin de série 94 – 18 km Nombreuses options. Prix neuf 94 – 35 % = 163 000 F. Tél. : 45-74-77-00.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres precieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin a l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Box-Parkings

Paris-4e. LE MARAIS. PARKING gardé jour/nuit. 900 F ch. comp. Tél. : 45-08-49-56.

Charenton 7, r. V. Hugo. A louer box fermé 425 F/mois. Tel. Pptaire 48-73-57-80

Villégiatures

PROVENCE
Maison de village, Lubéron, équipée, tél. : 90-77-14-25. Fax : 90-77-18-67.

Var, 5 km de Fréjus, particulier loue villa 6-8 personnes, 3 chambres, TV, jardin, terrasses, calme, tout confort Accès gratuit au club Oasis : animations, piscine, mini-club, sports, etc. De 3 000 F à 5 000 F la semaine selon période. Tél. le soir : (1) 64-21-05-05

LE MONDE DES CARRIÈRES

RECHERCHONS
AGENTS CCIAUX
bonne connaissance habitation et immobilier entreprise. Pour vendre et louer à bas prix. Env. CV et lettre de motivation à MBTG, 10, rue du Gal-Henrys, 75017 Paris.

Professionnelle recherche son (sa)
RESPONSABLE DE COMMUNICATION
Bon contact, initiative, qualités rédactionnelles, connaissances anglais, première expérience indispensable. Fonction à développer. Adresser CV + photo (retournée) au Monde Publicité Sous réf. 133, av. des Champs-Élysées, 75409 Paris CEDEX 08

PHARMACIENS SANS FRONTIÈRES
recherche de toute urgence
1 INFIRMIER(E)
de santé publique pour une mission de deux ans en Guinée-Equatoriale
● Expérience en soins de santé primaires dans les pays en développement
● Conditions : volontariat indemnisé
● Contact : Christophe Commeyras Pharmaciens Sans Frontières 4, voie militaire des Gravanches, 63100 Clermont-Ferrand Tél. (16) 73-98-24-98

Société d'études de marché recherche
ENQUÊTEURS/TRICES
pour enquêtes en face à face expérience demandée. Téléphoner ce jour, à Anne-Christine : 47-58-05-04

SOCIÉTÉ D'ÉDITION RECHERCHE
étudiants en droit niv. DEA pour collaboration éditoriale
Ecrire sous Nº 8884. Le Monde Publicité 133, av. des Champs-Élysées 75409 Paris CEDEX 08.

URGENT
Sté de Merchandising recherche Agents de promotion Pour produits inform sur tte la France. Postes evolut. pr. cand. mot. ayant connais de l'inform Bonne présentat. et sens de la communic indisp., format assurée. Voit néc en prov. T · (1) 45-87-12-48 (9-18 h)

FORCE JEUNE
Agence hors media cherche en permanence DES ÉTUDIANTS (ES) pour tractage, affichage et enquêtes. Adressez un dossier (photo + cv + lettre + dispo). 28. bd Bastille, 75012 Paris.

INTERNATIONALE

Lycée français de Los Angeles 3261 Overland, LA, CA90034 Profs biologie - français philo - EPS (escrime) - instit.

We are looking for a French editor to work on language books, in particular bilingual dictionaries. You should have skills in English and German and ideally familiarity with business French. The job is based in Scotland for an initial one year period. Write to · Editorial Director, Lexus Ltd, 205 Bath St., Glasgow G2 4HZ UK.

DEMANDES D'EMPLOI

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
13 ans d'exp. 5 ans ds la communication et relations publiques. Maîtrise du TTX et logiciels informatiques · Word 5, 6, Ragtime, PageMaker, Excel, recherche poste : ASSISTANTE DE DIRECTION ou SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE Tél : 45-73-92-03

J.F. 35 ans, Bac + 5 MICROBIOLOGIE
Bilingue russe, 7 ans d'exp. R.D. contrôle qualité, aptitude commerciale, motivée, étudie ttes propositions. Ecrire au · Monde Publicité Sous réf. 8885 133, av. des Champs-Élysées, 75409 Paris CEDEX 08

J.H. 31 ans, licence droit, maîtrise Sc. Po École journalisme, parlant anglais, recherche emploi PRESSE OU COMMUNICATION Tél. : 43-55-28-81 Fax : 48-05-20-57

J.F. 25 A. NIV. BAC + 4 BIL. PORTUGAIS RECH. emploi dans milieu culturel, audiovisuel, expérience, étudie toutes propositions Tél. : (16) 42-12-04-45 (rép.)

Etudiante canadienne : bilingue cherche emploi au pair à Paris à plein temps. Mai-août. Tél. · (16) 42-21-41-52.

J. H 26 ans bac + 2 BTS INFORM gest. dipl. ANALYSTE PROGR. télétrait. et conversationnel 10 mois exp. en entre. Méth : Merise. Envir. AS/400, RES., PC. Syst expl. : DOS/Windows. OS/400 SGBDR SQL Lang. Pascal COB Basic Access DBase Visuel Lang. contr. OS/400 G. AP. Adelia. Bur. : Word, Excel Elite 400 Rumba AMC designer (mobile, motivé, dispon de suite). Tél./Fax : 62-24-49-80.

GARDE DU CORPS JH 25 A. sérieux avec expérience professionnelle, cherche fonction de la protection rapprochée (garde du corps et chauffeur) expert dans les arts martiaux. Libre de suite. Tél. : 09-17-95-14 - (16) 88-31-61-81.

Les magasins d'usines fêtent leurs dix ans

De nouveaux centres relancent la formule près de Neuilly et à Troyes, alors que la loi Royer lui avait donné un coup d'arrêt

LE COMMERCE ne va pas mal pour tout le monde. L'engouement pour les « petits prix » fouette l'essor des maxidiscomptes, le *hard discount* des Anglo-Saxons (*Le Monde* du 17 février). La vogue de « l'achat malin » donne une nouvelle jeunesse aux magasins d'usines. Des magasins où, sautes de climat et humeur de la mode aidant, les fabricants, confrontés à des « surstocks » permanents, écoulent directement invendus, articles de la saison précédente ou fins de séries.

Trente-cinq fabricants, et non des moindres (Bally, Stéphane Kelian, JM Weston pour les chaussures, Bruce Field, Caroll, Dim, Jacadi, Jalla pour l'habillement et le linge de maison...), viennent de s'installer à Quai des marques, un nouveau centre installé sur l'Île-Saint-Denis, à un tour de roues de Neuilly-sur-Seine, près de Paris. Le promoteur américain McArthur Glenn, qui exploite 330 000 mètres carrés et 22 centres aux Etats-unis, s'apprête à en ouvrir un nouveau, à Troyes cette fois (Aube), venant rivaliser dans la même cité avec celui de Marques Avenue, qui a frôlé le million de visiteurs l'an dernier, un an seulement après son ouverture en mars 1993. Et, après s'être installé en Grande-Bretagne, le promoteur Ram Euro Center, de nationalité américaine aussi, parcourt désormais la France à la recherche d'un éventuel site...

On croyait le concept vieilli, et tarie la vogue lancée en 1984 avec l'ouverture du centre A l'Usine, à Roubaix (Nord), et surtout celle, un an plus tard, d'Usines Center sur la zone de Paris Nord 2, à Gonesse (Seine-Saint-Denis). « *Le jour de l'inauguration,* se souvient Christian Liagre, son promoteur, *les embouteillages étaient tels qu'on ne pouvait plus accéder à l'aéroport de Roissy.* »

« Mieux vaut 500 F de réduction sur une paire de chaussures de 1 500 F, que 100 F sur une paire de 500 F... »

L'an dernier, les 77 magasins de ce centre ont réalisé 328 millions de francs de chiffre d'affaires. Le concept reprenait à la fois l'idée, ancienne, des boutiques installées au pied des cheminées des manufactures, et celle des *Factory Outlet Centers* américains, regroupant dans un même centre commercial vrais magasins d'usines et soldeurs.

« *Mais en France, où tout est réglementé, ce mélange n'a pas eu lieu,* explique Christian Liagre. *Son groupe gère 600 baux commerciaux via Usines Center, Marques Avenue et Quai des marques, met sur le marché de 10 000 à 15 000 mètres carrés par an, et fête son dixième anniversaire le 7 mai. « Les magasins d'usines, dont le terme a été protégé, se sont développés séparément des discounters* [NDLR : ristourneurs]. *Mon groupe a choisi la première voie, quand celui de Jean-Louis Solal, le créateur de Parly 2, a emprunté la deuxième avec ses centres baptisés Moins X %.* »

Cette décision administrative n'empêche pas l'essor de la formule et la France se couvre de ces centres : A l'Usine s'implante à Roques-sur-Garonne, Usines Center choisit Lille et Vélizy, Moins X % va à Massy après L'Île-Saint-Denis. En 1987, le magazine spécialisé *LSA* recense une dizaine d'ouvertures ; puis vingt et une l'année suivante, alors que de nouvelles enseignes, Zone franch' ou Second marché, se lancent dans l'aventure.

Mais l'envolée ne dure pas. Le nombre de fermetures ou de reconversions est à l'aune de l'engouement. Parce que « *la loi Royer nous a empêché de choisir le lieu et la taille de nos centres* », explique Christian Liagre, qui a été contraint de fermer à Nantes, Evry ou, encore, Strasbourg. Et parce qu'« *il n'y a pas place pour 50 magasins d'usines en France* », ajoute-t-il en rappelant qu'ont survécu les centres installés en région parisienne, zone à fort pouvoir d'achat, ou ceux implantés dans des villes de vieille tradition industrielle, comme l'agglomération lilloise et Troyes.

Outre la crise et la recherche de « petits prix » qu'elle engendre, le regain actuel des magasins d'usines s'appuie sur quelques règles simples, comme le souligne Didier Lebon, président de l'Association des exploitants d'Usines Center Paris Nord 2 : « *Nous avons élaboré une charte qui stipule le respect de certains critères, dont la nature du produit vendu (fins de séries, dégriffés, déclassés, repris du circuit de la distribution, échantillons non suivis), et le prix de vente (l'écart de prix doit être au minimum de 25 % par rapport au circuit de détail classique).* »

L'« effet-prix » est, en effet, déterminant. Mais l'« effet-marque » aussi. Dans ses centres, Christian Liagre demande ainsi aux fabricants s'y installant de s'engager à ne proposer que leurs propres produits, à y faire figurer leur marque et à les vendre au moins 30 % moins cher que dans le commerce classique. Pour que ces clauses soient tenues, son groupe fait contrôler les prix par un institut indépendant et fait afficher les résultats. « *Quand on fait deux heures de bus pour venir à Troyes,* explique-t-il, *on vient y chercher des marques et des prix.* » Un sondage, réalisé les 20, 21 et 24 mai 1994 auprès de 1 000 personnes, a montré que pour 71 % d'entre elles faire une « *bonne affaire* » consistait à acheter un article de marque avec une réduction importante, même s'il reste plus cher qu'un article « premier prix ».

Christian Liagre en a tiré les conséquences lors de l'ouverture de Quai des marques : « *Pour réussir, mieux vaut proposer 500 francs de réduction sur une paire de chaussures de 1 500 francs que 100 francs sur une paire de 500 francs* »...

Les fabricants y trouvent aussi leur intérêt, si l'on en croit Nicolas Villeroy, PDG de Villeroy & Boch-Art de la table SA : « *Nous refusons de rentrer dans le circuit des soldeurs,* assure-t-il. *En revanche, la vente de nos articles* [dans des magasins d'usines] *nous permet d'écouler sainement nos marchandises, de faciliter le travail des magasins indépendants, et, enfin, de mieux rentabiliser nos fins de séries, déclassés ou prototypes.* »

L'analyse est la même chez Petit Bateau, où l'on met en avant le « *bon suivi des articles* » et la « *garantie de l'image de marque* », ou encore chez le spécialiste du vêtement féminin Laura Ashley, où l'on se félicite d'un chiffre d'affaires réalisé en magasins d'usines « *en perpétuelle progression* ». Un chiffre d'affaires, certes réalisé à prix cassés, mais sans qu'un intermédiaire vienne prélever sa marge... A chacun son intérêt bien compris.

Pierre-Angel Gay

L'exemple américain

Depuis leur apparition à la fin des années 70, les magasins d'usines ont conquis 2 % des ventes de détail aux Etats-Unis, l'équivalent de 11 milliards de dollars (52,8 milliards de francs), selon *LSA*, le magazine spécialisé dans la distribution. Encore modeste, ce chiffre d'affaires est en vive croissance, le nombre de magasins d'usines – 12 000 aujourd'hui – ayant doublé en cinq ans. Selon les spécialistes, les ventes de ce type de magasins regroupés dans 460 centres commerciaux spécialisés, les Factory Outlet Centers, pourraient encore doubler d'ici à l'an 2000. Une centaine de nouveaux centres sont en construction, les plus gigantesques d'entre eux pouvant dépasser le million de mètres carrés.

Les magasins d'usines fêtent leurs dix ans

هكذا من الأصل

Le Club Méditerranée vise un accroissement de sa clientèle de 7 % par an

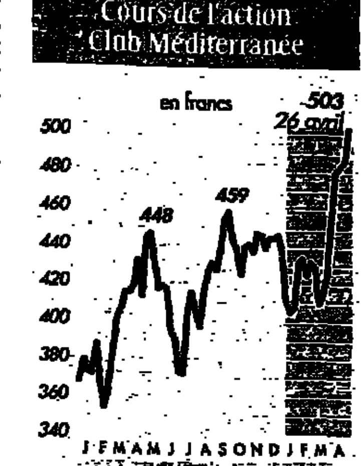
Redevenu bénéficiaire, le groupe veut se recentrer sur les villages vacances

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a franchi en hausse le seuil des 10 % dans le capital du Club Méditerranée à la suite de l'acquisition de droits de vote doubles, a-t-on appris mercredi 26 avril auprès des autorités boursières. La CDC détient désormais 7,32 % des titres et 12,13 % des droits de vote. Ces droits de vote sont attribués mécaniquement lorsque le titre est détenu depuis plus de deux ans.

L'ANNONCE DE LA CDC est intervenue, mercredi 26 avril, alors même que Serge Trigano réunissait ses actionnaires en assemblée générale. Et au grand bonheur de ces derniers, leur entreprise est redevenue bénéficiaire en 1994. Mieux, le président du Club a annoncé que d'ici à deux ans, le groupe allait retrouver les marges historiques qu'il connaissait encore en 1990.

On sait, depuis la publication des résultats au mois de février 1995, que malgré ce retour aux bénéfices, le Club ne distribuera pas de dividendes cette année, soucieux de poursuivre la réduction de son endettement. *« Quand accordez-vous des conditions spéciales pour les séjours aux actionnaires ? »*, a demandé, comme en compensation, l'un des actionnaires. La réponse de Serge Trigano a été claire : *« Quand la loi, nous l'autorisera ! Si vous avez une solution, n'hésitez pas à m'en faire part. »*

Cette déception mise à part, le Club Méditerranée et ses filiales retrouvent le sourire. L'exercice précédent, achevé le 31 octobre 1993, avait constitué la période la plus noire de l'histoire de l'entreprise, avec une perte de 296 millions de francs. Pour 1994, le bénéfice net (part du groupe) s'est établi à 94 millions de francs. La tendance est identique pour sa filiale à 100 %, le Club Aquarius, version plus économique, qui possède vingt et un villages de vacances.



La perspective d'un retour à des "marges historiques" a permis à l'action de gagner 2,03 %

Aquarius a enregistré un bénéfice net de 12 millions de francs au cours de son exercice 93/94, contre une perte de 40 millions de francs au cours de l'exercice précédent.

Les objectifs exposés lors de cette assemblée par M. Trigano sont marqués par un rencentrage sur les villages de vacances. Il entend poursuivre le désendettement et accélérer son programme de cession afin d'accroître sa clientèle, notamment en Asie. Le Club vise deux millions de *« gentils membres »* en l'an 2000 contre 1,3 million aujourd'hui, ce qui signifie une hausse annuelle de 7 % de la clientèle et la création de vingt-huit villages supplémentaires pour l'accueillir. Le groupe possède une centaine de villages actuellement. Pour séduire à nouveau, *« il faut faire évoluer le concept de village de vacances. Le Club ne capte que 1,3 million de personnes sur un potentiel de 500 millions d'individus »*, estime M. Trigano.

SAISON D'HIVER

L'ouverture de nouveaux villages fait partie de cette conquête de nouveaux *« gentils membres »*. Un second village devrait voir le jour au Japon en 1997 et des projets d'ouverture, notamment en Birmanie, au Vietnam et aux Philippines sont ainsi dans les cartons du groupe. Pour reprendre la participation de 5,42 % détenue par le Crédit lyonnais (qui s'est donné jusqu'à la fin de l'année pour la céder), M. Trigano songe à des investisseurs asiatiques. En revanche, il a opposé une fin de non-recevoir aux souhaits de Havas Voyage de devenir un actionnaire de référence, jugeant Havas trop *« franco-français »*. Pour autant, les relations entre les deux partenaires (Havas distribue les produits du Club) sont toujours au beau fixe.

Pour serrer ses coûts de fonctionnement, le Club a décidé de déménager et de quitter la place de la Bourse pour s'installer à Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne (*Le Monde* daté 23 et 24 avril), commune de naissance de Serge Trigano. Le groupe va également poursuivre sa politique de désendettement. Il prévoit un taux d'endettement à la fin de l'exercice en cours du même ordre que pour l'exercice précédent (77,2 %), le coût du rachat des 30 % appartenant à des minoritaires dans sa filiale Club Med Inc. étant compensé par des désinvestissements (*Le Monde* du 7 avril). En revanche, le Club n'a toujours pas réussi à se débarrasser du City Club de Vienne, un club en ville largement déficitaire, pour lequel il est engagé avec des banques autrichiennes pour une dizaine d'années. M. Trigano reste fermement décidé à *« sortir de cette aventure »*.

La saison d'hiver ayant commencé très lentement pour le Club, notamment en raison d'un enneigement tardif, le bénéfice pour l'exercice en cours ne devrait être qu'en augmentation légère. A fin mars, le taux d'occupation moyen des villages du Club Méditerranée dans le monde était de 71,6 % contre 70,9 % pour l'hiver dernier.

François Bostnavaron

Le transport aérien mondial refait surface

LES 230 COMPAGNIES aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA) ont annoncé, mercredi 26 avril, un bénéfice net de 1,8 milliard de dollars sur leurs liaisons internationales en 1994, le premier depuis 1989.

Ces résultats sont supérieurs aux prévisions initiales, qui s'élevaient à un milliard de dollars, selon Pierre Jeanniot, directeur général de l'IATA. Toutefois, M. Jeanniot a tempéré ce résultat en indiquant que les compagnies membres restaient toujours 5,4 % en dessous de leur objectif de profit. Le trafic passagers a augmenté de 8 % en 1994 et devrait poursuivre une progression à 8,5 %, en 1995.

■ **PHILIPS** : le groupe électronique néerlandais a annoncé le mercredi 26 avril un bénéfice net de 744 millions de florins (2,3 milliards de francs) pour le premier trimestre de 1995 contre un profit de 266 millions pour la période correspondante de 1994. Le chiffre d'affaires de Philips a progressé de 7 % à 14,6 milliards de florins et son résultat d'exploitation de 35,2 % à 940 millions de florins. Toutes les branches, à l'exception des systèmes médicaux, sont en redressement. Satisfait de ces résultats, Philips avertit, cependant, que *« les incertitudes sur les marchés des changes incitent à la prudence. »*

■ **BANK OF NEW YORK : la banque américaine** a conclu le 26 avril un accord de rachat des activités d'administration de titres de BankAmerica, qui comprennent son activité de conservation de titres. Les termes de la transaction, qui devrait devenir effective dans le courant du second semestre, n'ont pas été révélés. L'acquisition *ajoutera 462 milliards de dollars aux 1 650 milliards de dollars placés* actuellement sous la garde de Bank of New York.

■ **NATWEST MARKETS : la banque britannique, filiale de National Westminster Bank**, a annoncé mercredi 26 avril la vente de son service mondial de conservation de titres, NatWest Investment Services (NIS), à sa compatriote Lloyds Bank, pour 16,9 millions de livres (132 millions de francs). NIS sera intégré dans la filiale Lloyds Bank Securities Services, qui conservera désormais un total de 110 milliards de livres de titres contre 53 milliards jusqu'à maintenant.

■ **SOFARIS : Philippe Jurgensen**, remplacé la semaine dernière par Antoine Pouillieute à la direction de la Caisse française de développement, a été désigné mercredi 26 avril président de la Sofaris (capital risque) par le conseil d'administration de cette institution, a annoncé le ministère de l'économie dans un communiqué. Cette nomination a reçu l'agrément du ministre de l'économie Edmond Alphandéry, conformément aux statuts de la Sofaris, précise le ministère. Spécialisée dans l'aide aux financements des PME, la Sofaris a apporté 12 milliards de francs de concours à plus de 5 000 PME en 1994.

■ **MAGNETI MARELLI : l'équipementier italien**, qui figure parmi les leaders internationaux dans les systèmes et composants pour voitures, a annoncé mercredi 26 avril avoir enregistré un bénéfice net consolidé de 40 milliards de lires (1,12 milliard de francs) en 1994. Magneti Marelli, qui a fusionné avec Gilardini Spa en 1993, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5 267 milliards de lires en 1994.

Le papier et le sucre profitent au résultat de Worms & Cie

SOUS SA DOUBLE casquette de président de Worms et compagnie, la holding de la Compagnie nationale de navigation et d'Athena Assurance, et de président par intérim de Saint Louis, Nicholas Clive Worms a présenté, jeudi 27 avril, les résultats de son groupe : un bénéfice net consolidé en hausse de 20 % à 858 millions de francs contre 714 millions l'année précédente. Les activités d'assurances et de banque, au travers d'Athena Assurance (403 millions de francs de résultat net) et de Demachy Worms & Cie *« ont fait preuve d'une bonne résistance dans un contexte économique défavorable aux activités fiancières »*. Par contre, la Compagnie nationale de navigation a perdu 160 millions de francs.

C'est du côté de ses participations industrielles que la compagnie a eu le plus de bonheur. Worms & Cie a bénéficié du redressement du groupe Saint Louis, dont il est le principal actionnaire, avec 27,8 % du capital, qui a doublé son résultat net en 1994 à 1,46 milliard de francs. D'une part, le groupe a été dopé par la forte reprise dans le secteur du papier, entraînant des performances remarquables pour sa filiale à 40 %, Arjo Wiggins Appleton (AWA). D'autre part, son autre filiale, la Générale sucrière, a dégagé un résultat *« qui se maintient à un niveau élevé »*.

SUCCESSION

Depuis la disparition accidentelle du président de Saint Louis, Bernard Dumon, et du directeur général de la Générale sucrière, Max de La Giraudière, le 20 janvier dernier, Nicholas Clive Worms assure l'intérim du groupe. Le patron de Worms et Cie espère pouvoir annoncer le nom du successeur de Bernard Dumon lors de l'assemblée générale de mi-juin. Le calendrier dépendra cependant *« des contraintes des candidats retenus »*.

Ba. S.

CORRESPONDANCE

Le Crédit lyonnais en Egypte

A la suite d'un article intitulé « Le Crédit lyonnais victime d'une escroquerie en Egypte », *paru dans nos éditions du 9-10 avril, nous avons reçu la lettre suivante de Jean-Louis Laguens :*

Les déclarations faites par M. Peyrelevade, président directeur général du Crédit lyonnais, à Londres, le 7 avril dernier, reprises dans l'article du *Monde*, reproduisent de mon point de vue des accusations non avérées qui portent atteinte à mon honneur et à ma considération.

» J'ai cessé toute collaboration avec le Crédit lyonnais, dont j'ai été le directeur de son agence du Caire jusqu'en septembre 1993, après signature d'une convention régulière, arrêtant à l'amiable les modalités de notre séparation, sans aucune référence à un comportement susceptible d'une qualification pénale quelle qu'elle soit.

» Depuis quinze mois, l'exécution de cette convention fait l'objet d'un contentieux prud'homal, déclenché à mon initiative, le Crédit lyonnais ne m'ayant pas versé les sommes importantes dont il s'était reconnu débiteur à mon égard.

» Le Crédit lyonnais comme M. Peyrelevade savent que je n'ai pas disparu ni jamais été en fuite. Pour preuve ma présence physique, le 16 janvier 1995, à une audience publique du conseil de prud'hommes de Paris, en présence de mon conseil, Me Sylviane Evangelista, d'un juriste du groupe Crédit lyonnais, lui-même assisté d'un avocat de la banque.

» En outre, le protocole d'accord qui a réglé les conditions de notre rupture comportait une référence à mon adresse en Egypte grâce à laquelle le Crédit lyonnais a pu échanger de nombreuses correspondances avec moi, tout au long de l'année 1994.

» Quant à la tentative pénale évoquée par M. Peyrelevade, elle n'a été initiée par le Crédit lyonnais qu'en mars 1994, à seule fin de paralyser la procédure prud'homale que j'avais engagée.

» Les imputations de M. Peyrelevade, qui me désigne comme un escroc en fuite, sont mensongères, injurieuses et diffamatoires. Je me réserve d'engager toute procédure que j'estimerais utile pour la préservation de mes droits, en présence du préjudice grave qui m'est créé tant en France qu'à l'étranger, à titre personnel et professionnel.

■ LE PRÉSIDENT du conseil italien, Lamberto Dini, a dit s'attendre à une reprise de la lire par rapport à ses *« niveaux actuels »*, grâce notamment à l'effort budgétaire entrepris.

■ LES RÉSERVES de changes du Mexique ont augmenté de 10,7 milliards de pesos en deux semaines, pour atteindre 53,1 milliards de pesos (9,1 milliards de dollars).

■ WALL STREET a terminé la séance de mercredi sur un léger recul de l'indice Dow Jones de 0,01 %. Les investisseurs ont été rendus prudents par les fluctuations du dollar.

■ L'OR a baissé jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à l'ouverture à 386, 10-386,40 dollars contre 389, 80-390,10 dollars la veille.

■ LA SOCIÉTÉ iranienne National Iranian Oil Co. (NIOC) a proposé aux principales compagnies pétrolières japonaises de libeller ses ventes de pétrole brut en yens et non plus en dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

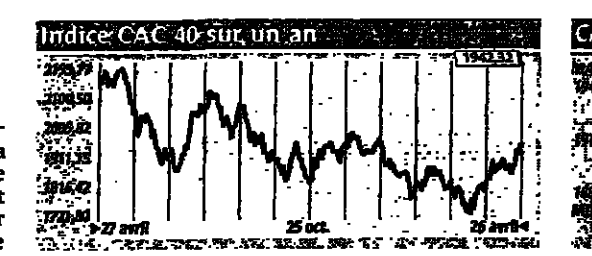
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

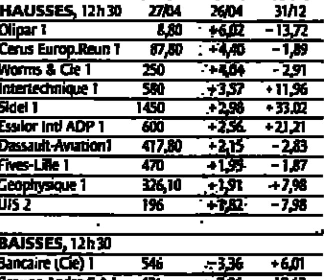
Paris : prises de bénéfice

DES PRISES de bénéfice pesaient, jeudi 27 avril, sur la Bourse de Paris, alors que le marché obligataire était plutôt stable. Après avoir ouvert sur ses niveaux de la veille, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un repli de 0,33 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en moyenne en baisse de 0,41 %. Les échanges étaient très étoffés, avoisinant les 2 milliards de francs, dont 1,5 milliard pour les seules valeurs du CAC 40.

Le dollar, qui à la surprise générale s'est nettement redressé mercredi après la réunion du G7, subissait des prises de bénéfice au cours des premiers échanges. A Paris, le billet vert revenait à 4,8460 francs, contre 4,8720 francs mercredi soir. A New York, le dollar s'échangeait à 4,8305 francs.

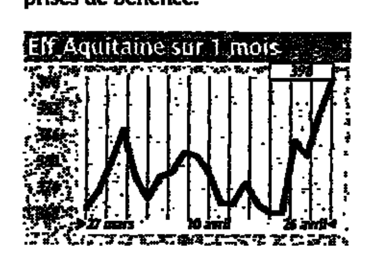
En France, les nouvelles économiques sont contradictoires. Selon une enquête de l'INSEE, les chefs d'entreprise sont plus optimistes pour leurs perspectives personnelles de production dans les mois à venir. En revanche, toujours selon l'INSEE, la consommation des ménages en produits manufacturés a fléchi, en mars, de 1,1 %, contre une hausse de 1 % en février, ramenant ainsi cette consommation en baisse de 0,3 % pour le trimestre.





Elf Aquitaine, valeur du jour

ELF AQUITAINE a été de loin le plus gros volume traité du jour, mercredi 26 avril, à la Bourse de Paris, les échanges ayant porté sur 745 000 titres pour un montant d'environ 290 millions de francs. Selon les analystes, la valeur, qui a progressé de 1,92 % à 398 francs, continue de combler son retard sur la remontée des cours du brut et le redressement de la chimie pour se rapprocher du seuil des 400 francs. Elle bénéficie également d'arbitrages en défaveur de Total, qui a perdu 1,57 % sur des prises de bénéfice.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
Olipar 1	8,80	+6,02	−13,72
Cerus Europ.Reun 1	87,80	+4,40	−1,89
Worms & Cie 1	250	+4,04	−2,91
Intertechnique 1	580	+3,57	+11,96
Sidel 1	1450	+2,98	+33,02
Essilor Intl ADP 1	600	+2,56	+21,21
Dassault-Aviation1	417,80	+2,15	−2,83
Fives-Lille 1	470	+1,99	−1,87
Geophysique 1	326,10	+1,91	+7,98
UIS 2	196	+1,82	−7,98
BAISSES, 12 h 30			
Bancaire (Cie) 1	546	−3,36	+6,01
Groupe Andre S.A.1	426	−2,96	−19,62
UIC 1	95,35	−2,70	−66,60
Sagem 1	2775	−2,63	+4,32
Nord-Est 1	132,60	−2,50	+5,57
Roussel Uclaf 1	712	−2,33	+11,42
Carnaudmetalbox 1	173,30	−2,09	−3,98
Legris Indust. 1	356,40	−2,09	+8,49
Alspi 1	334	−2,05	−12,79
Remy Cointreau 1	161,50	−2	−18,43

VALEURS LES PLUS ACTIVES

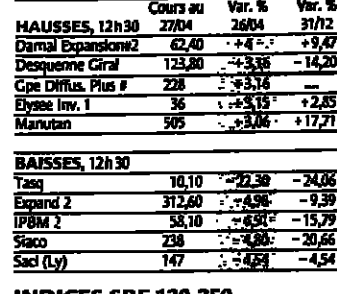
SÉANCE, 12 h 30	27/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle Des) 1	334734	174353824
Pinault-Prin.Red.1	151483	173220744
Total 1	453483	140104211,50
Saint-Gobain 1	161400	105149740
Rhone Poulenc A 1	707440	84878377
Elf Aquitaine 1	212098	84177210
LVMH Moet Vuitton1	81700	76234830
Credit Local Fce 1	151533	64777556,50
Saint-Louis 1	40820	63488350
Pechiney CIP 1	157700	46533425

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

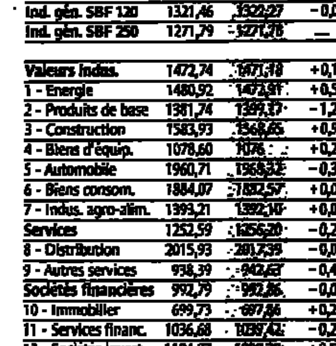
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/04	Var. % 26/04	Var. % 31/12
Damal Expansion#2	62,40	+4	+9,47
Desquenne Giral	123,80	+3,36	−14,20
Gpe Diffus. Plus #	228	+3,16	—
Elysee Inv. 1	36	+3,15	+2,85
Manutan	505	+3,06	+17,71
BAISSES, 12 h 30			
Tasq	10,10	−22,30	−24,06
Expand 2	312,60	−4,98	−9,39
IPBM 2	58,10	−4,91	−15,79
Siaco	238	−4,80	−20,66
Sacl (Ly)	147	−4,54	−4,54

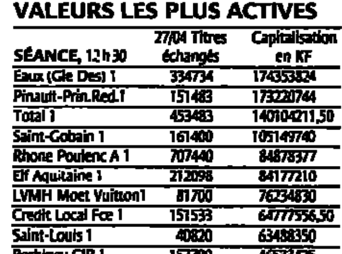
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	26/04	25/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1321,46	1322,27	−0,06
Ind. gén. SBF 250	1271,79	1271,78	—
Valeurs Indus.	1472,74	1471,18	+0,11
1 - Energie	1480,92	1472,91	+0,54
2 - Produits de base	1381,74	1399,17	−1,25
3 - Construction	1583,93	1568,65	+0,97
4 - Biens d'équip.	1078,60	1076	+0,24
5 - Automobile	1960,71	1968,32	−0,39
6 - Biens consom.	1884,07	1882,57	+0,08
7 - Indus. agro-alim.	1393,21	1392,10	+0,08
Services	1252,59	1256,20	−0,29
8 - Distribution	2015,93	2017,39	−0,07
9 - Autres services	938,39	942,67	−0,45
Sociétés financières	992,79	992,86	−0,01
10 - Immobilier	699,73	697,86	+0,27
11 - Services financ.	1036,68	1039,42	−0,26
12 - Sociétés invest.	1104,87	1099,28	+0,51
Ind. Second Marché	240,35	239,67	+0,28









Tokyo soutenue

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse jeudi 27 avril. L'indice Nikkei a gagné 57,50 points, soit 0,34 %, à 16 883,99 points. Le marché japonais a été soutenu par la fermeté du titre NTT Data, qui vient de faire son entrée en Bourse. La veille, Wall Street avait terminé quasiment inchangée. L'indice Dow Jones a reculé de 0,34 point à 4 299,83 points, soit une baisse de 0,01 %. Au cours de la séance, l'indice s'était approché de ses niveaux records grâce à la fermeté des valeurs technologiques et au bon comportement du marché obligataire qui a bien réagi aux résultats de l'adjudication des bons du Trésor à cinq ans. Sur les places européennes, la Bourse de Londres a clôturé en légère hausse. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a progressé de 0,3 % à 3 226,2 points. Le marché londonien a profité du raffermissement de la livre sterling face à la monnaie allemande. La Bourse de Francfort a terminé sur une hausse plus sensible encore. L'indice DAX a gagné 1,12 % à 2 029,53 points. Les valeurs allemandes ont bénéficié de la reprise du dollar, malgré les résultats décevants de la réunion du G7 de Washington, et des bons résultats trimestriels publiés par les groupes chimiques et automobiles.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/04	Cours au 25/04	Var. en %
Paris CAC 40	1942,32	1945,93	−0,19
New-York/DJ indus.	4302,60	4300,17	+0,06
Tokyo/Nikkei	16826,50	16910,50	−0,50
Londres/FT100	3226,20	3214,90	+0,35
Francfort/Dax 30	2029,53	2006,99	+1,11
Frankfort/Commer.	747,25	741,42	+0,78
Bruxelles/Bel 20	1597,88	1592,20	+0,36
Bruxelles/Général	1416,97	1411,99	+0,36
Milan/MIB 30	14732	14424	+2,09
Amsterdam/Gé. Cbs	278,10	275,10	+1,08
Madrid/Ibex 35	278,34	276,94	+0,50
Stockholm/Affarsal	1201,98	1199,40	+0,21
Londres FT30	2449,70	2438,40	+0,46
Hong Kong/Hang S.	8285,69	8505,60	−2,65
Singapour/Strait t	2063,63	2074,67	−0,53

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

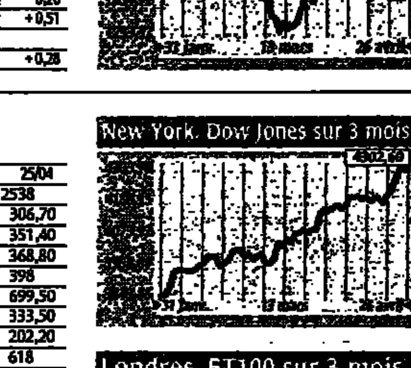
	26/04	25/04
Alcoa	44,12	45,12
American Express	34,87	34,75
Allied Signal	39,62	39,50
AT & T	50,50	50,12
Bethlehem	14,12	14,75
Boeing Co	56,12	56,25
Caterpillar Inc.	56,37	56,37
Chevron Corp.	47	47,12
Coca-Cola Co	58,12	58,25
Disney Corp.	56	55,75
Du Pont Nemours&Co	65,75	65,25
Eastman Kodak Co	58	58
Exxon Corp.	69,75	70
Gén. Motors Corp.H	42,87	41,62
Gén. Electric Co	55,75	55,75
Goodyear T & Rubbe	37,75	37,87
IBM	95,12	93,50
Intl Paper	74,75	75,25
J.P. Morgan Co.	65,12	65,25
Mc Don Dougl	61,12	60,37
Merck & Co.Inc.	42,87	42,75
Minnesota Mng.&Mfg	59,50	59,12
Philip Moris	67,75	68,25
Procter & Gamble C	68,50	68
Sears Roebuck & Co	53,75	53,62
Texaco	68,37	68,50
Union Carb.	31,25	31,12
Utd Technol	74,25	73,50
Westingh. Electric	14,87	15
Woolworth	15,25	15,50

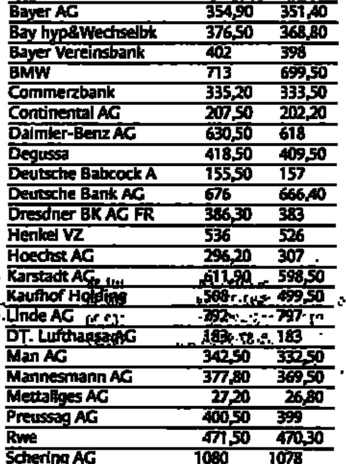
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	26/04	25/04
Allied Lyons	5,45	5,31
Barclays Bank	6,47	6,41
B.A.T. industries	4,70	4,67
British Aerospace	5,34	5,20
British Airways	4,02	3,97
British Gas	3	3,04
British Petroleum	4,51	4,51
British Telecom	3,96	3,95
B.T.R.	3,30	3,28
Cadbury Schweppes	4,42	4,39
Eurotunnel	2,01	2,02
Glaxo	7,34	7,32
Grand Metropolitan	4,03	4
Guinness	4,74	4,73
Hanson Plc	2,37	2,41
Great Ic	6	5,85
H.S.B.C.	7,12	7,24
Impérial Chemical	7,58	7,47
Lloyds Bank	6,39	6,29
Marks and Spencer	4,16	4,14
National Westminst	5,45	5,40
Peninsular Orienta	5,74	5,66
Reuters	4,87	4,86
Saatchi and Saatch	0,93	0,92
Shell Transport	7,43	7,33
Smithkline Beecham	4,98	4,96
Tate and Lyle	4,31	4,24
Univeler Ltd	12,23	12,24
Wellcome	10,66	10,70
Zeneca	9,12	9,18

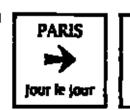
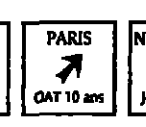
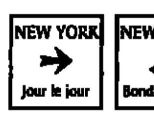
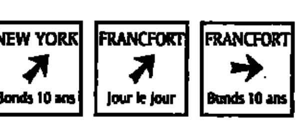
FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

	26/04	25/04
Allianz Holding N	2555	2538
Basf AG	311	306,70
Bayer AG	354,90	351,40
Bay hyp&Wechselbk	376,50	368,80
Bayer Vereinsbank	402	398
BMW	713	699,50
Commerzbank	335,20	333,50
Continental AG	207,50	202,20
Daimler-Benz AG	630,50	618
Degussa	418,50	409,50
Deutsche Babcock A	155,50	157
Deutsche Bank AG	676	666,40
Dresdner BK AG FR	386,30	383
Henkel VZ	536	526
Hoechst AG	296,20	307
Karstadt AG	611,90	598,50
Kaufhof Holding	508	499,50
Linde AG	792	797
DT. Lufthansa AG	183	183
Man AG	342,50	332,50
Mannesmann AG	377,80	369,50
Mettallges AG	27,20	26,80
Preussag AG	400,50	399
Rwe	471,50	470,30
Schering AG	1080	1078
Siemens AG	696,50	688,50
Thyssen	256,80	250,50
Veba AG	515	510,90
Viag	510,50	510,50
Wellag AG	1070	1045





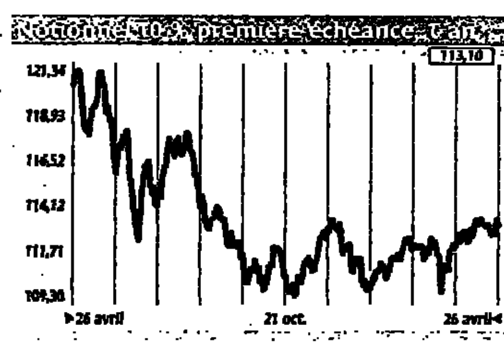
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Le Matif en hausse

LE CONTRAT NOTIONNEL du matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert jeudi matin 27 avril en légère hausse. Après une demi-heure de transactions, l'échéance juin gagnait 8 centièmes à 113,42. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,78 %, soit un écart de 78 points de base (0,78 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables. Les taux à trois mois s'établissaient à 7,87 %, le contrat Pibor trois mois du matif échéance juin gagnant 4 centièmes à 92,77. La veille, le contrat notionnel du matif avait gagné 34 centièmes, soutenu par les déclarations de M. Krupp, membre du conseil de la Bundesbank. Celui-ci a expliqué qu'*« à 4 %, le taux d'escompte n'est pas particulièrement bas »*, ce qui laisse espérer une poursuite de la détente des taux d'intérêt allemands.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,56	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,68	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/04	Taux au 25/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'Etat à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'Etat à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,03	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 26/04	Vente 26/04	Achat 25/04	Vente 25/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,06	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,94	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,54	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,30	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,18	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,37	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,50	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,73	—	—	—

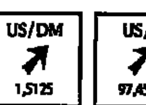
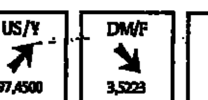
MATIF

Echéances 26/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	100935	113,10	113,40	112,98	113,34
Sept. 95	1251	112,70	112,78	112,62	112,88
Déc. 95	264	112,44	112,52	112,44	112,62
Mars 96	—	0,04	0,04	0,04	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	20309	92,64	92,83	92,64	92,73
Sept. 95	4532	93,43	93,58	93,43	93,47
Déc. 95	2844	93,50	93,57	93,49	93,53
Mars 96	866	93,40	93,45	93,40	93,41
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2674	83,70	83,88	83,66	83,88
Sept. 95	—	—	—	—	83,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	35922	1940	1964	1935	1941
Mai 95	9850	1939	1960,50	1932,50	1939
Juin 95	1634	1922	1941	1915	1921,50
Sept. 95	1100	1956	1963	1946	1944,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,8720 | US/DM ↗ 1,5125 | US/¥ ↗ 97,4500 | DM/F ↘ 3,5223 | £/F ↗ 7,8340

Repli du dollar

LE DOLLAR était orienté à la baisse, jeudi matin 27 avril, lors des premières transactions entre banques, par rapport à ses cours de clôture de la veille. Il s'échangeait à 1,3680 deutschemark, 83,45 yens et 4,8450 francs. Le billet vert a été affecté par la décision de la société iranienne National Iranian Oil Co (NIOC) de proposer à ses clients japonais des barils de brut libellés en yens et non plus en dollars. Mercredi, le dollar était monté jusqu'à 1,3850 mark, 84,10 yens et 4,88 francs. Les opérateurs n'ont finalement pas sanctionné le fait que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 n'aient pas annoncé de mesures concrètes pour soutenir le billet vert. Le paragraphe évoquant *« un renforcement de la coopération sur le marché des changes »* laisse également planer la menace d'interventions massives et concertées de la part des banques centrales.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/04	% 25/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	352,2300	−0,26	341	365
Ecu	6,4610	+0,13	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8720	+0,95	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,1145	−0,26	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	314,4700	−0,27	....	—
Italie (1000 lir.)	2,8435	−0,47	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	89,7300	+0,03	84	94
Irlande (1 iep)	7,9565	+0,26	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8340	+0,49	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1610	−0,16	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,0200	+1,09	61	71
Suisse (100 F)	426,6200	+0,08	415	439
Norvège (100 k)	78,2300	−0,18	74	83
Autriche (100 sch)	50,0620	−0,25	48,6000	51,7000
Espagne (100 pes.)	3,9330	−0,34	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3300	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5740	+0,95	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8173	−0,77	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	114,0700	+0,32	108	119

PARITES DU DOLLAR	27/04	26/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	[illegible]	—
TOKYO : USD/Yens	97,4500	[illegible]	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8383	5,8413	5,8547
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2635	4,2686	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	2,8608	2,8265	[illegible]
Livre sterling	7,8040	7,8112	7,8680	7,8785
Peseta (100)	3,9502	3,9547	3,9419	3,9491
Franc Belge	17,193	17,204	17,206	17,241

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR

	cours 26/04	cours 25/04
Or fin (k. barre)	60600	61000
Or fin (en lingot)	61000	61400
Pièce française(20f)	351	354
Pièce suisse (20f)	354	356
Pièce Union lat(20f)	351	355
Pièce 20 dollars us	2405	2420
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2290	2295
Indice FT Af.du.Sud	393,55	390,85

LE PÉTROLE

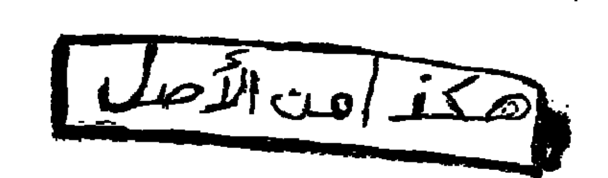
En dollars	cours 26/04	cours 25/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,26	17,33
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/04	25/04
Dow-Jones comptant	194,24	194,44
Dow-Jones à terme	276,41	276,39
Moody's	—	—

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2780	2781
Cuivre à 3 mois	2752	2758
Aluminium comptant	1797	1841
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5890	5970
Etain à 3 mois	5885	5965
Zinc comptant	1069	1066,50
Zinc à 3 mois	1087	1088
Nickel comptant	7170	7200
Nickel à 3 mois	7170	7208

METAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1403	1419
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

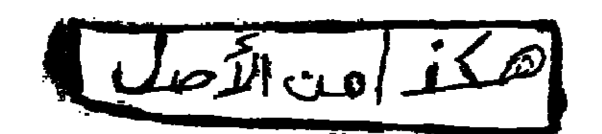


RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 AVRIL
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,39 %
CAC 40 : 1934,70

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	7350	—	—	7400
B.N.P. (T.P)	990	985	− 0,50	980
Cr.Lyonnais(T.P.)	865	851	− 1,61	845
Renault (T.P.)	1862	1865	+ 0,16	1850
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—	2050
Saint Gobain(T.P.)	1165	1165	—	1165
Thomson S.A (T.P)	1074	1075	+ 0,09	1075
Accor 1	565	563	− 0,35	555
Air Liquide 1	801	798	− 0,37	800
Alcatel Alsthom 1	464,10	464,60	+ 0,11	460
Alcatel Cable 1	384,90	380	− 1,27	390
Alspi 1	341	334	− 2,05	315
AGF-Ass.Gen.France	169,30	168	− 0,77	168
Axa 1	259,70	259,20	− 0,19	250
Bail Invest. 1	863	865	+ 0,23	820
Bancaire (Cie) 1	565	546	− 3,36	545
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	65,25
Bazar Hot. Ville 2	507	510	+ 0,59	520
BIC 1	821	819	− 0,24	810
BIS 1	389	389	—	365
B.N.P. 1	249,50	245,60	− 1,56	235
Bollore Techno.1	531	528	− 0,56	500
Bongrain 1	2850	2845	− 0,18	2680
Bouygues 1	587	592	+ 0,85	595
Canal+ 1	694	683	− 1,59	665
Cap Gemini Sogeti1	181	181	—	177
Carnaudmetalbox 1	177	173,30	− 2,09	174
Carrefour 1	2488	2472	− 0,64	2450
Casino Guichard 1	144,70	144	− 0,48	143
Casino Guich.ADP 1	117,50	117,30	− 0,17	119
Castorama Dl (Li)1	799	793	− 0,75	790
C.C.F. 1	220,20	218,90	− 0,59	210
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53	53	—	50
Cegid (Ly) 1	486	486	—	450
CEP Communication1	500	499	− 0,20	480
Cerus Europ.Reun 1	84,10	87,80	+ 4,40	79
Cetelem 1	1050	1040	− 0,95	1040
CGIP 1	1154	1170	+ 1,39	1140
Chargeurs 1	968	979	+ 1,14	920
Christian Dior 1	440,90	437,50	− 0,77	425
Ciments Fr.Priv.B1	231,50	229	− 1,08	235
Clarins 1	476,90	476	− 0,19	475
Club Mediterranee1	503	498	− 0,99	490
Coflexip	287	287	—	290
Colas 1	891	900	+ 1,01	870
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	219
Comptoir Moder. 1	1525	1520	− 0,33	1470
CPR 1	369	365,90	− 0,84	345
Cred.Fon.France 1	658	658	—	635
Credit Local Fce 1	428	423,10	− 1,14	420
Credit Lyonn.CIP 1	258,50	258	− 0,19	220
Credit National 1	394,10	393,50	− 0,15	385
CS(ex.CSEE)1	311	308,40	− 0,84	295
Damart 1	4885	4850	− 0,72	4820
Danone 1	819	821	+ 0,24	810
Dassault-Aviation1	409	417,80	+ 2,15	995
Dassault Electro 1	342	340	− 0,58	345
De Dietrich 1	2725	2758	+ 1,21	2630
Degremont 1	381,10	381,50	+ 0,10	390
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	70	70	—	69
DMC (Dollfus Mi)1	245	246	+ 0,41	240
Docks France 1	741	740	− 0,13	745
Dynaction 1	146,50	144,60	− 1,30	149
Eaux (Gle Des) 1	520	523	+ 0,58	500
E.B.F 1	956	957	+ 0,10	935
Ecco 1	696	693	− 0,43	670
Eiffage 1	928	919	− 0,97	850
Elf Aquitaine 1	398	397,60	− 0,10	370
Eridania Beghin 1	764	760	− 0,52	750
Essilor Intl 1	865	871	+ 0,69	840
Essilor Intl ADP 1	585	600	+ 2,56	590
Esso 1	586	590	+ 0,68	535
Eurafrance 1	1547	1560	+ 0,84	1410
Euro Disney 1	14	13,85	− 1,07	14
Euro RSCG W.W 1	544	537	− 1,29	540
Europe 1-1	1255	1252	− 0,24	1240
Eurotunnel 1	15,90	15,95	+ 0,31	15,50
Filipacchi Medias1	679	671	− 1,18	695
Finextel 1	62,40	63,40	+ 1,60	62
Fives-Lille 1	461	470	+ 1,95	460
Fromageries Bel 1	4350	4350	—	4340
Galeries Lafayet.1	2193	2196	+ 0,14	2260
GAN 1	168	169,50	+ 0,89	167
Gascogne (B) 1	500	498	− 0,40	495
Gaz et Eaux 1	1840	1860	+ 1,09	1830
Geophysique 1	320	326,10	+ 1,91	300
G.F.C. 1	352	353	+ 0,28	345
Groupe Andre S.A.1	439	426	− 2,96	428
Groupe De La Cite1	885	885	—	860
GTM-Entrepose 1	413,80	418	+ 1,01	390
Guilbert 1	449,50	451	+ 0,33	445
Guyenne Gascogne 1	1370	1379	+ 0,66	1390
Havas 1	422,90	421	− 0,45	410
I.D.I.A 1	132,70	131,10	− 1,21	138
Imetal 1	515	513	− 0,39	520
Immeubl.France 2	347	345	− 0,58	345
Immob.Phenix 1	63,50	63,50	—	61
Ingenico 1	82	82	—	78
Interbail 1	339	339	—	340
Intertechnique 1	560	580	+ 3,57	550
Jean Lefebvre 1	368,50	364	− 1,22	340
Klepierre 1	580	580	—	570
Labinal 1	776	776	—	780
Lafarge Coppee 1	384,50	383,60	− 0,23	370
Lagardere (MMB) 1	109,70	109,50	− 0,18	116
Lapeyre 1	323	325,50	+ 0,77	320
Lebon 2	246	246,50	+ 0,20	240
Legrand 1	7350	7360	+ 0,14	7370
Legrand ADP 1	4784	4815	+ 0,64	4730
Legris indust. 1	364	356,40	− 2,09	355
Locindus 1	800	800	—	800
LVMH Moet Vuitton1	937	931	− 0,64	905
Lyonnaise Eaux 1	493	490,90	− 0,43	490
Marine Wendel 1	387	383	− 1,03	370
Matra-Hachette 1	110,50	110	− 0,45	113
Metaleurop 1	59	58,90	− 0,17	59
Metrologie Inter.1	29	29,40	+ 1,38	29
Michelin 1	216,80	217,90	+ 0,51	215
Moulinex 1	115,10	114,90	− 0,17	111
Navigation Mixte 1	947	950	+ 0,32	955
Nord-Est 1	136	132,60	− 2,50	135
Nordon (Ny) 2	333	—	—	330
NRJ # 1	438	440	+ 0,46	405
Olipar 1	8,30	8,80	+ 6,02	7
Oreal 1	1324	1320	− 0,30	1300
Paribas 1	303,40	300,70	− 0,89	300
Pechiney CIP 1	300	297,90	− 0,70	305
Pechiney Intl 1	126,90	125	− 1,50	120
Pernod-Ricard 1	346,50	344,50	− 0,58	345
Peugeot 1	711	708	− 0,42	690
Pinault-Prin.Red.1	1140	1139	− 0,09	1120
Plastic-Omn.(Ly) 1	540	544	+ 0,74	535
Poliet 1	432	434	+ 0,46	420
Primagaz 1	910	919	+ 0,99	900
Promodes 1	1149	1147	− 0,17	1180
Publicis 1	400	401	+ 0,25	405
Radiotechnique 1	466	468	+ 0,43	440
Remy Cointreau 1	164,80	161,50	− 2	148
Renault 1	173,30	172,40	− 0,52	165
Rexel 1	810	818	+ 0,99	765
Rhone Poulenc A 1	117,50	119	+ 1,28	116
Rochette (La) 1	49	49,60	+ 1,22	49
Roussel Uclaf 1	729	712	− 2,33	705
Rue Imperiale(Ly)1	3600	3650	+ 1,39	3460
Sade (Ny) 1	177,80	178	+ 0,11	178
Sagem 1	2850	2775	− 2,63	2780
Saint-Gobain 1	658	651	− 1,06	640
Saint-Louis 1	1548	1557	+ 0,58	1520
Salomon (Ly) 1	1939	1940	+ 0,05	1890
Salvepar (Ny) 2	436	434,50	− 0,34	430
Sanofi 1	274,80	273	− 0,66	275
Sat 2	2018	2020	+ 0,10	2040
Saupiquet (Ns) 1	1160	1145	− 1,29	1180
Schneider 1	386	384	− 0,52	370
SCOR S.A 1	109,50	109,50	—	108
S.E.B. 1	530	532	+ 0,38	520
Sefimeg 1	294,50	295	+ 0,17	290
SEITA 1	146	146,10	+ 0,07	138
Selectibanque 1	149	148,90	− 0,07	137
SFIM 2	910	—	—	890
SGE 1	174,50	175	+ 0,29	160
Sidel 1	1408	1450	+ 2,98	1370
Simco 1	409	409	—	395
S.I.T.A 1	686	690	+ 0,58	705
Skis Rossignol 1	1304	1291	− 1	1350
Sligos 1	432	432	—	430
Societe Gale A 1	547	540	− 1,28	540
Sodexho 1	938	936	− 0,21	930
Sommer-Allibert 1	1886	1870	− 0,85	1890
Sophia 1	419,10	419,20	+ 0,02	410
Sovac 1	375	374	− 0,27	350
Spie Batignolles 1	231,30	—	—	230
Spir Communic. 1	473	466	− 1,48	460
Strafor Facom 1	659	656	− 0,46	655
Suez 1	252,60	253,60	+ 0,40	245
Synthelabo 1	246,30	247,50	+ 0,49	245
Technip S.A. 1	291,50	293	+ 0,51	290
Thomson-CSF 1	137	135	− 1,46	134
Total 1	312,70	309,10	− 1,15	305
UAP 1	134,50	134	− 0,37	132
UFB Locabail 1	346	346	—	340
UGC DA (M) 1	187	189	+ 1,07	164
Ugine S.A 1	350	350	—	335
UIC 1	98	95,35	− 2,70	94
UIF 1	447,50	444	− 0,78	440
UIS 2	192,50	196	+ 1,82	195
Unibail 1	480	480	—	470
Union Assur.Fdal 1	502	503	+ 0,20	495
Valeo 1	283	280	− 1,06	270
Vallourec 1	245,50	245,80	+ 0,12	225
Via Banque 1	286	287,80	+ 0,63	290
Worms & Cie 1	240,30	250	+ 4,04	235
Z Gr.Zannier (Ly) 1	120	120,80	+ 0,67	115
Zodiac 1	580	580	—	570
Elf Gabon 1	994	985	− 0,90	960

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
ABN Amro Holding 1	185	—	—	183
American Express 1	163	167,60	+ 2,82	171
Anglo American 1	265,10	268	+ 1,09	280
Amgold 1	475	—	—	475
Arjo Wiggins App.1	20,80	20,80	—	28
A.T.T. 1	249,90	243,30	− 2,64	240
Banco Santander 1	170	167,70	− 1,35	180
Barrick Gold 1	121	118,50	− 2,06	120
B.A.S.F. 1	1090	1098	+ 0,73	1050
Bayer 1	■ 1221	1192	− 2,37	1220
Blenheim Group 1	18,20	18,20	—	18
Buffelsfontein 1	33,20	33,40	+ 0,60	34
Chase Manhattan 1	216	—	—	215
Cordiant PLC 1	7,50	7,40	− 1,33	7
Daimler Benz 1	2250	2235	− 0,66	2190
De Beers 1	135	135,10	+ 0,07	135
Deutsche Bank 1	2371	2420	+ 2,06	2320
Dresdner Bank 1	1348	1351	+ 0,22	1320
Driefontein 1	70,05	68,20	− 2,64	69
Du Pont Nemours 1	315	316,60	+ 0,50	305
Eastman Kodak 1	276	280	+ 1,44	275
East Rand 1	5,30	5,35	+ 0,94	5,50
Echo Bay Mines 1	50	47,30	− 5,40	50
Electrolux 1	247,90	247	− 0,36	255
Ericsson 1	315	317,50	+ 0,79	310
Exxon Corp. 1	332	336,50	+ 1,35	340
Ford Motor 1	129,30	—	—	133
Freegold 1	59,90	58,90	− 1,66	61
Gencor Limited 1	15,90	16	+ 0,62	16
General Electric 1	270	269	− 0,37	260
General Motors 1	215	214,50	− 0,23	215
Generale Belgique1	375	—	—	365
Grd Metropolitan 1	31,45	31,45	—	31
Guinness Plc 1	37,50	37,20	− 0,80	37
Hanson Plc 1	18,60	19	+ 2,15	18,50
Harmony Gold 1	42,50	41,60	− 2,11	43
Hewlett-Packard 1	629	630	+ 0,15	625
Hitachi 1	50,05	50,25	+ 0,39	52
Hoechst 1	1050	1051	+ 0,09	1040
I.B.M 1	455,50	460,40	+ 1,07	435
I.C.I 1	60,80	60,80	—	60
I.T.T. 1	503	—	—	505
Ito Yokado 1	263,20	260,50	− 1,02	260
Matsushita 1	80,50	80	− 0,62	83
Mc Donald's 1	170	170	—	169
Merck and Co 1	206,10	207,10	+ 0,48	205
Minnesota Mining 1	293,90	—	—	290
Mitsubishi Corp. 1	62,90	—	—	61
Mobil Corporat. 1	447,30	452,20	+ 1,09	445
Morgan J.P. 1	316	—	—	325
Nestle SA Nom.1	4725	4736	+ 0,23	4690
Nippon MeatPacker1	70,70	—	—	71
Norsk Hydro 1	196	198	+ 1,02	176
Petrofina 1	1517	—	—	1500
Philip Morris 1	329,20	327	− 0,66	325
Philips N.V 1	176,80	183,90	+ 4,01	173
Placer Dome Inc 1	121,30	117,20	− 3,38	117
Procter Gamble 1	316	329,90	+ 4,39	340
Quilmes 1	217	219	+ 0,92	215
Randfontein 1	26,40	25,25	− 4,35	27
Rhone Poul.Rorer 1	207,90	205	− 1,39	200
Royal Dutch 1	600	602	+ 0,33	590
R T Z 1	62,10	62,20	+ 0,16	64
Sega Enterprises 1	230	225,50	− 1,95	240
Saint-Helena 1	46,20	44,10	− 4,54	46
Schlumberger 1	307	306	− 0,32	310
SGS Thomson Micro.	177,50	177,50	—	156
Shell Transport 1	59,25	58,60	− 1,09	58
Siemens 1	2450	2411	− 1,59	2330
Sony Corporation 1	247	245	− 0,80	250
Sumitomo Bank 1	104	—	—	105
T.D.K 1	230,30	224,50	− 2,51	240
Telefonica 1	59,30	59,40	+ 0,16	60
Toshiba 1	33	—	—	34
Unilever 1	646	654	+ 1,23	640
Unit.Technologie 1	353,60	357,70	+ 1,15	345
Vaal Reefs 1	314,90	299	− 5,04	330
Volkswagen A.G 1	1308	—	—	1310
Volvo (act.B) 1	91,90	—	—	91
Western Deep 1	162,50	159	− 2,15	164
Yamanouchi 1	109,80	109,40	− 0,36	110
Zambia Copper 1	3,07	3,24	+ 5,53	2,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 27 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,80	4,290
CEPME 8,5% 88-97CA	102,55	6,986 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	105,21	6,189
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,595 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	109,60	2,153 o
CFD 8,6% 92-05 CB	104,40	1,791
CFF 10% 88-98 CA#	107,24	5,123 o
CFF 9% 88-97 CA#	103,48	5,079
CFF 10,25%90-01CB#	111,25	1,204
CLF 8,9% 88-00 CA#	105,13	8,144
CLF 9%88-93/98 CA#	104,07	2,096 ↑
CNA 9% 4/92 CB	106,20	8,827
CRH 8,6%92/93/94CB	103	7,116 ↑
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,30	1,231
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,10	1,673 o
EDF 8,6% 92 CA#	104,82	0,423 o
Em.Etat10,26%86 CA	102,68	1,290
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,82	4,685 ↓
Finansder 9%91CB#	106	3,748
Finansd.8,6%92CA#	104,50	2,121
Floral9,75% 90 CA#	107,85	7,399
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,08	8,033 o
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,78	2,336 ↑
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,79	7,126 ↑
OAT 9,90%85-97 CA#	106,38	3,662 d
OAT 88-98 TME CA	100,20	1,846 ↑
OAT 9/1998 TRA	—	3,807
OAT 9,50%88-98 CA#	106,37	7,964
OAT TMB 01/99 CA	99,55	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	103,07	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	104,70	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	101,85	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	110,39	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,75	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,78	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	101,88	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	102,30	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	103,55	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	843	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2		416	415
Bains C.Monaco 2	◆	702	702
B.N.P.Intercont.2	◆	245	245
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie) 2		12,85	12,85
Fonciere Euris		205	200
Foncina #		464	463
France I.A.R.D.	◆	551	551
France S.A 1		720	719
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont 1		270	271
Genefim		165	166
Gevelot	◆	1201	1201
PSB Industries 2Ly		398	398
Rochefortaise Com.		180	180
Rosario 2	◆	209	209
Rougier #		752	752
S.A.F.I.C.Alcan	◆	299	299
Saga		259,80	257
Salins du Midi 2		337,10	325
Savoisienne M.	◆	149,90	149,90

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	432	432
Bayer.Vereins Bank	1340	1340
Commerzbank AG	1120	1120
Fiat Ord.	20,10	20,10
Gevaert	248	250,10
Gold Fields South	124,30	124,30
Johannesburg Cons.	124,50	118,40
Kubota Corp.	32	32
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	43,05	43,05
Ottomane(Cie Fin.)	175,30	175,30
Robeco	309,60	305,80
Rodamco N.V.	141	144,50
Rolinco	321,30	327
Solvay SA	2651	2651
Wagons Lit	1530	1525

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 27 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Bot S.A. 1		919	[illegible]
Cardif SA 1		540	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2		134	[illegible]
C.E.E 2#		490	[illegible]
CEGEP #		156,90	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)		284,90	[illegible]
CFPI	◆	270	[illegible]
Change Bourse (M)		236	[illegible]
Unilog 2		325	326
Union Fin.France 1		469	470
Via Credit(Banque)	◆	227	227
Viel et Cie #		153	153
Vilmorin et Cie#2		358	358
Virbac		525	520

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 26 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie D		1274,84	1251,07
Uni Régions		1384,44	1350,67
Univar	◇	284,48	284,48
Univers Actions		1544,10	1506,44
Univers Obligations		1977,80	1940,92
Valorg		2319,45	2317,13
Valreal		32663,58	32647,26
Winterthur St-Honoré		243,38	232,34

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

NAVIGATION AÉRIENNE L'augmentation du trafic dans le monde entier rend de plus en plus difficile une gestion efficace et sûre de l'espace aérien. ● POUR DIMINUER LES RISQUES, un système radar anti-collision a été mis au point *par les Américains, qui l'ont déjà imposé* au-dessus de leur territoire. Mais il semble présenter quelques inconvénients, et les Européens ont décidé de le tester avant de l'adopter à leur tour. ● *LE RÉSEAU DE SATELLITES* de navigation américain GPS pourrait, par ailleurs, se voir adjoindre un complément destiné à l'adapter aux besoins des pilotes de *l'aviation civile*. Deux projets – un américain et un européen – permettraient d'améliorer les performances de ce système qui, prévu à l'origine pour les militaires, n'est pas suffisamment précis et fiable, dans sa version civile, pour les compagnies aériennes.

Les avions seront encore plus sûrs grâce au radar anti-collision

Déjà en service aux Etats-Unis, ce nouveau dispositif de sécurité est actuellement testé en Europe. Il pourrait être complété par une amélioration du réseau de localisation par satellite

ASSURER la sécurité et la régularité des vols au plus juste coût est le credo majeur des compagnies aériennes, confrontées à une expansion régulière du trafic mondial. Aussi toute technologie nouvelle susceptible d'améliorer le confort des navigants et la précision des vols est-elle la bienvenue. Actuellement, deux innovations sont à l'étude dans les bureaux des administrations de l'aviation civile : un système radar anti-collision dénommé TCAS (Traffic Alert and Collision Avoidance System), développé et promu par les Américains, et un service international civil de navigation par satellite, GNSS (Global Navigation Satellite System) permettant de localiser très précisément un mobile en n'importe quel point du globe.

Le TCAS est déjà obligatoire depuis le 1er janvier 1994 pour tout avion d'une capacité de plus de trente passagers survolant le territoire américain. Il a été imposé aux compagnies aériennes par le Congrès, à la suite d'une collision entre un avion de tourisme et un avion de ligne sur un aéroport californien. Ce système, qui sert à éviter les collisions par une manœuvre verticale, comprend un radar embarqué doté d'une logique informatique, qui est capable de lire les informations radioélectriques contenues dans le transpondeur (sorte de boîtier intelligent) d'un autre engin. A la lecture de ces données (code d'identification de l'appareil, distance et altitude), il peut déduire la trajectoire de l'intrus et définir une zone de collision. S'il y a risque, le TCAS avertit l'équipage. Dans les cas extrêmes, une indication de manœuvre s'affiche sur l'écran du tableau de bord, accompagnée d'une voix synthétique ordonnant au pilote soit de monter, soit de descendre, soit de maintenir son niveau de vol.

Plutôt que d'éviter des collisions en vol, très rares, le TCAS a surtout pour objectif d'éviter aux avions de passer trop près l'un de l'autre. Bien que sa portée soit réduite – 14 milles marins (26 kilomètres), ce qui est peu pour des engins qui se croisent chacun à la vitesse de 900 kilomètres à l'heure – c'est un bon *« filtre de dernière minute »*, ainsi que le précise un spécialiste. En tant que tel, il est apprécié des pilotes.

Il l'est moins des contrôleurs aériens, dont le rôle est capital dans les zones très denses et à proximité des grands aéroports, qui lui reprochent d'être incompatibles avec les directives de contrôle au sol. Il est arrivé que des ordres du TCAS soient en contradiction avec leurs propres indications. De plus, le logiciel du TCAS génère encore un certain nombre de fausses alarmes. Ses concepteurs, Mitre Corporation et le Massachusetts Institute of Technology, travaillent à son amélioration.

Enfin, il faudra encore attendre l'an 2000 pour bénéficier de la nouvelle génération d'appareils, TCAS-4, capable d'effectuer aussi les manœuvres d'évitement sur le plan horizontal.

MISE AU POINT

En raison de ces inconvénients, *du prix du système (1,5 million de* francs), et malgré de réelles qualités, la direction de la navigation aérienne (DNA) n'a pas jugé utile d'imposer son installation sur tous les avions français. Comme le précise Philippe Jacquard, directeur de la navigation aérienne, *« c'est un bon produit qui apporte un plus en matière de sécurité, car il permet au pilote de mieux anticiper. Dès que les problèmes de mise au point seront réglés, et que les coûts seront moins élevés, le TCAS sera obligatoire. Mais pas avant la fin de la décennie »*. De toute façon la France s'alignera sur la réglementation européenne, encore à l'étude chez Eurocontrol, chargé de l'évolution opérationnelle du système.

Le futur système de navigation

Satellite Inmarsat

Satellite GPS

Utilisateurs

Centre de mission et de traitement

Station de surveillance

Infographie Le Monde

Les signaux des satellites GPS sont envoyés vers des stations au sol chargées de contrôler le bon fonctionnement des engins. Le centre de mission et de traitement reconstitue un nouveau signal GPS parfaitement synchrone et élabore un signal d'"intégrité" qu'il renvoie vers l'utilisateur, via le satellite Inmarsat.

Entre-temps, les recherches et les essais sur un système international civil de localisation des mobiles, et donc des avions, par satellite auront peut-être suffisamment avancé. Proposé en 1991 par l'Organisation de l'aviation civile internationale, ce système, dénommé GNSS, a pour objectif d'offrir d'ici à 1999 un service de navigation correspondant aux spécifications rigoureuses de l'aviation civile en matière de précision, de disponibilité et d'intégrité des signaux radioélectriques.

Pour l'heure, ces besoins sont imparfaitement couverts par l'actuel système américain de navigation par satellites GPS (Global Positioning System), qui comporte 24 satellites. *Le GPS ayant été dé*veloppé à l'origine pour les besoins du DoD (Department of Defense), ses signaux sont volontairement dégradés pour les usages civils, et leur précision est alors de l'ordre de 50 à 100 mètres. De plus, il n'est pas possible de savoir rapidement si l'un des satellites est en panne.

Malgré ces inconvénients, dans un premier temps au moins, suivant en cela les avis des experts du CNES et de la navigation aérienne, les pays européens ont décidé de continuer à utiliser le réseau GPS et peut-être aussi le réseau de satellites de navigation russe GLONASS. Mais, pour obtenir la précision et la fiabilité souhaitées, ils lui adjoindront une surveillance extérieure, réalisée au moyen de stations au sol, et de deux satellites de l'organisation internationale de communications maritimes Inmarsat, qui seront dotés de répéteurs GPS.

AMÉLIORER LA PRÉCISION

Ce réseau de surveillance reconstitue les signaux des satellites GPS sous une forme parfaitement synchrone, élabore un « message *d'intégrité* », et envoie le tout vers l'utilisateur *via* les satellites Inmarsat. Reste encore à améliorer la précision de la localisation, pour la faire descendre en dessous de 50 mètres. Ce qui pourrait être obtenu en corrigeant les erreurs de transmission – dues aux perturbations de l'ionosphère – par une augmentation du nombre des stations au sol. La décision n'a pas été prise et implique des négociations avec les militaires américains.

Le complément européen à GPS *a été baptisé* Egnos (European Geostationary Navigation Overlay Service). Il devrait entrer en fonctionnement en 1999 pour atteindre sa pleine capacité en 2002. L'ESA est chargée de valider son architecture, et le Centre expérimental d'Eurocontrol, à Brétigny-sur-Orge (Essonne), a pour fonction de tester ses performances. D'ores et déjà, des essais ont commencé en vraie grandeur à bord d'un avion de ligne de la compagnie Lufthansa.

De leur côté, les Américains préparent, un projet équivalent dénommé WAAS (Wide Area Augmentation System).

Christiane Galus

Des économies attendues

La localisation précise d'un avion en tout point du globe grâce au service civil de navigation international par satellite GNSS devrait générer des économies appréciables pour les compagnies aériennes. Il permettra de remplacer progressivement certains systèmes de radionavigation traditionnels, tels VOR, Omega ou Loran-C, et de réduire le nombre ou les performances des centrales inertielles qui servent au guidage des avions. Cela entraînera automatiquement une diminution des coûts d'équipement et de maintenance. Par ailleurs, une meilleure gestion de l'espace aérien sera assurée grâce à la réduction des largeurs des couloirs aériens. Enfin, l'optimisation des plans de vol devrait, estiment les concepteurs du projet, permettre *« de nouvelles économies de carburant »*.

Antonio Damasio, neurophysicien

« Les émotions sont fondatrices de la raison »

Le professeur Antonio Damasio dirige le département de neurologie de l'université de l'Iowa. Il s'est particulièrement intéressé aux rapports entre le corps et l'esprit et à l'implication des émotions dans la faculté de raisonnement. S'appuyant sur l'observation de patients atteints de lésions du cortex préfrontal, il émet l'hypothèse que les émotions entrent en jeu dans la formation de la raison. Certains de ses patients présentent en effet à la fois une incapacité à ressentir des émotions et une impossibilité à prendre une décision avantageuse, bien qu'ils soient capables de raisonnements logiques. Les observations cliniques et les expériences de son équipe, présentées dans un ouvrage intitulé *L'Erreur de Descartes*, l'amènent, avec de nouveaux arguments, à récuser le dualisme classique entre corps et esprit.

« En quoi avez-vous été trompé par Descartes ?

– Descartes constitue un emblème pour nombre de praticiens des neurosciences, dans la mesure où il a beaucoup traité des rapports entre l'esprit et le corps, qui étaient pour lui de natures différentes. Aujourd'hui encore, de nombreux scientifiques pensent l'esprit, le corps et le cerveau en termes cartésiens. J'ai moi-même partagé cette vision pendant longtemps, alors que la neurobiologie nous indique clairement que l'esprit peut être considéré comme la plus complexe des fonctions des grands systèmes biologiques. Mon hypothèse est que ce sont les émotions, et la perception des émotions, qui fondent la faculté de raisonnement, et même la conscience.

– Cette hypothèse s'appuie sur des cas similaires à celui de Phinéas Gage. Cet Américain, victime en 1848 d'un accident qui avait lésé une partie de son cortex préfrontal, avait montré une aptitude particulière à prendre des décisions contraires à ses intérêts. Des malades présentant les mêmes lésions sont incapables de ressentir des émotions et rencontrent les mêmes difficultés d'insertion sociale. Avez-vous pu leur apporter des réponses thérapeutiques ?

– Près de 2 000 personnes porteuses de lésions cérébrales et présentant des déficiences en matière de perception, de mémoire, d'émotions ou de raisonnement ont été étudiées dans mon centre de recherche. Certaines d'entre elles ont perdu la faculté de reconnaître les visages, y compris ceux de leurs *proches. Il est possible de leur en*seigner des stratégies de reconnaissance d'indices, comme la forme particulière d'une paire de lunettes.

ANTONIO DAMASIO

Mais nous commençons seulement à trouver des pistes pour les malades qui, comme Phinéas Gage, n'arrivent pas à prendre de bonnes décisions engageant leur avenir personnel.

– Vous citez l'ouvrage de Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*...

– Ce qui me rapproche de lui, c'est le constat que notre esprit est agité de phénomènes non conscients. De nombreuses données de laboratoire offrent un support à un inconscient, sans doute différent de celui défini par Freud. Le test du « jeu de poker » en est une illustration. Il consiste à faire choisir des cartes parmi quatre piles, dont deux peuvent être associées à des gains, mais aussi des pertes élevées, tandis que les deux autres piles permettent des gains faibles, mais des pertes limitées : il est à terme plus rentable de piocher parmi les piles offrant des gains minimes.

» On constate que les individus normaux sont capables de choisir des « bonnes » cartes avant même d'avoir pris conscience, intellectuellement, de la stratégie réelle du jeu. Lorsqu'ils s'apprêtent à pio*cher dans une pile « à risque »*, on enregistre une augmentation de la conductivité électrique au niveau de leur épiderme, ce qui traduit une émotion inconsciente. Il y a donc quelque chose dans notre cerveau, dans notre biologie, qui nous aide à décider, en amont de notre cognition.

– Qu'en est-il des individus ayant subi une lésion préfrontale du type de celle de Phinéas Gage ?

– Ils prennent conscience très tardivement des règles de ce poker, mais ne sont pas capables d'utiliser cette découverte pour améliorer leurs gains. Dans ce jeu, comme dans la vie réelle, ils ont le savoir, mais pas le savoir-faire. Leur particularité est précisément de ne pas présenter d'émotions avant de choisir les cartes. Je pense donc que les émotions jouent plusieurs rôles, dans la régulation des processus physiques, et dans la conduite des raisonnements. La tradition rationaliste, pour laquelle les décisions optimales s'appuient sur une raison pure de toute émotion, ne rend pas compte de la réalité.

– Vous abordez la question des psychopathies et des sociopathies. Vos conceptions et vos tests ne risquent-ils pas de fournir des instruments de contrôle social ?

– Je pense que, pour le moment, il est très dangereux de partir des idées avancées par la neurobiologie pour les appliquer au champ social. Il faut trouver quels états biologiques peuvent entraîner des actions dont le sujet n'est pas entièrement responsable. Mais si quelqu'un n'est pas responsable, en termes biologiques, cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas protéger la société de ses exactions. Il faut à la fois traiter le psychopathe et protéger la société.

» Une étude menée à Vancouver, au Canada, a montré que certains criminels présentent des réponses émotionnelles fortement corrélées avec celles des malades préfrontaux. Mais ma responsabilité, en tant que scientifique, est de dire très clairement qu'il faut se méfier des tests isolés, car tout ce que nous sommes, en termes biologiques, n'est pas seulement commandé par la génétique, mais aussi par notre développement, en interaction avec le milieu physique et social.

– Quel est votre sentiment sur certaines approches qui comparent le cerveau à un super-ordinateur ?

– Les recherches en intelligence artificielle reposent sur une conception de l'homme qui laisse de côté le corps, l'émotion et les sentiments (exactement ce qui manque à l'ordinateur). Il s'agit d'une forme moderne du dualisme cartésien. Ce qu'on oublie, c'est que les ordinateurs n'ont pas de problème de survie. Or tout ce que nous faisons tourne autour de la vie, de sa valeur. Et là, l'émotion n'est pas un luxe. Au cours de l'évolution, elle a même été fondamentale pour la survie des espèces animales et l'adaptation des conduites humaines : elle signale le danger, l'appétence pour la nourriture, le sexe, etc. Descartes voulait mettre l'esprit sur un piédestal, pour qu'il soit respecté. Le problème aujourd'hui, c'est de continuer à respecter l'esprit, tout en comprenant qu'il fait partie d'un organisme. Même si son esprit est biologique, chaque homme n'en est pas moins unique. »

Propos recueillis par
Hervé Morin

★ ***L'Erreur de Descartes, la raison des émotions*, Editions Odile Jacob, 372 p., 150 F.**

Des satellites européens « jumeaux » vont scruter la Terre en stéréo

LE SATELLITE EUROPÉEN d'observation de la Terre ERS-2, placé sur orbite par la fusée Ariane le 21 avril, rejoint dans l'espace ERS-1, qui avait été lancé par la fusée européenne en juillet 1991. ERS-2 devait initialement se contenter de prendre le relais de son aîné. Mais celui-ci étant toujours « vert » après quatre années de bons et loyaux services, l'Agence spatiale européenne (ESA) a fini par accéder aux demandes insistantes d'une quarantaine d'équipes scientifiques, qui ont vu dans ce tandem un moyen inédit d'améliorer, à moindres frais, les capacités respectives des deux satellites.

Si l'arrivée d'ERS-1 avait constitué un progrès considérable dans l'observation de la Terre, ERS-2 devrait en être le digne successeur. D'un coût de 3,36 milliards de francs, il porte pas moins de huit instruments, dont trois radars. L'un mesure la vitesse et la direction des vents, l'autre calcule la hauteur des vagues et le dernier offre des images de haute résolution des terres, des glaces polaires et des océans. Divers capteurs permettent d'enregistrer la température des océans ou des nuages, la teneur en vapeur d'eau et en ozone de l'atmosphère. Contrairement au satellite Spot, ces sondeurs se défient des nuages, qu'ils traversent sans problème.

Une telle panoplie offre d'innombrables applications : climatologie, météorologie, mais aussi écologie, grâce au suivi de la déforestation, ou à travers le contrôle de l'urbanisation anarchique d'écosystèmes fragiles, comme les rives du Nil. La commission européenne pourrait aussi l'utiliser pour s'assurer de la réalité des récoltes subventionnées...

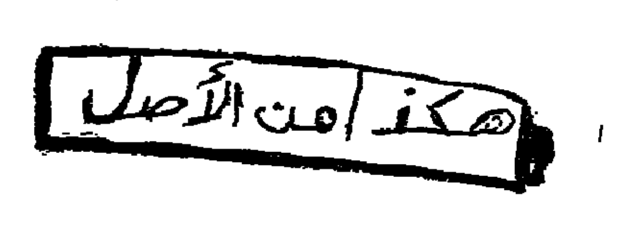
Mais l'application la plus spectaculaire est sans conteste l'interférométrie, qui consiste à prendre deux images d'une région donnée selon un angle de vue légèrement décalé. Leur superposition permet d'obtenir un effet de relief. Un seul satellite de type ERS suffit à réaliser cette opération. Son radar à synthèse d'ouverture (SAR) lui permet, à 800 kilomètres d'altitude, d'obtenir des images de la surface de la terre, ou des océans, dont le plus petit élément correspond à une zone de moins de 30 mètres de côté. Avec deux images seulement, on peut tracer une carte en relief de la zone observée, avec une fidélité et une couverture supérieures aux procédés classiques, qui nécessitent de nombreux relevés terrestres.

Mais l'inconvénient des satellites ERS est qu'il peut leur arriver, selon l'orbite qu'ils empruntent, de ne survoler une même zone que tous les trente-cinq jours. Le couplage temporaire des deux satellites devrait permettre de réduire ce délai, beaucoup trop important dans certains domaines comme la prévision de l'activité sismique. *Les* volcanologues s'intéressent *en effet* vivement à la comparaison des images en relief prise à quelques jours, voire quelques heures d'intervalle.

On obtient alors deux couples d'images en relief, qu'il suffit de superposer : ERS est capable d'identifier des soulèvements ou des affaissements du sol avec une précision de l'ordre du centimètre. On imagine l'intérêt d'un tel système de surveillance des zones d'activité sismique, autour du Vésuve par exemple. *Il facilite* un enregistrement global des mouvements du sol, alors que les techniques classiques permettent de déceler le déplacement de quelques balises seulement.

Mais avec deux satellites seulement, il est encore trop tôt pour espérer une surveillance continue des zones à risque, d'autant que la valse d'ERS-1 et d'ERS-2 ne durera que neuf mois. Le temps aussi pour eux d'établir la base de donnée d'une carte numérisée et tridimensionnelle de l'ensemble des terres émergées.

H. M.



Les quatre buts
relancent les Bleu

Deux projets. l'un - munici
sont en concurrence pou

Les quatre buts marqués contre la Slovaquie relancent les Bleus et sauvent leur sélectionneur

Les footballeurs d'Aimé Jacquet n'ont pas raté le match de la dernière chance pour l'Euro 96

L'équipe de France s'est replacée de bonne manière dans les éliminatoires du championnat d'Europe 1996 en battant nettement la Slovaquie (4-0), mercredi 26 avril à Nantes. Grâce à cette victoire dans le premier de leurs matches retour, après une série de déceptions, les Français occupent provisoirement la deuxième place du groupe 1, à quatre points de la Roumanie, qui est allée battre l'Azerbaïdjan (4-1).

NANTES
de notre envoyé spécial

Les changements d'état d'esprit s'expriment parfois par ces marques physiques. Pour sceller publiquement l'unité retrouvée de leur camp, les politiques aimeraient se serrer la main. Les footballeurs, eux, se la donnent. Par ce contact des épidermes au moment des hymnes, mercredi soir, les joueurs de l'équipe de France entendaient sans doute signifier qu'ils opposeraient désormais le rempart de leurs corps ressoudés à leurs adversaires et à leurs détracteurs. Quatre-vingt-dix minutes plus tard, le geste concerté s'est renforcé d'un chiffre inespéré. Les hommes d'Aimé Jacquet ont placé quatre buts entre les sceptiques et eux, entre une longue série de contre-performances et l'espoir ranimé d'une qualification pour l'Euro 96.

Quatre buts et non cinq. Puisque ce match de la dernière chance avait été placé d'emblée dans le registre symbolique, cette différence mérite d'être relevée. L'équipe d'Aimé Jacquet n'a pas égalé le score de celle de Michel Hidalgo battant la Belgique (5-0) dans ce même stade de la Beaujoire, en juin 1984.

Malgré sa qualité d'un soir, son jeu reste encore loin de celui créé par Michel Platini sur la route d'un titre de champion d'Europe, seule récompense majeure jamais obtenue par une équipe de France. Mercredi, face à une très faible formation slovaque, les Bleus ont seulement maintenu intactes leurs chances de participer à leur tour à une confrontation internationale de haut niveau. *« Il ne faut surtout pas s'enflammer et crier tout de suite « Vive l'équipe de France »*, disait son nouveau capitaine, Didier Deschamps. *Nous avons fait notre devoir, et rien de plus. »*

Cette modestie de bon aloi autorise à remarquer que les Français n'ont marqué eux-mêmes que trois buts. Et qu'il faudra longtemps remercier l'infortuné Ondreï Kristofik d'avoir, d'une reprise de volée dans son propre but, débarrassé ses adversaires de leurs blocages offensifs et sonné la fin de la litanie des 0-0.

Mais, s'ils ne se commandent pas, les « buts contre son camp » se provoquent. Au-delà du score logique, le mérite de l'équipe de France aura bien été cette manière de pousser les Slovaques à la faute, puis de développer des actions abouties. Pour la première fois depuis longtemps, des offensives ont été construites, des mouvements ont été pensés et des joueurs revêtus d'un maillot bleu ont joué ensemble, unis dans un même bloc et attaques adverses. L'équipe découvre qu'elle peut marquer des buts toute seule, sans se prosterner devant ses fétiches, Papin et Cantona. Et, au sortir des vestiaires, des propos satisfaits ne se bornent plus à justifier des matches décevants, mais nuancent la performance du jour par les progrès qu'il reste à accomplir.

Comment un tel changement a-t-il pu avoir lieu ? Sans doute grâce à l'évolution du discours et un état d'esprit identique, au lieu d'éparpiller leurs efforts entre groupuscules isolés.

Entre les précédentes prestations de l'équipe de France sur terrain adverse et le match de Nantes, c'est cette solidarité qui a semblé faire la différence. Les Bleus ne s'engoncent plus dans leurs rôles pré-définis. Un Eric Di Meco, arrière latéral, peut adresser un centre précis à David Ginola, au bout d'un long déboulé. Un Laurent Blanc, libero, peut inscrire son huitième but international et un Vincent Guérin, milieu récupérateur, son premier. David Ginola et Patrice Loko ne se drapent pas dans la superbe des attaquants pour refuser les tâches défensives imposées par la nécessité d'un « pressing haut ».

De cette abnégation et de ce placement sans arrière-pensée, au service du collectif, renaissent les traits d'union qui manquaient, les relations qui s'évanouissaient. Le milieu de terrain ne ressemble plus à un désert mais à une zone mouvante où achèvent de s'ensabler les de l'attitude d'Aimé Jacquet, qui a compris *in extremis* qu'il finirait par perdre sa place par excès de laisser-faire. Appuyé par des dirigeants qui se sont enfin décidés à placer les joueurs face à leurs responsabilités, le sélectionneur semble avoir réussi à remobiliser sa troupe.

FIN DE L'EXPÉRIENCE NANTAISE

Il a réussi son pari des retours de David Ginola, excellent mercredi, de Vincent Guérin et de Didier Deschamps, lequel bouillait d'user de son tempérament de chef de file. Aiguillonnés par le capitaine venu de la Juventus, les joueurs ne semblent plus quitter leurs clubs pour descendre en sélection comme en division inférieure. Ainsi Marcel Desailly s'est-il, pour la première fois, montré aussi époustouflant en bleu que sous le maillot rouge et noir du Milan AC.

Ces retours en grâce et en forme conduiront sans doute Aimé Jacquet à geler durablement ses tentatives de rajeunissement de l'effectif. Au stade de la Beaujoire, où ils brillent chaque semaine en championnat, c'est bien l'expérience du « tout-nantais » qui s'est interrompue, sous les yeux d'un public qui coupait parfois ses encouragements pour réclamer l'entrée de Nicolas Ouédec sur le terrain.

Mais Aimé Jacquet a opté pour un autre type de joueurs du cru. Les Desailly et Deschamps, qui ont quitté depuis longtemps la couveuse locale pour s'aguerrir aux exigences du Calcio après être passés, aux côtés d'Angloma et de Di Meco, dans la machine à décomplexer les footballeurs français que fut l'Olympique de Marseille.

Le style de jeu n'est, du coup, pas aussi brillant que celui qui avait été entrevu à Saint-Etienne face à la Roumanie. Mais il demeure autrement efficace pour une équipe qui a davantage besoin de points que de louanges sur son esthétique. Le football solide de la sélection, le dogme pas encore démenti de l'invincibilité de sa défense – largement favorisée par la faiblesse des adversaires – ne bloquent d'ailleurs pas tout à fait l'incorporation de jeunes joueurs.

A Nantes, Zinedine Zidane a prouvé qu'il ressemblait au portrait-robot du numéro 10 que se cherche l'équipe de France depuis tant d'années. Pourquoi n'avait-il plus joué depuis ses premiers bons matches en début de saison ? Cela restera un des mystères de la longue période d'impuissance que les Bleus voudraient conjuguer au passé.

Jérôme Fenoglio

Une soirée à surprises

Plusieurs surprises ont été enregistrées, mercredi 26 avril, parmi les vingt et un matches disputés dans les huits groupes des éliminatoires à l'Euro 96. La Bulgarie reste la seule équipe à ne compter que des victoires, après le match nul concédé par l'Allemagne face au pays de Galles (1-1) et les défaites de la Grèce (0-3 face à la Russie) et du Portugal (0-1 contre l'Eire). Dans le groupe 3, la Suisse, qui espérait obtenir sa qualification définitive, a été surprise à domicile par la Turquie (1-2), qui revient ainsi dans la course à la qualification, tandis que la Suède, battue en Hongrie (0-1), se trouve en grave difficulté. Dans le groupe 5, la situation des Pays-Bas, dominés par la République tchèque (1-3), est inconfortable. L'Espagne et l'Italie ont connu les pires difficultés à s'imposer respectivement en Arménie (2-0) et en Lituanie (1-0).

Fiche technique

● **FRANCE.** Quatre buts par Ondreï Kristofik (25e, contre son camp), David Ginola (40e), Laurent Blanc (58e) et Vincent Guérin (63e). Remplacement de Zinedine Zidane par Youri Djorkaeff (73e). Carton jaune à Eric Di Meco (53e).

● **SLOVAQUIE.** Remplacements de Tomaschek par Timko (46e) et de Penska par Maixner (73e). Cartons jaunes à Peter Dubovski (25e) et Duran Tittel (32e).

Dennis Conner se qualifie de justesse pour la finale de la Coupe de l'America

Il affrontera Peter Blake à partir du 6 mai

VOILE

PETER BLAKE va devoir se méfier. Le directeur-navigant du Défi néo-zélandais n'aura pas en face de lui un concurrent comme les autres, à partir du 6 mai, lorsqu'il tentera d'arracher la Coupe de l'America aux Américains. Dennis Conner a en effet obtenu sa place en finale, mercredi 26 avril, au terme d'un incroyable retournement de situation. Son voilier, *Stars-and-Stripes*, comptait 45 longueurs de retard, soit plus de quatre minutes, à la dernière bouée du parcours de l'ultime régate face à l'équipage essentiellement féminin de *Mighty-Mary*.

Tout semblait joué avant le dernier bord de vent arrière, et la défaite consommée pour le quadruple détenteur de la Coupe. Mais l'enfant de San Diego, fils d'un marin-pêcheur de la baie, a eu le temps en cinquante ans de connaître les moindres pièges de son plan d'eau. Des pièges méconnus par les femmes de *Mighty-Mary*, qui se sont retrouvées prisonnières d'un trou de vent fatal en entamant les premiers mètres des cinq kilomètres qu'il leur restait à parcourir avant la ligne d'arrivée. Derrière elles, Dennis Conner pouvait observer à sa guise les risées et profiter d'une brise favorable sur un autre côté du plan d'eau pour rattraper *Mighty-Mary*. Un dernier incident faillit cependant remettre en cause la victoire de Conner, puisque le spinnaker géant de *Stars-and-Stripes* se déchira avant la fin de la course.

Dennis Conner a ainsi réussi à remporter la finale de la Coupe Citizen des défenseurs américains à laquelle il n'aurait même pas dû participer. Au terme des demi-finales, *Stars-and-Stripes* devait être logiquement éliminé après une sévère défaite devant *Mighty-Mary* dans la régate qui devait désigner l'adversaire de *Young-America*, le troisième bateau américain, pour la finale des défenseurs.

Le comité de défense du port californien doutant des capacités des équipages de *Young-America* et de *Mighty-Mary* à faire pièce aux ambitions des Néo-Zélandais, menés par le très charismatique détenteur du trophée Jules-Verne, a donc repêché *Stars-and-Stripes* pour une inédite finale à trois, en lui attribuant cependant deux points de handicap sur *Young-America* et un point sur *Mighty-Mary*. Un retard que Dennis Conner s'est empressé de combler, remportant six des sept régates de cette curieuse finale. Il n'a laissé qu'une victoire à *Young-America*, avant l'ultime régate de mercredi. Une défaite de *Stars-and-Stripes* dans celle-ci pouvait cependant conduire à son élimination, puisqu'en cas d'égalité entre les trois concurrents, Dennis Conner devait laisser les deux autres finalistes s'expliquer dans une course décisive.

Contrairement à 1992, qui avait vu *Stars-and-Stripes* éliminé par *America 3* du milliardaire Bill Koch, Dennis Conner se voit investi de la lourde charge de conserver l'aiguière d'argent aux Etats-Unis. C'est lui qui, après avoir été battu par John Bertrand en 1983 à New York et avoir ainsi laissé les Australiens mettre un terme à cent trente-deux ans d'hégémonie des représentants du New York Yacht Club en Coupe de l'America, avait été chargé de la reconquête à Perth en 1987.

Dennis Conner, malgré son expérience, risque cependant d'être en difficulté face aux Néo-Zélandais à partir du 6 mai. Stars-and-Stripes n'apparaissait déjà pas comme le voilier le plus compétitif de la Coupe Citizen.

Il est, semble-t-il, plus lent que *Team-New-Zealand*. Les défenseurs américains pourraient donc rapidement faire entre eux l'union sacrée pour disposer des meilleures chances de ne pas voir repartir une nouvelle fois le cadeau de la reine Victoria. Dennis Conner pourrait courir sur un autre bateau que le sien, si l'arrangement qu'il avait trouvé avec Bill Koch pour obtenir une nouvelle chance dans la Coupe Citizen, se prolonge avec la mise à disposition du navigateur californien, du meilleur bateau américain, c'est-à-dire *Mighty-Mary*.

Christophe de Chenay

Deux projets, l'un « municipal » et l'autre privé, sont en concurrence pour la reprise de l'OM

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A l'expiration de la date fixée pour le dépôt des offres de reprise de l'Olympique de Marseille, jeudi 27 avril, à 17 heures, deux projets devaient être en concurrence : celui de la société d'économie mixte (SEM) à objet sportif, dont le maire de Marseille, Robert Vigouroux, a pris l'initiative, et celui présenté par la société Gemplus, numéro un mondial de la carte à puce qui a son siège à Gemenos, près de Marseille (*Le Monde* du 18 avril). Le tribunal de commerce tiendra une audience, le 19 mai, pour examiner ces offres sur la base d'un rapport qui lui sera remis, le 4 mai, par l'administrateur du club, Henri Nespoulous.

Pour Robert Vigouroux, après la gestion *« obscure »* de l'ère Tapie, l'OM doit, impérativement, connaître une période de transition sous le contrôle des collectivités locales. Bon gré mal gré, le conseil général des Bouches-du-Rhône et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont associés au projet de reprise. Ces trois collectivités détiendront 50 % du capital de la SEM, soit 20 millions de francs. Selon le schéma prévu, l'association de l'OM participera pour 1 % (400 000 francs) et les partenaires privés pour 49 % (19,6 millions de francs).

Le principal partenaire privé sera un groupe japonais, mandataire de la Japan League (championnat professionnel japonais), qui devrait souscrire un peu plus d'un tiers du capital. L'autre bloc d'actionnaires privés sera constitué de sociétés françaises, telles que le groupe d'assurances Axa, Radio Monte-Carlo, Orangina et plusieurs autres petites entreprises régionales. Le groupe de restauration rapide Sodexho, déjà actionnaire de l'Olympique lyonnais, devrait être, par ailleurs, un partenaire actif du nouvel OM, probablement en tant que sponsor. *« La porte restera ouverte, jusqu'au 19 mai, à toutes les entreprises intéressées et notamment celles dont la candidature a été présentée par le PDG de Media-Foot, Jean-Claude Darmon, un Marseillais amoureux de l'OM, avec lequel nous sommes toujours en discussion »*, a précisé Me Guénaire, l'un des avocats de la Ville de Marseille.

PARI SUR LES ABONNÉS

L'offre de cession soumise par la SEM pour le rachat des actifs utiles de l'actuelle société à objet sportif de l'OM est comprise entre 2 et 5 millions de francs. Elle concerne le capital joueurs, les contrats en cours ainsi que la marque et le logo de l'OM. La SEM sera présidée par le maire de Marseille qui propose la nomination, au poste de directeur général, d'un expert en communication, Michel Roussier, actuel directeur d'IP-Event Marketing, une filiale du groupe Havas. Le budget prévisionnel de la SEM pour la prochaine saison sportive sera de 75 millions de francs.

Le projet Gemplus part, lui, du postulat de la participation de l'OM au championnat de première division dès la saison prochaine. Les dirigeants de la société affirment que le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, leur aurait donné toute assurance sur ce point. A condition que les repreneurs s'engagent à apurer, au moins en partie, le passif de l'OM dont le montant a été estimé par le tribunal de commerce à 250 millions de francs *« au minimum »*. Pour cela, Gemplus propose une solution originale : la capitalisation des abonnements.

Il s'agit de lancer une grande opération, « Socios Plus », auprès des supporteurs, en leur permettant d'acheter, au comptant ou à crédit, une ou plusieurs places pour une durée de dix ans et de récupérer l'intégralité du capital investi au terme de ces dix ans. *« La formule*, assure les dirigeants de Gemplus, *garantit aux supporteurs un prix de place inférieur à toute autre solution d'achat. »* Les sommes collectées seront déposées entre les mains d'un séquestre et leur remboursement sera cautionné par des organismes bancaires ou d'assurances extérieurs au club.

Gemplus, qui aurait obtenu l'adhésion à son projet du conseil régional et du conseil général, table sur 10 à 12 000 abonnements qui rapporteraient entre 500 et 700 millions de francs. La société de Gemenos a annoncé qu'elle avait réuni, auprès d'investisseurs privés de la région, une somme de 28 millions de francs. Le montant total de son plan de reprise serait de l'ordre de 300 millions de francs, dont 120 millions de francs pour le budget prévisionnel de la prochaine saison.

Guy Porte

■ ***TENNIS : Pete Sampras devrait être indisponible pour deux semaines***, à cause de l'entorse à la cheville droite dont il a été victime, mercredi 26 avril à l'Open de Monte-Carlo, dans sa rencontre du deuxième tour contre le Néerlandais Paul Haarhuis.
A cinq semaines des Internationaux de France de Roland-Garros, la préparation sur la terre battue de l'Américain, numéro deux mondial, est donc fortement compromise : Pete Sampras avait, de plus, fait une rentrée peu convaincante sur cette surface à Barcelone où il avait été battu au premier tour au début du mois.

■ **RUGBY : le comité de direction de la Fédération française de rugby a décidé, mercredi** *26 avril, de maintenir la formule* du championnat de France à 40 clubs (deux poules fortes de dix équipes en A1 deux autres de dix en A2) pour la prochaine saison, en dépit du recours formulé devant le Comité national olympique et sportif (CNOSF) par Patrick Arrostéguy, le président de Biarritz.
La demande de ce dernier était fondée sur l'argument selon lequel la formule du prochain championnat et donc les conditions d'accès à l'élite ont été modifiées en cours de saison. Bernard Lapasset, le président de la FFR, devra toutefois attendre l'assentiment de l'assemblée générale, le 13 mai à Dijon : *« Ils auront le choix entre la compétition nouvelle ou garder l'ancienne à 32 clubs »*, a-t-il dit.

■ **CYCLISME : une prime de 1 million de dollars** pourrait être versée aux quinze coureurs cyclistes américains qui vont prétendre à la sélection de l'épreuve sur route des jeux Olympiques d'Atlanta. La Fédération américaine de cyclisme (USCF) étudie actuellement la possibilité de verser cette prime pour inciter ses représentants à conquérir le titre olympique sur route. Les quelque quinze prétendants aux cinq places de la sélection se partageraient le pactole. Cette proposition constitue une première pour les sportifs américains et pourrait inciter des champions tels que Lance Armstrong, champion du monde sur route en 1993, à s'engager dans l'épreuve olympique où les professionnels seront admis pour la première fois. – (*AFP*.)

RÉSULTATS

FOOTBALL

EURO 96 (*éliminatoires*)

GROUPE 1

Pologne-Israël	4-3
France-Slovaquie	4-0
Azerbaïdjan-Roumanie	1-4

Classement : 1. Roumanie, 14 pts ; 2. France, 10 ; 3 Israël, 9 ; 4 Pologne, 7 ; 5. Slovaquie, 5 ; 6 Azerbaïdjan, 0.

GROUPE 2

Arménie-Espagne	0-2
Belgique-Chypre	2-0
Danemark-Macédoine	1-0

Classement : 1. Espagne, 16 pts ; 2. Danemark, 8 ; 3. Belgique, 8 ; 4 Macédoine, 5 ; 5. Chypre, 5 ; 6. Arménie, 1.

GROUPE 3

Suisse-Turquie	1-2
Hongrie-Suède	*1-0*

Classement : 1. Turquie, 10 pts ; 2. Suisse, 10 ; *3.* Suède, 6 ; 4. Hongrie, 5 ; 5. Islande, 0

GROUPE 4

Lituanie-Italie	0-1
Croatie-Slovénie	2-0
Estonie-Ukraine	0-1

Classement : 1. Croatie, 16 pts ; 2. Italie, 13 ; 3. Lituanie, 7 ; 4. Ukraine, 7 ; 5 Slovénie, 5 ; 6. Estonie, 0.

GROUPE 5

Biélorussie-Malte	1-1
République tchèque-Pays-Bas	3-1
Norvège-Luxembourg	5-0

Classement : 1. Norvège, 16 pts ; 2 Pays-Bas, 11 ; 3. République tchèque, 11 ; 4 Biélorussie, 4 ; 5. Luxembourg, 3 ; 6 Malte, 2.

GROUPE 6

Eire-Portugal	1-0
Lettonie-Irlande du Nord	0-1
Autriche-Liechtenstein	7-0

Classement : 1. Eire, 13 pts ; 2. Portugal, 12 ; 3 Irlande du Nord, 10 ; *4.* Autriche, *9* ; 5. Lettonie, 3 ; 6. Liechtenstein, 0

GROUPE 7

Allemagne-Pays de Galles	1-1
Moldavie-Bulgarie	0-3
Géorgie-Albanie	2-0

Classement : 1. Bulgarie, 15 pts ; 2. Allemagne, 13 ; 3. Géorgie, 9 ; 4. Moldavie, 6 ; 5. Pays de Galles, 4 ; 6. Albanie, 3.

GROUPE 8

Saint-Marin-Ecosse	0-2
Grèce-Russie	0-3
Iles Féroé-Finlande	0-4

Classement : 1. Finlande, 12 pts ; 2 Grèce, 12 ; 3. Ecosse, 11 ; 4 Russie, 8 ; 5 Saint-Marin, 0 ; 6 Iles Féroé, *0.*

CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS

GROUPE 1

Pologne-Israël	1-0
Azerbaïdjan-Roumanie	0-5
France-Slovaquie	0-1

Classement : 1 France, 11 pts ; 2. Roumanie, 11 ; 3. Pologne, 10 ; 4. Israël, 8 ; 5 Slovaquie, 7 ; 6. Azerbaïdjan, 0.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DU MONDE

GROUPE A

Russie-France	3-1

Classement : 1. Russie, 6 pts ; 2. France, 4 ; 3. Canada, 2 ; 4. Italie, 2 ; 5. Allemagne, 0 ; 6 Suisse, 0.

GROUPE B :

République tchèque-Autriche	5-2
Finlande-Norvège	5-2

Classement : 1 République tchèque, 4 pts ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Finlande, 4 ; 4. Suède, 2 ; 5. Autriche, 0 ; 6. Norvège, *0.*

TENNIS

TOURNOI DE MONTE CARLO

Deuxième tour

P. Haarhuis (PB) b. P. Sampras (EU, n° 1) 4-6, 1-1, ab. ; D. Wheaton (EU) b. K. Novacek (Rép. tch.) 6-3, 6-3 ; T. Muster (Aut., n° 9) b. B. Karbacher (All.) 6-2, 6-2 ; A. Berasategui (Esp., n° 7) b. C. Pioline (Fra.) 6-2, 6-2 ; E. Kafelnikov (Rus., n° 3) b. M. Woodforde (Aus.) 6-2, 6-2 ; A. Gaudenzi (Ita., n° 14) b. D. Rikl (Rép. Tch.) 6-2, 6-4 ; R. Fromberg (Aus.) b. C. Costa (Esp.) 6-3, 6-4 ; S. Bruguera (Esp., n° 5) b. J. Sanchez (Esp.) 7-6, 0-6, 6-2 ; G. Schaller (Aut.) b. M. Stich (All., n° 6) 7-6, 6-1 ; F. Santoro (Fra.) b. J. Burillo (Esp.) 3-6, 6-3, 7-6 ; M. Rosset (Sui., n° 13) b. A. Portas (Esp.) 6-0, 6-3 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. F. Clavet (Esp.) 3-6, 6-3, 6-4 ; A. Lopez-Moron (Esp.) b. M. Larsson (Suè., n° 8) 6-3, 7-6 ; R. Krajicek (PB, n° 10) b. J. Siemerink (PB) 3-6, 6-3, 6-4 ; A. Corretja (Esp.) b. T. Enqvist (Suè., n° 15) 6-4, 6-4 ; B. Becker (All., n° 2) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 6-1.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Finale de la Coupe Citizen

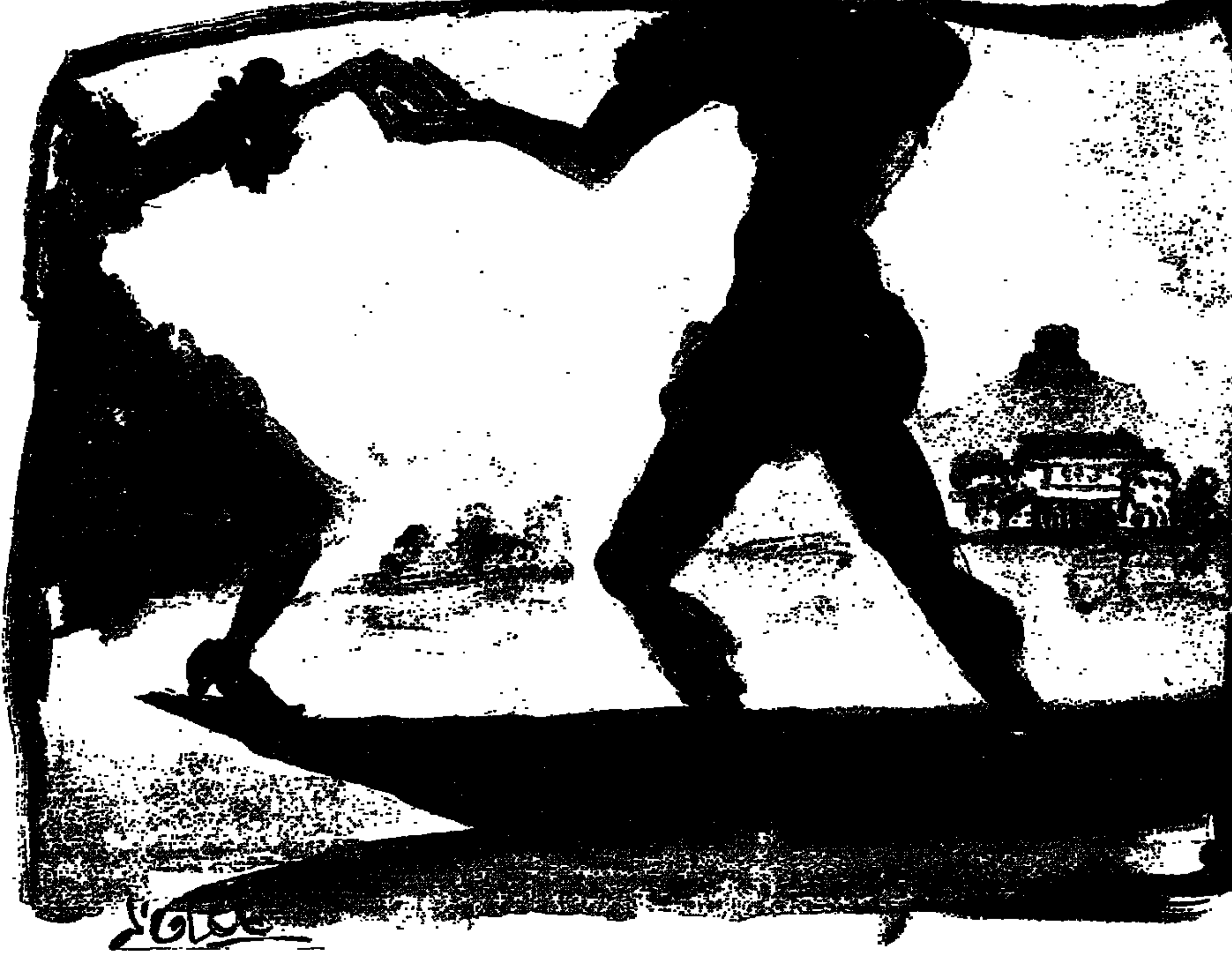
Stars-and-Stripes bat *Mighty-Mary* de 52 s.

Classement final : 1 *Stars-and-Stripes*, 6 pts ; 2. *Young-America*, 5 ; 3 *Mighty-Mary*, 4.

VOYAGES

La Roche-Guyon, poste-frontière

Point fort sur la Seine, cette puissante localité a toujours réussi à tirer profit de sa position stratégique



LES PIERRES parlent à La Roche-Guyon : manuel d'histoire et leçon de géographie, le château ouvert au public pour la première fois l'an dernier montre comment son architecture, du donjon féodal aux salons XVIIIe, s'est inscrite dans le site, gardant trace de ses métamorphoses dans un mariage intime des siècles et des styles.

Difficile de faire plus « français ». Un véritable poste-frontière : aux confins de trois départements – l'Eure, le Val-d'Oise et les Yvelines – et de deux régions administratives – la Haute-Normandie et l'Ile-de-France –, le château de La Roche-Guyon témoigne sur mille ans de la position stratégique de cet éperon calcaire pointé au-dessus d'une ample boucle de la Seine, juste avant qu'elle reçoive l'Epte. C'est le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en l'an 911, qui mit La Roche en France, et, coupant le Vexin en deux, traça la limite occidentale des terres du futur roi de France. Petit roi, pour l'heure, qui n'a même pas fini d'établir son autorité. Et qui devra reconquérir plusieurs fois son domaine.

1437 : c'est en boutant l'Anglais hors de Pontoise, deux ans après avoir repris Charenton et Vincennes qui lui rendaient Paris, que Charles VII achève la reconquête de l'Ile-de-France. Loin d'avoir été inventée par les énarques de la Ve République, cette appellation était courante dès le XVe siècle. C'est François Ier qui l'officialisa... tout en préférant résider dans ses châteaux du val de Loire plutôt qu'à Paris. Plus étendue vers le nord et moins vers l'est que « notre » Ile-de-France, il faudra à nouveau, à la fin d'un XVIe siècle agité, six années à Henri IV pour la pacifier et entrer dans « sa » capitale.

Donjon par vocation, La Roche ne tremble pas. Et l'on rapporte plusieurs histoires de courage qui mettent en scène des femmes de caractère. Ainsi, cette Perrette de la Rivière, dont l'époux vient d'être tué à Azincourt, en 1415, et qui tient un long siège avant de remettre le château au roi d'Angleterre ; elle-même refuse de se soumettre et quitte la place avec ses enfants pour rejoindre, telle Jeanne, le « roi de Bourges »... Ainsi, repoussant des assauts moins guerriers mais non moins violents, cette Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, veuve que l'on imagine ravissante, qui s'enferme pour la nuit sur l'autre rive de la Seine, à Moisson, afin d'échapper aux avances du Vert-Galant, autrement dit Henri IV, hôte du château. Epilogue spirituel : « *Puisque dame d'honneur vous êtes, dame d'honneur vous serez* », dira le roi en la choisissant pour accompagner la reine lors de son mariage avec Marie de Médicis.

Seigneurs de La Roche... Les premiers maîtres du lieu s'étaient contentés de creuser dans les falaises calcaires les trois étages du château initial repéré par les historiens. « *Lugubre demeure de seigneurs félons et rançonneurs que Louis VI tenta de soumettre en 1109* », rapporte Christian Corvisier (*Patrimoine Ile-de-France*, Hachette, 1992). Philippe-Auguste réussira mieux, tout en les ménageant et en leur accordant, lors d'une visite « aux frontières » des droits et taxes sur le commerce fluvial qui assureront, jusqu'à la Révolution, la fortune des familles propriétaires successives de ce véritable poste de péage naturel.

Refuge et observatoire, la falaise joue toujours ce rôle. Les grands à-plats de craie que la lumière fantasque du val de Seine fait apparaître et disparaître à volonté, sont aujourd'hui encore piqués de grottes et de caves, les « boves », dont les habitants surent faire le meilleur usage durant l'Occupation. La situation stratégique est telle que la modeste bourgade des bords de Seine, entre Mantes et Vernon, attira l'attention de l'état-major allemand : à partir de février 1944, Rommel s'installa au château, pour mieux surveiller cette côte normande d'où, il en était sûr, viendrait la défaite, et pour tenir quelques-unes des réunions qui devaient aboutir au complot contre Hitler.

Un ensemble où l'histoire s'écrit dans un livre de pierre

Libérée en juillet par les Américains, La Roche-Guyon – qui avait déjà perdu son pont sur la Seine en 1940 – fut bombardée ensuite par l'aviation anglaise qui croyait y atteindre encore l'armée allemande et qui fit surtout du mal aux maisons du village, serrées entre falaise et rivière, et beaucoup de dégâts au château.

Entré au XVIIe siècle dans la famille de La Rochefoucauld, qui en est toujours propriétaire, le château – réparé dans les années 50 au titre des dommages de guerre – était habité jusqu'en 1987. Depuis 1990, c'est une association de sauvegarde présidée par le préfet du Val-d'Oise – où figurent l'Etat, le département et la commune – qui, ayant signé un bail emphythéotique, a pris la responsabilité de sa restauration et de l'ouverture au public. Quinze millions de francs ont déjà été consacrés aux travaux et une deuxième tranche de 20 millions est prévue.

Même vidé des meubles et tapisseries, dispersés chez Sotheby's lors de la succession, et qui témoignaient de plusieurs siècles de vie en continu et aussi des périodes les plus brillantes comme celle de la duchesse d'Enville ou du cardinal de Rohan, le château de La Roche-Guyon est un précieux élément de ce patrimoine monumental que les collectivités ne veulent plus aujourd'hui négliger. Entre Vétheuil, dont Monet peignit de nombreuses fois l'église, et Giverny, la maison du peintre dans l'Eure, où affluent les touristes, La Roche-Guyon, à l'écart des autoroutes et des concentrations urbaines, est cependant fort bien placée sur les circuits de visite.

Originalité d'un ensemble où l'histoire s'écrit dans un livre de pierre et où chaque époque imprime sa marque, créant des surprises et des collages intrigants : des herses du Moyen Age aux casemates allemandes creusées dans le calcaire, du portail baroque incrusté dans le mur médiéval de l'entrée aux grandes écuries à la versaillaise, des chapelles troglodytiques aux grands salons ouvrant avec leurs terrasses vers le fleuve, vers l'autre rive, vers la forêt de Moisson. Vers la nouvelle vie d'un château devenu monument.

Michèle Champenois

★ Ouvert au public pour la première fois l'an dernier, le château de La Roche-Guyon, dans le Val-d'Oise, a reçu, entre avril et novembre, 35 000 visiteurs. De nombreuses animations sont prévues cette année : expositions de sculptures de Jean et Sébastien Touret (jusqu'au 14 mai) et de Anne-Andrée Caron (jusqu'au 28 mai) ; œuvres de Jean-Paul Riopelle, « Hommage à Rosa Luxemburg », du 1er juin au 17 septembre. Des journées « Entre campagne et jardin » sont organisées les samedi 6 et dimanche 7 mai. En mai et juin, les écuries abritent une librairie dans le cadre du « Mai du livre d'art » (renseignements au 34-48-02-87).

★ Le château de La Roche-Guyon (Val-d'Oise) est ouvert jusqu'au 1er novembre tous les jours, sauf le lundi de 10 heures à 18 heures. Situé entre Vétheuil et Vernon, il est accessible par l'autoroute de l'Ouest (sortie Mantes). Visite libre, 25 francs ; guidée, 35 francs. De 6 à 18 ans : 15 francs. Renseignements : 34-25-32-52.

VENTES

Art coréen

SOBRES mais néanmoins chaleureux, les meubles d'Extrême-Orient connaissent un gros succès en Occident. Une cinquantaine d'entre eux seront mis en vente à Deauville, dimanche 30 avril, provenant de la succession d'une antiquaire spécialiste du mobilier coréen qui forme la majorité de cet ensemble.

Comme en Chine et au Japon, les meubles coréens se divisent en deux catégories : le « laque » et le bois naturel. Les premiers, plus luxueux, sont destinés aux temples, aux palais, à l'aristocratie. Principalement de couleur noire ou rouge, plutôt dans les tons lie-de-vin, ils vont des petits coffrets aux meubles imposants. Parmi ces derniers, on trouvera à Deauville un exemplaire dit « de palais » en triple corps, ainsi dénommé parce qu'il contient vantaux, casiers et tiroirs et non parce qu'il s'agit de trois parties superposées.

En laque rouge et noire, ciselé d'inscriptions en idéogrammes, ce modèle du XIXe siècle, tourné d'incisions en forme de « nuages du bonheur » – un motif typiquement coréen qui ressemble à des coeurs, plus courants que les idéogrammes – est annoncé à 25 000 francs. Un petit coffre à tiroirs en laque noire, burgaudé – c'est-à-dire rehaussé de décors en nacre – également du XIXe siècle, se vendra semble-t-il entre 15 000 et 20 000 francs.

CHAPEAU EN CRIN

De nombreuses tables basses destinées à servir le thé ou à l'exercice de la calligraphie, parfois agrémentées de tiroirs, voient leur prix varier de 2 000 à 3 000 francs pour les exemplaires du XIXe siècle ou du XXe siècle. De même époque, les coffrets et petits cabinets rehaussés de ferrures en bronze ou en fer servaient à l'origine de nécessaires à couture ou rangements pour les instruments des lettrés (pinceaux, encre, papier...). Ils se vendent entre 4 000 et 6 000 francs. Communs à la Corée et au Japon, les *ibaji* sont des braseros que l'on utilise aujourd'hui comme jardinières. Différents exemplaires sont estimés ici entre 20 000 et 50 000 francs.

Parmi les curiosités proposées à cette vente, figure un chapeau en crin de cheval transparent, présenté dans sa boîte épousant parfaitement ses formes, qui rappellent d'ailleurs celles des chapeaux de paille occidentaux, et non le cône pointu que l'on imagine. En cuir bouilli laqué brun, cette boîte ornée d'idéogrammes en relief date du XVIIIe siècle. Ce rare objet de collection obtiendra au moins 15 000 francs. Rare également, une peinture sur soie marouflée, représentant une bataille navale, se distingue par des dimensions importantes (80-140 cm), exécutée au Laos au début du XIXe siècle.

Il faut compter de 30 000 à 35 000 francs pour un kiosque à musique chinois du XIXe siècle, en bois laqué rouge, rehaussé de motifs dorés et mesurant 1,20 mètre de hauteur et 2 mètres de diamètre. Une dizaine de paires de fixés sous verre chinois complètent cet ensemble. Chaque paire représente un couple dans ses habits d'apparat. Introduite d'Occident en Chine au début du XVIIIe siècle, la peinture sur verre, qui s'inspire d'abord des gravures européennes, a fini par s'adapter au style chinois. Les amateurs de ce procédé pictural apprécient la juxtaposition des couleurs, la transparence conférée par le support du verre et l'aspect un peu naïf de ce type de peinture. Datés de la fin du XIXe siècle, les portraits d'empereurs sont estimés 8 000 à 10 000 francs chaque paire.

Catherine Bedel

★ Deauville : dimanche 30 avril, 14 h 30. Exposition : vendredi 28 et samedi 29 avril, de 10 à 12 heures et de 15 à 18 heures. 32, avenue Hocquart-du-Turtot 14000 Deauville. Tél. : 31-81-81-00.

■ Foires et Salons. Epinay-sur-Seine : 28-29 avril, Antibes : jusqu'au 1er mai. Nantes, Nancy, Rambouillet : 28 avril-1er mai. Mont (41), Boulieu-lès-Annonay (07), Orbais-l'Abbaye (51) : 29 au 30 avril. Troyes, Bourges, Briare-le-Canal (45), La Chartre-sur-le-Loir (72), Saint-Maur (94), Pisy (89) : 29 avril au 1er mai. Fayence : 29 avril au 8 mai.

PHILATÉLIE

Métier de la forêt



POURQUOI avoir titré au singulier le timbre-poste à 4,40 francs *Métier de la forêt* mis en vente générale mardi 2 mai ? Le Musée de la forêt, situé à quelques hectomètres de la halle de Renwez (Ardennes), qui accueille sa vente anticipée, témoigne en effet de la variété des techniques et des métiers traditionnels de la forêt ardennaise.

Les déboisements intensifs au cours des siècles (chauffage, soutènement des mines, forges, tannage, construction...) l'ont menacée avant qu'elle ne soit protégée. Initialement plantée de chênes, elle est composée aujourd'hui pour un quart de résineux (épicéas) et pour trois quarts de feuillus (chênes-rouvres, hêtres, bouleaux, peupliers, etc.).

Sur une superficie boisée de 150 000 hectares, on en compte 30 000 de forêts domaniales et 40 000 appartenant aux collectivités locales. L'exploitation atteint environ 400 000 mètres cubes par an, dont 120 000 de volumes sciés.

Le timbre, dont l'esthétique évoque la gravure sur bois, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Patrick Lubin, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires.

P. J.

★ Vente anticipée à Renwez (Ardennes) les samedi 29 et dimanche 30 avril, au bureau de poste « premier jour » ouvert à la halle. Souvenirs philatéliques : Philaction, M. Cuvellier, 32, rue Louis-Hanot, 08000 Charleville-Mézières (tél. : 24-58-34-56).

★ Musée de la forêt de Renwez, tél. : 24-54-82-66.

EN FILIGRANE

● **Vente.** Belle vente sur offres Jamet-Baudot (Paris, tél. : (1) 42-96-51-12) clôturée le 2 mai. Au catalogue, près de 3 500 lots pour 4 millions de francs de prix de départ, dont la troisième partie des collections Schrœder consacrée à l'émission *Présidence* (lettre 10 c bistre-brun de 1853 avec cursive rouge de Saint-Hilaire-de-l'Aude, prix de départ 22 000 francs ; lettre simple de 1853 pour la Prusse, du bureau central de Paris, avec un 25 c et une paire de 10 c, départ 11 000 francs). Et aussi : collection de Paris, dont une étoile 35 de la Salpêtrière (départ 25 000 francs) ; deux mille lettres de l'époque révolutionnaire (armées, prisons, etc.), sur la Commune de Paris et l'épopée napoléonienne.

● **Albert Schweitzer en Suède.** Le Christ, Walt Whitman, Socrate, Patrice Lumumba et Albert Schweitzer sont curieusement réunis sur quatre timbres de la série Europa (2 × 5 kr et 2 × 6 kr) émis le 17 mars par la Suède. Le dessinateur, Bror Hjorth, s'est inspiré d'un poème de Whitman pour illustrer l'amour, la liberté et le travail, thèmes des timbres.

● **Eve Luquet à la galerie Debaigts à Paris.** Eve Luquet, qui réalise des timbres depuis 1986, mène par ailleurs une carrière de graveur. Elle présente, du 4 au 24 mai, ses dernières œuvres, des pointes-sèches, à la galerie Debaigts (28, rue de Poissy, 5e, tél. : (1) 43-25-71-73, de 14 à 19 heures, du mardi au samedi).

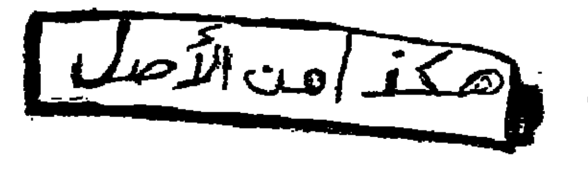




PARTIR

■ **SALON DU TOURISME.** Parmi les dix-sept Salons rassemblés à la Foire de Paris, du 27 avril au 8 mai, au Parc des expositions, porte de Versailles, celui consacré au tourisme (hall 1, de 10 à 19 heures, jusqu'à 22 heures les 28 avril, 2 et 5 mai) verra quelque deux cents exposants (régions, départements, villes françaises, pays étrangers, distributeurs, voyagistes, associations, transporteurs, chaînes hôtelières) déployer leurs efforts pour répondre aux besoins d'évasion des visiteurs. L'occasion pour ces derniers de préparer vacances, week-ends et escapades de courte durée. Trois grands pôles : les régions françaises et les pays étrangers (pour choisir sa destination) et un espace voyages pour choisir la solution la mieux adaptée. Entrée : 40 francs, 20 francs de 7 à 14 ans.

■ **RANDONNÉES EN FRANCE.** Spécialiste des circuits en liberté dans les Pyrénées, Compagnie du Sud propose, en collaboration avec Rando Balad en Bretagne, Chamina-Sylva dans le Massif central et Montagnes Evasion dans les Vosges, un vaste programme de randonnées sélectionnées par ces professionnels et regroupées dans une brochure intitulée *Carnet de route*. Une référence au dossier remis aux randonneurs indépendants qui bénéficient d'hébergements réservés, de la pension complète et, en option, du transport de leurs bagages. Renseignements au 59-27-04-24.



هكذا من الأصل

Davantage de soleil

LA DÉPRESSION et le mauvais temps associé se décalent vers la Russie. Peu à peu, l'humidité accumulée ces derniers jours va se résorber. Cependant une perturbation sans grande activité affectera encore les régions les plus méridionales.

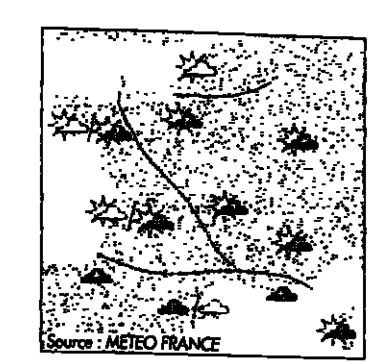
Vendredi, les régions les plus septentrionales, du pays de Caux aux frontières belges, verront la grisaille matinale encore bien présente se déchirer peu à peu et, l'après-midi, le soleil l'emportera. Un peu plus au sud, sur la Bretagne, la vallée de la Loire, la Basse-Normandie, l'Ile-de-France, le Centre et le nord du Massif Central, les nuages seront encore dominants, le temps brumeux et les éclaircies discrètes en matinée. En revanche, l'après-midi, le soleil fera jeu égal avec les passages nuageux.

Sur les régions de l'Est, c'est-à-dire la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes, le ciel sera souvent chargé en matinée avec localement de la brume. Temporairement, de belles éclaircies se dessineront à la mi-journée mais les nuages reprendront le dessus l'après-midi. Ils pourront donner localement une ondée orageuse, plutôt en montagne. Sur la Vendée, le Poitou, les Charentes, le nord de l'Aquitaine, les éclaircies seront assez belles même si le voile nuageux sera parfois dense.

Sur le sud de l'Aquitaine, le massif pyrénéen, le Languedoc-Roussillon et le littoral varois, les nuages seront abondants. Ils pourront donner des faibles pluies sur les Pyrénées le matin, près de la Méditerranée l'après-midi, alors que les nuages se morcelleront sur le Pays basque. Enfin, sur la Côte d'Azur et la Corse, la matinée sera agréable alors que l'après-midi le soleil sera de plus en plus voilé. Les vents seront faibles en général. Sur les côtes de la Manche, le vent de nord-est sera modéré et maintiendra une certaine sensation de fraicheur.

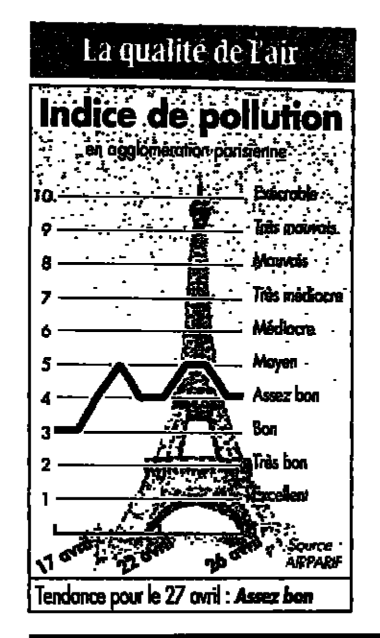
Les températures minimales seront très homogènes avec 6 à 10 degrés sur l'ensemble du territoire. Les températures maximales seront plus contrastées avec 13 à 15 degrés sur les côtes de la Manche, 16 à 18 degrés sur les autres régions de la moitié nord et 17 à 20 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

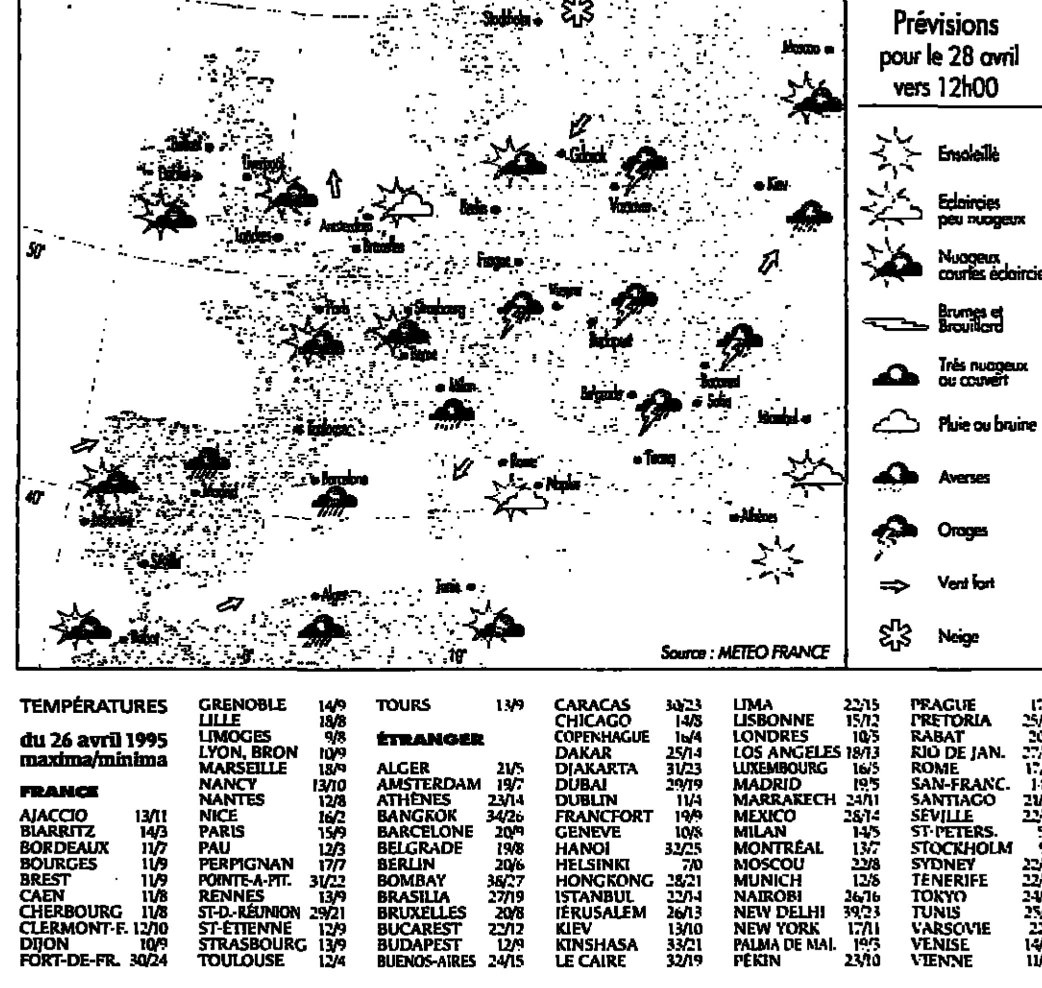


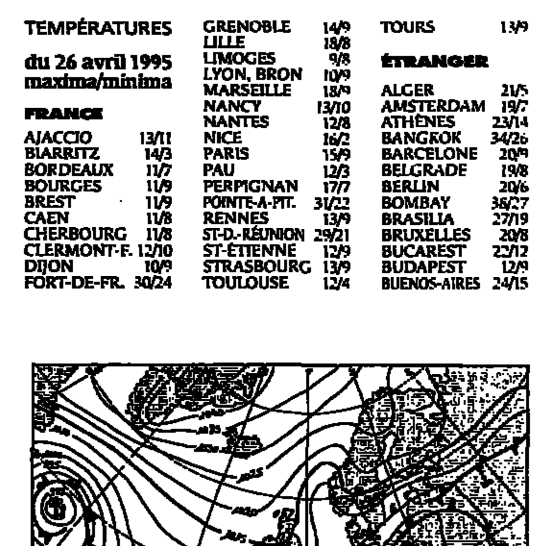
Prévisions pour le 28 avril vers 12h00

La qualité de l'air



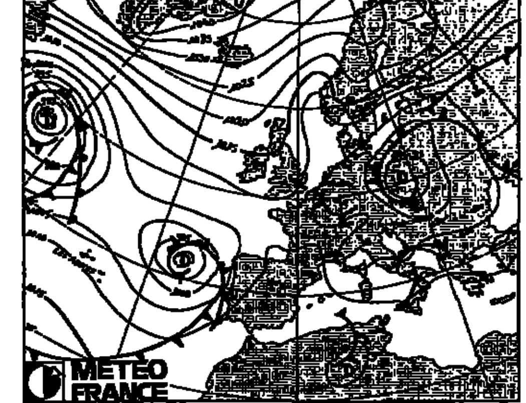
Tendance pour le 27 avril : **Assez bon**





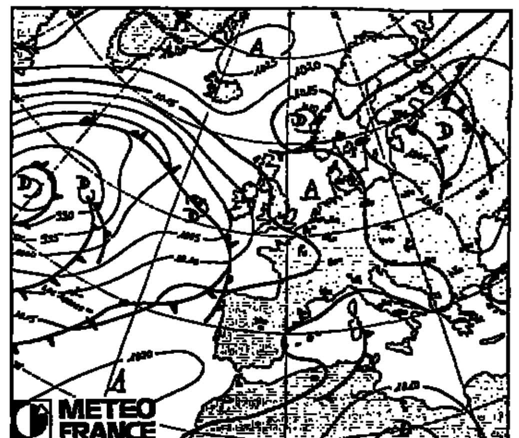
TEMPÉRATURES du 26 avril 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	14/9	TOURS	13/9	CARACAS	30/23	LIMA	22/15	PRAGUE	17/9
AJACCIO	13/11	LILLE	18/8	**ÉTRANGER**		CHICAGO	14/8	LISBONNE	15/12	PRETORIA	25/10
BIARRITZ	14/3	LIMOGES	9/8	ALGER	21/5	COPENHAGUE	16/4	LONDRES	10/5	RABAT	20/8
BORDEAUX	11/7	LYON, BRON	10/9	AMSTERDAM	19/7	DAKAR	25/14	LOS ANGELES	18/13	RIO DE JAN.	27/19
BOURGES	11/9	MARSEILLE	18/9	ATHÈNES	23/14	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	16/5	ROME	17/11
BREST	11/9	NANCY	13/10	BANGKOK	34/26	DUBAI	29/19	MADRID	19/5	SAN-FRANC.	14/9
CAEN	11/8	NANTES	12/8	BARCELONE	20/9	DUBLIN	11/4	MARRAKECH	24/11	SANTIAGO	21/14
CHERBOURG	11/8	NICE	16/2	BELGRADE	19/8	FRANCFORT	19/9	MEXICO	28/14	SÉVILLE	22/13
CLERMONT-F.	12/10	PARIS	15/9	BERLIN	20/6	GENEVE	10/8	MILAN	14/5	ST-PETERS.	5/2
DIJON	10/9	PAU	12/3	BOMBAY	36/27	HANOI	32/25	MONTRÉAL	13/7	STOCKHOLM	9/1
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	17/7	BRASILIA	27/19	HELSINKI	7/0	MOSCOU	22/8	SYDNEY	22/15
		POINTE-A-PIT.	31/22	BRUXELLES	20/8	HONGKONG	28/21	MUNICH	12/6	TENERIFE	22/16
		RENNES	13/9	BUCAREST	22/12	ISTANBUL	22/14	NAIROBI	26/16	TOKYO	24/14
		ST-D.-RÉUNION	29/21	BUDAPEST	12/9	JÉRUSALEM	26/13	NEW DELHI	39/23	TUNIS	25/11
		ST-ÉTIENNE	12/9	BUENOS-AIRES	24/15	KIEV	13/10	NEW YORK	17/11	VARSOVIE	22/9
		STRASBOURG	13/9			KINSHASA	33/21	PALMA DE MAJ.	19/5	VENISE	14/10
		TOULOUSE	12/4			LE CAIRE	32/19	PÉKIN	23/10	VIENNE	11/10





Situation le 27 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les morceaux de la France

EN PROCLAMANT sa confiance dans l'avenir de grandeur de la France, le général de Gaulle reste sur sa position de juin 1940. La poursuite de la guerre n'était pas seulement à ses yeux un devoir d'honneur, la condition du maintien de notre place dans le monde, mais une étape de notre redressement intérieur. A cet appel et dans cet esprit, la Résistance a répondu.

Or le rassemblement des morceaux de la France, fragmentée par la guerre, submergée par l'épreuve, dissociée par la trahison, aussi bien qu'œuvre de clairvoyance et d'énergie, est travail de patience et de foi. C'est la fortune du général de Gaulle qu'il y faille un ouvrier inébranlable.

Engagé dans la guerre, privé de moyens, privé de tant d'hommes mobilisés ou prisonniers, servi par une administration qui éprouve tant de peine à réformer ses cadres et plus de peine encore à réformer ses mœurs, notre pays travaille dans le provisoire.

Il est remarquable qu'il ne soit pas tombé dans l'anarchie en septembre dernier. L'ordre revient, qui n'est pas encore, partout et toujours, la justice, un ordre également provisoire, qui nous permettra de nous rétablir, de nous recueillir aussi avant de fixer celui que nous entendons adopter.

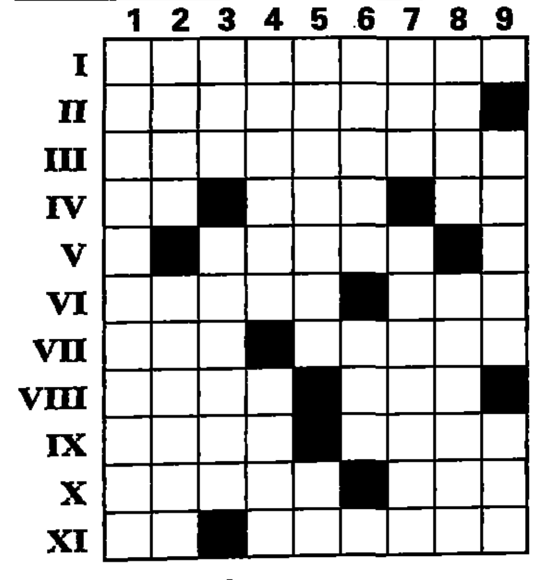
Les élections qui se feront dimanche marqueront à leur tour une étape. Comme le chef du gouvernement l'a indiqué, il s'agit, et tant bien que mal, de remédier à l'arbitraire dans quoi fonctionne aujourd'hui notre administration municipale. Elles seront aussi une épreuve, un galop d'essai, comme on dit pour certains concours. Les partis qui ont du mal à définir leur doctrine, les hommes qui débutent dans la vie politique, les électeurs désorientés s'y instruiront.

Ainsi se dessine la voie de notre redressement. Il s'accomplira progressivement. Il était tentant, dans l'ivresse de la Libération, de brûler les étapes.

(28 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6550



HORIZONTALEMENT

I. Prêté par celui qui ne veut rien perdre. – II. Pour les fumeurs qui veulent avoir des tuyaux. – III. Crustacé fossile. – IV. Interjection. Bas, ce n'est pas le paradis. On se réjouit quand on en voit le bout. – V. Fondateur d'une dynasie. – VI. Port de Suède. Une balle intouchable. – VII. Monnaie étrangère. Comme du papier qui n'a pas bonne mine. – VIII. S'occupe des affaires des autres. Serra, au Brésil. – IX. Rivière. Un ensemble de pulsions. – X. Dans la Mayenne. Est parfois appelé compagnon quand il est petit. – XI. Orientation. Préparer comme des sardines.

VERTICALEMENT

1. Sont généralement préparées avec les meilleurs morceaux. – 2. Charge de famille. Conduite d'eau. – 3. Travail qui demande du discernement. Deux cantons dans l'eau. – 4. Certaine fut constitutionnelle. Héros d'une épopée. – 5. Utilisé par un chef vietnamien. Conjonction. – 6. Nous tient la jambe. N'est pas belle quand elle est noire. – 7. Coule en Asie. Ce n'est pas du gros rouge. – 8. S'élève en Grèce. Ses hydrates donnent des colorants. – 9. Greffée. Titre étranger.

SOLUTION DU N° 6549

HORIZONTALEMENT

I. Larron. Pô. – II. Ecouteras. – III. Sil. Eues. – IV. Sées. Futé. – V. Erses. Nil. – VI. Pi. Epile. – VII. Seul. Iole. – VIII. Silène. – IX. Thèses. Si. – X. Aurès. – XI. Astérie.

VERTICALEMENT

1. Lesseps. Tan. – 2. Aciérie. Hu. – 3. Rôles. Usera. – 4. Ru. Se. Lises. – 5. Oté. Se. Lest. – 6. Neuf. Pies. – 7. Réunion. – 8. Pastilles. – 9. Os. Elée. Ile.

Guy Brouty

1er MAI

SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

■ **Presse** : les quotidiens ne paraîtront pas lundi 1er mai.

■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés du samedi 29 avril à midi au mardi matin 2 mai.

■ **Banques** : elles seront fermées lundi 1er mai.

■ **Grands magasins** : ils seront fermés lundi 1er mai.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 28 avril au mardi 2 mai, à 8 h 30.

■ **Archives nationales** : le Caran et le Musée de l'Histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées (fermeture annuelle du 24 avril au 8 mai inclus). Le Musée des médailles et les expositions « Jean Cassou, un musée imaginé » et « La Gravure française à la Renaissance » seront ouverts.

■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée, Dôme royal (tombeau de l'empereur), Plans-Reliefs et l'église Saint-Louis seront fermés.

■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées** : la plupart des musées nationaux seront fermés. *A Paris*, seront ouverts le Musée du Moyen Age-Thermes de Cluny, le Musée des monuments français et le Musée Picasso. *En région parisienne*, seront ouverts le Musée des granges de Port-Royal et le Musée du château de Malmaison. *En province*, sera ouvert le Musée de préhistoire aux Eyzies de Tayac (Dordogne). Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront fermés.

PARIS EN VISITE

Samedi 29 avril

■ **MUSÉE MAILLOL**-Fondation Dina Vierny (45 F + prix d'entrée), 11 heures, 61, rue de Grenelle (Didier Bouchard).

■ **MONTPARNASSE** (55 F), 11 h 15 et 15 heures, sortie du métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; la peinture française du 19e siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Une œuvre à voir, *les Romains de la décadence*, de Thomas Couture (23 F + prix d'entrée), 12 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DES BATIGNOLLES** (60 F), 14 h 30, devant l'entrée côté rue Saint-Just (Vincent de Langlade).

■ **HÔTELS DU MARAIS** et place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Connaissance de Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).

■ **MARAIS** : hôtels et place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, angle de la rue de Birague et de la place des Vosges (Elisabeth Romann).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 14 h 30 ; exposition « Paris grand écran, 1895-1945 », 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « Carthage » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE PASSY** (55 F), 15 heures, 2, rue du Commandant- Schloesing (Paris et son histoire).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Père- Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (H. Brumfeld).

■ **MUSÉE DU GRAND-ORIENT DE FRANCE** : la franc-maçonnerie (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (37 F), 15 heures, devant le portail central (Monuments historiques).

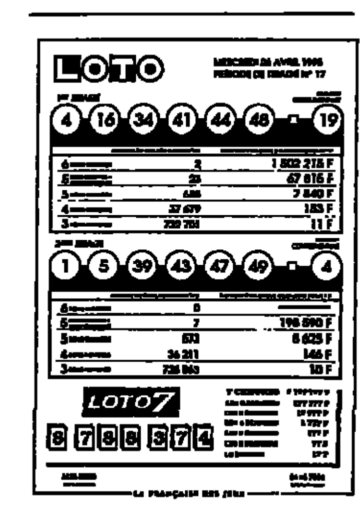
■ **LE QUARTIER CHINOIS** (37 F), 15 heures, sortie du métro Porte-de-Choisy côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** et la Cité des fleurs (50 F), 15 heures, sortie du métro Rome (Didier Bouchard).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).

JEUX



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA-Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
501 MQ 001
Pays : ....
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

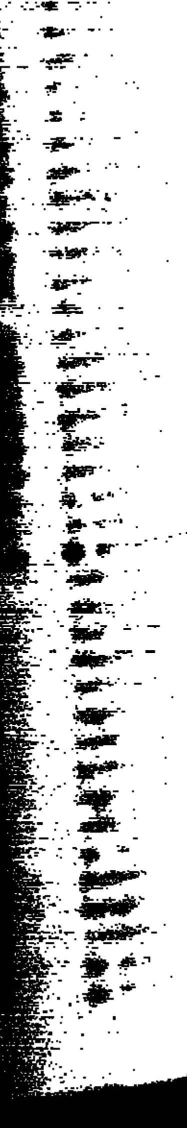
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



THÉATRE Les trente principaux théâtres de New York sont installés à Broadway, dans un quartier délimité par la 42e et la 52e Rue. Les nouvelles productions affluent, fin avril, mais Broadway traverse une grave crise économique et créatrice. La désaffection de l'auteur à succès Neil Simon, parti pour un théâtre off-Broadway, a révélé les difficultés de la scène new-yorkaise. ● LE MYTHE Broadway est né, au début du siècle, sur des scènes où on jouait dans toutes les langues. Sarah Bernhardt triomphait en français. Plus tard, Marlon Brando s'imposait dans *Un tramway nommé Désir*. Aujourd'hui, c'est le royaume du spectacle musical. ● *LES PARENTS TERRIBLES*, de Jean Cocteau, rebaptisés *Indiscretions*, sont donnés, depuis début avril, sur Broadway dans une production venue de Londres, singulièrement réadaptée pour les Etats-Unis.

Broadway bouge encore mais n'est plus vraiment Broadway

Le célèbre quartier des théâtres, à New York, traverse une grave crise : désaffection des auteurs, productions trop onéreuses, places chères, spectacles « réchauffés ». Avec, en toile de fond, une question posée par Arthur Miller : le théâtre américain a-t-il encore quelque chose à dire ?

NEW YORK
correspondance

En novembre 1994, le tout-New York apprenait que la nouvelle pièce de Neil Simon, *London Suite*, ne serait pas créée à Broadway, mais off-Broadway, sur la 17e Rue. La nouvelle a fait grand bruit. En vingt-cinq ans, Neil Simon a créé à Broadway vingt-huit pièces avec la régularité d'un métronome. Cet auteur à succès – *Plaza Suite, Biloxi Blues* – est quasiment synonyme de la « Grande Voie Blanche », surnom de ce quartier de théâtres : une trentaine de salles situées autour de Times Square, entre les 42e et 52e Rues. Du coup, le conseil d'administration des Tonys, les oscars du théâtre, se gratte la tête. Faut-il créer, pour juin, un prix spécial off-Broadway ?

Quelle que soit son adresse, un théâtre sera considéré « Broadway » s'il fait plus de 500 places, « off-Broadway » s'il en fait 499 ou moins. Mais avant tout, Broadway est un mot magique qui signifie foisonnement, vitalité, spectacle. Mais Broadway est-il encore Broadway ? Beaucoup en doutent. Pourtant, comme tous les ans fin avril, les générales se multiplient : *Un mois à la campagne*, de Tourgeniev, *Les Parents terribles*, de Cocteau (*lire ci-dessous*), *Sur les quais*, de Budd Schulberg... Raison de cette frénésie ? La date limite pour concourir aux Tonys se situe début mai. Mais spectacle nouveau ne signifie pas œuvre nouvelle. Partout, ça sent le réchauffé. Jamais Broadway n'a été autant investi par les productions anciennes (*Cats, Les Misérables* et *Le Fantôme de l'Opéra*), les compilations (*Crazy For You, Smokey Joe's Café*), les reprises (*Show Boat, Damn Yankees*, avec Jerry Lewis, *Grease*, avec Brooke Shields, *Comment réussir en affaires sans se fatiguer*, avec Matthew Broderick) ou les grands classiques (*L'Héritière*, bientôt *La Rose tatouée*). La seule pièce vraiment nouvelle est *Having Our Say*, d'après les mémoires des sœurs Delany, toutes deux centenaires.

« TOUS COUPABLES »

Après la défection de Neil Simon, chacun se demande à qui la faute. Dans une analyse publiée en novembre 1994 par le *Daily News*, le critique Howard Kissel ne fait pas de quartier : « *Comme dans* Le Meurtre de l'Orient-Express, *d'Agatha Christie*, écrit-il, *où chacun des passagers plantait son couteau dans le ventre du salaud, à Broadway, tout le monde est coupable : les propriétaires de théâtre, les producteurs, les syndicats, les acteurs, les critiques.* » Les propriétaires de salles sont en première ligne : ils ont intérêt à ce que leurs théâtres ne désemplissent pas. Ils se comportent donc plus en potentats de l'immobilier qu'en hommes de théâtre. Selon Howard Kissel, David Mamet a écrit *Glengarry Glenn Ross* – portrait au vitriol de l'escroquerie dans le monde de l'immobilier – parce qu'il estimait sa première pièce, *American Buffalo*, maltraitée par les patrons de salles. Des salles ferment, comme le Mark Hellinger, transformé en église...

On pointe aussi les coûts de production et le poids des syndicats. Selon Neil Simon, dans le *New York Times* du 26 mars, « *lorsque la carrière de* Laughter on 23rd Street *s'est arrêtée au bout de huit mois sur Broadway, nous avons fait les comptes. Malgré le succès, nous avions perdu près d'un million de dollars. Si nous avions eu le même nombre de spectateurs dans un théâtre de 499 places (...), nous aurions réalisé un assez joli bénéfice* ». Le producteur Emanuel Azenberg va dans le même sens : monter *London Suite* à Broadway aurait coûté 175 000 dollars par semaine ; off-Broadway, il n'en coûte que 60 000.

Et pourtant les prix du billet sont chers. Le spectateur se voit mal payer 100 dollars pour deux (500 francs). Il le fera peut-être pour un grand spectacle musical (100 dollars par personne pour *Miss Saïgon*), pas pour une pièce. Les critiques sont également tenus pour responsables. « *Ils sont trop négatifs* », disent les uns, rappelant que Frank Rich, du *New York Times*, fut surnommé « *le Boucher de Broadway* ». Mais d'autres épinglent « *l'escalade de superlatifs* » pour des spectacles « *gentiment médiocres quoique joliment montés* ». L'impact est d'ailleurs variable. La critique fut pour le moins mitigée à l'égard de *Cats* et pourtant la pièce se joue encore... La presse fut dithyrambique pour *Angels in America* qui accuse près d'un million de dollars de déficit...

Pour tenir le coup, Broadway fait de plus en plus appel à des stars : naguère Jessica Lange dans *La Chatte sur un toit brûlant* ; aujourd'hui Glenn Close dans *Sunset Boulevard*, Jerry Lewis dans *Damn Yankees*, Brooke Shields dans *Grease*, Kathleen Turner dans *Les Parents terribles* ; en septembre, Julie Andrews dans *Victor/Victoria*. Mais Howard Kissel est sévère pour les acteurs. « *Jadis*, écrit-il dans le *Daily News*, *les acteurs faisaient du théâtre puis étaient découverts par Hollywood où ils allaient s'installer – mais ils revenaient à New York, sur les planches, où ils avaient appris leur métier. Aujourd'hui, les acteurs sont formés au cinéma et à la télévision, la technique du théâtre leur fait cruellement défaut : sans caméra, leur interprétation ne passe pas ; sans micro, leur voix n'atteint pas le troisième rang.* » Ce n'est pas tout. La plupart des auteurs préfèrent travailler pour Hollywood où les tarifs du cinéma et de la télévision sont autrement plus attractifs. Quand on ne demande pas à l'auteur de « *faire un petit effort* » (lisez, une réduction de son cachet) pour que la pièce puisse durer. Bref, pour l'auteur, « *une pièce à Broadway n'est qu'une carte de visite glissée sous la porte d'un futur employeur hollywoodien* ».

UNE VITRINE-PRÉSENTOIR

Reste le problème de fond : il y a quelques années encore, toute l'Amérique copiait Broadway. Le mouvement s'est inversé. Broadway est moins un centre de création qu'une vitrine-présentoir pour des produits fabriqués ailleurs : *Tommy* est né à la Jolla, *Les Raisins de la colère* à Chicago, le *Hamlet* de Ralph Fiennes à Londres. Une Broadway Alliance a bien été créée en 1989 pour aider les productions méritoires mais personne ne va dans ces théâtres. Il y a trois ans, le dramaturge Arthur Miller donnait son point de vue au cours d'une lecture-entretien pour le centenaire de Broadway : « *Le public a déserté le théâtre, qui n'a plus rien de neuf à lui dire. Le grand alibi du théâtre commercial américain depuis cent ans, c'est d'avoir été le seul à vraiment apporter quelque chose (...) Notre théâtre de Broadway est un invalide en quête d'une béquille. Mais rien ne changera tant qu'on ne considérera pas qu'il s'agit là d'une crise dont l'issue pourrait être fatale à ce que nous appelions le théâtre professionnel en Amérique.* »

Certains affirment pourtant que le cœur de Broadway bat encore. En échange des droits cinématographiques, deux producteurs ont cofinancé *La Jeune Fille et la Mort*, dont Roman Polanski a tiré son film. Le producteur Scott Rudin a investi dans *Les Parents terribles*. Plus importante est l'arrivée de Disney.

Le triomphe de *La Belle et la Bête* au Palace Theatre prouve que l'on peut vendre à prix fort un produit Broadway pour enfants (dans le hall, on trouvera casquettes, blousons, tee-shirts et disques compacts). Certains crient au recyclage, mais cela a permis la rénovation – par Disney – du New Amsterdam Theatre : ce bijou d'architecture au passé glorieux (c'est là que Florenz Ziegfeld présentait ses *Follies*) était devenu cinéma porno avant d'être désaffecté et de manquer s'écrouler. Le New Amsterdam *from* Disney est la clé de voûte de tout le réaménagement de Times Square.

Reste l'homme providentiel : capitaine d'industrie installé à Toronto, Garth Drabinsky avait acquis les droits canadiens du *Fantôme de l'Opéra*. Triomphe, fortune. En 1993, c'est *Le Baiser de la femme araignée*. En 1994, Drabinsky montait *Show Boat*, sous la régie de Harold Prince, à Toronto, pendant huit mois, puis à Broadway. Plus qu'un triomphe, un box-office frôlant l'extase. Renouveau ou dernier soubresaut ? L'avenir le dira mais, pour l'heure, Broadway n'est pas loin de tenir Drabinsky (en tandem avec Harold Prince) pour son nouveau Ziegfeld.

Henri Béhar



Les temps héroïques

- **Broadway** : une avenue longue de... 225 kilomètres, allant de la pointe sud de Manhattan jusqu'à Albany, capitale de l'Etat de New York.
- **« Broadway-théâtre »** : un segment de l'avenue, qui s'est réduit au fil des décennies – 2 kilomètres en 1900, aujourd'hui dix pâtés de maisons.
- **« Broadway-le mythe »** : au début du siècle, on entend dans les théâtres de Broadway toutes les langues : Sarah Bernhardt joue en français, la Duse en italien, la Habimah en hébreu. Stanislavski monte Tchékhov en russe, Max Reinhardt Shakespeare en allemand.
- **La saison-record** : 1927-1928. 264 productions, 11 générales le même soir (26 décembre 1927). Après la seconde guerre mondiale Broadway est le point de chute des auteurs étrangers (Ionesco, Sartre, Ibsen), autant que le vivier d'un théâtre américain – théâtre d'acteurs (Lillian Gish, Marlon Brando), et d'auteurs (Eugene O'Neill, Lillian Hellman, Tennessee Williams, Arthur Miller, Neil Simon, Edward Albee). Aujourd'hui, Broadway est surtout le royaume du spectacle musical (*Cats, Les Misérables, Show Boat*...)

Des Parents pas terribles du tout

NEW YORK
correspondance

Présentés à Londres, en 1994, par le Royal National Theatre, *Les Parents terribles*, de Jean Cocteau, adaptés par Jeremy Sams et mis en scène par Sean Mathias, sont repris depuis début avril à l'Ethel Barymore dans la même mise en scène mais avec une distribution américaine. Au terme de longues négociations avec les ayants droit du poète, la pièce a été rebaptisée *Indiscretions*.

Broadway oblige ? L'étouffante « roulotte » de Cocteau est un vingt-deux pièces-cuisine, la chambre de Maman/Sophie immense : on n'a évidemment plus le sentiment que l'on vit les uns sur les autres dans cette famille. Chez Madeleine (la jeune fille aimée de Michel, qui est aussi la maîtresse de papa), c'est pire. La modeste relieuse de bouquins vit dans un superbe *penthouse* dont les étages sont desservis par un escalier en colimaçon. A part ça, un lit, et une baignoire d'où Michel (Jude Law) sort tout nu et tout mouillé, déployant toute sa gloire pendant une bonne dizaine de minutes. Créateur du rôle à Londres, Law est cependant excellent, malgré une coiffure hirsute et décolorée qui le fait ressembler à Christophe Lambert dans *Subway* de Luc Besson. Si Cynthia Nixon est une Madeleine plus solidement plantée qu'on ne s'y attendrait, Eileen Atkins, même en peignoir ouvert sur ses porte-jarretelles (pardon ?), est impeccable – et implacablement anglaise – en tante Léonie.

Kathleen Turner n'a pas le corps d'une femme qui passe la moitié de sa vie au fond de son lit (ou alors, le lit est équipé du Body Flex le plus moderne). En revanche, sa jeunesse accentue jusqu'à le rendre plausible le rapport incestueux avec son fils.

La prestation de Turner était cependant très attendue... autant que celle du jeune inconnu qui, dans *Sur les quais*, de Budd Schulberg (générale le 1er mai), ose reprendre le rôle de Marlon Brando...

H. Bh.

L'art des graveurs et imagiers de la Renaissance à la Bibliothèque nationale

Leurs noms ne sont pas célèbres, mais leur travail est essentiel pour comprendre le XVIe siècle français

Galerie Mazarine, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris ; tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 22 heures, jusqu'au 10 juillet.

René Boyvin, Léon Davent, Jean Duvet, Jean Mignon et Etienne Delaune ne sont pas des hommes célèbres. Ils ont cependant tenu dans l'art français une place d'importance et, sans leurs travaux, peinture et sculpture se seraient développées avec moins de vigueur. Graveurs, ils ont œuvré dans la première moitié du XVe siècle et ils ont cultivé et diffusé les motifs et les modèles de la Renaissance en France. Ils ont copié et multiplié et, en cela, ont été des artistes nécessaires. En un temps où la gravure était le seul mode de reproduction des chefs-d'œuvre et le seul moyen de transmission des procédés, ils ont été ceux sans lesquels l'enseignement du Rosso Fiorentino et du Primatice à Fontainebleau et, plus largement, celui de la Renaissance italienne auraient conquis moins de disciples et permis moins de progrès.

Exposer leurs estampes est donc à la fois juste et difficile. Juste au regard de l'histoire des styles, puisque, de planche en planche, se déroule le récit d'une invasion esthétique, celle que réussit le maniérisme du règne de François Ier à l'avènement d'Henri IV . Difficile parce que répétitions et variations infimes sont les règles de l'entreprise. Il faut, dans les premières salles de la galerie Mazarine, accomplir un effort et ne pas s'agacer trop vite. De ces graveurs, l'invention n'est pas le fort et l'habileté reste le principal mérite. Ils ont donc été essentiellement habiles et, au burin, ont dessiné méticuleusement les scènes de la Passion, des épisodes mythologiques, des allégories et des encadrements surchargés de symboles, de feuillages et d'entrelacs. Leurs estampes, quel que soit le nom de l'auteur, Mignon ou Milan, Boyvin ou Davent, ont un air de famille étrangement accentué. Travaillant d'après les mêmes modèles bellifontains et italiens, ils ont fini par créer un type de femme, à l'anatomie reconnaissable. Leurs nymphes, leurs déesses et leurs baigneuses ont les cuisses longues, les jambes et les bras très minces, les hanches étroites, les seins petits et coniques, le cou flexible. Elles s'alanguissent dans des paysages aimablement bucoliques et irréels. Sans doute y a-t-il parmi ces ouvriers des mains plus adroites que d'autres, des regards plus aigus, mais le sentiment de la cohérence l'emporte néanmoins. S'il existe un style du seizième siècle français, passablement imité de la manière toscane, c'est grâce à eux. Ils ne se bornaient pas à le diffuser par la gravure du reste : Duvet était encore orfèvre et médailleur, tout comme Delaune. Quant à Androuet du Cerceau, il eut un rôle déterminant, puisque ses planches firent connaître les principes de l'architecture italienne – lui-même les mettant en pratique pour Charles IX et Catherine de Médicis.

Ce style a son paroxysme tardif, qui se nomme Bellange, le Lorrain qui fut peintre du duc et dessinateur proche de la démence. Quelques planches rendent hommage – un hommage un peu chiche du reste – à ses dessins de saintes serpentines et d'apôtres déhanchés. Membres, arbres, vêtements aux grands plis flottants se changent en courbes, contre-courbes et spirales. L'artifice est à son comble, l'expression outrée, les poses absolument théâtrales.

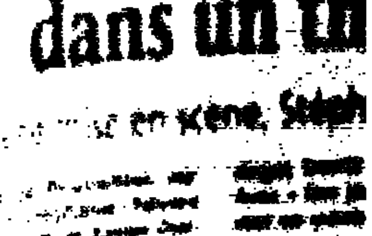
Une telle exposition serait cependant vouée à n'attirer que les historiens spécialistes de la période si elle ne comptait une seconde moitié en tout point opposée à la première et pleine de surprises. Jusqu'alors régnaient l'application et un maniérisme de plus en plus stéréotypé, à peine troublé par les extravagances acrobatiques de Juste. Soudain, c'est le désordre dans les images, une débauche de fantaisies et de bizarreries, des violences féroces et des blagues appuyées.

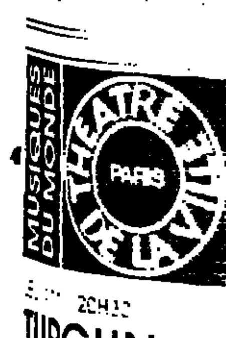
Dans cette section, bien des graveurs sont anonymes, imagiers dont les échoppes se regroupaient alors rue Montorgueil. Ceux-là se souciaient fort peu de styles et de maîtres. Ils illustraient des fables et des farces, ils cultivaient la caricature burlesque et l'apologue comique. Ils intitulaient *Le Renversement de la grande marmite* une dénonciation des vices du temps. Ils figuraient *Le Bon Serviteur* sous la forme d'un hybride de cerf, d'âne et de porteur d'eau. Ils étaient les Rabelais de l'estampe.

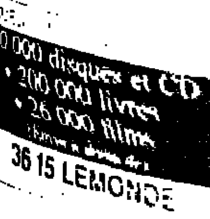
Leurs gravures sur bois accompagnaient des chansons à boire et des pamphlets religieux – cela durant les guerres de Religion. Assurément, en matière d'habileté technique, ils ne pouvaient lutter contre les virtuoses du cuivre.

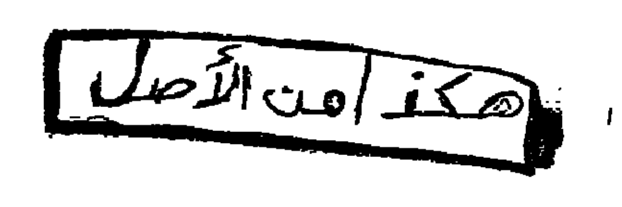
Mais l'énergie du trait, la monumentalité des compositions, le talent qui se manifeste dans l'association du dessin et de l'écrit, l'intégration des légendes et des vers dans l'image, tout cela n'appartient qu'à eux, dont on ignore les noms. *La Procession des Pénitents blancs le 25 mars 1583*, admirable gravure sur bois coloriée au pochoir, les récits en image des assassinats politiques et des mariages royaux dépeignent l'époque à la manière d'une chronique, sans faux-semblants ni rhétorique. Ils donnent une remarquable leçon de netteté et de simplicité, à l'opposé des stylisations d'artistes trop savants pour savoir regarder leurs contemporains tels qu'ils sont.

Philippe Dagen









Fragments de vie dans un théâtre prometteur

Pour sa première mise en scène, Stéphanie Chévara a choisi des textes de Xavier Durringer

Dans le prometteur Théâtre de Proposition, ouvert en septembre 1994 à Paris, Stéphanie Chévara s'est appuyée sur des textes épars de Xavier Durringer, trente et un ans, déjà auteur de dix pièces. Avec « Des jours entiers - Des nuits entières », elle met en scène cinq personnages, plutôt seuls, plutôt drôles, des passants, qui n'ont pas encore décidé de leur vie. L'ensemble est sobre, efficace, au service de la direction d'acteurs.

DES JOURS ENTIERS - DES NUITS ENTIÈRES, de Xavier Durringer. *Mise* en scène : Stéphanie Chévara. Avec Thierry Belnet, Emmanuelle Bougerol, Pierre-Yves Chapalain, Nathalie Ghiano, Frédéric Pellegeay. THÉÂTRE DE PROPOSITION, 3, cité Souzy, 12ᵉ. Mᵒ Boulets-de-Montreuil. Tél. : 43-48-99-30. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. 70 F* et 100 F. Jusqu'au 7 mai.

L'endroit n'est pas affolant : une petite salle sans joie, installée dans une cité *dénaturée par des* constructions récentes. Mais son nom est beau – le Théâtre de Proposition – et sa programmation avantageuse. *Cette salle de* soixante-dix places, qui a ouvert en septembre 1994, accueille cette saison de jeunes metteurs en scène, dont Stéphanie Chévara, qui signe son premier spectacle, *Des jours entiers - Des nuits entières*, de Xavier Durringer.

Stéphanie Chévara a vingt-neuf ans. Jusqu'à présent, elle a étudié et animé des ateliers d'art dramatique. A trente et un ans, Xavier Durringer a déjà écrit dix pièces – dont *Une envie de tuer sur le bout de la langue* et *La Quille* – et réalisé un long métrage, *La Nage indienne*. Stéphanie Chévara ne connaissait pas le travail de Xavier Durringer quand elle l'a rencontré. Mais elle cherchait une pièce, et elle a trouvé la matière dans des textes épars *que Xavier Durringer* gardaient pour lui. Ce sont ces bouts de dialogues, fragments de vie, monologues de l'instant, qui *ont donné naissance au spectacle.*

Il y a Pierre, Sylvie, Gaspard, Lucie, Fred. Cinq personnages au bord de la trentaine, plutôt seuls *même* quand *ils* vont par deux, plutôt drôles surtout quand ils sont tristes. Des passants, qui n'ont pas encore décidé de leur vie : vaquant sur une place, volant un piano, grapillant une heure, s'aimant mal. Lucie est belle mais ne veut pas le savoir. Sylvie sait trop qu'elle n'est pas jolie. Fred est jaloux, Gaspard fiévreux, Pierre indifférent. Ils pourraient figurer dans une gentille comédie moderne si Xavier Durringer ne leur donnait une dégaine qui est sa marque de fabrique. Ce garçon a un talent rare dans le théâtre français : il se méfie de la psychologie. *Tout chez lui est question de rythme*, de respiration – surtout quand il puise dans les miettes du quotidien, sa source favorite d'inspiration.

AU SERVICE DE L'ESSENTIEL

Écoutons Lucie, seule au bord du plateau, belle dans sa longue robe ouverte, le visage offert à la lumière : « *Parfois, quand la nuit se fait plus longue que d'habitude et que je suis là comme une conne à m'engouffrer des bouts de pain avec du beurre, du beurre de cacao ou de cacahuète, à tout vider de partout les frigos, les boîtes d'œufs pour faire l'omelette, à ronger des tablettes, à compter mes jours devant des boîtes froides, à tremper n'importe quoi dans la confiture, je me dis qu'il faut que je devienne grosse et grasse, comme ça, encore plus grosse, comme ça personne, plus personne ne me regardera plus, plus je serai grosse moins on me verra, drôle non ?* »

Lucie est jouée par Nathalie Ghiano, qui a déjà travaillé avec Xavier Durringer. Les autres comédiens sont des amis ou des anciens élèves de Stéphanie Chévara, qui a monté son spectacle avec trois *mille francs de l'ANPE et des* dettes contractées auprès d'un banquier compréhensif. D'autres amis se sont chargés du décor, des costumes et *des lumières. Le tout* est sobre, efficace, au service de l'essentiel : la direction d'acteurs.

Pour sa première mise en scène, Stéphanie Chévara *fait* preuve d'une maîtrise prometteuse. Non seulement elle ne tombe pas dans le piège de l'apparente facilité de *l'écriture de Xavier Durringer*, mais en plus elle donne une aura à chaque personnage. Quand Sylvie rêve d'être longue, elle qui a poussé « *dans les grandes largeurs* », et qu'elle le dit en souriant aux spectateurs, on reste suffoqué par la beauté du jeu de la comédienne. Elle s'appelle Emmanuelle Bougerol, elle a vingt et un ans, et elle accomplit une forme de prodige : paraître aussi vaillante que Jacqueline Maillan, et aussi touchante que Jo-Ann Andicott – l'extraordinaire danseuse de Pina Bausch qui parlait de sa boulimie en mangeant une pomme.

Brigitte Salino

Max Gericke, ou le trauma historique de l'Allemagne

A Lyon, le Théâtre du Point du jour reprend la pièce de Manfred Karge

MAX GERICKE ou PAREILLE AU MÊME, de Manfred Karge. Texte français de Michel Bataillon. Mise en scène : Michel Raskine. Avec Marief Guittier. THÉÂTRE DU POINT DU JOUR. 7, rue des Aqueducs, *69005* Lyon. Tél. : 78-36-67-67. Jusqu'au 14 mai. Les mardis, vendredis et samedis à 20 h 30, les mercredis et jeudis à 19 h 30, dimanche 14 mai à 16 heures. De 70 F à 100 F.

Les clowns n'ont pas de chair. Rien que des épaisseurs d'étoffes, des volumes articulés sous la perruque, un plâtras de fards et le nez postiche qui tiennent lieu de tête. De ces pseudo-corps sort une fausse voix, asexuée. Telle est l'apparence de *Marief Guittier* dans le rôle de Max Gericke, à cela près qu'elle n'a pas de nez rouge et exhibe les signes extérieurs d'un monsieur. Cette personne bizarre est un clown d'une variété particulière. Son cirque est la société, et ses bouffonneries font peur. Au départ, dans l'histoire que raconte Manfred Karge, le personnage Max Gericke s'appelle Ella, possède un corps, des émotions, une identité de femme. Très tôt pourtant, elle est contrainte de nier ces trois attributs.

Veuve dans l'Allemagne en crise des années 20, elle prend la place de son mari pour conserver l'emploi qui les faisait vivre. Devenue homme, elle adopte les gestes, les postures qui vont avec, et l'adhésion feinte à l'idéologie. Sous le pouvoir nazi, le grutier Gericke devient SA, forcé à tout pour sauver sa peau. La guerre finie, il faut encore tricher pour travailler, et quand survient une autre crise, quand le déguisement même ne procure plus de travail, il est trop *tard pour redevenir soi-même. La* femme est morte.

Max Gericke est la première pièce de l'acteur-metteur en scène allemand Manfred Karge, écrite en 1982. Comme beaucoup d'auteurs de premières oeuvres, il y a tout mis. Pour le fond : les horreurs de l'histoire allemande, les défoulements bestiaux des individus les plus frustes, les hantises et la culpabilité des enfants. La forme, elle, associe réalisme brutal et onirisme, comme dans certains textes de Heiner Müller, en un mélange de vers et de prose.

DISLOCATION PSYCHIQUE

Ce texte composite, à l'image d'une époque où les assises idéologiques et culturelles volent en éclats, manifeste avec une grande force – restituée par la traduction de Michel Bataillon – la dislocation psychique subie par le personnage. Et Marief Guittier, pour la deuxième fois, exprime magistralement ce trauma historique. En 1984, déjà, elle était entrée *dans le costume* de Max Gericke, forçant le travestissement jusqu'à l'obscénité. Michel Raskine, qui la dirigeait, faisait alors ses débuts de metteur en scène. *Un* coup de maître et le ciment d'une amitié qui aboutissent à cette reprise symbolique, alors que Raskine et André Guittier amorcent une nouvelle aventure théâtrale à Lyon, comme successeurs de Jean-Louis Martinelli.

La mise en scène n'a pas vraiment changé. On peut dire seulement qu'elle a mûri en s'épurant, même si elle accumule toujours accessoires et prothèses pour montrer le remplacement de l'être *par la marchandise. Le jeu de* Marief Guittier a gagné en profondeur. Aux antipodes du pathos, son interprétation utilise le grotesque, en une sorte d'expressionnisme distancié très contemporain, pour étayer un implacable réquisitoire contre la société allemande. Le moment le plus terrible du spectacle est celui où Max Gericke tente de retrouver son identité perdue, avec une perruque de femme. La face tragique du clown surgit alors, médusante comme un visage halluciné d'Erich Heckel ou *Max Beckmann.*

Bernadette Bost

■ **CINÉMA : le prix Jean-Vigo a été attribué à Xavier Beauvois** pour son deuxième film, *N'oublie pas que tu vas mourir*, qui vient d'être sélectionné en compétition officielle pour le prochain Festival de Cannes. Le réalisateur de *Nord* a reçu lundi 24 avril le prix remis par Sandrine Bonnaire à la Cinémathèque française. Le prix du court métrage a été attribué à Laurent Cantet pour *Tous à la manif.*

■ **Les studios de cinéma Old Tucson (Arizona)** ont été ravagés par un incendie, lundi 24 avril, détruisant les trois quarts des bâtiments en bois qui avaient fourni le décor de centaines de westerns parmi lesquels *Rio Bravo* et *Règlements de comptes à OK Corral.* Les studios, qui attiraient 500 000 touristes par an, sont une réplique de la ville de Tucson en 1860. Ils avaient été construits en 1939 par Columbia Pictures pour le film *Arizona*, avec William Holden et Jean Arthur. Ils ont servi au tournage de quatre cents films, publicités et séries télévisées.

■ **Le palmarès du festival Acteurs/Acteurs de Tours** a récompensé les jeunes interprètes des *Roseaux sauvages* d'André Téchiné. Pour sa cinquième édition, du 14 au 22 avril, la manifestation tourangelle a attribué le prix Henri-Langlois aux trois comédiens : Elodie Bouchez, Gaël Morel et Stephane Rideau. Le prix Henri-Alekan, qui récompense des acteurs de court métrage, a été décerné à Philippe Boon et Laurent Brandenbourger pour *Luc et Marie, le film.* Véronique Mermoud, de la compagnie Théâtre des Osses (Suisse), a reçu le prix Sacha-Pitoëff, qui récompense des acteurs de théâtre, pour son spectacle *Diotime et les lions. (AFP.)*

■ **Le cinéma français est bien défendu par la presse**, *contrairement* au sentiment dominant dans la profession. Selon une étude réalisée par l'association Auteurs Réalisateurs Producteurs, l'espace réservé aux films français traduit un net avantage en leur faveur par rapport aux films américains. Le « taux de présence » s'élève à 80 % contre 59 % seulement pour les productions étrangères. Les premiers récoltent 65 % d'avis favorables contre 42 % pour les films américains.

■ **L'actrice Isabelle Adjani a donné naissance**, début avril à New York, à un garçon, annonce son entourage sans préciser la date de la naissance du bébé ni le prénom choisi. L'actrice, qui fêtera ses quarante ans le 27 juin, est déjà la mère de Barnabé, né en 1979 de sa liaison avec le chef opérateur Bruno Nuytten, le réalisateur de *Camille Claudel*. Son dernier rôle à l'écran est *La Reine Margot*, de Patrice Chéreau. Isabelle Adjani a décidé de poursuivre en justice *France-Dimanche*, qui a publié des « *détails fantaisistes et erronés* » sur son accouchement.

■ **PATRIMOINE : l'exposition « Carthage, l'histoire, sa trace et son écho »** ouvrira exceptionnellement ses portes, tous les mercredis soir jusqu'à 21 heures jusqu'au 2 juillet, et ce en raison du succès de l'exposition. Cette exposition du Petit Palais à Paris donne une vision de la civilisation carthaginoise, de la fondation de la cité, au IXᵉ siècle avant notre ère, jusqu'au début de l'art chrétien.

■ **MUSIQUE : le consortium hollywoodien Dream Works SKG (Californie), auquel participent le réalisateur Steven Spielberg** et le magnat de l'édition musicale David Geffen, a proposé 35 millions de livres (273 millions de francs) à la maison de disques Sony pour lui racheter le contrat la liant au chanteur britannique George Michael, affirme *The Independent*, dans son édition du mardi 25 avril. Selon le quotidien britannique, cette proposition pourrait être pour la maison de disques l'occasion de se séparer du chanteur avec qui elle est en procès.

■ **Le Syndicat national de l'édition phonographique** (SNEP) « *se félicite* » de la convention signée, le 19 avril, par Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, et Jacques Toubon, ministre de la culture, afin de favoriser la diffusion du disque et du livre. *Dans un communiqué*, le SNEP déclare que cet accord permettra « *d'offrir au public la possibilité de trouver plus facilement les disques en centre ville dans les magasins de proximité proposant un service de qualité* ». La convention entend favoriser « *l'implantation, la réhabilitation et la rénovation au cœur des villes de commerces culturels de proximité, d'une surface ne dépassant pas 400 m²* ». Le nombre de disquaires indépendants en France est passé de 2 000 en 1980, à 200 aujourd'hui.

DANS LES THÉÂTRES

***LE JOURNAL D'ANNE FRANK*, de Frances Goodrich et Albert Hackett. Mise en scène : Pierre Franck. Avec Marie Gillain, Bernard Crombey, Catherine Arditi, Geneviève Mnich, Maurice Bénichou, Frédéric Gorny, Gérard Lartigau... THÉÂTRE HÉBERTOT, 78 *bis*, boulevard des Batignolles, Paris 17ᵉ. Mᵒ Villiers et Rome. Tél. : 43-87-23-23. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinées samedi à 16 h 30 et dimanche à 15 heures. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F.**

Voilà de ces témoignages, une de ces œuvres « de formation » qui, à un moment ou l'autre de l'enfance, passe dans les mains de chacun d'entre nous, précis bouleversant de courage et d'humour écrit par une jeune fille juive de Hollande, recluse dans un grenier d'Amsterdam du 6 juillet 1942 au 4 août 1944. Anne Frank (Marie Gillain, splendide héroïne de *L'Appât*, de Bertrand Tavernier) était remuante, sensible, née en Allemagne le 12 juin 1929. Son père, Otto (Bernard Crombey), était un petit industriel de Francfort. Chassée de son pays par le nazisme, la famille Frank se réfugie à Amsterdam. *L'invasion allemande des Pays-Bas les rattrape en janvier 1940.* Deux ans plus tard, les Frank, bientôt rejoints par les Van Daan (Geneviève Mnich et Maurice Bénichou), leur fils Peter (Frédéric Gorny, révélé par André Téchiné dans ses *Roseaux sauvages*) et un dentiste, Dussel (Gérard Lartigau) *doivent se terrer dans « l'arrière-maison » de l'entreprise* dont la gestion est confiée à deux employés anti-nazis, Kraler (Jean-Marie Bernicat) et Miep (Nathalie Niel).

La réalisation du *Journal d'Anne Frank* est signée aujourd'hui par l'un de ces trop rares *honnêtes hommes du théâtre privé parisien, Pierre Franck*, directeur du Théâtre de l'Atelier. On connaît la patte, dans la tradition de qualité française, de ce metteur en scène : un apparent naturalisme transcendé par des éclats de poésie ; le goût aussi de la direction d'acteurs qui tous ici sont *excellents. On fera mention spéciale de Marie Gillain.* Sa connivence avec une figure mythique de l'adolescence, l'aisance de son jeu, sa maîtrise vocale ou sa liberté de mouvements, sa détermination, où se mêle de la grâce et une belle autorité, en font la plus sûre jeune première révélée de longtemps – et oui, on pense une fois encore, mais *ici* avec une réelle conviction, aux débuts d'Isabelle Adjani. ***O.S.***

SALLE DES FÊTES, de Philippe Minyana. Mise en scène : Sophie Duprez et Philippe Minyana. Avec Isabelle Astier, Martine Milar, Valérie Faure, Laurent Galtie, Chrystelle Lebeury, Renaud-Marie Leblanc, Thierry Micouin, Régine Mondion, Valérie Onnis et Odile Perrissin-Fabert. MÉNAGERIE DE VERRE, 12, rue Léchevin, Paris 11ᵉ. Mᵒ Parmentier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-54-27-81. Durée : 1 h 05. 60 F et 80 F. Jusqu'au 13 mai.

De la guerre, il sera ici aussi question, des deux guerres mondiales, de celles d'Algérie et du Liban, vécues par une poignée de veufs et veuves de guerre et d'anciens combattants dont les témoignages ont été recueillis par les acteurs eux-mêmes et mis en théâtre par l'auteur (ici cometteur en scène), Philippe Minyana. *Salle des fêtes*, titre de ce court spectacle créé il y a quatre ans, dit le lieu choisi pour la représentation, un vaste quadrilatère seulement encombré d'une dizaine de chaises, autant que d'interprètes. Un à un, deux à deux, quelquefois par trois, les acteurs-médiums du spectacle se lèvent et s'adressent au public restreint qui leur fait face. Il y a là surtout des *petites gens, seulement armés de leur mémoire qui s'exprime* tantôt douloureusement, tantôt drolatiquement. Tous forment un chœur tragique, chœur citoyen pour un exercice d'un réel impact sinon d'une réelle force. Mais, en ces temps où resurgissent les accents martiaux des « blocs nationaux », il n'était pas inutile de faire entendre ce message pacifiste. ***O.S.***

La liberté absolue de Mauricio Kagel

Deux concerts consacrés à l'œuvre du compositeur argentin ont permis de réécouter des compositions anciennes qui n'ont rien perdu de leur force

Depuis quarante ans, le compositeur, né en 1931, édifie une œuvre qui touche à tous les genres et n'a jamais renoncé à la dimension du spectacle, voire à un aspect ludique, qui lui a été parfois reproché. La Cité de la musique lui a consacré une rétrospective qui permettait de mieux comprendre l'évolution d'un musicien qui aura été parfois pris pour ce qu'il n'est pas. L'art de Kagel, qui s'affirme à soixante-quatre ans comme l'un des compositeurs majeurs et des plus constamment inspirés de sa génération, réside dans une confrontation des extrêmes irréconciliables créateurs de tensions permanentes.

CONCERTS MAURICIO KAGEL
Cité de la Musique, les 22 et 23 avril.

L'affiche qui annonçait, sur fond de balançoire foraine, les deux concerts consacrés à Mauricio Kagel à la Cité de la musique était plutôt de nature à conforter les idées reçues. S'il est vrai que Kagel, depuis le début des années 50, n'a jamais renoncé à jouer avec la musique, voire à amuser l'auditeur, il y a longtemps qu'il s'est imposé comme un compositeur dont la dérision apparaît plutôt comme une ironie amicale.

Le premier concert comportait d'abord des pages pour chœurs des années 1971-1972 : *Vom Hörensagen* pour voix de femmes et harmonium possède toute la fraîcheur de l'enfance ; *Die Mutation* pour chœur d'hommes et piano, sur un prélude en la mineur de Bach qu'on perçoit à travers le filtre déformant des voix parlées-chantées et *Gegenstimmen* pour chœur mixte et clavecin où le comique des interjections cède peu à peu la place au pathétique, avec les allusions finales à la mort de Marie dans *Wozzeck*, à celle du Christ et de Dieu.

En réécoutant ces pages plus de vingt ans après leur création, on y décèle en germe l'évolution de Kagel vers la consonance et un langage tonalement élargi. Il est allé plus loin depuis, dans des œuvres plus vastes comme *Mitternachtsstük*, quatre mélodrames pour voix et instruments (1981-1986) donnés à la fin du premier concert. Composés sur des extraits du *Journal* de Robert Schumann, qui ressemblent à un conte d'Edgar Poe, ils offrent un subtil mélange d'illustrations au premier degré et de travail hautement abstrait sur cet anecdotisme de façade.

L'art de Kagel, un peu comme celui de Haydn, réside dans cette confrontation des extrêmes irréconciliables créateurs de tensions permanentes. C'est pour cela que la question du renouvellement du langage, qui préoccupe l'avant-garde, ne se pose pas pour lui dans les mêmes termes.

On a pu le vérifier dans les *Idées fixes*. Dans cette grande pièce pour orchestre où l'Ensemble InterContemporain renforcé prenait la place des Chœurs de Lyon, on ne peut qu'être fasciné par l'incroyable capacité de renouvellement à l'intérieur d'une forme à pseudo-reprise. L'impression que la musique jouit d'une liberté absolue dans son devenir n'est pas seulement liée au fait que l'œuvre a été composée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, elle tient à l'essence même de l'art de Kagel. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, son grand secret réside dans sa capacité à tout organiser, à intégrer l'accident, à créer des échecs apparents pour s'en servir comme des tremplins. Tout cela pourrait n'être qu'un jeu gratuit sans cette espèce de tendresse vis-à-vis de l'auditeur doublée d'une complicité rare avec la musique. Mais c'est plus encore l'oreille du compositeur qui subjugue, sa faculté d'imaginer des agrégats sonores inouïs, avec des moyens traditionnels dont tant d'autres tirent si difficilement une couleur neuve ou personnelle.

Avec quatre extraits du cycle La Rose des vents (1988-1995), le concert du dimanche après-midi était plus austère. On manque de recul pour prendre la mesure de cette vaste suite de poèmes symphoniques d'un genre nouveau, lointainement inspirés des folklores d'outre-Atlantique. On en perçoit les beautés, les fulgurances, mais aussi quelques longueurs qu'une seconde écoute atténuera sans doute. La section *Nord*, commande de l'Ensemble InterContemporain, était donnée en création.

Le concert s'achevait par la poignante cantate *Vox Humana* (1979) dédiée à la communauté des juifs d'Espagne et où l'on retrouve toutes les qualités de musicien dramatique de Mauricio Kagel qui, sans avoir créé d'école, s'affirme à soixante-deux ans comme l'un des compositeurs majeurs et des plus constamment inspirés de sa génération. Le festival Présences de Radio-France, la saison prochaine, lui sera d'ailleurs largement consacré.

Gérard Condé

Le Printemps de Bourges sous le signe des blues

L'Américain John Trudell et le Français Paul Personne donnent leur version du vague à l'âme

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Il pleut. Venir chaque année à Bourges, au Printemps – en changeant à Vierzon –, c'est l'occasion d'exorciser les ultimes retours de l'hiver, et l'éventuelle suppression des lignes transversales de la SNCF. Et, pour constater, annuellement, que le rock, la chanson, le tex-mex ou le chacha ont encore une âme, on continuera de prendre le parapluie et la micheline, aujourd'hui comme il y a dix-huit ans. Le Printemps de Bourges a l'ouverture facile, encore protégée des rumeurs du week-end à venir, où les groupes à la mode devront approcher sans heurt le festival. Joe Cocker ayant renoncé pour cause de mauvaise santé, la « dernière », lundi 1er mai, sera laissée aux seuls soins de l'Anglais John Mayall, héros du blues blanc, depuis qu'il a fondé les Bluesbreakers, avec Eric Clapton notamment. Mayall est un peu plus qu'un chef de file, un mouvement à lui tout seul, auquel le rock'n'roll anglais de la fin des années 60 doit une partie de son énergie et de son inspiration.

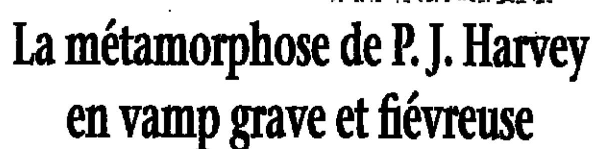
PRINTEMPS DE BOURGES

Le natif américain (Sioux) John Trudell et le Français (de la banlieue) Paul Personne, auxquels le Printemps avait confié le soin de l'ouverture, mercredi 26 avril, sont des solitaires qui jouent du blues « à leur sauce ». John Trudell ne chante pas, il dit ses poèmes sur un fond musical qui donne de la souplesse et du délié à des mots âpres, incisifs, torturés et parfois accusateurs. Petit homme portant lunettes noires, Trudell règne sur un trio dominé par les effets de guitares et la voix perçante d'un Indien Peau-Rouge. Impressionnant de fixité et de félinité combinées, Trudell passe en revue, sur fond de guitare dobro et d'accords déchirés par la nostalgie, les obsessions du monde des années 90 : la guerre du Golfe, le déclin du rêve américain...

John Trudell est un « mauvais garçon ». Né en 1946 dans le Nebraska, d'une mère mexicaine et d'un père Sioux Santee, engagé volontaire en 1963, il a passé quatre ans dans la Navy, affecté sur un navire de guerre chargé de recueillir les pilotes abattus près des côtes du Vietnam. Puis, en 1969, il occupa l'île d'Alcatraz, aux côtés des Nations indiennes parties en guerre contre le gouvernement américain, avant de devenir le président du Mouvement des Indiens d'Amérique (AIM). A l'époque, Trudell n'était pas encore poète. Il le devint après la mort de sa famille dans l'incendie inexpliqué de sa maison, dans la réserve de Shoshone Paiute (Nevada) – douze ans après qu'il eut lui-même brûlé le drapeau américain devant le siège du FBI à Washington, lors d'une manifestation.

Paul Personne, lui, est un « méchant garçon », qui joue de la guitare comme un enfant heureux de sauter dans la boue ou de démarrer en trombe sur une Mob empruntée. C'est un Latin, un « naïf idéal », un bricoleur de sons, né entre tours en construction et jardins ouvriers. Il a le riff un peu rude et la parole un peu fleuve des enfants de Houilles et des Mureaux. Trudell l'Indien, le graffiteur, ne met pas les mains dans le cambouis du rock'n'roll. Il en a l'esprit. Ces deux-là, indigènes à leur manière, déclinent deux versants du blues moderne.

Véronique Mortaigne



La métamorphose de P. J. Harvey en vamp grave et fiévreuse

POLLY JANE HARVEY, elle-même originaire du sud-ouest de l'Angleterre, se déclare volontiers fascinée par les groupes qui font la réputation actuelle du « son de Bristol ». La chanteuse, qui est aussi sculpteur, apprécie ceux qui, comme Massive Attack ou Portishead, triturent leur musique comme une argile sonore. Le jeune homme noir que l'on appelle Tricky a officié avec Massive Attack avant de s'affirmer, en solitaire, comme un des acteurs les plus doués de cette mouvance. Aux journalistes, il avoue que le poster de P. J. Harvey est le seul qu'il a jamais affiché dans sa chambre. Les hasards du show-business faisant bien les choses, Tricky accompagne la jeune femme sur toute sa tournée européenne. Mardi 25 avril, le public parisien a pu l'entendre ouvrir au Bataclan, en première partie de son « idole ».

Comme ses concitoyens, Tricky élabore ses morceaux en studio, tel un alchimiste dans son laboratoire. Il travaille les textures autant que les mélodies. Son récent premier album, *Maxinquaye*, a impressionné par son ingéniosité et sa puissance sensuelle. En concert, loin de ses cornues technologiques, il doit tout réinventer. Il a engagé quelques vrais musiciens pour retranscrire sa musique enregistrée. Si on retrouve par instants la magie de ses mystérieuses mécaniques, l'ensemble, souvent décharné et approximatif, manque singulièrement de profondeur. Comme pour souligner cet effacement, le chanteur a décidé de laisser son groupe plongé dans le noir presque absolu durant toute sa performance.

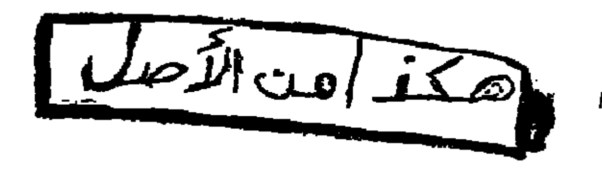
P. J. Harvey, elle, s'est métamorphosée. Il y a deux ans, elle présentait encore l'allure d'une adolescente farouche, menant un trio de rock basique. Cheveux tirés en arrière, statique dans son jean et son blouson de cuir étriqué, la guitariste hurlait des colères cathartiques. A vingt-cinq ans, elle vient de sortir *To Bring You My Love*, album magnifique qui transmue la violence cinglante de ses deux précédents opus (*Dry* et *Rid Of Me*) en un faux apaisement. Sur la scène drapée de blanc, elle apparaît, transfigurée. Une masse bouclée tombe maintenant sur ses épaules. Vamp moulée d'une robe de satin rouge, faux cils, yeux et bouche outrageusement maquillés, Polly Jane a théâtralisé son personnage et animé son jeu d'une vraie dramaturgie. Elle a abandonné sa guitare. Libre, concentrée sur son chant, elle impose une formidable présence.

Elle entame un *To Bring You My Love* d'une gravité solennelle, tête droite et hautaine, avant de s'émouvoir avec une fragilité d'enfant. Ondulant au rythme d'un murmure, son corps peut brutalement s'enfiévrer. Chatte ou reptile. Travaillant les ressources de la lenteur et du silence, P. J. Harvey module une voix sous tension. La moyenne d'âge relativement élevée de son nouveau groupe garantit la précision technique sans empiéter pour autant sur l'émotion. Un batteur, deux guitaristes, deux claviers, dont l'un se transforme à l'occasion en bassiste ou en accordéoniste, sculptent subtilement la matière quasi minérale de ses mélodies. Sous ces rythmes feutrés couve la dynamique primaire d'un blues ancestral. Ses incantations, rongées par ses désirs et ses frustrations, ce dépouillement hypnotique sont les échos du minimalisme envoûtant d'un John Lee Hooker.

On souhaiterait parfois que les tempos soient moins systématiquement ralentis, que cette tension permanente explose pour de bon. En fin de concert, une réinterprétation très réussie de *50 Ft Queenie*, un de ses anciens morceaux rapides, fit regretter que les accélérations ne soient pas plus nombreuses. Mais P. J. Harvey, étreignant sa musique comme une main caresse un rocher, s'était consumée devant nous avec une intense douceur.

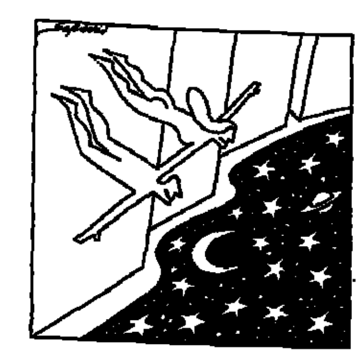
Stéphane Davet

★ Concert : Printemps de Bourges, Pavillon Coca-Cola, le 27 avril à 22 heures, 130 F.



« L'Empereur d'Atlantis » et la mort

La création française de l'opéra en un acte de Viktor Ullmann



NÉ LE 1er janvier 1898, Viktor Ullmann est mort en octobre 1944, à Auschwitz, après avoir passé deux années dans le camp de concentration de Terezin. C'est là qu'il composa et que fut créé *Der Kaiser von Atlantis*, opéra en un acte qui met en scène un monarque qui déclare la mort hors la loi mais demande son retour pour soulager l'humanité des horreurs de la vie. L'œuvre – admirable – a été récemment enregistrée sur disque par Decca (1 CD 440 854-2) après avoir été créée en 1975, à Amsterdam.

Avec Valérie Chouanière (soprano), Isabelle Soccoja (mezzo-soprano), Thierry Fouré (ténor), Pascal Sausy (baryton), Nicolas Isherwood (basse), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction), Serge Noyelle (mise en scène).

★ *Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 27, 28 et 29 ; 16 heures, le 30. Tél. : 44-78-13-15. De 75 F à 90 F.*

UNE SOIRÉE À PARIS

John Scofield Quartet
En vingt ans de rencontres – Billy Cobham, Dave Liebman, Miles Davis, Joe Lovano, Bill Frisell, Pat Metheny... –, le guitariste John Scofield est resté attaché, dans les contextes les plus divers, à une expression très moderne et vivace du blues et des musiques populaires noires-américaines qui ont été celles de son apprentissage. Son quartette orgue, basse, batterie s'amuse aussi sur des ambiances funky.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mo Château-d'Eau), 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Silmarils
No One Is Innocent, Lofofora, Oneyed Jack, Silmarils... La scène rock française fleurit de mille groupes qui, à l'instar des initiateurs américains Red Hot Chili Peppers ou Rage Against The Machine, se délectent de la fusion explosive du rap, du funk et du heavy metal. En tombant trop souvent dans le piège du mimétisme.
Au divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 27. Tél. : 42-55-48-50. 70 F.

Wim Mertens
Pendant deux soirs, l'insatiable innovateur belge présentera son nouvel album, *Jeremiades*, cinquième chapitre de son cycle piano et voix, dont le thème biblique est inspiré des lamentations de Jérémie.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 43-87-97-13. 110 F.

« 1 entrée, 3 clubs »
L'association Lombards sur jazz célèbre John Coltrane. Au Duc des Lombards, le saxophoniste Yannick Rieu explore en quartette le répertoire inhabituel de Coltrane ; au Baiser salé, le saxophoniste Alain Debiossat (Sixun), lui aussi en quartette, y met une sage note électrique ; au Sunset, le quintette des frères Belmondo sera fidèle à son hard bop fougueux.
Duc des Lombards (42-33-22-88), Baiser salé (42-33-37-71), Sunset (40-26-46-60). A partir de 21 h 30, le 27. 70 F pour les trois clubs, adhérents 50 F.

ARTS

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Vincent Corpet
Galerie Templon, 30 rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 27 avril au 27 mai.
Le Cyclope de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt, Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, 91405 Milly-la-Forêt. Tél. : 64-98-83-17. Vendredi, samedi, dimanche, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. Du 28 avril au 29 octobre. 30 F (sur réservation uniquement au 64-98-83-17).
Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé lundi 1er mai et dimanche 4 juin. Fermé mardi. Du 28 avril au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Le Dessin sous toutes ses coutures
Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10 avenue Pierre 1er-de-Serbie, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Du 27 avril au 13 août. 35 F.
Nouvelles Acquisitions du département des objets d'art (1990-1994)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée du Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé lundi 1er mai et dimanche 4 juin. Fermé mardi. Du 28 avril au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
Philippe de Champaigne et Port-Royal
Musée national des Granges de Port-Royal, Saint-Quentin-en-Yvelines, 78356 Magny-les-Hameaux. Tél. : 30-43-73-05. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 29 avril au 28 août. 20 F, dimanche 16 F, (prix d'entrée du musée).
La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy. 92040 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-67-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche après-midi ; groupes scolaires le jeudi. Du 28 avril au 29 octobre. 30 F.
Traité du trait
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé lundi 1er mai et dimanche 4 juin. Fermé mardi. Du 28 avril au 24 juillet. 28 F.

PARIS

A corps et à raison
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 juin. 25 F.
Les Archives des tsars, Saint-Pétersbourg à Paris
Archives nationales, hôtel de Soubise, 60 rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 40-27-62-18. De 13 h 45 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.
Arte povera 1965-1972
Galerie Durand-Dessert, 28 rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.
L'Art et le 7e art
Hôtel de la Monnaie, 11 quai Conti, Paris 6e. Mo Odéon, Saint-Michel, Pont-Neuf, bus 24, 27, 58, 70. Tél. : 40-46-55-35. Du mardi au vendredi, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures ; nocturne mercredi, jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 18 juin. 30 F.
Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.
Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai, de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.
Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58 rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.
C'est à vous, Monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.
Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai, de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.
Eduardo Chillida
Galerie Lelong, 13 rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi, de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.
Combas
Fondation COPRIM, 112 avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 juin.
Du trait à la ligne
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 juin.
Philippe Favier
Galerie Yvon Lambert, 108 rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 mai.
La Gravure française à la Renaissance
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58 rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 10 juillet. 22 F.
George Grosz
Galerie Tendances, 105 rue Quincampoix, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.
Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6 rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.
Hucleux
Galerie Barbier-Beltz, 7 rue Pecquay, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 40-27-84-14. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 mai.
Lille, chefs-d'œuvre d'un grand musée européen
Grand Palais, galeries nationales avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 42, 49, 72, 73, 80, 83, 93. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi, jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F ; billet jumelé avec l'exposition Zoran Music : 63 F.
Annette Messager
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Ateliers pour enfants les 26 ; 27 et 28 avril à 14 h 30. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 mai. 27 F.
Micromégas
American Center, 51 rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy, bus 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche, de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 juin.
Sarah Moon, Kasimir Zgorecki
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11 rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 mai. 30 F.
Zoran Music
Grand Palais, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.
Noces tissées, noces brodées
Musée national des arts africains et océaniens, 293 avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.
Le Photographe et l'architecte Baldus, Lefuel et le nouveau Louvre
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 45. Fermé dimanche 4 juin et lundi 1er mai. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 40 F de 9h à 15 h, 20 F après 15 h et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans
La Photographie stéréoscopique sous le Second Empire
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2 rue Vivienne et 6 rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.
Le Rijksmuseum d'Amsterdam et la peinture néerlandaise
Institut néerlandais, 121 rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale, bus 63, 83, 84, 94. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 mai.
Ettore Spalletti
Galerie Claire Burrus, 16 rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures ; samedi, de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.
Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche, à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F.

ILE-DE-FRANCE

Baumgarten, Gee, Kitahara, Lévénez, Oppenheimer, Horacio
La Ferme du buisson, Centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77337 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi, de 13 h 30 à 21 heures ; et les soirs de spectacle, jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er mai.
Hélène Reimann, styliste de l'ombre (1893-1987)
L'Aracine-Musée d'art brut, château Guérin, 39 avenue du Général-de-Gaulle, 93050 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 43-09-62-73. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi, mercredi. Jusqu'au 11 juin.
Xe Bourse d'art monumental d'Ivry
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93 avenue Georges-Gosnat, 94041 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche, de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau, avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DIS-MOI OUI...
Film français d'Alexandre Arcady, avec Jean-Hugues Anglade, Julia Maraval, Claude Rich, Nadia Fares, Patrick Braoude, Valérie Kaprisky (1 h 46).
Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones, avec Damian Chapa, Jennifer Rubin, Scott Plank, (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
Film britannique de Danny Boyle, avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer, avec Jean Reno, Christian Charmetant, Isabelle Candelier, (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

SELECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALERTE !
de Wolfgang Petersen,
avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland.
Américain (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé Allemand (1 h 24).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza
Français (1 h 20).

La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
de Isabelle Quignaux,
Français (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LÉGENDES D'AUTOMNE
de Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit.

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
de Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Sai nt-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

STREET FIGHTER
de Steven E. De Souza,
avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
de Joao Botelho,
avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro.
Portugais (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CETTE SACRÉE VÉRITÉ
de Léo McCarey,
avec Cary Grant, Irène Dunne, Ralph Bellamy, Alexandre d'Arcy, Cecil Cunningham, Molly Lamont.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 32).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Europe 1 change son directeur des programmes

PATRICE BLANC-FRANCARD, directeur des programmes d'Europe 1 depuis sept ans, a été remplacé, mercredi 26 avril, par Claude Brunet à ce poste et va quitter la radio puisque *« d'un commun accord avec la direction de la station, il se consacrera désormais entièrement à la production audiovisuelle »*, selon un communiqué de la radio de la rue François-Ier. Le départ de Patrice Blanc-Francard, qui est aussi producteur de « Velvet jungle » sur Arte, émission dont la station est partenaire, a lieu juste après la publication d'un sondage Médiamétrie indiquant que l'audience de la radio du groupe Hachette était dépassée au premier trimestre par celle de NRJ (*Le Monde* du 15 avril).

Son successeur, Claude Brunet, était jusqu'à présent conseiller d'Europe Développement International, qui gère les implantations du groupe à l'étranger. Il a déjà occupé le poste de directeur-adjoint des programmes d'Europe 1, entre 1974 et 1982, avant de quitter l'entreprise pour créer une société de conseil. M. Brunet aura comme première mission de préparer la grille du mois de septembre en veillant, selon la direction de la station, à ce qu'Europe 1 reste *« une radio généraliste destinée à une large audience »*.

■ **PRESSE : André Rousselet**, actionnaire principal du quotidien *Info-Matin*, a été nommé président de la société éditrice du journal, la Sodepresse, et directeur de la publication, mercredi 26 avril. Alain Carlier, l'un des quatre fondateurs du quotidien lancé le 10 janvier 1994, a présenté sa démission de président de la Sodepresse, mais reste administrateur. Un nouveau directeur général, Christophe Veyrin Forrer, doit *prendre ses fonctions mardi 2 mai* (*Le Monde daté 23-24 avril*).

■ **JUSTICE : le secrétaire général du Syndicat national des journalistes** (SNJ, autonome), François Boissarie, journaliste au *Figaro*, a été mis en examen, jeudi 20 avril, pour *« complicité de diffamation publique envers un particulier, en l'espèce M. Le Pen »*. A la suite de la fête du Bourget organisée par le Front national en novembre 1992 et des brutalités commises contre des journalistes (*Le Monde* du 10 novembre 1992), le SNJ avait engagé, par solidarité, une action en justice contre les dirigeants du Front National. Cette plainte a abouti à une ordonnance de non-lieu rendue le 21 février 1994 pour *« auteur non identifié »*. Parallèlement, le FN avait intenté contre le SNJ une action en diffamation, qui a abouti à la mise en examen de M. Boissarie.

■ **SATELLITE : Pro Sieben (Pro 7), chaîne généraliste allemande** par câble et satellite, et Quelle, groupe allemand de vente par correspondance, ont annoncé, mercredi 26 avril, la création de la première chaîne de télé-achat destinée au marché allemand. Ce programme, baptisé Home Order Television (HOT), sera diffusé en 1996 via le satellite Astra 1D et pourrait être repris sur le câble. Pro 7 et Quelle devraient investir *plus de 100 millions de deutschemarks (environ 350 millions de* francs). Selon Georg Kofler, gérant de Pro 7, HOT, avec un chiffre d'affaires annuel compris entre 450 millions de francs et 1,75 milliard de francs, devrait dégager des bénéfices en l'an 2000.

Bruxelles enquête sur le prix du papier

La Commission européenne veut déterminer s'il y a eu entente entre les industriels avant la hausse de 20 % intervenue au mois de janvier sur le papier journal

LES ÉDITEURS de journaux respirent quelque peu. Le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a annoncé mercredi 26 avril, à Bruxelles, qu'une enquête était lancée par la Commission européenne sur l'augmentation du prix du papier journal, pour entente entre les producteurs. Des inspecteurs mandatés par la Commission se sont rendus, la semaine dernière, dans quarante entreprises de l'Union européenne, qui représentent l'ensemble de la profession dans sept pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suède.

« Les augmentations de prix étaient telles que nous avons pensé qu'il y avait lieu d'enquêter, de vérifier un certain nombre de choses », a indiqué le commissaire belge. *« Il a pu y avoir des accords sur des augmentations de prix concertées, c'est une hypothèse »*, a-t-il précisé, *« Nous disposons de suffisamment d'informations sur les augmentations de prix. »*

D'Hachette à Bertelsmann, d'Alain Ayache à l'Association européenne des éditeurs de journaux, plusieurs éditeurs ou organisations professionnelles, mais aussi des gouvernements et des représentants politiques, avaient fait part, souvent avec discrétion, à la Commission de leurs inquiétudes et de leurs soupçons sur cette hausse. Nicolas Sarkozy, *ministre* du budget, chargé de la communication, avait notamment demandé à M. Van Miert *« de surveiller avec beaucoup d'attention les producteurs de papier mondiaux pour voir s'il n'y avait pas d'ententes »* (*Le Monde* du 4 mars). Après une hausse de 20 % en janvier, les éditeurs redoutaient une deuxième augmentation de 20 à 30 % en juillet.

Inlassablement le prix de la pulpe de bois et celui de la pâte à papier grimpent, passant de 400 dollars la tonne, en 1993, à 750 dollars aujourd'hui et peut-être 900 dollars demain (*Le Monde* daté 19-20 février) et mettent les journaux – dont le coût du papier représente environ 20 % du prix – en difficultés. Les éditeurs ont augmenté leur prix de vente, réduit leur pagination, leur format, leurs frais ou déjà fermé boutique. C'est le cas aux Etats-Unis pour le *Houston Post*, un quotidien qui a annoncé, il y a quelques semaines, que l'augmentation du prix du papier avait eu raison de sa situation fragile.

A la question du prix s'ajoute désormais des problèmes d'approvisionnement. La demande augmente plus vite que la production. Les machines arrivent à saturation, les prix augmentent et le papier se fait plus rare. En 1994, la consommation de papier journal a augmenté de 4 % dans le monde, la hausse devrait être d'au moins 3 %, en 1995 et 1996, alors que, dans le même temps, les capacités de production devraient croître de 1,5 % seulement. En Europe, la consommation a augmenté en 1994 de 500 000 tonnes ; elle devrait continuer de croître au même rythme, alors que deux machines, d'une capacité de 250 000 tonnes chacune, doivent être installées dans les deux ou trois ans à venir.

Certaines usines ont des difficultés d'approvisionnement en papier recyclé, dont le marché subit des soubresauts. Les prix allemands ont presque triplé en 1994. Enfin, la crise du secteur avait permis à certains des éditeurs d'obtenir des facilités de paiements – par exemple des délais de paiement à trois mois –, aujourd'hui remises en question.

En 1994, la consommation a augmenté de 4 % dans le monde

Ces bouleversements sont portés par l'augmentation de la consommation aux Etats-Unis et en Asie, où une croissance à deux chiffres est attendue jusqu'à la fin du siècle. Une croissance qui intervient après plusieurs années de crise grave chez les papetiers. Les prix ont chuté de moitié, ce qui a accentué la concentration du secteur par des rachats et des fermetures d'entreprises.

Aujourd'hui une vingtaine de papetiers dominent le marché mondial, les pays scandinaves contrôlent 70 % de la production européenne et le Canada réalise 59 % des exportations mondiales.

A l'issue de la deuxième augmentation annoncée, le prix du papier journal devrait retrouver son niveau de la fin des années 80. Vu du côté des papetiers, c'est donc un ajustement des tarifs normal et une réponse à la demande mondiale. Mais du côté des éditeurs de presse, cela prend des allures de catastrophes. C'est trop et trop vite. Ils reprochent aux papetiers de vouloir rattraper en une seule année plus de trois ans de baisse.

Les investigations lancées par Bruxelles ont été très rapides, mais le dépouillement et l'analyse des données rassemblées, afin de déterminer s'il y a entente entre les papetiers, seront long. *« Cela peut prendre plusieurs mois »*, indique-t-on à la Commission européenne. Karel Van Miert a indiqué qu'il n'avait pas encore pris contact avec les autorités américaines de la concurrence. Les éditeurs espèrent toutefois que la décision de Bruxelles permettra de réduire ou de retarder la hausse annoncée pour juillet.

En juillet 1994, les papetiers européens ont dû payer des amendes de 132 millions d'écus (environ 800 millions de francs) pour entente dans le secteur du carton, dominé souvent par les mêmes entreprises. *« Il y a des secteurs qui ont certaines traditions »*, a simplement commenté le commissaire européen.

A. S.

JEUDI 27 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : *Premiers baisers*.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.05).
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Harcèlements, de Caroline Huppert.
22.35 Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet, avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Me Didier Berges.
23.55 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Colporteurs de rêves. Avec Jacob Dufour (*Moi, Jacob, 13 ans, globe-trotter*) ; Françoise et Claude Hervé (*Le Tour du monde a vélo*) ; Allain Bougrain-Dubourg (*Des animaux et des femmes*) ; Patrick Cauvin (*Villa vanille*), Jean-Luc Racine (*Une vie de pana : le rire des asservis, Inde du Sud*).
1.55 Journal et Météo.
2.10 Série : Côté cœur.
2.35 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé à Longchamp.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne Nuit les petits.
Monsieur Pom-Pom-Pom.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Antennes libres, de Jean-Jacques Dufour et Bruno Girodon ; Avoir 20 ans en Israël, de Philippe Rochot et Mossi Armon.
22.40 Cinéma : François Ier ■ ■
Film français de Christian-Jaque (1937).
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit.
Invités : Isabelle Huppert, John Galliano, Philippe Garrel, Michel Parfenod ; Musique : Portishead.
2.00 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Ulysse 31 ; Tintin : le Secret de la Licorne (1).
17.40 Magazine : *Une pêche d'enfer*.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Un été de cendres, d'Abdelkader Djemaï.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : La Valise. ■
Film français de Georges Lautner (1973). Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Jean-Pierre Marielle.
22.40 Météo et Journal.
23.10 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire.
30 avril 1975 : la chute de Saigon, de Jérôme Kanapa. Invité : Gérard Chaliand, historien.
0.05 Magazine : L'Heure du golf.
0.35 Musique Graffiti.
Quatuor à cordes op. 76, de Haydn, par le Quatuor de Cleveland (20 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple.
1945 : la fin d'Hitler.
Le 30 avril 1945, Adolf Hitler mettait fin à ses jours dans son bunker de Berlin. Une mort dont les circonstances précises soulèvent encore beaucoup d'interrogations.

20.45 Cinéma : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. □
Film français de Michel Colucci (1977). Avec Coluche, Dominique Lavanant, Gérard Lanvin.
22.40 Téléfilm : Tuez l'androïde !
De John Eyres.
0.25 Magazine : Fréquenstar (et 3.20).
1.20 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

CANAL +

13.35 Cinéma : Loin des barbares. ■
Film franco-italo-belge de Liria Bedeja (1993).
15.05 Documentaire : Le Voyage du Saint-Louis.
De Maziar Bahari.
L'Odyssée tragique du paquebot Saint-Louis. 907 réfugiés juifs quittèrent Hambourg pour Cuba en 1939 et durent rentrer en Europe quatre mois avant le début de la guerre. Témoignages de survivants, images d'archives.
16.05 ▶ Cinéma : Les Epices de la passion. □
Film mexicain d'Alfonso Arau (1992).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

— EN CLAIR JUSQU'A 20.35 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Cœur sauvage. □
Film américain de Tony Bill (1993).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Passager 57. □
Film américain de Kevin Hooks (1992, v.o.).
23.40 Cinéma : Sacré Robin des Bois. □
Film américain de Mel Brooks (1993, v.o.).
1.20 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □
Film américain de Tom Savini (1990).
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Les Grandes Séductrices.
Claudia Cardinale (rediff.).
15.00 Jeux d'encre (rediff.).
15.30 Qui vive.
15.45 Allô ! La Terre. Le Loup (4).
16.00 La Preuve par cinq.
Le Moyen Age (4).
16.35 Inventer demain (4).
16.40 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Magazine : Cinq sur cinq.
18.15 Affaires publiques.
Le président de la République (rediff.).
18.30 Le Monde des animaux.
Les nids de cartons.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Parmi les vignerons français.
De Torgny Schunnesson.
Partant de la vie des vignerons du Minervois, un réalisateur suédois propose une réflexion sur la condition paysanne en Europe.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Vietnam.
Proposée par Wolfgang Vogel et présentée par Hervé Claude.
20.41 Documentaire : Le Vietnam.
Introduction encyclopédique.
20.55 Documentaire : Temps de souffrance, temps de l'espoir.
Les Guerres au Vietnam, de Rolf Bickel.
21.40 Documentaire : Last Exit Bangkok.
Le Caméraman Neil Davis, de Wolfgang Vogel.
22.45 Documentaire : Départs vers l'aurore.
Le Vietnam aujourd'hui, de Rolf Bickel.
0.10 Documentaire : Giap.
L'Interview, de Wolfgang Vogel et Rolf Bickel.
0.50 Théâtre : La Schaubühne de Berlin.
Des années Stein à nos jours, de H.H. Fischer (rediff.).
1.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. La guerre des sexes (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Prix du danger. ■ Film français d'Yves Boisset (1983). Avec Gérard Lanvin. 21.40 Entre deux tours. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 37 ° 5 le soir. Rediff. de TF 1 du 8 mars. 0.00 Strip tease. 0.15 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).

PLANÈTE 19.10 La Loi du collège. De Mariana Otero [1/3]. 20.05 Mardi, Lalbenque. De Michel Cros. 20.35 Force brute. De Robert Lihani [61/65]. A la mémoire de Lafayette. 21.25 La Voix de leurs maîtres. De Gilles Roussel. 22.15 Le Village au cimetière. De Thierry Compain. 23.10 L'Année du parrain : Philippe Candeloro. De Christian Debackère. 23.40 Le Goût du toro. De Jean-Pierre Vedel. 0.10 Ile de Sein, compagnon de la Libération. De Thierry Spitzer (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 La Fureur de vivre. ■ ■ ■ Film américain de Nicholas Ray (1955, v.o.). Avec James Dean. 22.50 Ecran total. 23.20 Concert : Mahler (65 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi, 18.00, Il était une fois les Amériques, 18.20, Tip top clip ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy, 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Des pissenlits par la racine. ■ Film français de Georges Lautner (1964). Avec Louis de Funès. 21.35 Série : M.A.S.H. 22.00 Road Test. 22.20 Chronique du front. 22.25 Pump up the Volume. ■ Film américain d'Allan Moyle (1990). Avec Christian Slater. 0.05 Souvenir (75 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Panique à bord. Avec Dean Stockwell. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le Gerfaut (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM rock legends. 23.00 Radio mag. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live I with Stereo MC's. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 VTT. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France : play-off. Quart de finale, match retour. 21.40 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule A. Canada-Allemagne, à Gävle (Suède) ; Poule B. Autriche-Suède, à Stockholm (Suède). 23.00 Football. En différé. Euro 96 : éliminatoires. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Amants passionnés. ■ ■ Film britannique de David Lean (1949, N., v.o.). Avec Ann Todd. 20.30 Cuesta Abajo. ■ Film espagnol de Louis Gasnier (1934, N. v.o.). Avec Carlos Gardel. 21.40 Charlie Chan au cirque. □ Film américain de Harry Lachman (1936, N.). Avec Warner Oland. 22.50 Le Goût du riz au thé vert. ■ ■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1952, N., v.o.). Avec Shin Saburi. 0.45 La Dernière Fanfare. ■ ■ Film américain de John Ford (1958, N., v.o., 115 min). Avec Spencer Tracy.

CINÉ CINÉMAS 18.30 La Secte. □ Film italien de Michele Soavi (1991). Avec Kelly Curtis. 20.30 Les Derniers Jours de Pompéi. □ Film italo-hispano-allemand de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves. 22.00 Equus. ■ Film américain de Sidney Lumet (1977, v.o.). Avec Richard Burton. 0.15 La Thune. □ Film français de Philippe Galland (1991, 90 min). Avec Sami Bouajila.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial fil rouge : Jacques de Bourbon Busset. 19.30 Perspectives scientifiques. L'espace des espèces : la biogéographie. 4. Un carrefour, une synthèse ou un ghetto ? 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Ornette Coleman, invité de Banlieues Bleues. 4. L'homme de tous les paradoxes. 20.30 Fiction. Les Lavandières de la nuit, d'Alain Pozzuoli. 21.32 Profils perdus. Marc Devade, peintre théoricien (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Terre de soucis ou l'écologie au cœur. 3. Dans la haute vallée de l'Aude. 0.05 Du jour au lendemain. Antonio Tabucchi (Pereira prétend). 0.50 Coda. Au pays de l'éléphant blanc. 4. Des musiciens d'un ensemble Mahori réunis à l'occasion d'une *cérémonie de mariage traditionnel*. 1.00 Les Nuits de France-Culture.

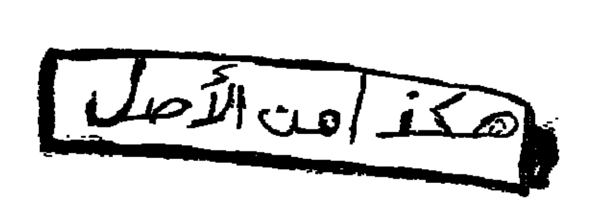
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Les Créatures de Promothée (extraits), Concerto pour violon, violoncelle et piano Triple Concerto, de Beethoven, par le Trio Wanderer ; Symphonie no 5, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Mahler : Rückert Lieder : Ich atmet'einen Linden Duft ; *Liebst du um Schönheit* ; *Blicke mir* nicht in die Lieder ; Ich bin der Welt abhanden gekommen ; Um Mitternacht. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Roy, Huber. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Grieg, Wolf. 0.00 Tapage nocturne. Musiciens d'images, images de musiciens. Gabriel Yared. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Philippe Séguin (« Grand O O'FM-La Croix Spécial présidentielle »).

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : les enjeux du 7 mai », avec Jacques Chirac (« *Objections* »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



« Confetti » veut montrer une autre Europe

Sur Arte, l'émission d'Alex Taylor joue la carte des sujets « légers » et transforme le handicap de la traduction bilingue en atout

JEUX, SÉRIES américaines, talk-shows : à 19 heures, carrefour stratégique, les télévisions jouent généralement la carte de la facilité, l'objectif étant de fédérer le plus large public, afin d'engranger des recettes publicitaires. Libérée de cette servitude, Arte ouvre son antenne par « Confetti », émission présentée par Alex Taylor, qui a auparavant animé pendant quatre ans « Continentales », un florilège des informations télévisées européennes diffusé par France 3. *« Convaincre les téléspectateurs que l'Europe ne se résume pas à des histoires d'institutions et que l'étranger n'est pas si étrange »* : ainsi le plus célèbre des Britanniques de France définit-il l'ambition du magazine qu'il produit et présente en semaine. Un rendez-vous astucieusement baptisé « Confetti ». *« Ce mot résume le côté à la fois léger et découpé de l'émission et existe dans toutes les langues (anglais, français, allemand, espagnol, russe), sauf en italien »*, jure Alex Taylor, qui parle couramment ces langues, à l'exception du russe.



« Confetti » démarre sur une musique de cirque et se clôt invariablement sur un bulletin météo kitsch. Il détonne par rapport aux autres émissions de la chaîne culturelle. Alex Taylor en convient : *« Lorsque je suis arrivé, on m'a demandé de contribuer à changer l'image de marque d'Arte, qui ne doit pas être réservée aux intellectuels. »*

Le premier mérite de ce magazine est de s'adresser, intelligemment, au plus large public. Partant du principe que *« L'Europe, ce sont d'abord des histoires de vie quotidienne, de bouffe et de maison »*, « Confetti », qui ne saurait se cantonner à l'Europe des Quinze, se présente comme un kaléidoscope de reportages dont le dénominateur commun est de raconter par petites touches la vie des hommes du Vieux Continent, *« du nord de la Norvège au sud de la Sicile, de l'est de l'Estonie à l'ouest de l'île d'Ouessant »*. Avec des rubriques hebdomadaires aussi diverses que « Manger », « Notre maison », « Sport », « Loisirs », « Les gens » (rencontre avec un anonyme), « Promenade », « Amour » (portrait d'un couple)... Le « Thème de la semaine » – analyse comparée d'un sujet du type « être policier », « le mariage », etc. – décliné dans cinq pays.

Doté d'un budget annuel de 35 millions de francs, « Confetti » achète les deux tiers de ses reportages aux télévisions d'une trentaine de pays européens et fait produire les autres par des sociétés de production, françaises ou allemandes.

« JOUER LES PITRES »

Original et « décalé » dans son contenu, vif et rythmé dans la présentation, « Confetti » s'enorgueillit d'être le premier magazine de télévision dont la présentation soit simultanément bilingue. Cette prouesse linguistique doit beaucoup à la complicité entre Alex Taylor et Annette Gerlach, journaliste berlinoise installée en France depuis une dizaine d'années. A l'antenne, les deux présentateurs jouent la spontanéité et l'humour, la seconde traduisant, pratiquement phrase par phrase, les propos du premier ou vice versa : *« Le bilinguisme nous oblige à jouer les pitres, pour évacuer la lourdeur inhérente à la traduction. »* Ce bilinguisme assumé a valu au producteur de recevoir le Prix de l'innovation, décerné par le magazine allemand de télévision *Gong*.

Seule question de fond : pourquoi cette émission choisit-elle délibérément le parti de *« montrer l'Europe sous un jour sympa »*, pour reprendre l'expression d'Alex Taylor, au risque d'éluder les autres problèmes ? *« A 19 heures, il faut réveiller les gens*, affirme l'intéressé. *« Confetti » est donc plus positif, plus léger, plus attractif que « Continentales », qui traitait de l'actualité, de l'Europe « sérieuse ». Mais, sous des angles plus élaborés, on aborde aussi des sujets graves. »* Et de citer le reportage consacré à deux Berlinois qui vivent dans la rue diffusé dans la rubrique « Notre maison », ou le portrait du premier couple homosexuel dont l'union a été reconnue par l'Etat danois.

Philippe Baverel

★ « Confetti », du lundi au vendredi, Arte à 19 heures.

Gêne

par Agathe Logeart

IL Y A DES SOIRS où l'on aimerait être ailleurs. On regarde, on continue à regarder, et on ne sait pas très bien pourquoi. On pourrait couper, passer à autre chose, mais un étrange sortilège nous en empêche. Et l'on reste là, aspiré par des visages qui s'offrent à notre écran. Ces gens que nous regardons et qui nous livrent leurs histoires, leurs peines, leurs déchirures, ont des visages de tous les jours, des habits de tous les jours. Ils nous sont inconnus, et sans doute demain ne les reconnaîtrions-nous pas dans la rue, si nous les croisions. Mais ils ne le sont pas pour leur famille, leurs voisins de palier, leurs amis dont il leur faudra affronter les regards et peut-être les questions. Ils ont eu une vie avant leur passage à la télévision, et en auront une après, même s'ils disparaissent de la nôtre. Chaque fois, on se demande pourquoi ils acceptent de se livrer ainsi.

Pour expliquer cette curieuse offrande d'eux-mêmes, on dit d'eux qu'ils témoignent. Et le mot lui-même vaudrait justification. S'ils exposent ainsi devant nous ce qu'ils ont de plus intime, de plus douloureusement secret, c'est que la télévision leur a conféré cette mission, le témoignage. Ce n'est pas un épanchement impudique, et nous ne sommes pas des voyeurs puisque cette présence, au-delà de son individualité, est supposée avoir une portée générale, être riche d'un enseignement et d'une morale. « Bas les masques » est une émission experte dans le genre de l'intimité dévoilée pour l'édification du téléspectateur. Et Mireille Dumas, sa présentatrice, s'est depuis longtemps entraînée à danser sur la corde glissante des introspections dérangeantes. Elle parle doucement aux grands blessés de la vie, secoue en même temps ses cheveux bouclés et ses pendants d'oreille, sourit suavement, guidant la confidence. Et eux, ils parlent. A tout moment, on attend qu'une voix se brise, qu'un oeil se mouille. Parfois, cela arrive.

Ils étaient tout petits quand un adulte les a violés. Père, beau-père, professeur, directeur de colonie de vacances ont abusé d'eux de longues années durant. Ils se sont tus. Les autres adultes n'ont pas vu ou pas voulu voir. Aujourd'hui, ils racontent comment, depuis, ils sont morts à l'intérieur d'eux-mêmes. Des psychiatres, un avocat, un magistrat, des « spécialistes » disent ce qu'ils savent ou croient savoir. Après la brutalité des témoignages, ils ont l'air très sérieux, et très savants. Ils parlent doctement à côté de ces victimes qui ont grandi dans l'horreur et la solitude de ne pas être entendus. Et nous sommes là, toujours, qui écoutons, fascinés par ces abominations ordinaires que l'on nous invite à partager.

Dans une classe de maternelle, on apprend aux enfants qu'ils peuvent être victimes d'abus sexuels. Au milieu de la séance, quand les autres écoutent sagement, un petit garçon blond dont le visage a été recouvert d'une mosaïque se met à mimer une fellation. Il ouvre grand la bouche et fait mine de vomir. Et la télévision est toujours là, qui tourne.

VENDREDI 28 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.50).
19.50 Le Bébête Show (et 0.40).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Vents contraires. D'Allan Goldstein.
22.20 Magazine : Tout est possible. Invité . Serge Lama. Maigrir à tout prix ; Un héritage pas comme les autres ; Repartir de zéro.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Programmes de nuit. Millionnaire ; 1.25, Histoires naturelles (et 3.10, 5.05) ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.00, 4.00) ; 2.35, Côté cœur ; 4.10, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.40).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.35).
19.50 Bonne Nuit les petits. Cache cache.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Mort d'un géant, de Pascal Goethals.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot.
23.50 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invités : Terence Trent D'Arby, Brett Anderson, Judith Godrèche, Suede, Silencers.
1.00 Les Films Lumière.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
2.05 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.30, Jeu : Pyramide ; 5.00, Voltigeur du Mont Blanc ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Art modeste*, d'Alain Sevestre.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Viva la minga, d'Antoine Mora et Jorge Trivino.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Invité : Marc Lavoine. Russie : Le monastère du grand Nord ; France : Paris, le marché Saint-Pierre ; Zimbabwe : Des pierres et des rêves.
22.52 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Les origines de la vie. Invité : Hubert Reeves. Les vendangeurs d'étoiles ; Etre ou ne pas être ; La vie infernale ; Orages et soupe primitive ; Sommes-nous seuls dans l'univers ?.
0.20 Court métrage : Libre court. Salida, de Simon Kohn.
0.30 Musique Graffiti. *Valse : Bien-aimé*, de Waldteufel, par l'Orchestre symphonique français, dir. M. Swierczewsky (10 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Boulevard des clips. (1.15, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Danger extrême. De Mickael Tuchner, avec Elisabeth.
22.40 Série : Aux frontières du réel. Espace.
23.35 Magazine : Secrets de femme. Valérie, une journée à Paris.
0.05 Dance Machine Club. Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.55, Sports et découverte (4) ; 4.50, Fanzine ; 5.15, E = M 6 ; 5.40, Portrait des passions françaises (L'Amour).

CANAL +

13.35 Cinéma : Malcolm X. ■■ Film américain de Spike Lee (1992).
16.50 Documentaire : Les Allumés. Des cités et des hommes Mayaime, de Jacques Bal.
17.15 Série : Babylon 5. [3/22]. Le Dossier pourpre.
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Les Cendres de la gloire. D'Atom Egoyan.
22.10 Documentaire : Les Bals funk à Rio. De Sergio Goldenberg.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Héros malgré lui. ■ Film américain de Stephen Frears (1992).
0.59 Pin-up.
1.00 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids super légers à Randers (Danemark) : Khalid Rahilou (France)-Gert Bo Jacobsen (Danemark).
2.30 Cinéma : Loin des barbares. ■ Film franco-italo-belge de Liria Begeja (1993).
4.00 Documentaire : Le Secret de l'enfant sauvage.
4.35 Cinéma : Roméo et Juliette. ■■■ Film italo-britannique de Renato Castellani (1953, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Détours de France. La pêche à la civelle (rediff.).
15.00 C'est pas normal. Magazine de l'exclusion.
15.30 ▶ Qui vive.
15.45 Allô ! La Terre. Le Loup (5).
16.00 La Preuve par cinq. Le Moyen Age (5).
16.35 Inventer demain. Jean-Marie Pelt, biologiste (5).
16.40 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps. Douceur bretonne et légumes primeurs.
18.15 Ma souris bien-aimée. Le huitième art.
18.30 Le Monde des animaux. Le bâtisseur à plumes.
18.55 Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. D'étranges apparitions à côté d'une autoroute anglaise.
19.30 Documentaire : Vivre sur la mer des joncs. Les pêcheurs du lac Manchar au Pakistan, de Rainer Schirra.
20.15 Documentaire : Les Jardiniers du désert. De Frédéric Tonolli et Geneviève Roger.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Hallali. De Joachim Roering.
22.10 Documentaire : Cent ans de cinéma. [3] Le cinéma allemand, par Edgar Reitz.
23.05 Cinéma : Monsieur Taxi. □ Film français d'André Hunebelle (1952, N.).
0.25 Magazine : Velvet Jungle. Nirvana : «Live ! Tonight ! Sold Out !», de Kevin Kerslake (rediff.).
1.40 Série : Johnny Staccato. 16. Glissando, de John Brahm, avec John Cassavetes (v.o., rediff.).
2.05 Musique : European Jazzpects. 2. Henri Texier au Festival de Karlsruhe (29 min).



CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 Taratata. Rediff de France 2 du 21 avril. 0.00 Mizike Mama. De Violaine de Villers et Denise Vindevogel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).

PLANÈTE 19.40 Le Destin animal : l'éléphant. De Jean-Marc Dauphin et Christophe Heaulme. 20.35 La Loi du collège. De Mariana Otero [1/3]. 21.30 L'Eté dans les glaces de Tikhaïa. De Philippe Coyault. 22.00 Force brute. De Robert Lihani [61/65]. A la mémoire de Lafayette. 22.50 La Voix de leurs maîtres. De Gilles Roussel. 23.45 Le Village au cimetière. De Thierry Compain. 0.40 L'Année du parrain : Philippe Candeloro. De Christian Debackère.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.30). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. 22.30 Concert : Attila. Enregistré aux arènes de Vérone, en 1985. Opéra en trois actes de Verdi (120 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Senor Wences. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Au nom de la loi. 21.50 Cobra Girls. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.45 Série : Seinfeld. 23.15 Top bab. 0.05 Série : New York Police Blues (45 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Roi du direct. Avec Scott Bakula. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag (30 min). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Philippe Pascale. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butthead. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.00 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule B. Etats-Unis-Suède, à Stockholm (Suède) ; Poule A. Suisse-France, à Gävle (Suède). 21.30 Football. En différé. Championnat du monde des moins de vingt ans : finale, au Qatar. 23.00 Formule 1. Grand Prix de Saint-Marin. Essais, à Imola (Italie). 0.00 International Motorsport. 1.00 Eurosportnews (30 min)

CINÉ CINÉFIL 18.35 Le Goût du riz au thé vert. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1952, N., v.o.). 20.30 L'Amant de paille. ■ Film français de Gilles Grangier (1950, N.). 21.50 Le fauve va frapper. ■ Film britannique de Cyril Frankel (1962, N., v.o.). . 23.25 La Captive aux yeux clairs. ■■ Film américain de Howard Hawks (1952, N., v.o., 125 min). .

CINÉ CINÉMAS 18.50 Téléfilm : La Destinée de mademoiselle Simpson. De Joan Tewkesbury (1989). 20.30 Hollywood 26. 21.00 Kill me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989). 22.35 Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992, v.o.). 0.10 Teen Wolf. ■ Film américain de Rod Daniel (1985, 90 min). Avec Michael J. Fox.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 *Agora*. Spécial Fil rouge : Patrick Grainville. 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La Salpêtrière (2). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Ornette Coleman, invité de Banlieues Bleues. 5. Gourou, père ou parrain. 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques : Le courage. Avec Pierre-Michel Klein. 21.28 Poésie sur parole. Poèmes d'Orient (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Anecdotes et récits : Meet Me At Jim & Andy's par Gene Lees. 22.40 Les Nuits magnétiques. Terre de soucis ou l'écologie au cœur. 4. En Ariège : visite de la ferme de la Barthe. 0.05 Du jour au lendemain. Marcelin Pleynet. 0.50 Coda. Au pays de l'éléphant blanc (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Alexis Piron ou le binbin bourguignon.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert *franco-allemand* (Emis simultanément sur Saarländischer Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). En direct de l'ancien Opéra de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Andrew Litton : Cockaigne, ouverture op. 40, d'Elgar ; Concerto pour alto et orchestre, de Walton ; Lachrymae, Reflections on a Song of Dowland, op. 48, de Britten, Tabea Zimmermann, alto ; Enigma Variations op. 36, d'Elgar. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Living Toys, d'Ades, par le London Sinfonietta, dir. Oliver Knussen ; Winter Light, de Christensen, Helle Kristensen, flûtes à bec, Ricardo Odriozola, violon. 23.07 Ainsi la nuit. Divertimento pour cor, violon et violoncelle Hob.IV, de Haydn, Hermann Baumann, cor, Karl Suske, violon, Jürnjakob Timm, violoncelle ; Quintette à cordes nº 3 op. 97 Américain, de Dvorak, par le Sextuor à cordes de Vienne ; Italienisches Liederbuch (extraits), de Wolf, Christia Ludwig, mezzo-soprano, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Daniel Barenboïm, piano. 0.00 Jazz club. En direct du New Morning, à Paris : Le guitariste John Scofield avec Larry Goldings, Dennis Irwin, Bill Stewart. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

O'FM 99,9, 19 heures : Laurent Fabius (« Grand O O'FM-*La Croix* « Spécial présidentielle »).

Le Monde

VENDREDI 28 AVRIL 1995

Non coupable

par Pierre Georges

IL PLAIDE non coupable. C'est une longue habitude chez *les bourreaux et les tortionnaires* que de dégager leur responsabilité, de s'abriter derrière les *ordres, les chefs. Il y a toujours* pour justifier ces non-coupables-là plus coupables qu'eux. Dusko Tadic, Serbe bosniaque, a torturé, violé, émasculé, tué. Et, quand il ne l'a pas fait, il a établi des listes de non-Serbes pour que d'autres le fassent.

Tout cela est prouvé, et les preuves sont accablantes. Il n'empêche. Dusko Tadic plaide non coupable. Celui qui a été nommé le « bourreau d'Omarska », *par une facilité d'écriture*, car il n'était assurément pas le seul à sévir dans ce camp, ne se veut pas bourreau. A peine exécutant, lampiste aux horreurs, soldat aux ordres faisant salement une sale guerre.

L'histoire est pleine de ces non-coupables assassins. L'actualité aussi. Pour un Tadic jugé devant le Tribunal international de La Haye, combien de Tadic non jugés, non inquiétés, non poursuivis, non traqués. Tadic serbes, mais aussi Tadic de toutes origines et de tous continents.

Le monde selon Tadic a de beaux jours devant lui. La preuve : le Rwanda, où les travaux de comptabilité des cadavres donnent lieu à de sinistres querelles. Combien, cette fois, dans ce hoquet de l'horreur ? 1 000, 2 000, 4 000, 8 000 morts ? 1 000, 2 000, 4 000, 8 000 cadavres *dans ce qui fut et restait, il faut* tout de même le rappeler, un camp de réfugiés. On se bat sur le *nombre. On se bat sur les auteurs*. On se bat même sur la façon de mourir que n'ont pas *choisie les victimes. Par piétinement*, par étouffement, par machette, par balles. L'Armée populaire *rwandaise, à majorité tutsie*, a procédé au nettoyage, qu'il faut bien appeler ethnique, d'un *camp de réfugiés hutus*. Elle l'a fait par le fer et le feu, comme un nettoyage de représailles après les immenses massacres, le génocide commis par les extrémistes hutus il y a quelques mois. La soldatesque avait probablement reçu l'ordre de vider le camp. La soldatesque est donc non coupable, qui tue ici et tue ailleurs, chasse ici et chasse *ailleurs*, traque ici et traque ailleurs. Le camp abritait des victimes et des *bourreaux hutus, des innocents* et des coupables. L'armée a tiré dans le tas, à charge pour les balles de reconnaître les leurs.

Tutsis, Hutus, modérés, extrémistes... la mort, elle, ne fait pas le détail. Il y avait les présumés bons, les présumés méchants. Il n'y a plus rien. Le Rwanda n'est plus autre chose qu'un cimetière en marche, un pays en fuite et en sang, peuplé de fosses communes. Il fut, il reste question de mettre en place un tribunal international pour le Rwanda, un tribunal onusien pour juger les auteurs hutus du génocide. Juger, en effet, il le faut et le plus vite possible. Sinon le box ne sera jamais assez grand pour y mettre les Tutsis également. Mais juger aussi faute de pouvoir ou de vouloir empêcher ; juger, faute de mieux.

Le monde selon Tadic, le *monde des tueurs « non coupables »*, n'attend rien de ses juges et n'en craint plus grand-*chose. Simplement qu'ils* veuillent bien accorder encore un instant à MM. les bourreaux *de tous les camps du monde.*

La démission du Père La Morandais

Le « conseiller spirituel » des parlementaires met en cause Mgr Lustiger

LE PÈRE Alain Maillard de La Morandais, *« conseiller moral et spirituel »* des parlementaires, nommé au poste de « secrétaire pastoral d'études politiques » en septembre 1992, par Mgr Lustiger, cardinal archevêque de Paris, a démissionné de ses fonctions par voie de presse, en expliquant dans un entretien à *Libération* du 27 avril, qu'il rendait *« sa liberté au cardinal Lustiger »* qui avait été soumis à *« des pressions politiques et d'Eglise »*.

S'agissant des pressions politiques, le Père La Morandais révèle que, *« dès l'automne dernier, Jacques Chirac a appelé le cardinal pour se plaindre que je ne « l'aimais pas »*. Jugeant ensuite *« inimaginable » que l'archevêque de Paris ait cédé à* une telle pression, le Père La Morandais ajoute que son départ est *« également lié »* à l'attitude de la conférence épiscopale des évêques de France, *« ni consultée ni informée »* de la création du poste qu'il occupait et dont il serait devenu *« le bouc émissaire »*. Enfin, le Père La Morandais, qui est aussi le curé de la paroisse Sainte-Clotilde, reproche à Mgr Lustiger de ne pas l'avoir défendu lorqu'on l'avait accusé *« dans la presse, de « prêcher » pour Balladur »*. Saluant *« le courage moral de Balladur et celui de Lionel Jospin »*, le Père La Morandais se défend d'avoir *« jamais fait campagne »*, s'exprimant *« seulement en théologien moraliste »*.

En l'absence de Mgr Lustiger, actuellement en Israël, l'archevêché de Paris a vivement réagi aux propos du Père La Morandais. Mgr André Vingt-Trois, évêque auxiliaire de Paris, dément énergiquement que M. Chirac soit jamais intervenu auprès de Mgr Lustiger dans la nomination des prêtres, qualifiant cette pratique de *« roman feuilleton »*. Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, affirme que *« Jacques Chirac, [en vertu du] principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'est absolument pas intervenu pour provoquer le départ du Père La Morandais »*. Mgr Vingt-Trois s'étonne du moment choisi par le Père La Morandais pour annoncer son départ, prévu depuis plusieurs mois, à la suite de discussions avec Mgr Lustiger. Mgr Vingt-Trois ajoute que la fonction de ce dernier demandait *« une certaine réserve déontologique »* et qu'il avait *« plusieurs fois franchi la ligne jaune »*. Au secrétariat général de la conférence épiscopale, on niait jeudi 27 avril, toute pression ou intervention. *« Jamais il n'a été question de la mission du Père de La Morandais au niveau de la conférence épiscopale*, affirmait jeudi le Père Jean-Michel Di Falco. *Les évêques n'étaient pas au courant de ses initiatives, auprès des élus, et elles n'ont jamais fait l'objet de délibérations au conseil permanent de l'épiscopat* [NDLR : où siègent la présidence de la conférence des évêques et l'archevêque de Paris]. *Créé par Paris, le poste du Père de La Morandais n'était pas du niveau de responsabilité de la conférence épiscopale. »*

Dès le début, la mission du Père de la Morandais souffrait de cette ambiguïté. En contact avec les élus de tous les départements, il était limité par la dimension officiellement parisienne de son poste. Ce qui ne l'empêchait pas de prendre position sur des sujets d'ampleur nationale, comme la révision de la loi Falloux, au point d'agacer beaucoup d'évêques, notamment celui qui l'avait nommé.

B. G et H. T.

Incendie sur un gazoduc russe

CATASTROPHE écologique ? *« Opération technique »* destinée à contrecarrer les conséquences d'une fuite ? La plus grande confusion régnait, jeudi 27 avril dans la matinée, sur l'origine d'un gigantesque incendie survenu au nord de la Russie, dans la République des Komis.

L'alerte avait été donnée au cours de la nuit par des pilotes de la compagnie Japan Airlines assurant la liaison entre le Japon et l'Europe, qui avaient signalé un énorme brasier dont les flammes s'élevaient jusqu'à 3 000 mètres d'altitude pour les uns, 6 000 pour d'autres, près de la ville d'Oukhta, dans une région pétrolière de l'extrême nord de l'Oural, où la rupture d'un oléoduc a déjà provoqué une importante pollution il y a quelques mois (*Le Monde* des 28 octobre et 2 novembre 1994).

L'agence Interfax, citant le ministère russe des situations d'urgence, annonçait très rapidement qu'une *« importante explosion »* sur un gazoduc avait provoqué un incendie maîtrisé en cinq heures, sans faire de victimes. Mais la chaîne américaine CNN contredisait très vite ces informations. Selon elle, *« Moscou a informé le gouvernement américain »* que l'explosion s'était produite, en fait, dans un complexe pétrochimique, et qu'il y avait des victimes.

Cette version a été démentie par le ministère des situations d'urgence à Moscou. Selon les responsables russes, l'incendie était volontaire. Le feu a été déclenché par des techniciens sur un gazoduc après la détection d'une fuite et la fermeture du tronçon concerné en aval et en amont du point d'avarie. Il s'est éteint de lui-même en deux heures trente, une fois tout le gaz présent dans le tronçon consumé.

Fraises espagnoles : tensions entre Paris et Bruxelles

LE TON monte entre le gouvernement et la Commission de Bruxelles à propos des importations de fruits espagnols et notamment de fraises. Des incidents parfois violents ont lieu, depuis une huitaine de jours, dans le Sud-Ouest, notamment près de Toulouse et de Narbonne. Les chargements de plusieurs camions espagnols ont été détruits par des manifestants se réclamant du Modef et du Comité de défense des fruits et légumes du Lot-et-Garonne, principal département producteur de fraises.

Dans un « avis motivé » adressé à Paris, la Commission a indiqué mercredi 26 avril qu'elle déposera plainte contre Paris, en s'appuyant sur l'article 169 du *Traité, si la France ne prend pas des mesures adéquates* pour assurer la libre circulation des marchandises sur son territoire. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche a répliqué immédiatemment, précisant qu'il avait formellement désavoué ces actes de vandalisme dans un communiqué et qu'il avait informé son homologue espagnol Luis Atienza des mesures prises. Le parquet a par ailleurs décidé d'ouvrir une information judiciaire après les incidents qui avaient fait onze blessés, *dont trois parmi les forces de l'ordre*. Paris s'est enfin adressé au président de la Commission et au commissaire chargé de l'agriculture pour leur demander *de faire des propositions de nature à corriger les* perturbations qu'entraîne la dépréciation de la peseta, à l'origine de l'afflux massif de fruits espagnols.

F. Gr.

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le jeudi 27 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16826,50	– 0,50	– 14,39
Honk Kong index	8285,69	– 2,59	+ 1,15

18739,50 — 17899,95 — 17060,40 — 16220,85 — 15381,30
16826,50
1er fév. — 14 mars — 27 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/04	Var. en % 25/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1942,32	– 0,19	+ 3,25
Londres FT 100	3226,20	+ 0,35	+ 5,24
Zurich	1215,33	+ 0,46	– 2,01
Milan MIB 30	989	+ 1,44	– 3,51
Francfort Dax 30	2029,53	+ 1,12	– 3,65
Bruxelles	1416,97	+ 0,36	+ 1,96
Suisse SBS	1015,38	+ 0,53	– 1,90
Madrid Ibex 35	278,34	+ 0,51	– 2,34
Amsterdam CBS	278,10	+ 1,09	+ 0,03

DEMAIN dans « Le Monde » :

LES MÉMOIRES DE LA SHOAH (V) : Confrontation avec l'Histoire. Le Génocide est désormais sujet d'enseignement dans les écoles. L'Amérique y puise des leçons susceptibles d'inciter ses jeunes à la vigilance et à la responsabilité civique.

Tirage du *Monde* daté jeudi 27 avril 1995 : 518 839 exemplaires.

DANS LA PRESSE

Mémoire et crimes de guerre

LA CROIX

Chacun constate que, sans travail sur la mémoire et œuvre de justice, les impayés du souvenir resurgissent dans l'actualité oublieuse. (...) L'impunité des massacres qui ensanglantent le Rwanda, depuis des décennies, fait perdurer la spirale tueries-vengeances, peurs et haines se mêlant. La situation dans l'ex-Yougoslavie montre que toute guerre non jugée porte en elle les guerres suivantes, comme la nuée l'orage.

Bruno Frappat

LES ÉCHOS

Toutes les sociétés humaines dignes de ce nom partagent la conception selon laquelle, privé d'histoire et de souvenirs, l'homme ne peut affronter valablement son avenir. (...) Mais ces efforts de mémoire, pour nécessaires et honorables qu'ils soient, n'ont d'intérêt que pour ceux qui veulent bien s'y soumettre. (...) Plus accablant encore, cette mémoire des terreurs passées ne semble même pas insuffler assez de force aux grandes puissances pour les pousser à intervenir efficacement contre la barbarie.

LIBÉRATION

Pendant les cérémonies du cinquantenaire de la victoire sur le nazisme, le massacre des Tchétchènes sera suspendu. (...) Il est à craindre que la manœuvre suffira à dissiper les ultimes scrupules de la cinquantaine d'hommes d'Etat qui ont déjà fait connaître leur intention de se rendre à Moscou, à condition qu'ils n'aient pas à saluer de contingents retour de Tchétchénie. On ne peut s'empêcher de penser à Tartuffe : *« Cachez ces unités que je ne saurais voir »...*

Jacques Amalric

Le président Menem et l'impunité des militaires tortionnaires

LE PRÉSIDENT ARGENTIN CARLOS MENEM a précisé mercredi 26 avril que son gouvernement étudierait la possibilité d'abroger les lois d'amnistie des militaires impliqués dans la répression d'opposants durant le dernier régime militaire (1976-1983). Mais le président argentin, qui agit sous la pression de l'opinion publique, ne semble pas très désireux de voir cette plaie se rouvrir à quelques semaines de l'élection présidentielle prévue le 14 mai. Il a d'ailleurs considéré comme *« improbable »* la réouverture des dossiers individuels des militaires qui se sont rendus coupables d'exactions. Ces déclarations du président argentin ont eu lieu au lendemain d'une intervention télévisée durant laquelle, premier haut responsable militaire à le faire, le chef de l'armée de terre argentine, le général Martin Balza, avait reconnu l'emploi de *« méthodes illégitimes qui ont abouti à supprimer des vies »*, dans la *« lutte contre la subversion »* (*Le Monde* du 27 avril). – (*AFP, AP.*)

■ **JUSTICE : François Korber, ancien candidat (RPR)** aux législatives de 1978 et 1981 en Gironde, a été interpellé mardi 25 avril à Bordeaux par des policiers alertés par les appels au secours d'une femme retraitée, qui affirme que M. Korber et un comparse l'auraient molestée, après s'être présentés comme un commissaire et un huissier. Condamné ces dernières années dans diverses affaires de vols et pour complicité d'assassinat, François Korber avait été remis en liberté en 1993. Il devait être présenté jeudi 27 avril au parquet de Bordeaux.

■ **TOXICOMANIE : Selon un sondage de la Sofres** publié dans *Le Figaro* du 27 avril, 60 % des Français seraient opposés à la dépénalisation des drogues douces, Parmi les 30 % de sondés favorables à la suppression des peines de prison encourues par les fumeurs de cannabis, 35 % se sont déclarés sympathisants de gauche – dont 48 % proches des écologistes –, et 25 % de droite –, dont 38 % chez les partisans de Philippe de Villiers.



هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 28 AVRIL 1995

Le chant ibère de l'Anglais Norman Lewis

Quarante après, il raconte magnifiquement une Espagne à jamais disparue

Du 29 avril au 1er mai, le sixième Festival international du livre de Saint-Malo réunira – autour de trois thèmes : « Rêves d'Orient », « Pour saluer Jean Giono » et « Cinquante ans de Série noire » – nombre de ceux qu'on a coutume d'appeler les « écrivains voyageurs ». L'Anglais Norman Lewis, octogénaire, devrait être du lot. Voici dix ans, il s'est souvenu d'un long séjour qu'il fit dans l'Espagne de la fin des années 40 et en a tiré Le Chant de la mer, *qui parut en Grande-Bretagne en 1984 et est en passe de devenir un classique de la littérature « aventureuse ». Le Néerlandais Cees Nooteboom, grand écrivain d'Europe, qui voyagea lui-même dans cette Espagne-là, commente ce* « chant épique », *enfin disponible en français.*

LE CHANT DE LA MER
de Norman Lewis.
Traduit de l'anglais
par Eric Chedaille,
Phébus, 287 p., 134 F.

Je suis venu en Espagne pour la première fois en 1954. N'ayant pas d'argent, je pratiquais l'auto-stop et voyageais avec des camionneurs et des représentants de commerce. J'ai logé dans des *fondas*, vu des soldats coiffés du casque allemand de l'époque franquiste, roulé à travers le paysage pétrifié de la Meseta ; des gens m'ont emmené dans leur foyer ; et j'ai compris que c'était là l'autre monde auquel j'avais aspiré sans être capable de me le représenter, et que ce monde-là pouvait seulement être accepté dans sa totalité, jamais partiellement. J'étais pauvre, mais le pays l'était encore davantage et, par contrecoup, je me sentais presque riche. Je me souviens d'un repas – pris sur le balcon d'une pension donnant sur la Plazza Mayor de Salamanque – qui n'en finissait pas : omelette, viande, poisson, pain venu tout droit d'un tableau de Zurbarán, et vin sortant d'un cruchon de terre cuite, qui ne cessaient de se multiplier miraculeusement tandis que, sur la grande place à mes pieds, la foule nocturne faisait ses rondes rituelles en bavardant et en gesticulant. Abondance et pauvreté en même temps, c'était cela le curieux amalgame. Le vin ne coûtait rien et un œuf valait 2 pesetas ; je me le suis rappelé parce que j'en avais acheté quatre au marché et que la marchande les avait posés les uns sur les autres pour pouvoir les additionner. Huit ans plus tard, sur mon île, le prix de la pension complète – chambre, petit déjeuner et deux repas – étaient toujours de 140 pesetas. A Madrid, j'allais tous les jours à la *lista de correos* (poste restante) pour savoir si les 100 florins que ma famille devait m'envoyer étaient arrivés – ce qui me permettrait de poursuivre ma route.



Agence VU

« La confession », extrait du recueil *España Oculta*, de Cristina Garciá Rodero

Mon premier voyage ne m'a pas conduit à la côte orientale, sinon j'aurais peut-être déjà remarqué les signes de la corruption dont parle Norman Lewis dans *Le Chant de la mer*. Son Espagne de huit ans plus vieille que la mienne, pourtant déjà si éloignée, semble en être la préhistoire, si bien que ces Espagnes sont à présent enfouies dans un jadis commun, irrattrapable, à jamais disparu au tournant du temps, une forme de fiction. Voilà sans doute pourquoi j'ai été si touché par ce livre où se côtoient le goût amer de ce qui est irrémédiablement passé et le comique de l'impensable, comme si l'auteur avait réussi à vivre – ne fût-ce qu'un instant, mais très intensément – dans la dernière période du Moyen Age européen.

Il a écrit son livre en s'appuyant sur des notes prises quarante ans plus tôt et je n'ai aucune raison de mettre ses paroles en doute. Un écrivain anglais frisant la quarantaine qui, après avoir pris part à la fin de la guerre dans le sud de l'Italie, s'installe dans un village catalan oublié et isolé, où les pêcheurs continuent à vivre comme ils l'avaient fait durant des centaines d'années, et devient lui-même pêcheur parmi les pêcheurs, adopte des coutumes qui semblent provenir de *The Golden Bough*, de Frazer, est tributaire des caprices et des lois mystérieuses de la mer, des bancs de sardines et de thons, lorsque ceux-ci veulent bien venir, n'a pas le droit de mettre un *pied à l'église parce que* l'usage veut que les hommes n'y aillent pas, qui est initié, millimètre par millimètre, aux secrets des gens-à-chats et, partant, aux éternelles querelles avec les gens-à-chiens du village voisin, gens de mer contre gens de terre, pêcheurs contre paysans, cruelle et palpitante chanson de geste qui ne prendra fin que lorsque les deux partis seront détruits par un troisième, celui du progrès, du tourisme et de la vulgarité qui s'y attache. Un chant épique n'existe pas sans héros, et surtout sans héroïnes. Le maire, la grand-mère, le propriétaire terrien, le curé, la putain du village, que l'on ne doit pas appeler ainsi, la gardeuse de chèvres, le *curandero* qui peut guérir tous les maux et prédire la venue des thons, les pêcheurs avec leurs formules incantatoires rituelles : on sait qu'ils ont été peints sur le vif, tels que la vie les présentait, *mais c'était une vie qui, après* coup, par sa sauvage invraisemblance, offre tous les aspects d'une grandiose fiction, comme s'il n'était pas permis de croire qu'il fut un temps – même relativement proche – où des hommes vivaient ainsi, en un lieu aujourd'hui effacé, rendu invisible par l'avènement d'une autre époque et où la pauvreté fut balayée en même temps que la superstition et la poésie.

> *La nostalgie d'un endroit situé dans un temps qui n'existe plus*

Cet auteur-ci a élu domicile dans les pages de son propre roman, où les pêcheurs se racontent leurs aventures en vers libres – *tant pis pour ceux qui n'y* croient pas ! Il s'efface, c'est le mot. Il est l'œil qui raconte ce qu'il voit, et c'est du grand art. Ce que l'on pense de lui, il n'en dit rien, il vous le laisse deviner. Car, enfin, quel est cet homme venu d'ailleurs, qui s'intègre lentement dans le groupe, qui doit vivre comme les autres du produit de sa pêche, mais qui, néanmoins, *justement dans ce village*, a d'abord dû être l'étranger, l'un des principaux personnages de son propre livre, une figure dont il parle à peine qui, par sa réserve, fait de nous des voyeurs, des observateurs invisibles parmi les chats du port, qui prend parti dans la lutte contre les gens-à-chiens dans ce théâtre où le reste du monde semble ne pas *exister, comme s'il s'agissait* d'une enclave non seulement dans l'espace, mais encore dans le temps ?

Exceptionnellement, surgit une figure de ce monde extérieur inconcevable, tel le capitaine de la Guardia Civil, mais, la plupart du temps, l'on dirait qu'une haie entoure ces deux villages, comme si les hommes qui y demeurent avaient obtenu l'autorisation de poursuivre leurs existences anachroniques jusqu'au jour où l'enchantement serait brisé. Le déclin qui suit alors s'accomplit *rapidement : les maisons, les ha*bitants, la plage, tous seront entraînés dans l'impitoyable métamorphose. Celui qui pénétrera encore dans le village des gens-à-chats n'y trouvera rien qui puisse l'étonner. Ce village-ci ne survit plus que dans les pages de ce livre écrit par un grand auteur, avec l'amour qui a pour nom « nostalgie ». Ne serait-ce que pour cette raison, *ce livre se transforme*, à chaque jour qui s'écoule, en un roman, une fiction dans laquelle le maire, la grand-mère, la gardeuse de chèvres et l'amiral – qui n'était pas amiral – deviennent chaque jour un peu plus grands, figures mythiques qui, peut-être, ont ou n'ont pas existé dans un pays situé, d'après certaines légendes, quelque part en Europe, un pays où des magiciens disaient aux pêcheurs que les thons reviendraient vers la mer familière, afin que le village n'eût pas à mourir de faim.

Cees Nooteboom

A nos lecteurs

En raison d'impératifs techniques, la parution du « Monde des livres » sera, la semaine prochaine, décalée d'une journée. Notre supplément sera donc publié vendredi 5 mai (dans *Le Monde* daté du 6 mai) et non, comme à l'habitude, le jeudi. Dès la semaine suivante, nous reviendrons à notre rythme habituel.

Portrait de Brecht en Docteur Mabuse

Le dramaturge fait l'objet d'une biographie-fleuve de l'Américain John Fuegi. En forme d'exercice – érudit – de détestation

BRECHT & CIE
de John Fuegi.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Eric Diacon
et Pierre-Emmanuel Dauzat.
Fayard, 877 p., 240 F.

Avec la biographie-fleuve de John Fuegi, dont la traduction française est publiée moins d'un an après la sortie du livre en anglais, le lecteur a, entre les mains, *l'un des* réquisitoires les plus virulents de l'après-guerre froide, sur un phare de l'Est disparu : Bertolt Brecht.

Il serait trop *facile d'écarter* d'un revers de main ces quelque huit cents pages de détestation ; trop confortable de n'y voir que le cri de dégoût d'un spécialiste, lassé d'un sujet auquel il a pourtant consacré son existence, puisque ce professeur de littérature comparée à l'université du Maryland (États-Unis) fut aussi le fondateur, voici de nombreuses années, de l'*International* Brecht Society. On ne peut se contenter non plus, au nom de l'importance de Brecht sur les scènes et dans l'université française, *de considérer* cette bombe comme un tir au canon de plus en direction d'un intellectuel-fourvoyé-dans-le-stalinisme, ou comme un avatar de ce genre florissant en pays anglo-saxon : la biographie-démolition. Mais, tout en prenant très au sérieux l'appel de John Fuegi à une révision globale de la contribution de Brecht à l'œuvre qui, aujourd'hui encore, porte son nom, et dont ni la valeur ni la modernité ne sont remises en cause, reconnaissons *qu'accuser* un dramaturge de n'être pas – ou de n'être pas le seul – auteur de ses pièces n'a rien d'exceptionnel. Les plus grands ont prê*té le flanc à ce soup*çon, provoqué, peut-être, par le statut littéraire ambigu de l'écriture théâtrale qui ne peut s'achever qu'en œuvre collective. L'audace critique de John Fuegi ne va d'ailleurs pas jusqu'à remettre en question la catégorie d'« auteur » – fort malmenée dans les dernières décennies. Comme le révérend James Wilmot, qui *voulait* prouver, au XVIIIe siècle, que les pièces de Shakespeare avaient été écrites par le philosophe Francis Bacon, comme Henri Poulaille, qui soutenait *mordicus* que Molière n'était qu'un prête-nom pour *Corneille*, John Fuegi entend montrer que Brecht, avant tout metteur en scène et « meneur d'hommes », n'a fait que participer à l'écriture de ses pièces. Celles-ci seraient partiellement, voire principalement, l'œuvre de ses maîtresses : Elisabeth Hauptmann, qui aurait écrit 80 % de *L'Opéra de quat'sous*, traduit et adapté par elle de *L'Opéra des gueux* de John Gay, un auteur du *XVIIIe siècle ; Margarete Steffin* ensuite, qui meurt solitaire à Moscou, en 1941, d'une tuberculose qu'elle a renoncé à soigner convenablement pour se dévouer corps et âme au « Maître », et, dans une moindre mesure, la Danoise Ruth Berlau. A ce prolétariat féminin exploité, il faut aussi agréger l'épouse, Hélène Weigel, l'une des plus grandes actrices du XXe siècle, inoubliable en Mère Courage et sourcilleuse directrice du Berliner Ensemble, ainsi que Marieluise Fleisser, la délaissée, qui, dès 1972, dans son roman autobiographique *Avant-Garde* (1) et ses *Souvenirs sur Brecht*, avait, sans être entendue, révélé sur son ancien amant ce que John Fuegi développe avec moult détails. Pourquoi ces *femmes* d'exception, militantes communistes et féministes, sacrifièrent-elles ainsi leur célébrité, leur passion, leur santé mentale ou physique à Brecht ? Par amour, certes, mais aussi parce qu'elles pensaient par-là servir la « troisième chose » (la cause de la révolution mondiale).

> *Un « atelier » féminin entièrement dévoué au « Maître »*

Nicolas Weill

Lire la suite page XI

(1) Minuit, 1981.

L'ÉDITION

■ **Gallimard lance « Quarto ».** De gros livres souples présentés dans un coffret transparent, un papier lisse et de qualité, une iconographie pouvant atteindre jusqu'à deux cents images par volume : ainsi se présente physiquement « Quarto », la nouvelle collection de référence que lancent, en mai, les éditions Gallimard, après un travail d'élaboration de plus de deux ans. Rédactionnellement, « Quarto » s'articule autour de trois grands axes : des livres de référence et des dictionnaires – un *Dictionnaire Voltaire* est actuellement en préparation ; des rééditions de grands textes d'historiens, philosophes, anthropologues ou scientifiques autour du thème central de leur œuvre – *Mythe et épopée I, II et III*, de Georges Dumézil, sortira le 12 mai, et les *Œuvres africaines*, de Michel Leiris, doivent paraître à l'automne ; enfin, des ouvrages de littérature qui tentent d'éclairer l'œuvre d'un auteur par des journaux intimes, des correspondances ou tout autre élément autobiographique. Dans cette dernière catégorie, un *Cioran* paraît lui aussi le 12 mai, tandis qu'un *René Char* est prévu pour 1995.

■ **Renouveau des Presses de Sciences-Po.** Dotée d'un nouveau directeur, d'une appellation allégée – les Presses de Sciences-Po, remplaçant les anciennes Presses de la Fondation nationale des sciences politiques – et d'un nouveau logo, la maison d'édition de l'Institut de la rue Saint-Guillaume souhaite s'adresser à un public élargi. Tout en continuant à publier des ouvrages issus de la recherche et du travail universitaire, elle vient notamment de créer une nouvelle collection, la « Bibliothèque du citoyen », dont l'objectif est de rendre accessibles à tous les résultats de la recherche en sciences sociales. Un premier titre intitulé *Algérie : du nationalisme à l'islamisme*, d'Omar Carlier, sortira en mai.

■ **Les beaux jours de la spiritualité.** Au seuil du XXIe siècle, le domaine de la spiritualité séduit de plus en plus d'éditeurs. Une nouvelle collection, « La bibliothèque spirituelle », vient de voir le jour chez Albin Michel. Livres sacrés, ouvrages de référence, grands classiques de toutes les traditions ou œuvres contemporaines... Parmi les premiers titres, paraissent ces jours-ci *Mystique et zen*, suivi du *Journal d'Asie*, de Thomas Merton, *Fonctionnaires de Dieu*, d'Eugen Drewermann, *Alliance de feu I, une lecture chrétienne du texte hébreu de la Genèse*, d'Annick de Souzenelle, et *Le Coran*, traduit par Jacques Berque, dans une version revue et corrigée, publiée en 1990 par les éditions Sindbad. De leur côté, les éditions Grasset lancent « Écritures sacrées », qui se proposent de constituer une *« bibliothèque de grands textes de la littérature traditionnelle »*, considérés comme *« autant d'instruments susceptibles d'aider les hommes et les femmes d'Occident à réinvestir leur monde intérieur »*. A paraître en mai : *Les Fleurs du vide, anthologie du bouddhisme soto zen*, introduction, traduction et notes par Éric Rommeluère.

■ **Une collection pour les Tsiganes.** Collection européenne éditée, pour la France, par le CRDP Midi-Pyrénées et le Centre de recherches tsiganes de l'université René-Descartes à Paris, avec le soutien des Communautés européennes, « Interface » est une entreprise à vocation pédagogique, qui vise à *« aider à la connaissance du peuple tsigane »*. Plusieurs titres ont paru ces jours-ci, parmi lesquels : *Les Tsiganes, de l'Inde à la Méditerranée*, de Donald Kenrick, *Gitans et flamenco*, de Bernard Leblon, *Textes des institutions internationales concernant les Tsiganes*, ainsi qu'un abécédaire de langue rom pour les enfants, de l'école au collège. Renseignements : (16) 61-99-48-48.

■ **Prix.** Le prix Liberté littéraire a été décerné à l'écrivain et philosophe Michel Onfray pour l'ensemble de son œuvre et, plus particulièrement, pour son dernier ouvrage, qui vient de paraître, *La Raison gourmande* (Grasset). Le prix Maurice Edgar Coindreau récompense Paol Keineg pour sa traduction du recueil de poèmes de William Bronk, *Le Monde, le sans-monde* (Circe) ; le prix franco-allemand de traduction de la fondation DVA (Deutsche Verlags-Anstalt) a été décerné à Marianne Charrière-Jacquin et Béatrice Schultz pour deux ouvrages en cours de traduction : *Philosophische Terminologie*, de Theodor W. Adorno, et *Les Puissances de l'expérience*, de Jean-Marc Ferry.

A propos du prix des livres

Réduire le coût de la lecture, ce serait, dit-on, tout bénéfice pour le consommateur. Voire..., dit l'éditeur Jérôme Lindon

Imaginez deux livres de forme identique : même format, même nombre de pages, même papier, même caractère, même aspect de couverture. L'un est signé par un écrivain illustre, l'autre est d'un débutant non conformiste. L'éditeur estime qu'il vendra du premier, l'année de la parution, au moins 50 000 exemplaires. Pour le second, l'expérience lui a appris que, sur un tirage de 2 000 exemplaires destinés à être distribués d'office aux libraires avec faculté de retour, et à approvisionner les dépôts en province et à l'étranger, une vente finale de 500 constituerait un résultat honorable. A partir de quoi il calcule que le coût à l'unité du deuxième volume est exactement dix fois supérieur à celui du premier. Si l'on peut vendre celui-ci 50 francs, celui-là en vaudra 500 ! A ce prix prohibitif, chacun sait qu'il ne trouvera guère d'acheteurs. L'éditeur a dès lors le choix entre deux solutions. Ou bien il porte artificiellement le prix du premier ouvrage à, disons, 70 francs, de façon à pouvoir ramener le second à 90 ou 100 francs. Ou bien, sensible à la pression du public qui exige de payer ses livres préférés le moins cher possible, il décide de maintenir le titre vedette à 50 francs... et il renonce à la publication de l'autre. Aucune politique d'édition n'échappe à ce dilemme.

Le livre est confronté de nos jours à l'irruption de nouveaux moyens techniques qui bouleversent une situation héritée de Gutenberg. On peut aujourd'hui reproduire un ouvrage entier à l'identique, en une minute, rien qu'en appuyant sur un bouton. Mais le raz-de-marée de l'électronique est encore bien plus perturbant, qui substitue à un objet tangible un circuit immatériel. Ces flux se joueront vite, n'en doutons pas, des frontières et des contrôles. Nous assistons, en même temps qu'à la fin du livre comme unique vecteur du savoir, à celle d'un droit d'auteur universel péniblement conquis au fil des siècles, et parfois au concept même d'auteur, remplacé par un producteur anonyme.

Cette transformation n'entraînera pas forcément la fin de l'édition traditionnelle, mais elle se greffera sur une tendance existante, dont, elle accentuera les effets. Depuis trente ou quarante ans, on semble n'avoir partout pour seul objectif que de réduire au minimum le prix de la lecture. Dans leur légitime désir de privilégier l'accès du plus grand nombre à la culture et la connaissance, les éditeurs n'ont de cesse, par exemple, qu'ils n'aient transféré en collection de poche, avec des droits d'auteur réduits, tous les ouvrages qui ont connu quelque succès en édition courante. Résultat, si, dans *le domaine de la peinture*, les clients paient une toile de maître beaucoup plus cher qu'une œuvre de débutant, dans le livre c'est l'inverse.

Encore les meilleures collections de poche tentaient-elles jusqu'à présent de réserver quelques places aux écrivains moins connus, grâce à la compensation lucrative que leur ménageaient les ouvrages les plus « publics » du domaine public. Cette dernière ressource leur échappe depuis l'arrivée sur le marché de collections spécialisées dans le « prévendu », qui raflent à leur seul profit l'entière galerie de nos portraits de famille, du *Colonel Chabert* à *Madame Bovary*.

Parallèlement, les établissements d'enseignement reprographient indûment des milliards de pages censément protégées par la loi sur la propriété littéraire, dégradant l'intégrité des œuvres tout en appauvrissant leurs auteurs. Et pendant ce temps, en dépit d'une impérative directive européenne de 1992, les bibliothèques municipales et universitaires persistent à priver écrivains et ayants droit de toute redevance sur le prêt et la lecture de plusieurs dizaines de millions d'ouvrages chaque année. C'est tout profit, dira-t-on, pour le consommateur. Voire. Car il ne faut pas croire aux miracles : ce que l'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre. Notre patrimoine *acquis fait l'objet d'une exploitation* intensive, mais cette exploitation même l'empêche de se renouveler. Depuis des années déjà, les jeunes scientifiques comme les jeunes philosophes se voient refuser par les éditeurs des ouvrages qui auraient paru sans problème dans les années 70 ou 80 : il faudrait désormais les vendre si cher qu'on préfère renoncer d'emblée à leur publication. Demain, ce sera le tour des littéraires. Mais personne ne s'en apercevra.

Dans le dictionnaire, à l'article « Jeanne d'Arc » ou « Louis Pasteur », on cite généralement la date du procès de Rouen ou celle de la découverte du vaccin contre la rage. En vérité, l'année essentielle, pour ces deux-là comme pour chacun, c'était celle de leur naissance. Or, cet événement capital s'était déroulé dans le plus parfait anonymat. De même, l'œuvre de tel écrivain qui deviendra peut-être célèbre naît presque toujours dans le silence et l'obscurité. Permettez aux accoucheurs que nous voulons être de plaider, contre la facilité, la cause de l'avenir.

Jérôme Lindon
▶ PDG des éditions de Minuit.

HUMEUR

Traité de la « croûte »

Tous les musées du monde ne pourraient contenir les produits de l'Art modeste, ces tableaux piteux, ces toiles déconfites à l'allure de *« pansements »*, cette *« peinture qui ne cesse pas de ne pas se peindre »* – en un mot, ces croûtes dont Alain Sevestre nous offre un savant et désopilant traité (1). Auprès de l'univers exsangue et cauchemardesque de la croûte, celui de Bouvard et Pécuchet paraît subtil et luxuriant. On baigne ici dans le laisser-aller, l'innommable, l'étiolé. On assiste au *« ratage complet de la trace »*. On devine aussi celui que l'on n'ose appeler le peintre aux prises avec l'inanité vétilleuse d'une existence dont il donne ces versions avachies. Pourquoi « œuvre »-t-il ? Pour remplir le temps, le mur ou l'ennui. *« Tante Lucie veut son tableau. On le lui a promis. Elle l'aura pour Noël. »* Satisfaction de fabricoter un tableau *« chez soi, fait par soi, à soi. Toi Joconde. Moi Leonard »*.

On ne serait pas étonné qu'un snobisme naisse un jour autour de la croûte. Malgré lui, Sevestre la rend fascinante parfois. *« Comment peut-on tendre à ce qui nous détruit ? »*, s'exclame-t-il à propos du barbouilleur calamiteux devenu soudain romantique. Mais il faut lire les minutieuses descriptions de ces surfaces abominables. « Douze sardines hésitent sur fond grisâtre » : est-ce bien tentant ? D'ailleurs, Alain Sevestre l'affirme : *« La vie n'est pas brève. L'Art modeste si. »*

Viviane Forrester

(1) *L'Art modeste*, Gallimard, 127 p., 90 F.

États-Unis : des Nobel sans flamme

Pour les organisateurs, la réunion promettait d'être aussi pétillante que... le Coca-Cola. Le fabricant de la célèbre boisson gazeuse, dont le siège est à Atlanta, organisait, en effet, dans cette ville, les 24 et 25 avril, une réunion de huit Prix Nobel de littérature. Ce devait être un brillant prélude aux Olympiades culturelles, qui accompagneront, avec un budget de 20 millions de dollars, les J.O. de 1996 – que l'on surnomme déjà « les jeux Coca-Cola ». *« Cette réunion est réellement un retour à l'ancien idéal olympique, la célébration de la pensée, du corps et de l'esprit »*, n'hésitait pas à déclarer Jeffrey Babcock, directeur de l' événement. Las ! Les Prix Nobel ont montré moins d'enthousiasme. *« Je suis seulement venu parler de littérature avec d'autres écrivains*, expliqua Claude Simon. *Les Jeux olympiques ne m'intéressent pas »*, alors que Kenzaburo Oé déclarait prudemment qu'il ne croyait pas *« qu'il y ait de lien direct réel »* entre littérature et Jeux olympiques. Seul, Wole Soyinka tenta de donner un sens concret à la rencontre, en demandant à ses colauréats de se joindre à un appel de l'Unicef pour que cessent les hostilités dans le monde pendant les J.O. de 1996. Silence embarrassé, que rompit simplement Czeslaw Milosz : *« Je ne vois pas comment nous ne pourrions pas dire oui. »* Et la fête de la pensée tourna court, au grand dam de Coca-Cola et des quatre cents auditeurs, dont chacun avait payé sa place 200 dollars. *(AFP)*

■ **LE PULITZER A CAROL SHIELDS.** Le prix Pulitzer de littérature a été attribué à la romancière britannique Carol Shields pour *The Stone Diaries* – en cours de traduction chez Calmann-Lévy –, publié par une petite maison d'édition indépendante, Fourth Estate. Ce même éditeur avait déjà reçu le Pulitzer l'an dernier pour *The Shipping News*, d' E. Anne Proulx. Par ailleurs, David Guterson a obtenu le prix Pen/Faulkner réservé à une histoire de fiction pour son roman *Snow Falling on Cedars* (« La neige tombe sur les cèdres ») qui raconte l'histoire d'un pêcheur nippo-américain jugé pour meurtre. Enfin, le prix Rea de la nouvelle a été attribué à Richard Ford.

■ **AUSTER EN VRAI.** Lassé de se voir reprocher les étranges coïncidences qui émaillent ses romans, Paul Auster vient de publier *The Red Notebook*.
Le recueil rassemble treize histoires vraies – dont lui-même ou certains de ses amis ont été les protagonistes –, qui ne sont pas moins « bizarres » que sa fiction.

■ **RUSSIE.** Depuis le 13 mars 1995, la Russie a rejoint les signataires de la *convention de Berne (établie le 9 octobre 1886) sur la propriété artistique* et littéraire. Une loi sur la défense des droits d'auteurs, avait déjà été votée en juillet 1993 mais elle ne concernait alors que la Fédération de Russie. Les droits d'auteurs russes et étrangers peuvent désormais être défendus pour toute production publiée à partir de 1973, la date du copyright faisant foi. Mais tout se complique quand l'on sait, comme l'affirme la revue du livre *Knijnoie Obozrénié*, que toute œuvre publiée avant 1973 est considérée comme tombée dans le domaine public, même en cas de réédition. Cette ambiguïté de la loi laisse la porte ouverte à des pratiques courantes dans l'édition russe : ainsi, selon l'hebdomadaire *Moskovskie Novosti*, l'éditeur Planeta aurait publié toute une série d'auteurs étrangers sans reconnaître leurs droits. Suite aux plaintes déposées par la société des auteurs russe, plus de 170 procès auraient eu lieu en 1994 contre des maisons d'édition.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** A l'occasion de la traduction en anglais – par Graham Fox, aux éditions Creation Books – d'*Eden Eden Eden*, de Pierre Guyotat, l'auteur inaugurera à Londres, une exposition de ses manuscrits et de divers documents organisée par le Cabinet Gallery et l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (Poster Studio, 142, Charing Cross).

■ **JANE AUSTEN EN IMAGES.** Bonne année pour les héritiers de Jane Austen (1775-1917) : la grande romancière anglaise est à l'honneur sur les petits et grands écrans outre-Manche et outre-Atlantique. La BBC prépare des adaptations télévisées d'*Orgueil et Préjugés* et de *Persuasion* (par Roger Michell, le réalisateur de *Buddha of Suburbia*, d'après le livre de Hanif Koreishi), l'actrice Emma Thompson travaille sur un scénario à partir de *Raison et Sensibilité* qui sera confié à Ang Lee (le réalisateur du film *Salé Sucré*), et Doug Mc Grath (le coscénariste de *Bullets on Broadway*, de Woody Allen) va adapter *Emma* pour la maison de production Mirimax. Par ailleurs, 10/18 vient de terminer la réédition de l'ensemble de l'œuvre de Jane Austen.

En version bretonne

Le premier dictionnaire monolingue aura demandé sept ans de travail

Il s'appelle *Geriadur Brezhoneg*. Sa sortie est un événement linguistique en Bretagne. La création du premier dictionnaire monolingue breton aura pris sept ans et témoigne au passage de la vivacité de la langue bretonne, alors même que le nombre de locu teurs, essentiellement ruraux, ne cesse de diminuer.

Les défenseurs de la langue bretonne y voient un signe encourageant : on a rempli ce grand vide par nécessité scolaire. Quand les écoles Diwan ont commencé à se développer au début des années 80, il a fallu multiplier le matériel d'apprentissage de la langue et donner aux jeunes de quoi meubler leur bibliothèque. Ainsi s'est créée la maison d'édition An Here, dont le nom (« les semailles ») renvoie au « germe » que signifie symboliquement *diwan*. La publication, par An Here, de ce dictionnaire se veut être un outil de base pour les tenants de la méthode pédagogique par immersion, qui fait la spécificité des écoles Diwan (regroupant aujourd'hui 1 200 élèves en Bretagne et Pays de la Loire) par rapport aux classes bilingues breton-français et à l'enseignement public et privé. A Diwan, le breton est la langue de l'enseignement, de même que l'anglais pour certaines matières scientifiques dans le collège et le lycée que cette association scolaire a pu ouvrir.

Dix rédacteurs et 40 collaborateurs extérieurs ont travaillé à l'élaboration des 10 350 articles du dictionnaire, sous la direction de Martial Ménard et Jean-Yves Lagadeg. Ils ont dû faire un choix dans un vocabulaire extrêmement riche, car le breton a le souci du détail, et intégrer des mots nouveaux.

Chaque entrée est suivie de sa prononciation, de sa définition, d'exemples choisis dans la littérature classique et contemporaine. L'aspect linguistique y est particulièrement soigné, compte tenu des particularités d'une langue réputée pour sa difficulté.

Ce dictionnaire, composé uniquement de noms communs, est illustré de planches en noir et blanc et de seize pages en couleurs et à thème : la maison, le corps humain, les énergies, la *communication, etc., comme tout* ouvrage généraliste du même type. An Here a trouvé les fonds auprès du conseil régional de Bretagne, des départements, de l'Institut culturel de Bretagne, du Centre national du livre et de Bruxelles. La base de données constituée à cette occasion pourra servir aux chercheurs. La langue bretonne veut être résolument dans son époque.

Gabriel Simon

(1) *Geriadur Brezhoneg* est publié à 5 000 exemplaires (1 300 p., 520 F) par les éditions An Here, rue Gay-Lussac, Le Rebecq-Kerhuon (Finistère).

COLLOQUES BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LA VIIe FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE ANCIEN se tiendra, du 11 au 14 mai, à la Maison de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris). Elle présentera des ouvrages, des manuscrits, reliures anciennes ou contemporaines, des autographes, estampes, livres d'artistes... (Syndicat national de la librairie ancienne et moderne, 4, rue Gît-le-Cœur, 75006 Paris, tél. : (1) 43-29-48-38).**

■ **SEMAINES MEDICIS-DEL DUCA. Avec le concours de la Fondation Cino Del Duca, l'Académie de France à Rome invite des personnalités françaises ou étrangères à séjourner deux ou trois semaines à la villa Médicis pour y donner un cycle de leçons ou plusieurs conférences. Ce sera le cas du poète Yves Bonnefoy jusqu'au 12 mai, avec des leçons sur « Poussin, 1640 » (les 3 et 10 mai, à 19 heures) et une lecture de poésie (le 5 mai, à 19 heures). Du 20 octobre au 10 novembre, l'invité sera l'écrivain et philosophe George Steiner (Villa Medici, 1, Viale Trinita dei Monti, Roma. Tél. 6761 1).**

■ **ATELIERS D'ÉCRITURE. La Bibliothèque municipale Saint-Charles de Marseille organise, le 22 mai, une journée, consacrée aux ateliers d'écriture. Trois tables rondes, animées par Anne Roche, professeur de l'université Aix-Marseille-I, sont prévues : « Les ateliers d'écriture en milieu scolaire », « Les ateliers d'écriture et les écrivains » et « Les ateliers d'écriture et l'expression personnelle » (renseignements : Viviane Lascombe, tél. : (16) 91-55-39-68).**

■ **WILLIAM FAULKNER. La Fondation William Faulkner organise, le 10 mai, sur le campus de l'université Rennes-II, une journée baptisée « Printemps Faulkner ». Coïncidant avec la parution du deuxième volume des œuvres de l'écrivain dans la « Bibliothèque de la Pléiade », cette manifestation sera marquée par une conférence du romancier américain Richard Ford (15 heures) et par la projection, en avant-première, d'un documentaire réalisé dans le cadre de la collection « Un siècle d'écrivains », dirigée par Bernard Rapp (16 h 30). A l'occasion de cette journée, sera remis le prix Amerigo Vespucci, qui récompense, depuis l'an dernier, les travaux de recherches d'étudiants de premier cycle en littérature et civilisation américaines. Le thème retenu pour 1995 était « Le *Modern South*, de 1955 à 1995 » (renseignements : Fondation William Faulkner, tél. : (16) 99-33-51-33, fax : 99-59-29-97).**

■ **PRINTEMPS BORDELAIS. Une série de rencontres avec des écrivains israéliens est prévue à Bordeaux dans la première quinzaine de mai. David Grossman sera à la librairie Mollat (4 mai), Emile Habibi à la bibliothèque municipale (6 mai), Yehoshua Kenaz à la librairie La Machine à lire (11 mai) et Orly Castel-Bloom à la Fnac (12 mai). Par ailleurs, autour de la représentation du *Grand Meaulnes*, d'Alain-Fournier, par la compagnie Autruche Théâtre de Tours, le Centre régional des lettres organise, à Molière Scène d'Aquitaine, le 4 mai, à 18 h 30, un débat avec Jean Lacouture, auteur d'une importante biographie de Jacques Rivière (Seuil), qui était le beau-frère d'Alain Fournier.**

■ **RELIURES. Depuis 1992, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP) s'efforce de mieux faire connaître l'art très particulier de la reliure. Elle présente, du 5 mai au 28 mai, une exposition « Livres et reliures de Sün Evrard » (entrée : 20 F, salle d'exposition de la BHVP, 22, rue Malher, 75004 Paris, renseignements : 44-59-29-40).**

■ **LUC DIETRICH. En collaboration avec l'association Ulysse fin de siècle, la bibliothèque municipale de Dijon organise, jusqu'au 27 mai, une exposition intitulée « Luc Dietrich, portrait d'un auteur ». A cette occasion, elle édite également une plaquette, *Aspects de Luc Dietrich*, comprenant quelques photos et fragments inédits de cet écrivain et photographe, mort à Paris en 1944, que salua Jules Supervielle (3-7, rue de l'Ecole-de-Droit, Dijon, tél. : 80-44-94-14. Prix de la plaquette : 100 F).**

■ **CHARLOTTE DELBO. Une lecture théâtrale, *Charlotte Delbo nº 31 661*, spectacle réalisé à partir de textes extraits de la trilogie *Auschwitz et après*, aura lieu, jeudi 4 mai, à 19 heures, à la bibliothèque municipale de Bobigny. Elle s'inscrit dans le projet qu'a monté la compagnie Bagages de sable autour de l'œuvre de Charlotte Delbo, collaboratrice de Louis Jouvet et résistante (entrée libre, réservations au (1) 48-95-20-56).**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'aventure aux quatre coins du planisphère

Un Robinson avant celui de Defoe, un parent de Cyrano qui fonde Detroit : des récits insolites, faits d'imprévus paradisiaques ou infernaux et stupéfiants d'être authentiques

LES NAUFRAGÉS DE DIEU
de François Leguat.
Phébus, 205 p., 119 F.

CADILLAC, L'HOMME QUI FONDA DETROIT
de Robert Pico.
Denoël, 285 p., 115 F.

Bien sûr, Homère. Et avec lui, le voyage, la découverte, mais aussi la peur, la joie, l'espoir, le courage, le spleen du pays natal, la haine, l'altruisme, la cupidité, la religion, l'incompréhension de l'autre, l'amour, la mort, bref, la vie. La vie dans l'ailleurs et le mystère qui font cette aventure, source de rêves pour le lecteur sédentaire.

De ces narrations qui dépaysent, il en est de deux sortes : celles que l'on peut dire de seconde main où l'imagination prend sa part, comme le *Robinson Crusoé* de Defoe, qui bâtit son histoire à partir des événements vécus par Selkirk, un marin abandonné sur une île au large du Chili ; et celles, rédigées par l'aventurier lui-même, au jour le jour ou dans une retraite miraculeusement atteinte. Bien que sans prétention aux qualités littéraires, ces dernières en ont parfois d'évidentes.

Le récit d'Alfredo de Taunay, par exemple, officier brésilien d'origine française, inconnu chez nous et défini là-bas comme le *« Xénophon de l'Amérique latine »* : remarquable à tout point de vue, il retrace l'équipée, dérisoire et grandiose, d'une troupe qui, décimée au cours de la guerre du Paraguay, traversa l'enfer du Mato Grosso (1). Ou les textes de Livingstone, le « chef blanc » vénéré par les Africains : pourtant rédigés à la hâte, ils ont un style d'une simplicité qui en font la beauté, en même temps qu'ils traduisent les souffrances de l'avancée dans des contrées neuves et mystérieuses et, fait plus rare pour l'époque, disent la révolte d'un homme devant le mépris et l'injustice dont sont victimes les indigènes, obstinément dits « sauvages » (2). Ou encore, plus près de nous, la relation par Jean de Puytorac, chef d'entreprise autant qu'explorateur, de ses quarante années d'aventures africaines : un humour rare, un regard sans concession sur le colonisateur, un grand art de la description des lieux et une judicieuse analyse du caractère des autochtones d'un Congo auquel il souhaite l'indépendance (3).

On sait le succès du *Livre des merveilles* de Marco Polo et l'influence qu'il exerça auprès des expéditions qui allaient suivre : rois avides d'or, missionnaires impatients de révéler Dieu aux peuplades, marchands attirés par de nouveaux commerces, tous accompagnés de guerriers parce que inconnu rime avec ennemi et que les indigènes ne sont pas forcément disposés à recevoir le baptême en se laissant piller. Tous les aventuriers n'embarquent pas avec des desseins belliqueux. Si le *Journal de bord* de Christophe Colomb rapporte les *« horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols ès Indes occidentales »*, le *Journal des recherches* de Darwin rend compte d'un voyage de cinq ans en Amérique du Sud et aux îles de l'Océanie, non en quête de fortune, mais de plantes et d'animaux qui seront le point de départ de ses déductions scientifiques. Ceux-là, comme les Magellan ou les Cook, sont célèbres.

Mais ils ont des frères en découverte inconnus, heureusement ressuscités au hasard de l'édition, qui ne sont pas moins passionnants. Ainsi de François Leguat. Protestant, il est de ceux que la révocation de l'édit de Nantes contraint à fuir. Il se réfugie en Hollande. Là, pour venir en aide aux exilés, le marquis Duquesne organise des expéditions aux quatre arcs de la planète. La mission est de découvrir des terres, de les cultiver et d'y apporter l'Évangile. Leguat embarque. Destination l'île Bourbon, dite l'île d'Eden. Le paradis au bout de la traversée. Mais les aléas de l'aventure autant que le caractère des hommes les détournent du but prévu. Ils abordent sur une île déserte à inspirer, deux siècles plus tard, un Jules Verne. Leguat est alors un sexagénaire entouré de compagnons jeunes *« que l'absence des dames ne va pas tarder à tourmenter »* – et l'éditeur précise que Leguat ne *« nous dit pas par quels moyens ils s'en accommodent »* ; ce n'est pas pour étonner de la part du *« bon Leguat »*, ferme d'esprit, tolérant mais prude, qui fait de ses jeunes gens autant de Vendredi. A l'ingéniosité d'hommes qui ont tout à créer s'ajoute une philosophie, elle aussi dépendante des circonstances, innovatrice. Leguat précurseur de Rousseau.

Mais dans cette vie où le bonheur naît de petits riens, ne serait-ce que de découvrir que les melons d'hiver *« sont de beaucoup meilleurs que les autres »*, l'horreur va succéder au calme avec l'apparition d'un Diodati, « Dieu-donné ». Individu *« à la malice diabolique »*, il semble sorti d'un conte d'Edgar Poe tant son raffinement de tortionnaire est, à la lettre, fantastique. De ses atrocités, Leguat réchappera comme dans une de ces belles histoires dont on fait les contes. Et cela nous vaut le récit vraiment extraordinaire qu'il écrivit à son retour, sa seule œuvre, qui est comme un archétype du roman d'aventures, attachante, cela va sans dire, mais, plus encore, stupéfiante d'être authentique.

Fortement documenté, ingénieusement écrit à la première personne par Robert Pico, le récit des aventures d'Antoine Laumet est, lui, de ces textes de seconde main qui ressuscitent un aventurier au destin si insolite qu'un romancier ne l'oserait peut-être pas. Vieillard embastillé qui n'a plus que sa plume *« pour affronter ses ennemis de toujours, les jésuites »*, Laumet écrit ses Mémoires. Jeune, bourgeois et Gascon, il avait pris pour nom de Lamothe-Cadillac – belle rime avec son aïeul Cyrano, auteur, lui aussi, d'aventures, mais lunaires. Cadillac n'est pas un saint ; il ne voyage pas pour baptiser. Quand il sent qu'il y a quelque part du *« revenant bon »* – sa façon de dire « des bénéfices » –, il ne s'embarrasse pas de principes, et quand il veut identifier des Indiens, il ne trouve meilleur procédé qu'*« une lettre et un numéro à quatre chiffres grillés sur le dos de leur main gauche »*, et c'est presque naïvement qu'il les voit se révolter parce que *« ne supportant pas la douleur de la brûlure »*...

Sur mer enseigne de vaisseau que la piraterie ne rebute pas, sur terre aventurier pour qui les Indiens sont complices ou victimes de ses trafics, Cadillac est une sorte de mousquetaire dévoyé découvrant le Nouveau Monde. Manœuvrier, filou, intelligent et, à l'occasion, sanguinaire, il est, de l'Acadie à la Louisiane, le héros d'aventures qu'il suscite ou supporte avec un même bonheur. Fanfaron, hâbleur et roué, il multiplie les propos et les actions qui le rendent à la fois sympathique – être à la Bastille avec Voltaire, c'est un beau certificat d'indépendance –, odieux et cynique jusqu'à écrire : *« Charité bien ordonnée dans les Grands Lacs commence en vérité par Cadillac. »* Mais l'on ne demande pas aux aventuriers d'être des modèles de vertu. Ce qui nous retient, c'est surtout sa vie autour de ces Grands Lacs, ses rencontres avec les Iroquois, Outaouais, Algonquins et autres Hurons ; c'est comment il finit gouverneur de la Louisiane et pourquoi Louis XIV fit chevalier de Saint-Louis ce Cadillac trafiquant de *« boissons enivrantes, cédées aux Indiens à des prix éléphantesques »*, comme l'écrit Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France ; comment et pourquoi cet ancien flibustier installe un poste avancé sur les bords du lac Erié et fonde ainsi la ville de Detroit.

Pour lui comme pour ses semblables, ce qui nous attacheau récit, c'est aussi ce qu'il a de romanesque, toutes les invraisemblances de ces relations d'aventures authentiques. Bien difficile, en effet, de concevoir ce qu'ont pu vivre ces bourlingueurs, héros d'événements exceptionnels, riches de merveilleux et d'horreurs, d'imprévus paradisiaques ou infernaux. A leur manière, ils nous enseignent notre planète.

Pierre-Robert Leclercq


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/DÉPARTEMENT DES CARTES ET PLANS

Planisphère portugais peint vers 1590, présentant un monde où les Ibériques sont encore les maîtres des mers

(1) *La Retraite de Laguna*, d'Alfredo de Taunay, Phébus, 205 p., 119 F.
(2) *Le Dernier Journal de Livingstone*, présenté par Christel Mouchard, Arléa, 270 p., 125 F.
(3) *Retour à Brazzaville. Une vie au Congo*, de Jean de Puytorac, Zulma, 320 p., 145 F.

Le mystère de la chambre rouge

Le face-à-face d'un pâle don Juan et d'une femme née de la nuit : un étrange et beau roman de Natacha Michel

CIEL ÉTEINT
de Natacha Michel.
Seuil, 220 p., 120 F.

Onze chapitres emprisonnés dans le temps d'une tragédie (du 11 au 18 mai 1992), écrits dans l'affolement du plaisir, racontent un amour fou que brise un somptueux canular. C'est la cérémonie des adieux (que l'auteur du livre vivra dans la douleur terrible de sa propre vie). Une passion qui accède à l'éternité afin que l'espoir garde ses repères, quelques jours après la mort d'une mère – et, dans la réalité, à la fin du travail de la fiction, après la mort d'un fils.

Un homme d'une quarantaine d'années, don juan économe et sans vertiges, célibataire de cœur, vidé de joie, est aspiré dans le dédale d'une initiation rocambolesque, sa mort fictive, celle d'un narcisse gâté mais floué, à qui les dieux (en l'occurrence sa sœur) n'accordent même pas le bénéfice de la vérité.

FANTASME

Le chapitre VI, au cœur de *Ciel éteint*, l'étrange et beau roman de Natacha Michel, est une lente et brûlante scène d'un érotisme « idéal ». Dans le mystère d'une chambre rouge, Jean Curial fait l'amour avec une femme née de la nuit, non identifiée, muette et immédiatement accordée au fantasme premier dans la hiérarchie des illusions de quelque divin Minitel pourpre : *« ... qu'elle soit absolument femme pour seulement signifier combien il est homme. »* Imaginez, en plein Paris saint-sulpicien, un refuge de fourrure et de soie gainé, mauve de ténèbres, à l'extrémité nocturne d'un espace inconnu, creusé sous les toits, à l'usage d'une société secrète dont les participants cultivent, à l'image des amants, le secret et l'oubli et doivent « détruire » l'autre, comme preuve gratuite de l'éphémère : *« La ruine, elle-même, est notre flèche, non notre cible. »*

Trois nuits pour étrangler le rêve d'une femme idolâtrée parce que sans visage, avec, autour, les eaux en cercles concentriques des affaires ordinaires : Jean et sa sœur Geneviève (bientôt mariée à un super-flic des RG), Jean et ses maîtresses, Jean et son désœuvrement élégant et cultivé, Jean et les rêves tardifs d'une adolescence de fiction. Et Chana, la femme rejetée, au tôt crépuscule d'une existence fatiguée, belle de ses cinquante ans inquiets... Mais ici il nous faut accepter les délices du suspense. Grande prêtresse voluptueuse du coucher du soleil, Natacha Michel nous enrobe des métaphores inattendues de son style exubérant, nous piège dans les volutes brillantes d'une écriture rapide, haletante comme la jouissance, une écriture-toile d'araignée (véritable société secrète de ce roman d'amour), et nous emporte, conquis, dans la pénombre onirique où les obsessions se démasquent.

Hugo Marsan

P O É S I E

Un baroque moderne

Une exceptionnelle aisance : c'est ce qui frappe d'abord dans l'art poétique de Jude Stefan. Mais il ne faut pas s'y tromper : l'aisance et le charme singulier qui s'en dégagent ne sont aucunement des effets de la facilité. Rien dans cet art ne relève de la *désinvolture aguicheuse*. Tout, au contraire, y est concerté, savant – *parfois trop* –, chargé de références, nourri d'une culture poétique sans faille, d'une impeccable connaissance des règles et des lois de la prosodie. Jude Stefan a ce mérite – et peu l'ont aujourd'hui avec lui – de rappeler que l'esthétique baroque ou précieuse, lorsqu'elle ne vise pas à reproduire des modèles anciens, peut fort bien devenir une alliée de la modernité.

Comme les poètes baroques, tel Francis Ponge, mais dans une tout autre direction, Stefan fait passer le souci de la forme, de la matière verbale, de l'objet à fixer et à sertir, avant l'émotion que le verbe véhicule. Il en naît parfois de surprenantes beautés, où l'obscène et le vulgaire ont leur part. L'érotique n'est pas ici une dimension subjective, l'expression d'un moi énamouré qui s'échauffe. On est plutôt au pays des blasons. Le poète est celui qui exalte les noms du corps : *« ... Jusqu'au mitan elle s'est avancée / sous la lente caresse du médius se / pâme / ses yeux sont d'eau-ciel sa bouche / tordue de regret / elle vous jette sous son joug / abattra ses bras comme une dague / vautrant son ventre jusqu'au / râle... »*

Patrick Kéchichian

▶ *PROSOPÉES*, de Jude Stefan, Gallimard, 96 p., 92 F.

★ A propos de Jude Stefan, voir le cahier n° 8 des éditions du Temps qu'il fait, dirigé par Tristan Hordé (248 p., 150 F), et l'essai de Michel Sicard dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », chez Seghers (232 p., 119 F).

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

SUR LE MOTIF, d'Hubert Luccot
Ce texte total fait et défait la fiction et nous donne à savourer ses délectables enchevêtrements. Comment l'écrivain voit le même univers que nous, en l'occurrence principalement un quartier de Paris, mais nous restitue une vision plurielle, triple, quadruple, une intemporalité vertigineuse. Un homme se voit, croit se voir ; il est ce regard, et le film qu'il élabore raconte les souvenirs qu'il suppose être les siens, ceux des autres peut-être... Il se construit une fiction, se fait un roman, toute une histoire en somme, où s'intercalent des œuvres lues, intégrées à l'espace, incorporées à la matière de l'oeil. *Sur le motif* est un livre ambitieux, jubilatoire mais exigeant : le lecteur a ses chances, sans recours ; il est au coeur de la machine à écrire, dans le mot à mot du délire (POL, 158 p., 95 F).

LE PRINCE ROUGE, de Jean Reynaud
Le Laos en 1985. Le Prince rouge, haut dignitaire du parti, fait venir un chirurgien français, le docteur Montanaro, afin qu'il le sauve de la maladie. La disparition du chef de l'Etat semble évidente. Des personnages pittoresques se pressent autour de lui et de son nouveau médecin. Intrigues politiques, réflexion métaphysique, aventures et histoires d'amour, mémoire d'autres vies : *Le Prince rouge* décrit l'épreuve collective et individuelle à l'intérieur d'une société au paroxysme de la rupture (Calmann-Lévy, 246 p., 98 F).

UN JOUR DANS LA VIE, de Jean Wagner
Ce jour dans la vie de Joël, un adolescent d'une petite ville française, c'est un jour de mai 1940, jour d'exode, jour tragique et pourtant décisif, symbole d'une séparation mais aussi d'une découverte, rupture et exaltation. *Un jour dans la vie* est le récit sensible d'une initiation où se conjuguent le destin d'un pays, l'amour, la révélation de soi dans son corps et dans ses rêves : *« En une seule journée, à la fois la plus belle et la plus triste histoire du monde »* (Le Temps des cerises, 170 p., 95 F).

CASSONE POUR L'AMANT, de France Chiara
Le premier texte d'une jeune femme écrivain, France Chiara, chez un éditeur de qualité qui a le souci du bel objet-livre. France Chiara a écrit un hommage très subjectif au musicien et acteur japonais Ryuichi Sakamoto. Pour cet hymne d'adoration et d'amour, l'écriture coule en images précises, intenses et douces, dans le souci de recréer non seulement l'univers artistique du héros mais aussi cet espace immense et clos des fantasmes littéraires, où les mots sont autant sinon plus désirés que les êtres et ont pour mission de témoigner par leur choix de l'infini inaccessible de la beauté (Le Bois d'Orion, 122 p., 115 F).

CE LIVRE QUE MON PÈRE ÉCRIVAIT, d'Elisabeth Bing
Pour la petite Elisabeth, Papa écrit un livre. Qui ne paraîtra jamais, pour cette raison que ce n'en est pas un. Ce qu'il écrit, c'est son plaidoyer. Injustement accusé de collaboration pendant l'Occupation, il noircit quelques feuillets pour s'expliquer. Bien plus tard, les découvrant, ils étonnent Elisabeth en même temps qu'ils réveillent sa mémoire. Au point qu'elle ressent à son tour le besoin d'écrire. Un récit très fort, de forme et de fond, par une spécialiste des ateliers d'écriture (L'Arpenteur, 210 p., 95 F).

UNE PASSION POLONAISE, de Laure Debreuil
1863. Une révolte antirusse soulève la Pologne. Louise, dix-sept ans, ne connaît que la vie dorée de l'aristocratie, et sa morale rigoureuse. Un comte polonais lui fait découvrir l'amour, un musicien juif lui révèle un autre monde qu'anime l'idéal révolutionnaire. Non sans évoquer une Pologne plus récente, cette page d'histoire pourrait avoir pour titre « Liberté ». Celle d'une nation qui refuse l'esclavage, celle d'un personnage romanesque qui se libère des règles de son milieu. Un contrepoint qui fait du roman de Laure Debreuil un récit attachant riche en péripéties (Robert Laffont, 330 p., 129 F).

LE DERNIER PAYS AVANT L'HIVER, *d'Alain Galan*
Un homme arrive sur l'île de V., très loin au nord du monde. Un ami, Ugo, y a disparu à la fin de l'été. A travers les infimes pièces à conviction laissées par Ugo – ses carnets, les tableaux qu'il a peints, les totems de pierre et de bois qu'il a sculptés –, le narrateur tente de reconstituer le puzzle de son existence, de résoudre l'énigme de sa vie. Mais, en voyageant parmi les pins de l'Oregon, les épicéas de Sitka et les sapins douglas de Vancouver, il se laisse envoûter par la beauté de ce *« dernier pays avant l'hiver »*, se livre à une *« autopsie »* de la tourbière, examine, jusqu'à la moindre nuance de gris ou de rouge indien, le chromatisme des lieux. Un beau poème en prose écrit par un géographe vagabond (Pygmalion, 148 p., 78 F).

LE TEMPS PROVISOIRE, de Bernard Delvaille
Si le titre n'avait été pris par Mauriac, nous dit l'écrivain, *Un adolescent d'autrefois* aurait parfaitement convenu à ce récit nonchalant et émouvant, tout imprégné de souvenirs de vacances, de lycée, de voyages, de rêveries. La Normandie et Bordeaux, l'Angleterre et les pays scandinaves, mais aussi la découverte de la musique, de la peinture, de la littérature. Cet élégant récit d'initiation, raffiné et humoristique, proche de l'esprit de Valery Larbaud, serait intemporel sans l'évocation de la guerre, avec les souvenirs terribles du passage de la ligne de démarcation : fuyant les nazis et la haine raciale, la famille de l'auteur se réfugie dans le Midi, *« au cœur du pays d'Armagnac »*. Revendiquant l'art de la parenthèse et de la digression, Bernard Delvaille, poète plus que narrateur, va et vient entre son enfance et ce qu'il en reste, malgré les ans : *« Celui qui met longtemps à être jeune, peut-être le demeure-t-il toujours. Ou n'ai-je que survécu à moi-même ? »* (Salvy, 94 p., 82 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES VAINQUEURS, d'Arturo Uslar Pietri
Né en 1906 à Caracas (Venezuela), homme politique, écrivain et diplomate, Arturo Uslar Pietri est, avec le Cubain Alejo Carpentier, l'un des inventeurs du « réalisme magique ». Ces quatorze nouvelles nous font revivre l'histoire du Venezuela, depuis la guerre d'indépendance jusqu'à l'époque des *caudillos*, ses luttes urbaines et paysannes. Elles nous préparent surtout à aborder la grande fresque d'Uslar Pietri, *Les Lances rouges*, roman historique traduit, en 1948, pour Gallimard par Jean Cassou et jamais réédité depuis (traduit de l'espagnol par Ph. Dessommes Florez, Critérion/Unesco, 277 p., 98 F).

FABLES A L'USAGE DES BREBIS GALEUSES, d'Augusto Monterroso
Augusto Monterroso, né au Guatemala en 1921, est un maître du petit format et de l'ironie amorale. Dans ce bestiaire (court), il nous offre des portraits (brefs) d'une quarantaine d'animaux, inattendus pour certains : le Cancrelat, nommé Grégoire Samsa, le Caméléon, qui ne sait plus à quelle couleur se vouer, ou la Girafe, qui, tout d'un coup, découvre la relativité des choses. Ce livre est déjà un classique de la littérature contemporaine en langue espagnole (traduit de l'espagnol par Robert Amutio, Editions André Dimanche, 98 p., 115 F).

DANS L'OMBRE DE ZENNOR, d'Helen Dunmore
Helen Dunmore mêle personnages fictifs et réels dans un roman d'amour et de mort. En mai 1917, les rumeurs de la guerre atteignent un beau village de Cornouailles : Zennor. Un couple (D. H. Lawrence et Frieda) viennent s'y réfugier. Ils perturbent la vie des habitants de Zennor, troublent une femme, Clare, à la mémoire torturée. Une intrigue dense et attachante, des personnages insolites, une période historique-clé : *Dans l'ombre de Zennor* est un roman puissant (traduit de l'anglais par Michèle Albaret, Editions Autrement, coll. « Diableries », 352 p., 130 F).

Le voyeur de Paris

Embusqué « derrière la tapisserie », Louis Sébastien Mercier a peint un monumental « Tableau » de la capitale que l'on réédite dans son intégralité

TABLEAU DE PARIS
de Louis Sébastien Mercier.
Édition établie
sous la direction
de Jean-Claude Bonnet,
Mercure de France,
deux volumes, 2 112 et 2 070 pp.,
530 F chacun.

LE NOUVEAU PARIS
de Louis Sébastien Mercier.
Édition établie
sous la direction
de Jean-Claude Bonnet
Mercure de France, 2 232 p. 530 F.


MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE/VIZILLE

Louis Sébastien Mercier : « Je me suis promis de dire ce que j'avais vu, d'exprimer ce que j'avais senti. »

Le Mercure de France vient d'achever la première réédition intégrale en trois volumes des écrits sur Paris de Louis Sébastien Mercier (1740-1814) : soit les douze tomes originaux du *Tableau de Paris* (1781-1788), auxquels s'ajoutent les six tomes du *Nouveau Paris* (1798), les articles publiés dans la presse vers 1800 et réunis sous le titre *Musées, jardins et fêtes*, deux cents pages inédites sur le Paris de la fin du Directoire, du Consulat et de l'Empire, exhumées des archives de la bibliothèque de l'Arsenal, et encore les quatre-vingt-huit lettres envoyées en 1794 par Mercier à sa jeune compagne, Louise Machard. Outre les mille neuf cent quatre-vingt-une chroniques non expurgées, dont cent dix-neuf complètement inédites, cette édition offre *un appareil critique extrêmement* riche, avec introductions diverses, études sur l'histoire des textes et des premières éditions, notices biographiques, glossaires, appendices, index onomastique et topographique, etc. Cet impressionnant travail scientifique, soutenu par la mission du Bicentenaire, a été mené à bien par une équipe du CNRS, au sein du centre d'études de la littérature française des XVII[e] et XVIII[e] siècles de Paris-IV-Sorbonne ; selon le directeur de l'édition, Jean-Claude Bonnet, il s'agissait d'*« arracher une œuvre à la fatalité de l'anthologie et du montage, à laquelle elle a été vouée depuis le début »* (1).

Pour illustrer la lecture de cette matière considérable (près de 6 500 pages), un petit livre – presque un guide touristique – met en regard les relevés de l'époque, dus à l'architecte Edme Verniquet, et l'actuel plan Michelin de Paris (2). Enfin, parachevant l'entreprise, un volume d'études savantes fait le bilan sur l'œuvre et la personnalité profuses de Mercier, *« hérétique en littérature »* comme en politique (3). *« Personne ne s'était avisé avant moi*, remarquait Mercier, *de faire le tableau d'une cité immense, et de peindre ses mœurs et ses usages dans le plus petit détail... »* : un tel projet intellectuel, complètement insensé mais *« prodigieuse matière à réflexion »*, fut celui d'un Parisien de souche, fils d'un fourbisseur d'épées, élevé entre la fontaine de la Samaritaine et le Louvre toujours en chantier, habitué des tables du Procope. Ayant pris le parti de décrire métier par métier, quartier par quartier, heure par heure, les scènes de la vie quotidienne, il juxtaposa dans le désordre ces petits éclats de miroir ramassés dans la rue : l'extraordinaire accumulation d'images qui en résulte ne relève ni de la seule littérature documentaire, ni de la chronique historique, ni de l'inventaire scientifique (ce qui lui valut l'ostracisme des écrivains comme des historiens), mais mélange généreusement en son sein l'esprit encyclopédique des Lumières et une sensibilité poétique à la Rousseau.

ACUITÉ

Paris forme alors avec sa banlieue un *« salmis de l'espèce humaine »* d'environ un million cent mille âmes, dont Louis Sébastien Mercier décrit aussi bien la monstrueuse consommation annuelle de blé, vin, bœufs, moutons, veaux, porcs, foin et paille, que les livres imprimés, le fonctionnement de la censure ou de la *« petite Poste »*, les mœurs des prostituées et des actrices, la mode, les messes et les cloches, les égouts et excréments, les journaux, les vendeurs d'oranges, la tonte des chiens et le vagabondage des chats, les essences d'arbres et le tracé des rues, les spécialités des traiteurs, les territoires des clercs ou des chiffonniers, le prix des denrées, le passage des douanes, le spectacle des fêtes... Lui-même, que Nodier a dépeint avec *« son jabot d'une semaine, largement saupoudré de tabac d'Espagne et son lorgnon en sautoir »*, ne se mit pas en scène, si ce n'est pour indiquer la singulière mobilité de sa démarche, l'acuité de son regard de voyeur embusqué *« derrière la tapisserie » : « Appliqué à laisser monter vers lui les bruits de la rue et à dévisager passionnément les passants*, commente Jean-Claude Bonnet, *il finit par ne plus obéir qu'à une seule sommation, mais si neuve : regarde! »* Pour autant, Mercier, dont les idées sont avancées et l'esprit visionnaire, ne se prive pas de juger les lois et ceux qui les font, de condamner les incohérences et les abus, lui qui rêve d'une harmonie idéale dans la cité, symbolisée par l'architecture sociale de Ledoux.

Ainsi souhaite-t-il en préliminaire à son tome cinquième *« que les défauts du corps politique qui s'opposent à la félicité nationale soient représentés dans l'esquisse que nous traçons. Ce n'est pas que j'aie voulu m'ériger en réformateur de ce siècle, non : mais je me suis promis de dire ce que j'avais vu, d'exprimer ce que j'avais senti. »*

Dès la publication anonyme des deux premiers tomes du *Tableau de Paris*, Mercier apprit par la rumeur que la hardiesse de ses observations le faisait rechercher par un certain Lenoir, chef de la police : d'un naturel quelque peu provocateur, il se fit connaître et négocia son exil en Suisse. Loin de son sujet, cet homme *« d'une activité prodigieuse, d'une imagination inépuisable »*, selon Charles Monselet, continua à écrire et à faire imprimer son oeuvre, notamment grâce à son ami, le si gourmand Grimod de La Reynière. L'auteur du *Tableau de Paris* était d'ailleurs très lu – y compris par Restif de La Bretonne qui s'inspira de lui pour ses *Nuits de Paris* : dans la vieille Europe, Mercier passa bientôt pour *« le plus grand livrier de France »*, devint plus célèbre que Montesquieu ou Racine...

Arriva la Révolution, qu'il se flattait d'avoir prévue dans son roman d'anticipation, *L'An 2440, rêve s'il en fut jamais*, publié à Londres en 1771 (4) : le citoyen-républicain Mercier, membre du conseil des Cinq Cents, fut l'un des rares constitutionnels à voter contre la condamnation à mort de Louis XVI, préférant le voir détenu à Tahiti ; en juin 1793, à la Convention, il s'opposa à Robespierre, et fut peu après emprisonné pendant une année ; il échappa d'un cil à l'échafaud, puis finit par goûter le fragile confort d'un certain retour en grâce... Quelques mois avant la fin du Directoire, il publia son *Nouveau Paris*, décrivant les *« journées mémorables de la Révolution française »*, dénonçant la Terreur qu'il avait été l'un des premiers, avec Camille Desmoulins, à combattre (*« La grande louve, la jacobinière eut donc son infernal repaire à Paris »*) : la censure, probablement bonapartiste, et le silence de la critique le murèrent vivant... De cette période datent son déclin, la décision de signer ses écrits de son anagramme « Reicrem » (lui qui se vantait de *« rimer en acier »*) et ce comportement fantasque et humilié qui le menèrent droit au poste honorifique de contrôleur général de la Loterie de France puis à un siège à l'Académie – deux institutions autrefois raillées dans son *Tableau de Paris*...

COMPILATEUR

La légende dit que Louis Sébastien Mercier débrochait ses livres pour mieux les compulser, les apparier, et qu'il remuait sa bibliothèque à la pelle au milieu de son cabinet de travail : vision fantastique qui entraîna certains de ses critiques à juger qu'il avait fait oeuvre de compilateur, ou qu'il avait par trop *« encouragé le commerce du papier »*. Mais, à travers l'abondance et l'éclectisme de sa bibliographie – qui comporte des œuvres romanesques, poétiques, théâtrales, polémiques, journalistiques et même juridiques –, Mercier manifesta avant tout une très abondante vocation de polygraphe, dont ses écrits sur Paris sont certainement la meilleure part ; il s'y montra non seulement l'illustrateur de la prose poétique mise au service du reportage, mais l'inventeur d'une nouvelle écriture de l'histoire contemporaine, qui resurgit dans les œuvres de Jules Michelet, Louis Blanc, Victor Hugo ou Hippolyte Taine... Sans compter que l'hédoniste qu'il fut avant de se colleter avec les Montagnards prit à l'évidence le plus grand plaisir à se rendre ainsi sur le motif pour décrire toutes ces choses vues *intra muros*. *« Car il faut être heureux dans ce monde, quoique auteur »*, écrivait-il dans le *Journal de Paris* du 5 Ventôse, an VI (23 février 1798).

Claire Paulhan

(1) On trouvera cependant quelques anthologies du *Tableau de Paris* disponibles chez Slatkine (1979), à La Découverte (1989) et, couplée avec *Les Nuits de Paris* de Restif de La Bretonne, dans la collection « Bouquins » chez Laffont (1990).
(2) *Le Paris de Louis Sébastien Mercier. Cartes et index.* Cet ouvrage est offert pour l'achat des trois volumes du *Tableau de Paris* et du *Nouveau Paris*, ou vendu séparément (172 p. 79 F).
(3) *Louis Sébastien Mercier, un hérétique en littérature*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Claude Bonnet, Mercure de France, (544 p., 140 F).
(4) Réimprimé en 1971 par Nizet et en 1979 par Slatkine.

Le cri de Jules Vallès

Roger Bellet ressuscite une vie et une œuvre marquées par la révolte

JULES VALLÈS
de Roger Bellet.
Fayard, 542 p., 160 F.

Les derniers mots de Jules Vallès – *« J'ai bien souffert »* – lorsqu'il meurt, en 1885, à l'âge de cinquante-trois ans, renvoient à la phrase que Séverine fit inscrire sur sa tombe du Père-Lachaise : *« Ce qu'ils appellent mon talent n'est fait que de ma conviction. »* De *L'Enfant* aux *Réfractaires* et à *L'Insurgé*, l'oeuvre est tout entière nourrie des drames, luttes et révoltes qui ont façonné sa vie. Par la force qu'il met à les faire partager, Vallès transcrit cette existence en destin. Roger Bellet, à qui l'on doit l'édition des œuvres de Vallès dans « La Pléiade », recrée minutieusement, au fil d'une évocation particulièrement vivante, ce douloureux cheminement qui a fait des épreuves d'un homme les raisons d'être d'un écrivain.

Né au Puy en 1832, Louis-Jules Vallès – il signera ainsi jusqu'en 1860 – est le fils d'un cultivateur devenu instituteur et d'une mère ancienne ménagère. Troisième enfant après deux garçons morts très jeunes, il sera l'otage d'*« une famille triste dans une maison triste »*, famille qui aura encore quatre enfants dont deux ne survivront pas. *« Je n'ai pas été dorloté, tapoté, baisotté ; j'ai été beaucoup fouetté. »*

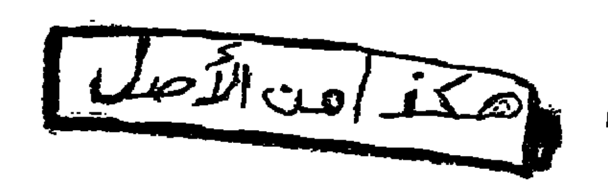
A Paris, où il tente sa chance, le jeune homme se mêle à des comités pour la défense de la République et ressent le coup d'Etat du 2 décembre 1851 comme *« un coup de maillet »*. Alarmé, craignant pour sa propre situation, le père rappelle auprès de lui son fils pour le faire enfermer dans un asile d'aliénés, d'où il ne parviendra à sortir qu'au bout de deux mois, grâce à l'appui d'anciens condisciples. Pourtant, lorsque son père meurt à quarante-huit ans, le ressentiment s'efface devant l'émotion. Après une tardive réconciliation, c'est le corps d'un homme *« usé par la vie »* qu'il veille : *« Il meurt d'avoir eu le cœur écrasé entre les pages des livres de classe, il meurt d'avoir cru à ces bêtises de l'autre monde. S'il fût resté un homme libre, il serait encore debout dans le soleil, il aurait l'air de mon grand frère ! Comme nous serions camarades, tous les deux ! »*

Un héritage permet à Jules Vallès de regagner Paris. Il a vingt ans et rien. *« Où est donc la vie ? La vie ! »* Le cri du *Bachelier* annonce celui de Rimbaud. C'est la misère : la faim, le froid, les vêtements loqueteux, les dettes. Il aspire à être journaliste mais doit exercer divers emplois : répétiteur, rédacteur de prospectus publicitaires, pion, employé de mairie... Un vague complot d'enlèvement de Napoléon III ourdi par des jeunes gens lui vaut un mois et demi d'emprisonnement. La publication du *Dimanche d'un jeune homme pauvre* dans *Le Figaro*, en 1861, lui ouvre la voie de la presse. Il met son ardeur de polémiste et sa fougue à servir la cause des humbles et des opprimés. Sans prudence. Au cours d'une conférence sur Balzac, ses *« dérives »* politiques alarment le ministre Victor Duruy, et il perd, d'un coup, le droit aux conférences, ses fonctions municipales et sa collaboration au *Progrès* de Lyon.

En 1867, il fonde l'hebdomadaire *La Rue*. En littérature, il défend les valeurs du réalisme, s'en prenant avec une cruauté injuste à Victor Hugo ou à Baudelaire. En politique, celles du prolétariat. Après les premières défaites françaises de la guerre de 1870, il est de nouveau arrêté. La chute de l'Empire le délivre. Il va alors prendre une part active dans la Commune, stimulant l'esprit de résistance dans son journal *Le Cri du peuple*. Il n'en mesure pas moins les défaillances, l'anarchie menaçante, les excès jacobins, et dénonce les exactions.

Il sera parmi les derniers à lutter contre les versaillais sur les barricades du 11[e] arrondissement. Condamné à mort par contumace, exilé à Londres, il ne rentrera à Paris qu'en 1883, après l'amnistie. Il reprendra *Le Cri du peuple*, fidèle aux choix d'une vie *« tendue*, comme l'écrit Roger Bellet, *par la volonté de dénoncer les silences, les censures, les paroles brisées »*. Tout ce qu'il avait souffert des autorités familiales, sociales et politiques.

Pierre Kyria



LITTÉRATURES
Réparer sa vie
Les jeux d'ombr

Réparer sa vie en la racontant

A travers Kosaku, Yasushi Inoue revient sur ses années de formation et offre une autobiographie intellectuelle, affective et morale

KOSAKU
de Yasushi Inoué.
Traduit du japonais par
Geneviève Momber-Sieffert.
Denoël, 251 p., 110 F.

Un jour, Kosaku comprit vraiment que sa grand-mère était âgée, plus âgée même que les autres vieillards du village. Il vivait chez elle, à Yuga-Shima, c'était un petit garçon sérieux, décidé à réussir son examen d'entrée au collège et très conscient qu'il fallait faire un effort immense pour y arriver, à cause du handicap que constituait le fait d'être un petit paysan à la peau beaucoup moins pâle que celle, par exemple, d'Akiko, la fille du directeur du Bureau impérial des eaux et forêts.

A travers Kosaku, Yasushi Inoue revient donc sur ses années de formation. *Kosaku* est un roman d'éducation, une autobiographie intellectuelle, affective et morale (1). Mais c'est avant tout le plus beau livre de cet écrivain divers et prolifique. On pourrait dire qu'il s'agit, pour l'auteur du *Fusil de chasse*, de *Loup bleu* et de *L'Amour, la Mort, les Vagues*, de l'équivalent des *Mots* pour Sartre. Et l'instant où Kosaku comprend que sa grand-mère va bientôt mourir et qu'il lui incombera de réparer sa vie en la racontant correspond à la découverte de son vrai visage par *« Poulou »*.

On ne se doute de rien au début. On est simplement attendri par l'intelligence et la résolution de ce garçon pauvre, par la délicatesse de certaines de ses pensées, de certains de ses gestes envers Onui, la grand-mère. Et puis, un jour, Kosaku est envoyé dans la montagne. Il doit aller rendre visite à son grand-père Rintarô. Il ne connaît guère le vieil homme qui habite dans la montagne une cabane qu'il a construite lui-même, et s'adonne à la culture d'un champignon dont il est le spécialiste mondial : le shiitake. Quand il arrive chez le vieux Rintarô, accompagné de son cousin avec qui il s'est disputé durant tout le chemin, son hostilité fond. Il y a des chrysanthèmes jaunes dans le jardin minuscule, une paix spéciale sur la maison, et le grand-père explique d'une manière envoûtante la technique et l'histoire de la culture du shiitake, un champignon autrefois réservé aux seuls nobles.

LEÇON DE VIE

Il leur prépare et leur offre du riz aux champignons et leur explique une chose précieuse pour Kosaku : qu'il faut choisir ce qu'on aime le mieux faire dans la vie. Le jeune garçon écrit alors pour l'école le récit de sa rencontre, et il fait le portrait de son aïeul. Onui lit la rédaction en silence. Puis la vieille paysanne déclare : Rintaro peut mourir maintenant qu'on a écrit quelque chose d'aussi beau sur lui.

La rédaction ne *gagnera pas la récompense* que Kosaku espérait. Mais il sait ce qu'il aime le mieux faire : raconter par exemple l'histoire d'Akiko, la petite citadine à la peau claire, la manière dont les enfants du village la maltraitent en toute innocence et cruauté, et l'habitude qu'elle a prise d'anticiper les brimades en criant toute seule *« je suis Akiko l'abrutie »*, même quand on ne lui demande rien. Ou même, raconter, dans ce livre d'amour pour sa grand-mère, les sentiments mêlés que lui inspire sa disparition, le sentiment d'avoir été abandonné, et en même temps celui d'être *libre de quitter le village. Faire* œuvre de vérité. Il avait sans doute atteint l'âge où l'on est capable, tout simplement, d'apprécier la tristesse d'une mélodie, conclut Inoué.

Geneviève Brisac

Le premier volet de ce récit autobiographique est paru chez Denoël sous le titre *Shirobamba*. Les livres d'Inoué sont publiés chez Denoël, Stock, Picquier et aux PUF, selon les titres.

★ Signalons également la parution simultanée chez Stock du *Maître de thé*.

Au royaume des utopies

L'ÎLE SANS ENFANTS
(Funakuimushi),
de Minako Ôba.
Traduit du Japonais
par Corinne Atlan
Seuil, 220 p., 120 F.

C'est un spectaculaire et nostalgique retour aux utopies soixante-huitardes que propose Minako Ôba. Ce premier roman traduit en français (paru au Japon en 1969) révèle une romancière à la fois singulière dans son pays et typique d'une période littéraire particulièrement homogène à travers le monde : chaque culture – en ce qui concerne l'art japonais, on l'a mieux su grâce au cinéma et au théâtre, avec des Terayama ou des Ôshima – a rêvé son paradis. Il s'agit, ici, d'une île du Nord où les enfants ne naissent jamais.

Le narrateur répond à une petite annonce demandant un horticulteur. Il s'envole aussitôt pour cette île septentrionale. Comme l'explique un autre personnage, *« l'opinion générale prétend peut-être que le rôle des femmes est d'avoir des enfants et de les élever, tandis que celui des hommes consiste à engrosser leur femme et apporter leur pitance à la mère et aux enfants, mais ce qu'on appelle les idées communes sont généralement de gros mensonges sans aucune valeur »*. Procès du sentiment maternel, de la famille, des clichés, des multiples hypocrisies qui constituent et consolident les bases ordinaires de la société, le roman de Minako Ôba, constamment provocant, est d'une lecture difficile, et, c'est évident, la traduction pose de grands problèmes, habilement résolus.

Impossible à résumer, l'intrigue met en présence le narrateur, obsédé par le suicide de sa demi-sœur avec laquelle il a eu une relation incestueuse, et différents personnages, plus ou moins allégoriques, le tout dans un hôtel qui peut faire penser à celui de *Huit et demi*, si l'on estime justifié le rapprochement que l'éditeur propose avec l'univers de Fellini. Mais un aspect parfois lourdement symbolique (avec, notamment, l'idée du *serpent ouroboros*, *« qui se mord la queue*, [et qui] *est la forme même du monde, un cercle sans commencement ni fin, en perpétuelle rotation »*) embarrasse la narration et opacifie les images, au demeurant très frappantes.

Un prestidigitateur, une poupée, une hôtelière actrice, des aristocrates déchues peuplent cette station balnéaire qui pourrait représenter *« un royaume paradisiaque nommé Shambala »*, réminiscence de la mythologie bouddhiste. Mais le livre tout entier est habité par la hantise du couple, de l'enfantement, de l'avortement, avec certaines scènes oniriques particulièrement crues. Ce roman puise sa force moins dans le surgissement de ces fantasmes, en effet très cinématographiques, qui préfigurent, dirait-on volontiers, Peter Greenaway, que dans la critique des stéréotypes familiaux. *« Depuis ma tendre enfance, j'ai toujours observé la conduite de ces couples-là avec un mélange d'admiration et de haine. La naissance d'un enfant cimente encore davantage un tel couple, et ils attribuent alors à cet égoïsme exclusif qui leur glace en secret le cœur le doux nom à l'écho chaleureux de* foyer. »

Le titre japonais se réfère aux *« vers de mer »*, aux *« mollusques bivalves appelés tarets* [qui] *rongent le bois de leurs dents tranchantes comme des gouges, afin de creuser chacun sa galerie tortueuse »*. L'éditeur français a préféré, non sans raison, mettre l'accent sur le thème principal de ce roman qui donne envie de connaître le reste d'une œuvre très violente. Née en 1930, Minako Ôba a déjà derrière elle une grande quantité de publications romanesques réunies en dix volumes et couronnées de la plupart des prix littéraires de son pays.

R. de C.

Sôseki, intérieur, extérieur

Au-delà de l'éducation sentimentale du jeune Keitarô, le romancier japonais analyse les drames et les passions humaines

À L'ÉQUINOXE ET AU-DELÀ
(Higan sugi made),
de Natsumé Sôseki.
Traduit du japonais
par Hélène Morita.
Le Serpent à *plumes*, 432 p., 120 F.

Sôseki venait de perdre un enfant lorsqu'il rédigea, en quelques mois, ce roman, considéré comme l'un des plus représentatifs de son œuvre. Nous sommes en 1911. Il publie très régulièrement en feuilletons ses fictions, qui, désormais, suivent le même schéma, décrivent le même univers psychologique, à l'exception de ses récits plus strictement autobiographiques, comme *Les Herbes du chemin* (1) ou *Botchan* (2), de ses romans satiriques comme *Je suis un chat* (3) et de quelques ouvrages plus singuliers, comme *Oreiller d'herbes* (4) ou *A travers la vitre* (5).

Insouciance, nonchalance, indolence, *impassibilité : tels sont* les termes par lesquels les traducteurs ont été amenés à rendre en français l'une des thématiques obsessionnelles de cet écrivain fondateur de la psychologie romanesque du XXe siècle au Japon. Les drames profonds que doivent affronter ses héros sont toujours nimbés d'une brume qu'il s'agira de dissiper à mesure que le récit avance.



D.R.

Natsumé Sôseki, un regard détaché sur le deuil

La mise à distance est le prélude nécessaire à tout roman de Sôseki. Il y procède par des moyens divers. C'est parfois une réflexion carrément philosophique, ainsi dans *Oreiller d'herbes* que l'on peut lire comme un essai sur l'art autant que comme un roman. C'est parfois aussi, dans *Le 210e Jour* (6), un ton de comédie, proche de l'ironie flaubertienne. Dans le cas présent, c'est une narration détournée. La méthode de Sôseki consiste alors à prendre son histoire sous plusieurs angles d'attaque successifs : les personnages expriment leurs points de vue, et c'est de cette convergence ou d'une réelle divergence que résulte celui de l'auteur. La famille, dans sa complexité, avec ses secrets et ses mutations, est le creuset de la fiction. Plusieurs clans sont décrits, avec leurs luttes d'influence, avec leurs hypocrisies, avec leurs mensonges délibérés et leurs coups de théâtre. On retrouve ce schéma dans *Le Voyageur* et dans *Clair-obscur* (7).

DEUIL

L'équinoxe, précise la traductrice dans une note finale, est au Japon consacré au culte des morts. Et bien que l'auteur l'ait nié, le titre pourrait se référer au terrible deuil qui dut assombrir ses dernières années. L'enfant qui venait de mourir, une fillette de cinq ans, hante, en effet, le roman, où se déroule un drame analogue. Le personnage, à travers lequel il trace son autoportrait, Matsumoto, qui se présente comme un *« chômeur de luxe »*, devait révéler cette faille profonde et inéluctable dans sa personnalité apparemment solide et désabusée.

Le protagoniste, le jeune Keitarô – qui, lui, n'est qu'un observateur –, analyse, dans un épilogue où Sôseki réunit les fils de son écheveau, l'effet que produit cette mort d'enfant sur lui : *« Pour son compte, il en avait retiré une jouissance, comme s'il avait contemplé une belle peinture. Pourtant à cette jouissance s'étaient mêlées des larmes. »* C'est une prouesse systématique chez Sôseki : sur un événement qui a bouleversé sa vie personnelle, il pose un regard détaché.

Keitarô est le témoin et non pas le véritable acteur du livre, même si le roman tout entier sera, pour lui, comme dans l'autre chef-d'œuvre de Sôseki, *Pauvre cœur des hommes* (8), une véritable éducation sentimentale. Etudiant attardé, il est amené par son ami Sunaga dans l'intimité d'une famille qui s'entre-déchire. Dans l'espoir de trouver du travail, il rencontre, en effet, sur le conseil de Sunaga, l'oncle de ce dernier, Taguchi, homme influent, qui, loin de lui fournir un emploi, l'utilise comme détective privé et lui révèle, involontairement ou pas, le nœud de vipères familial.

Keitarô découvre la vie dont il se sent exclu. Impatient d'y jouer un rôle déterminant, il est relégué à celui de témoin passif. Fasciné par l'action, par l'aventure, par la passion, il apprend que l'intensité des sentiments ne réside pas dans le tumulte et l'agitation, mais dans la précision de l'observation et dans la finesse de l'analyse. Cette quête d'un événement qui viendrait changer sa vie monotone, il la poursuit dans ses promenades poétiques à travers la ville. Mais il craint de ne jamais atteindre le réel. En cela, évidemment, il partage la psychologie du romancier et, avec lui, cette infirmité que la littérature tente de pallier. *« … C'était comme s'il avait été placé, lui tout seul, à l'intérieur d'une boîte en verre ; il éprouvait continuellement le sentiment qu'il était séparé du contact direct avec le monde extérieur, et cette impression pouvait devenir à ce point pénible qu'elle lui donnait des crises de suffocation. »*

Pour maîtriser ce rapport si impalpable avec le monde et la vie, Keitarô se tourne même vers la superstition (un objet fétiche, une canne à tête de serpent, revêt une certaine importance) et les diseuses de bonne aventure. Le discours obscur d'une vieille lui donne l'illusion de contrôler un avenir qui lui échappe. Incontestablement, ce va-et-vient entre l'incertitude de la sensibilité passive et la toute-puissance de la volonté analytique, propre au pouvoir de l'écrivain, crée une atmosphère éminemment poétique, caractéristique du monde de Sôseki.

INTÉRIORITÉS

Sôseki paraît, au cours de son roman, abandonner Keitarô pour écrire un roman dans le roman, avec le long récit de Sunaga, qui raconte son amour difficile pour sa cousine. Ce procédé, que Sôseki utilisa plusieurs fois, notamment dans *Pauvre cœur des hommes* et dans *Le Voyageur*, est, bien sûr, délibéré, visant à proposer des modalités diversifiées de sensibilité, à démultiplier les intériorités. De même, Sôseki, connaisseur de la littérature occidentale, se réfère à plusieurs écrivains européens : Stevenson, Léonide Andreïev (9) et, plus inattendu – mais c'était alors une gloire internationale – D'Annunzio (il est vrai pour une simple anecdote qui le ridiculise). Ces références étrangères, toujours nombreuses chez lui, ne le détournent pas de concepts strictement japonais comme celui de *sabi*, *« fait d'élégance et de simplicité »*, éprouvé par l'un des narrateurs, Matsumoto, lorsqu'il participe à la cérémonie du thé.

Les dernières lignes du roman – et, bien que malade, Sôseki en écrira encore d'autres – sont, semble-t-il, négatives : son protagoniste, dit-il, n'est pas parvenu à *« pénétrer à l'intérieur »*, c'est-à-dire à comprendre totalement la psychologie de son ami. Mais, lucide sur la fonction de la littérature, Sôseki ajoute : *« Là résidait le lieu de son insatisfaction, celui de son contentement aussi. »*

René de Ceccatty

(1) Picquier, 1992.
(2) Le Serpent à plumes, 1994.
(3) Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1978.
(4) Rivages, 1987.
(5) Rivages, 1993.
(6) Rivages, 1990.
(7) Rivages, 1989 et 1992.
(8) C'est sous ce titre que fut traduit *Kokoro*, Gallimard, 1957.
(9) Né en 1871, mort en 1919, auteur de *La Pensée* (1902), publié en français par Ombres en 1989 et repris dans le recueil *Le Mensonge*, traduit du russe par Serge Persky et Teodor de Wyzewa (Phébus, 222 p., 125 F).

Les jeux d'ombre de Tanizaki

Intrigue sentimentale entre deux épouses, un mari et un chat comme prétexte à une peinture réaliste et intimiste

LE CHAT, SON MAÎTRE
ET SES DEUX MAÎTRESSES
de Junichirô Tanizaki, traduit du japonais par Cécile Sakai et Jean-Jacques Tschudin, coll. « Du monde entier ».
Gallimard, 193 p., 110 F.

Junichirô Tanizaki a cinquante ans lorsqu'il écrit les lignes suivantes, dans *Eloge de l'ombre*, livre fétiche de nombre d'initiés : *« J'aimerais élargir l'auvent de cet édifice qui a nom littérature, en obscurcir les murs, plonger dans l'ombre ce qui est trop visible et en dépouiller l'intérieur de tout ornement superflu. »*

On est en 1934. Il a déjà écrit des livres provocateurs. *Le Goût des orties* est paru en 1928. Il a traduit Oscar Wilde, parlé de sa mère. Il est considéré comme un esthète décadent et immoral, et fréquemment insulté.

Il continue pourtant, sans hausser particulièrement le ton, à parler des hommes et des femmes et de leurs maisons, de leurs travaux et de leurs rêves, à sa manière insidieuse. C'est alors, en 1936, qu'il publie *Le Chat, son maître et ses deux maîtresses*. On y trouve la précision documentaire et la subjectivité moqueuse, les jeux d'ombre, les ellipses narquoises et les pages où sont décrits la meilleure manière de mariner le hareng, l'arrangement des coussins. Et les méandres de l'âme d'un homme et de trois femmes sont traités dans un même mouvement de stylo.

MODERNITÉ

A propos de stylo, Tanizaki remarque d'ailleurs avec une légère amertume : *« Si nous avions inventé le stylo, il eût été muni d'un pinceau et non d'une plume métallique .»* Ici le roman, pour être plus sûrement japonais et exploiter d'une manière unique les paradoxes de la modernité confrontée à la tradition, jusqu'à inventer une modernité *« plus moderne »* (ce qui était carrément visionnaire en 1936), se sert d'un chat, certainement l'être vivant le plus proche du pinceau, et donc particulièrement propre à *« apaiser le cœur et calmer les nerfs »*.

Mais la première vertu du roman est de séduire, d'intriguer. Juste après son titre évocateur, Tanizaki forme une petite phrase toute douce : *« Fukuko, vous voudrez bien me pardonner ? »*

Le lecteur est embarqué. Est-ce Lily, le chat de l'histoire, qui tire les ficelles ? Est-ce O'Rin, la mère toute-puissante du maître, Shozo, puisqu'elle choisit les épouses et décide dans l'ombre ? Est-ce Fukuko, la deuxième épouse, qui souhaite se débarrasser du chat, rival trop puissant dans le cœur de son époux ? Ou bien est-ce Shinako, la première épouse, qui réclame le chat dans l'espoir d'attirer chez elle son maître ? Ou tout cela n'est-il que prétextes à décrire des cloisons de papier, des chemins dans la forêt, des petits morceaux de poisson incomparablement grillés ?

C'est le plus probable car, dit Tanizaki, *« contrairement aux Occidentaux qui s'efforcent d'éliminer radicalement tout ce qui ressemble à une souillure* [ici, l'avarice, la jalousie et la cruauté], *les Extrême-Orientaux la conservent précieusement et telle quelle pour en faire un ingrédient du beau »*.

G. Br.

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT



B. CLEEVE

ENTRÉE DU DÉSORDRE
d'André Beucler.
Phébus, 222 p., 119 F.

LE MAUVAIS SORT
d'André Beucler.
Avant-propos de Marie-Laure Picot,
Le Castor astral,
196 p., 98 F.

LES INSTANTS DE GIRAUDOUX ET AUTRES SOUVENIRS,
d'André Beucler.
Préface de Jacques Body,
Le Castor astral,
270 p., 120 F.

Sur la planète des sentiments

Notre époque est oublieuse et versatile. Elle passe sans transition de l'engouement à l'amnésie. C'est une mauvaise habitude qu'elle a prise depuis la seconde guerre mondiale, sans doute. Et les écrivains pâtissent de ce travers, comme tout le monde. Heureusement, il existe encore des gens pour rafraîchir, de temps à autre, la mémoire de la France littéraire. Cette année, on redécouvre André Beucler, et c'est tant mieux. Car il était de la même famille que Léon-Paul Fargue et de la même école que Jean Giraudoux. Il s'efforçait, comme eux, de rendre la vie magique. Du reste, il fut l'ami des deux. Il a fait leur portrait (ou leur éloge) dans *Les Instants de Giraudoux* et dans Vingt ans avec Léon-Paul Fargue.

Les professeurs de français en exil à Saint-Pétersbourg se marient très souvent, paraît-il, avec les filles des généraux russes. Venu de Montbéliard, à la fin du siècle dernier, pour expliquer les beautés de Racine et de Voltaire sur les bords de la Neva, Jules Beucler avait épousé, pour sa part, la fille du général Souvorkoff. C'est pourquoi le jeune André, fils de Jules, passa ses vacances à Samarkand et dans le Caucase, au lieu de séjourner à Houlgate ou à La Ciotat. Quant à la gare de Laroche-Migennes, elle fut remplacée par celles du Transsibérien... Cependant, les automnes du jeune Beucler n'étaient pas moins dépaysants que ses étés, puisque la rentrée des classes se faisait à Belfort, tout près de Montbéliard, mais assez loin de Saint-Pétersbourg. Cela forme sûrement des âmes différentes et les prédispose à flâner sur la planète des sentiments.

André Beucler débuta dans la république (parisienne) des lettres au printemps 1925, lorsqu'il publia *La Ville anonyme*, son premier roman. Cette année-là, sur les bords de la Seine, il se lia non seulement avec L.-P. F. et Jean Giraudoux, mais avec Max Jacob, Jean Cocteau, Paul Morand et Joseph Kessel. Le climat de l'Ile-de-France favorisait, sans doute, les affinités électives. Elles fleurissaient dans les arrondissements. Ces gens des années 20, *on dirait qu'ils ont passé leur existence à se promener*. Car la vie se partageait entre le cinéma, le music-hall, le journalisme, les rencontres, les émotions et la littérature. *« Vous êtes un homme nouveau »*, déclarait Max Jacob à André Beucler. Reconnaissez qu'il y avait de quoi se troubler... De son côté, Paul Morand, très enthousiaste, irait lire à Singapour *Entrée du désordre* – la nouvelle de Beucler qui vient d'être rééditée avec d'autres brefs récits.

On comprend que Morand se soit emballé pendant son voyage en Asie, quand on découvre soi-même l'histoire de ce « savant », solitaire et campagnard, qui reçoit de très bonne heure la visite d'un fantôme. *Entrée du désordre* raconte l'intrusion de l'inconnu dans une existence trop paisible et trop protégée. Ennemi de l'imprévoyance et de l'imprévisible, *« assuré contre l'incendie, le vol, les inondations, la grêle »* et tout le reste, le savant d'André Beucler est *« convaincu d'être parfaitement renseigné sur tout ce qui peut se produire dans un département français »*. Il sait reconnaître aussitôt *« les vins, les dialectes, les tissus »*... Il n'est pas comme sa pauvre cousine, Mlle Reine, qui a *« l'habitude de s'évanouir devant l'inexplicable »*. Mais le visiteur matinal insiste. Et nous apprenons ce que font les fantômes lorsqu'ils veulent se rendre crédibles. Celui d'André Beucler *« retire les mains de ses poches, comme pour affirmer qu'il fait partie du réel immédiat »*... Même si elle cache quelque chose de très pathétique, cette fable sur le dérangement d'une existence est pleine de drôlerie, de charme et de légèreté. A quoi servent les nouvelles ? A nous faire sentir l'air du temps ou le passage d'une soirée : par exemple, cette distance entre les êtres, qui se creuse parfois d'une manière si soudaine et si terrible, rejetant deux amis *« dans des pays différents et presque ennemis »*, avec des *« coutumes »*, des *« régimes »*, des *« émotions »*, des *« songes particuliers »*. André Beucler ajoute que, *« dans le silence »*, on voit alors *« exploser les étoiles, au bout des invisibles et douces fusées qui, chaque soir, quittent le monde pour toujours »*.

« Je voyage par distraction », déclare Philippe, le héros du *Mauvais sort*. Veut-il dire qu'il est parti, par inadvertance ou pour se changer les idées ? Dans ce roman, André Beucler désigne les gares et les trains comme le rendez-vous de tous les sentiments. Il suffit que votre train s'arrête (sans prévenir) en pleine campagne et s'attarde dans ce « bout de province », ce bout du monde, pour que se ternissent *« les promesses du voyage »* et pour que *« la nouveauté »* que vous espérez trouver pâlisse en comparaison de ce que vous avez quitté. Parvenu à destination, Philippe, le héros de l'histoire, verra des *« regards délivrés de l'attente »*, mais aucun ne s'adressera à lui. De sorte qu'il n'aura pas la certitude ni même l'impression *« d'être arrivé »*. *Voilà sans doute ce que Raymond Radiguet appelle « la poésie des choses »*, dans *Le Diable au corps*...

« La rue Jean Giraudoux, écrit André Beucler, *est faite pour des sentiments qui auraient peur du bruit. »* Jadis, il remontait avec son *ami cette rue du seizième arrondissement, qui s'appelait alors* la rue Pauquet. Les deux hommes y croisaient des philosophes discrets et ponctuels, des Françaises « idéales », très à l'aise avec les dieux et les commerçants, et des passantes qui avaient quelquefois *« des yeux de femme éternelle »*... Certaines rencontres ont des apparences de miracle. Jean Giraudoux et André Beucler jetaient le même regard sur les choses. Ils avaient la même *« étincelante fantaisie »*.

★ Signalons également la réédition de *Gueule d'amour*, le roman de Beucler qui fut adapté au cinéma par Jean Grémillon (Librio, 128 p., 10 F).

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

UN CHEMIN DANS LE MONDE (A Way in the World)
de V. S. Naipaul.
Traduit de l'anglais
par Suzanne V. Mayoux,
Plon, coll. « Feux croisés »,
334 p., 149 F.

La mémoire des origines

Peut-on vivre sans avoir la connaissance du monde dont on vient ? *« La plupart d'entre nous connaissent les parents ou les grands-parents dont ils sont issus. Mais nos origines sont plus lointaines, nous remontons à l'infini ; tous, nous remontons jusqu'au début de la race ; dans notre sang, nos os, notre cerveau, nous charrions la mémoire de milliers d'êtres.* (...) *Il nous est impossible de comprendre tous les traits dont nous avons hérité. Parfois, nous pouvons être étrangers à nous-mêmes. »*

Interrogation essentielle, qui nous hante tous avec plus ou moins d'intensité, qui nous est plus ou moins douloureuse, et qui, posée en préambule au dernier livre de V. S. Naipaul, *Un chemin dans le monde*, apparaît de plus en plus clairement comme la question unique, la racine de toute son œuvre, de toute son écriture, de toutes ses pérégrinations. En effet, depuis son premier roman, écrit à vingt-cinq ans, *Le Masseur mystique* (Gallimard, 1965), une comédie grinçante sur l'ascension d'un instituteur-gourou trinidadien parvenu au faîte du pouvoir sous son nom anglicisé, en passant par le *Prologue à une autobiographie*, écrit en 1982 (*in Sacrifices*, Albin Michel, 1984), et *L'Enigme de l'arrivée* (Bourgois, 1991), il ne cesse de vouloir élucider les mystères du passé dont il est issu. De se chercher *« un chemin dans le monde »*.

Ce dernier livre de Naipaul (publié en 1994 en Angleterre), sans être vraiment une autobiographie, est certainement celui dans lequel plonge le plus profondément dans le passé historique pour tenter de connaître la part la plus intime de lui-même. Une démarche qu'on pourrait dire proustienne et qui est, pour lui aussi, la source de toute écriture. Né à Trinidad en 1932, dans une famille hindoue brahmane dont le grand-père, originaire de l'Uttar Pradesh, était arrivé là au milieu du XIXe siècle pour travailler dans les plantations de canne à sucre, V. S. Naipaul quitte à dix-sept ans cette île entre Antilles et Venezuela, où subsiste l'influence de diverses strates d'immigrants : Espagnols, Français, Anglais, esclaves africains, hindous... Il arrive en Angleterre en 1950, avec une bourse pour Oxford et l'ambition de devenir écrivain. Après ses études, il se fixe à Londres, où il commence à écrire tout en faisant de petits travaux alimentaires pour la BBC. Il avait déjà raconté (dans *Sacrifices* et dans *L'Enigme de l'arrivée*) l'angoisse du jeune exilé, ignorant des usages de ce monde inconnu, trop voyant parce que sombre de peau dans un Londres qui n'a pas encore connu les grandes immigrations de la seconde moitié du XXe siècle. D'où ce sentiment d'humiliation permanente – mêlé de rage contre le mépris –, qui est comme un des ressorts de son caractère, et qu'il tente patiemment de refouler.

Comment trouver son « chemin dans le monde » ?

Qualifié de « roman » dans l'édition originale anglaise, présenté en français avec le sous-titre plus exact d'« Histoires », *Un chemin dans le monde* est fait d'une suite de neuf séquences qui composent, comme un puzzle, le terreau, la mémoire des origines. On peut être, à première vue, déconcerté par une succession de narrations qui s'enchaînent sans logique apparente, selon une organisation non linéaire de la mémoire, pour accumuler, confronter, tout un réseau de résonances intérieures disparates qui constituent finalement l'héritage d'un homme.

Il y a une exubérance mêlée d'une sorte de fatalisme plein d'orgueil dans l'évocation narquoise et douloureuse d'événements qui se ramifient sans cesse sans que l'on démêle réalité et fiction. L'auteur se revoit à dix-sept ans, *« commis suppléant aux écritures au Service central des archives de l'état civil »*, contraint de prendre un « petit boulot » entre la fin de ses études et son départ pour l'Angleterre (*« J'essayais parfois de m'imaginer passant toute ma vie dans ce service. Une vie d'employé passée à vérifier et se faire vérifier, écrire des certificats au nom de ses supérieurs hiérarchiques ; il me semblait comprendre comment, après avoir aspiré à la sécurité de l'emploi de fonctionnaire, on pouvait être atteint par cet emploi, se laisser envahir par la haine »*).

Confronté d'emblée à l'incompréhension entre des mondes antagonistes, il va lui falloir affronter le doute. Que connaît-il du monde, lui qui s'est préparé à être écrivain en croquant des scènes vécues de Port of Spain, ou un concours de beauté réservé aux Noires avec un maître de cérémonie ridicule ? *« Si c'était un Indien, vous ne l'auriez pas décrit ainsi »*, lui avait dit la dactylo noire en lui rendant son article. En 1960, il va commencer à voyager et, dès son premier grand reportage – une étude sur les Caraïbes (publiée sous le titre *La Traversée du milieu*, Plon, 1994) –, il ne cache pas sa répulsion pour une société outrageusement américanisée qui tente par tous les moyens d'oublier sa culture indigène. Tant à Trinidad, désormais indépendante, que dans la Guyane voisine.

Qu'avaient-ils compris de la réalité de son île natale, les rares témoins étrangers de son enfance et les « écrivains voyageurs » avec leurs récits de voyages aux *« Antilles sauvages »* ? *« Ces livres ne vexaient personne. Presque personne, sur place, ne les lisait... »* Que connaissait-il lui-même de l'histoire de sa terre natale, avant de se plonger longuement dans les archives pour découvrir la dernière et honteuse équipée de *Sir Walter Raleigh*, en 1617, sur le fleuve qui devait, croyait-il conduire à l'Eldorado ? Ou le débarquement désastreux au Venezuela, au XVIIIe siècle, d'un héros malheureux que Bolivar a fait supprimer de l'Histoire, l'indépendantiste Francisco Miranda ?

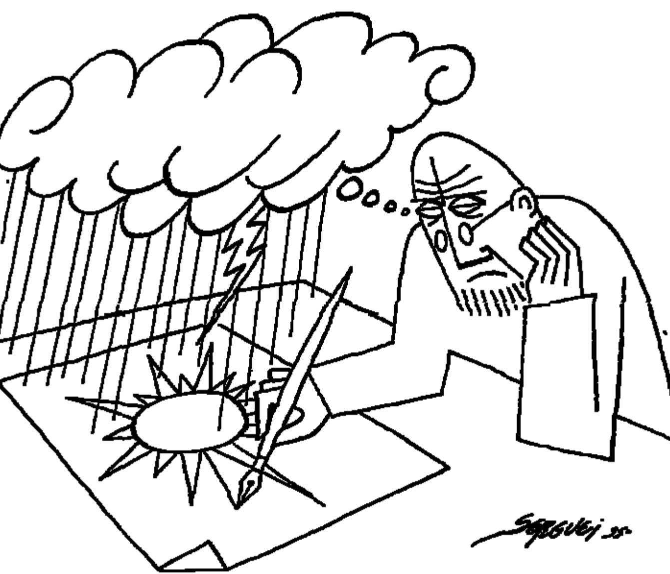
Deux récits d'une fiction historique, superbement menés, qui occupent la moitié du livre et qui pourraient être deux romans se suffisant à eux-mêmes s'il n'était évident, à la seconde lecture, qu'ils retracent des moments cruciaux du passé de la Caraïbe coloniale. Peut-être le point de départ du « chemin », comme semble l'indiquer l'illustration de la couverture, des indigènes pacifiques et heureux près de leurs huttes... Contre-pied d'un enseignement *« selon lequel les aborigènes auraient pu n'avoir jamais existé »* ? Mais quelle trace aussi auront laissé dans les livres d'histoire ceux qui avaient choisi fièrement, honnêtement, le combat politique et dont le destin avait été brisé ? Comme Lebrun, le révolutionnaire professionnel, le prophète de la révolution noire qui finira dans son extrême vieillesse par pleurer *« le passé, presque au temps de l'esclavage, en affirmant que c'était le bon temps »*.

Trouve-t-on jamais son « chemin dans le monde » ? Naipaul, l'écrivain exigeant qui invente la réalité pour s'inventer lui-même, nous oblige à ne pas répondre sans avoir, comme lui, donné une forme à notre questionnement. Echeveau emmêlé, inextricable, d'histoires non écrites, de scénarios à faire, d'anecdotes grotesques, de *« faits dont on se souvient à peine, ramenés à la surface par la seule écriture »*, ce livre dense compliqué et envoûtant, hérissé de piquants, laisse éclater le talent et l'intelligence diaboliques de son auteur.

Sociétés
PAR GEORGES BALANDIER

UN CERTAIN PENCHANT À L'AUTOSUBVERSION
d'Albert O. Hirschman.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Pierre-Emmanuel Dauzat
Fayard, 367 p., 145 F.

L'œuvre revisitée



SERGUEI

Il est un moment où, après un long parcours, l'auteur d'une œuvre scientifique reconsidère celle-ci et la situe dans la perspective de sa propre vie. Certains en tirent de l'autosatisfaction. Albert Hirschman, économiste, sociologue, philosophe, maintenant professeur émérite à l'Institute for Advanced Study de Princeton, n'est pas de ceux-là. Il entretient, intact, son *« penchant à l'autosubversion »*, il pratique la *« transgression »*, qui bouscule les certitudes confortables. Sa liberté d'esprit renforce son engagement au service des idées de progrès et de l'exercice de la démocratie, son ardeur constante à faire de l'événement le stimulateur des révisions théoriques. Son dernier ouvrage, où essais et fragments autobiographiques s'allient, le révèle.

Cet alliage montre à quel degré une œuvre forte se nourrit des multiples expériences d'une vie. Celles d'Albert Hirschman ne s'inscrivent pas dans un cours paisible. Issu de la grande bourgeoisie juive allemande, jeune militant antinazi, il doit s'exiler avant ses dix-huit ans. Il acquiert à Paris et à Londres sa première formation d'économiste, elle ne lui sert pas d'abri. Il refuse *« l'embrigadement idéologique »*, mais il choisit *« l'action politique périlleuse »* : un bref engagement auprès des républicains espagnols, une contribution à l'antifascisme italien, un engagement volontaire dans l'armée française, puis dans l'armée américaine – où il participe à la campagne d'Italie – après l'ultime exil. Ensuite, l'univers nord-américain ne l'enferme pas ; l'Amérique latine et les pays du tiers-monde deviennent l'espace de ses recherches consacrées aux stratégies et aux processus du développement économique et social. Hirschman, intellectuel et militant, n'est pas un penseur confiné. L'Histoire qui se fait et le monde en mouvement sont les horizons de sa recherche. Les ruses de l'une et les paradoxes de l'autre le confirment dans ses choix : l'attention à l'imprévisible, l'adoption du *« style exploratoire »* et la *« passion du possible »*.

Il est inlassable dans sa volonté de *« remettre en question »*, de *« compliquer »* ses propositions antérieures, de faire retour sur des sujets anciens en affrontant des *« énigmes nouvelles »*. Cette mobilité, cette agilité intellectuelle ont conduit les critiques à mettre en doute l'activité théoricienne d'Albert Hirschman ; elle ne paraît pas avoir suffisamment de constance. Il n'a pas fait le choix de formuler une théorie générale et de s'y tenir coûte que coûte ; il manifeste le mécanisme, le mode d'être d'une structure de relations ou d'une situation et en révèle l'extension possible à d'autres. Il affine ses propres généralisations. Il pousse à l'exploration des *« territoires interdits »*, ces domaines de la recherche où la quête des réponses est frustrante.

La republication, parallèlement à l'édition de son traité de l'autosubversion, de ses trois ouvrages les plus commentés, incite à mesurer le chemin parcouru (1). *Bonheur privé, action publique* identifie la structure essentielle de nos sociétés depuis l'accomplissement de la révolution industrielle. C'est l'alternance récurrente entre l'engagement des individus et des groupes dans l'action publique et le repli sur les valeurs du bonheur privé. Chaque phase fait naître une *satisfaction relative, et une déception* spécifique qui pousse les acteurs vers le moment suivant. Aux tranquilles années 50 succèdent les turbulentes années 60, puis les années du retour à la passivité, qui appellent maintenant celles de la reprise du mouvement. Hirschman revient à la question du bonheur dans son dernier livre, lorsqu'il envisage l'expérience du marché et les *« mésinterprétations »* du bonheur qu'elle peut engendrer, en détachant notamment des conditions de liberté politique qui lui sont nécessaires.

Dans *Défection et prise de parole*, c'est la considération du déclin et du *« mécontentement »* qui trouve sa place dans l'analyse économique, sociale et politique. L'étude porte sur les deux moyens dont dispose le public afin d'exprimer son insatisfaction : d'une part, *« la défection »*, qui s'exprime par le retrait de la clientèle s'il s'agit d'une entreprise, ou le désengagement s'il s'agit d'une institution ; d'autre part, la *« prise de parole »* qui nourrit l'action contestataire menée de l'intérieur. L'une des options peut empêcher l'autre de se développer, elles sont en *« relation inverse »*, mais la tendance commune est la production d'effets de réforme. Hirschman, après avoir appliqué ce mécanisme à des situations très diverses, le complique par une étude nouvelle : celle de la disparition de la *République démocratique allemande*. En ce cas, la défection, l'exil (privé) finissent par ne plus contrarier la prise de parole (la protestation publique), toutes deux s'additionnent en *« un puissant mouvement civique et victorieux »*.

Deux siècles de rhétorique réactionnaire explore l'univers souvent trompeur du discours par lequel, depuis deux siècles, on a combattu les réformes politiques et sociales. C'est l'évaluation critique des penseurs et hommes politiques qui se sont successivement opposés aux idées libérales de la Révolution française et à l'affirmation des droits de l'homme et du citoyen, à la démocratie et au suffrage universel, puis à l'avènement de l'État-providence. Trois domaines d'argumentation sont ainsi éclairés ; la thèse de *« l'effet pervers »* : *toute tentative de réformer l'ordre* social produit généralement des résultats non désirés ; la thèse de *« l'inanité »* : l'action humaine est impuissante à modifier l'univers social ; et celle de *« la mise en péril »* : une nouvelle réforme peut menacer un acquis antérieur obtenu de haute lutte. Albert Hirschman réévalue les arguments, démasque les mimes de l'impartialité, renvoie dos à dos les *« théories de l'intransigeance »*, réactionnaires et progressistes. Il définit davantage les conditions de l'authentique dialogue qui caractérise une société vraiment démocratique, tout en reconnaissant l'impossibilité de *« se prémunir contre tous les risques et dangers possibles »*.

La leçon n'invite ni à se satisfaire d'une démocratie douceâtre ni à entretenir l'illusion qu'il peut exister une société entièrement bonne. La conclusion reste néanmoins prudente : *« Il faut de l'initiative politique, de l'imagination, tantôt de la patience, tantôt de l'impatience, et bien d'autres formes de* virtù *et de* fortuna. *»*

(1) Ces trois rééditions paraissent chez Fayard : *Défection et prise de parole* (213 p., 125 F), *Bonheur privé, action publique* (257 p., 130 F), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire* (294 p., 130 F).

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

AMERICAN TABLOÏD
de James Ellroy.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Freddy Michalsky,
Rivages, 750 p., 149 F.

L'Amérique fractale

Les théories du chaos sont à la mode *depuis une dizaine d'années*. Pas seulement chez les mathématiciens, *les logiciens* et les savants des sciences « dures » sur le territoire *desquels* elles sont nées, mais, désormais, chez des sociologues, des plasticiens, des économistes et des critiques littéraires qui en font un usage gourmand (1). On voit bien ce qui les séduit, les « littéraires » : voilà un siècle qu'ils étaient acculés à la défensive par le déterminisme scientifique, un siècle qu'ils défendaient les droits *menacés du Singulier*, de l'Obscur, du Confus, face au rouleau compresseur de savants qui avaient décidé de mettre de l'ordre partout et d'éclairer les *moindres recoins*. Et voilà que des sciences les plus pointues, les plus sophistiquées parvient ce merveilleux message : il y a du désordre, de l'indéterminable, des conséquences qui ne sont pas proportionnées aux causes, des régularités qui se révèlent irrégulières. Plus même : le chaos est présenté comme une *condition du bon fonctionnement* de l'organisme vivant. Le désordre n'est pas une crise de l'ordre mais sa condition d'existence. Et les mathématiciens qui n'ont jamais cessé d'être des poètes emploient des concepts qui font rêver : « attracteurs étranges », « effets papillons », « objets fractals ». Comment n'être pas fasciné par ce coup de théâtre ?

Certains ont donc foncé dans cet espace de vertige qui s'ouvrait aux aventures de l'esprit. Sans toujours voir les dangers qu'il y avait à transplanter les concepts d'une science hors de son champ d'origine. A vouloir appliquer sans précaution les théories du chaos à l'économie, à la sociologie ou à l'histoire, on risque au mieux de développer de jolies métaphores et de ne rien théoriser d'autre que l'impuissance à prévoir et à agir. Autre chose est de saisir, comme l'ont toujours fait les artistes, une approche du réel proposée par des sciences et de l'intégrer à une pratique esthétique. James Ellroy offre un exemple singulièrement puissant de ce que peut être une littérature du chaos.

Sa carrière d'écrivain est déjà singulière, à la fois linéaire et marquée par de profondes ruptures. Il débute, en 1981, dans le roman policier de facture presque classique et dans l'autobiographie hurlante – *Brown's Requiem*, *Clandestin* – et enchaîne sur une trilogie criminelle déjà plus complexe. *Lune sanglante*, *A cause de la nuit* et *La Colline aux suicidés* forment un système dont l'unité problématique est comme suspendue aux aléas de la psyché déglinguée de leur héros, Lloyd Hopkins, un flic à la recherche de son propre centre de gravité. Puis, tout en empruntant toujours les routes du polar et du thriller, Ellroy entreprend d'écrire l'histoire américaine des années 50, celle du maccarthysme et de la corruption généralisée, dans un ensemble littéraire éclaté entre quatre pôles : *Le Dahlia noir*, *Le Grand Nulle Part*, *L. A. Confidential* et *White Jazz*. A cet éclatement du récit – chacun des livres est composé d'éléments qui ne peuvent prendre tout leur sens (ou tout leur non-sens) qu'en corrélation avec des séquences disposées dans les autres livres – s'ajoute, dans *White Jazz* notamment, une explosion du style narratif qu'Ellroy pousse parfois jusqu'aux limites du lisible. Joyce et Céline investissent le territoire du roman noir et en pulvérisent les frontières. Monologues intérieurs, bousculades chronologiques, déferlements d'images de plus en plus heurtées, brutales, comme échappant aux règles des enchaînements logiques pour n'exister plus que par leur violence propre. Les admirateurs d'Ellroy eux-mêmes avouaient y perdre leur américain.

American Tabloïd inaugure une nouvelle trilogie, *Underworld U. S. A.*, une contre-épopée de l'ère Kennedy. Ellroy inscrit son roman dans le contexte politique du moment, celui d'un *revival* du mythe kennédien censé donner une consistance à la présidence de Clinton. « *La nostalgie de masse fait chavirer les têtes et les cœurs par son apologie d'un passé excitant qui n'a jamais existé. Les hagiographes sanctifient les politiciens fourbes et trompeurs, ils réinventent leur geste opportuniste en autant de moments d'une grande portée morale. (...) Jack Kennedy a été l'homme de paille mythologique d'une tranche de notre histoire particulièrement juteuse. Il avait du bagou, il dégoisait des conneries et arborait une coupe de cheveux de classe internationale. C'était le Bill Clinton de son époque, moins l'œil espion des médias envahissants et quelques poignées de lard.* »

Cette démystification appuie une leçon de morale politique nationale, énoncée, comme il se doit, dans des termes bibliques : il n'y a *pas de « chute » de l'Amérique* pour la simple raison que « *l'Amérique n'a jamais été innocente* ». Il est impossible de perdre ce qu'on n'a jamais possédé.

Alain Boutrot dans *L'Invention des formes*, où il évoque certaines structures chaotiques, écrit : « *Si en règle générale, le comportement du tout régit celui de la partie, dans des situations exceptionnelles, aux points de bifurcation, la partie parvient à l'emporter sur le tout* (2). » James Ellroy fait de ces exceptions sa règle littéraire, sa manière de raconter comment l'histoire se fait. Soit les cinq ans – du 22 novembre 1958 au 22 novembre 1963 – *qui* séparent l'arrivée de Fidel Castro aux portes *de La Havane de l'assassinat de Kennedy* à Dallas. Il y a cent manières linéaires de dessiner *cette tranche de temps*, du point de vue américain. On peut croiser les biographies des principaux acteurs, peindre des paysages sociaux, décrire des rapports de forces à *l'intérieur* et à l'extérieur des États-Unis, mener des enquêtes sur les institutions, les complots, les antagonismes religieux, politiques, géographiques, culturels. Et écrire avec tout cela des histoires qui, à défaut d'être vraies, offriront une certaine cohérence. Mais cette cohérence, dit Ellroy, est naïve, simplificatrice, et donc mensongère et mystifiante. Elle justifie rationnellement l'insupportable, le monstrueux, le criminel. Il faut rendre l'histoire de l'ère Kennedy au chaos. « *L'heure est venue de jeter la lumière sur quelques hommes qui ont accompagné son ascension et facilité sa chute. Il y avait parmi eux des flics pourris, des artistes de l'extorsion et du chantage ; des rois du mouchard téléphonique, des soldats de fortune, des amuseurs publics pédés. Une seule seconde, leur existence eût-elle dévié de son cours, l'histoire de l'Amérique n'existerait pas telle que nous la connaissons aujourd'hui.* » On croirait entendre Edward Lorenz, l'auteur de *L'Essence du chaos*, affirmant que les battements d'ailes d'un papillon, dans une île des Antilles, peuvent provoquer à plus ou moins longue échéance une tempête sur les côtes de Bretagne. Petites causes et effets énormes.

Les petites causes dans *American Tabloïd*, s'appellent la folie mégalomane, raciste et hygiéniste, d'Howard Hughes, la boulimie sexuelle de John Kennedy, l'obsession anti-rouge d'Edgar Hoover, le patron du FBI, les liens anciens de Joe Kennedy, le père, avec la mafia des trafiquants d'alcool, la brutalité *sanglante de Jimmy Hoffa, le chef syndicaliste* lié à la pègre. Dans la météorologie des cyclones selon *Ellroy, elles* constituent des turbulences qui génèrent d'étranges combinatoires. Ailleurs, l'ordre crée le désordre, selon des logiques tordues qui échappent à tout contrôle : la Mafia appuie les forces anticastristes dans l'espoir de récupérer ses casinos de La Havane nationalisés par Castro ; elle reçoit donc le soutien de la CIA, qui, par ailleurs, organise le trafic de drogue afin de financer certaines de ses opérations clandestines ; mais les rois de la pègre, menacés par le militantisme purificateur de Robert Kennedy, le ministre de la justice, trouvent aussi *appui auprès du FBI, qui s'accommode* mieux de la grande criminalité que de la sub*version d'une poignée d'illuminés* marxistes. Aux couples simples – amis/ennemis, bandits/police, gouvernement/opposition, honnêtes/corrompus, extrémistes/modérés, racistes/antiracistes – se substituent donc d'improbables et instables équations où se combinent des éléments antagonistes, où se dessinent des boucles, où se produisent d'imprévisibles chocs en retour, sans qu'on puisse toujours discerner ce qui appartient au hasard, à l'aléatoire ou à une rationalité encore dissimulée qui aurait commandé que l'invasion de la baie des Cochons tourne au désastre pour les États-Unis, que la marée de la drogue submerge le pays et que John Fitzgerald Kennedy tombe à Dallas sous les balles d'on ne sait trop qui, trois ans à peine après que son père lui eut acheté la *Maison* Blanche.

Pour écrire ce gros livre déraisonnable, Ellroy s'est contraint à en rabattre un peu sur ses audaces esthétiques. La complexité de sa mise en scène a accaparé son énergie novatrice, et nul ne s'en plaindra. Il reste le meilleur de son style, cette manière de lancer les phrases en mitrailles en confiant à l'ensemble de la salve, balles perdues comprises, le soin d'atteindre le but. Souvent le lecteur suffoque, tant les impacts *sont rapprochés* ; *il a l'impression* d'être branché sur le système nerveux d'un épileptique. Chaque phrase n'est pas enchaînée à celle qui la précède et à celle qui la suit mais séparée d'elles par un infime temps d'arrêt. Le temps d'un choix, le temps d'une hésitation, comme si le livre, à chaque instant, pouvait bifurquer et s'engager sur une tout autre trajectoire, dans un tout autre désordre.

(1) *Voir à ce propos* le numéro 12 de la revue *Théorie-littérature-enseignement* consacré à « *Littérature et théorie du chaos* » (Presses universitaires de Vincennes. Distribué par CID, 131, bd Saint-Michel, 75005 Paris. 256 p. 110 F) et l'article de Gilles Châtelet dans le numéro de mars-avril des *Temps modernes* intitulé : « Du chaos et de l'auto-organisation comme néo-conservatisme festif ».
(2) Odile Jacob, 1992.

Bandes dessinées
PAR YVES-MARIE LABÉ

Familles, je vous aime

LÉON LA CAME
de de Crécy et Chomet.
Casterman, 158 p., 110 F.

ÉLOGE DE LA POUSSIÈRE
d'Edmond Baudoin.
L'Association, 64 p., 79 F.

LAPINOT : BLACKTOWN
de Lewis Trondheim.
Dargaud, 48 p., 53 F.

FANTAGAS
de Carlos Nine.
Delcourt, 48 p., 95 F.

CALYPSO
de Benoît Peeters
et Anne Baltus.
Casterman, 64 p., 75 F.

GOUDARD ET LA PARISIENNE
de Berroyer et Gibrat.
Dargaud, 140 p., 95 F.

LA FOLLE ET L'ASSASSIN
de Cothias et Juillard.
Dargaud, 50 p., 53 F.

KID LUCKY
de Morris,
Léturgie et Pearce.
Lucky Productions, 48 p., 49 F.

Géraldo-Georges, dit Gégé, n'est pas à proprement parler le meilleur prénom pour se faire un nom dans la BD. Géraldo-Georges est pourtant l'un des deux héros principaux de *Léon la Came*, un ouvrage conçu par Nicolas de Crécy et Sylvain Chomet, deux jeunes auteurs d'une trentaine d'années qui travaillent de concert dans un studio d'arts graphiques montpelliérain. *Léon la Came* ravira d'abord les lecteurs par son graphisme, d'une originalité rare, et par ses coloris, qui allient les tons fauves et roux pour les scènes d'intérieur à ceux qui tirent sur le vert de gris et le vert d'eau pour les plans extérieurs. Celles et ceux qui n'ont pas oublié que toute vraie littérature fait *a priori* l'impasse sur les bons sentiments liront aussi *Léon la Came* avec l'impression de renouer avec une œuvre véritable.

Il s'agit d'une charge féroce contre la bourgeoisie industrielle, tissée d'observations acides, de dialogues savoureux, d'un réalisme confondant. *Léon la Came* raconte l'histoire d'une famille versée dans les cosmétiques, la dynastie Houx-Wardiougue, dominée par le fondateur de l'entreprise, Léon, un patron original qui décide de faire un homme de son petit-fils Gégé, un introverti fréquemment victime de coliques mémorables et vilipendé par le reste de la tribu. Promu à la tête de la direction commerciale de la fabrique de cosmétiques, au grand dam des autres membres de la famille, des yuppies et des cadres supérieurs auxquels l'argent, l'image sociale et les attributs du pouvoir servent d'uniques viatiques, Gégé concoctera un film publicitaire qui fait déjà figure d'anthologie dans la BD.

Ce n'est pas la famille, mais les parents qui traversent le dernier livre d'Edmond Baudoin, *Eloge de la poussière*. A la différence de *Léon la Came*, fidèle à la recherche narrative et picturale menée dans la vingtaine d'albums qu'il a déjà publiés (notamment aux éditions – regrettées – Futuropolis), l'auteur ne suit pas un scénario linéaire mais navigue au gré des instants, des interrogations et des souvenirs, en mêlant dessins, lettres tapuscrites, mots raturés ou biffés.

Servi par un trait à l'encre dont le noir et blanc distille beaucoup d'émotions, *Eloge de la poussière* emmène le lecteur de *Beyrouth* à Paris, d'Orange à Villars, de Nice à Haarlem. Edmond Baudoin se penche sur une femme aimée surprise pendant ses ablutions, ou sur un milicien lui demandant de dessiner sa fiancée, fait un détour par *son enfance rurale*, offre à lire les pages écrites par son père disparu et met en scène sa mère, hospitalisée pour amnésie, dont il désespère de pouvoir traduire la malice et la jeunesse qui illuminent encore son regard. *Eloge de la poussière* est un ouvrage à part, dont la texture graphique, très aboutie, et certaines digressions – sur l'amour, sur les liens ténus qui unissent parents et fils ou sur l'oubli de soi dans les lieux les plus populeux – devraient fasciner les plus exigeants des lecteurs.



Illustration de Baudouin

S'ils sont trop désarçonnés, ils pourront se plonger dans une des nouvelles aventures de Lapinot, héros animalier créé par Lewis Trondheim, un des auteurs que le Salon international de la BD d'Angoulême a couronnés en janvier. Trondheim, révélé par la maison d'édition L'Association, qu'il contribua à fonder, est lui aussi un virtuose du trait et du dialogue. Son dernier album, *Blacktown*, est d'ailleurs un festival. Il y décrit un Far West revisité, dans lequel des animaux qui pensent comme des humains jouent d'interminables parties de cartes, en égrenant des dictons philosophiques et en faisant le coup de feu à propos d'un rien. La découverte d'un filon d'or et l'apparition d'une jeune personne non violente vont mettre le feu aux poudres dans cette étrange famille aux allures de bestiaire en folie.

Autre personnage dont on peut supposer qu'il hantera longtemps les couloirs du neuvième art, voici l'inspecteur Pernot, créé par Carlos Nine. Ce flic féru de mathématiques et d'anthropologie, aussi introverti que l'est le Gégé de *Léon la Came*, traque un meurtrier sadique surnommé Fantagas, qui donne d'ailleurs son titre à l'album. *Fantagas* est un curieux ouvrage, que sa facture et son scénario rendent doublement attirant. Le dessin à l'aquarelle et le décor bâti à partir des ustensiles de la vie quotidienne – le monument urbain le plus important est un immense tire-bouchon ! – font de Carlos Nine un proche cousin de Lewis Caroll mais aussi de Borges ou de Chandler.

Quand elle ne traite pas de famille, de tribu ou de clan, la BD regorge de héros solitaires de ce type, en quête de leur Moi ou de l'âme soeur et perdus dans des décors complètement farfelus ou nettement plus prosaïques. C'est le cas du dernier récit de Benoît Peeters, impeccablement illustré par Anne Baltus, dont la toile de fond est... une piscine. Introduit – bien entendu – par une citation d'Homère, *Calypso* est un drôle d'album, léger comme l'onde mais qui reste inscrit dans les plus fines nervures du cortex.

Des noyades mystérieuses dans une piscine banale placent face à face un jeune violoniste et une jeune artiste qui dessine une mosaïque sur l'un des murs de ladite piscine. Le scénario déraille vite et la quotidienneté débouche sur le drame et l'invraisemblable : la jolie Delphine sera attirée au fond du bassin de natation par le fantôme d'un noyé, avant que Laurent ne l'y retrouve.

L'ENFANCE DES HÉROS

On est loin de la tribu un peu franchouillarde décrite dans *Goudard et la Parisienne* par Jackie Berroyer (le standardiste de « *Nulle part ailleurs* », qui manie aussi bien la plume que le téléphone) et par Jean-Pierre Gibrat. Cette trilogie donne le la de l'adolescence à la fin des années 70 : camping, drague, copains, sorties, etc. La jeune Valérie y est jolie à souhait et Goudard aussi godiche qu'il est possible. Et la réédition de ces albums, qui jouent sur toute la gamme des émotions, entre la tendresse et la rigolade, n'est pas loin d'avoir valeur sociologique.

La famille de Troïl, quant à elle, n'existe quasiment plus, si ce n'est grâce à Ariane, *ultime survivante*. Due aux talents conjugués de Patrick Cothias et d'André Juillard, cette nouvelle série, mettant en scène la jeune baronne et baptisée *Plume aux vents*, se situe toujours au XVIIe siècle. Le premier épisode, titré *La Folle et l'Assassin*, comble le vide laissé par *Les Sept Vies de l'épervier*. Dans *La Folle et l'Assassin*, Ariane, qui a perdu la mémoire, croupit dans un asile tenu par une mère maquerelle.

Extraite de ce mouroir – saint Vincent de Paul n'a pas encore eu l'heur de sauver les bougresses –, la jeune femme va se trouver face à face avec Gaston d'Orléans, puis mettre au monde une petite fille qui lui sera aussitôt enlevée avant d'apprendre que l'homme qu'elle a tué était son père. En plus d'un scénario mené à bride abattue, le lecteur attentif se réjouira des détails dont le dessinateur, André Juillard, a alimenté sa vision des faubourgs et de la vie quotidienne à Paris, il y a plus de trois cents ans.

On peut se demander si la fillette d'Ariane de Troïl n'est pas une héroïne potentielle, que les deux compères Cothias et Juillard garderaient en réserve de la royauté. La *famille et la filiation sont en effet* pain bénit pour les auteurs de BD. Quand on n'exhume pas, carrément, l'enfance et la jeunesse de nos héros. Spirou est maintenant détrôné par le petit Spirou, tandis que l'on n'ignore plus rien de la jeunesse du lieutenant Mike Steve Blueberry... Le dernier avatar de cette mode est dû aux auteurs de Lucky Luke, qui viennent de faire naître Kid Lucky, une nouvelle série racontant l'enfance et la jeunesse du *poor lonesome cow-boy*. Orphelin, le petit Lucky Luke y rencontre un poney qu'il baptisera Jolly Jumper et doit imaginer des ruses de sioux pour échapper à une mère indienne en mal de papooses blancs. Avec cet accent mis sur la *famille et ce retour à l'enfance*, la BD a encore du pain sur la planche.

Les avocats magnifiques

Maria Montessori, Donald Winnicott, Françoise Dolto : trois remarquables éducateurs au service de la cause des enfants

MARIA MONTESSORI
Sa vie, son œuvre
d'*E. M. Standing.*
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Paule Escudier,
Desclée de Brouwer, 320 p., 150 F.

MARIA MONTESSORI
L'éducation libératrice
d'Anne Sizaire.
Desclée de Brouwer,
coll. « Témoins d'humanité »,
128 p., 60 F.

CONSEILS AUX PARENTS
de Donald W. Winnicott.
Traduit de l'anglais
par Sabine Boulongne,
Payot, coll. « Bibliothèque
scientifique Payot », 192 p., 120 F.

DESTINS D'ENFANTS
Adoption, familles d'accueil, travail social
de Françoise Dolto.
Édition établie et présentée
par Colette Manier.
Gallimard, coll. « Françoise
Dolto », 172 p., 80 F.



Donald Winnicott : *« Les petits enfants aiment qu'on leur dise non »*

IMAPRESS

Rome, 1884. Une jeune fille de quatorze ans a sur sa propre éducation des idées bien arrêtées. Les cours de la bonne société l'ennuient. Elle s'inscrit dans une école technique de garçons : pourquoi ne serait-elle pas ingénieur, biologiste ou, mieux, médecin ? La chose est inédite, scandaleuse. Mais Maria Montessori ne s'en émeut pas. Elle s'arrange même pour être reçue par le ministre de l'éducation, qui lui répète qu'elle a choisi une voie impossible. *« Elle le remercie, lui serre la main, remarque d'un ton paisible : « Je sais que je serai médecin », et s'en va. »* Quelques années plus tard, en 1896, Maria Montessori est la première Italienne à obtenir son doctorat en médecine.

Ahurissante force de caractère, puissance de travail exceptionnelle, mais aussi sens de l'observation et intuition hors pair : ce n'est pas le moindre des mérites de la biographie de E. M. Standing que d'éclairer ainsi, par de nombreuses anecdotes, le tempérament de celle qui déclencha une *« véritable révolution »* en *« libérant l'enfant du carcan de discipline formelle qui l'emprisonnait jusqu'alors »* (1). Des premiers travaux sur les sujets attardés mentaux à la direction de la *Scuola Ortofrenica* et aux expériences sur les enfants normaux, on voit s'élaborer, page après page, les principes de la *« pédagogie scientifique »*. Celle-ci est fondée sur l'éducation sensorielle, le développement de la mémoire, les choix spontanés de l'enfant, la liberté active, l'absence de contrainte, le respect de la personnalité enfantine... : rien qui aille vraiment de soi, en somme, avant la première guerre mondiale.

« FEMME LIBRE »

Dès cette époque, la méthode Montessori – qui s'inscrit dans la lignée des travaux d'Itard et Seguin – se répand dans de nombreux pays. Mais E. M. Standing montre que cette méthode, loin de constituer un *« système fermé »*, s'appuie avant tout sur l'observation, la recherche, la réflexion. La démarche montessorienne n'est pas rigide. Elle s'emploie à briser, au contraire, ce qu'André Berge appelle, dans sa préface, la *« conception adulto-morphiste de l'enfant »* qui prévalait jusqu'alors. C'est en *« femme libre »*, débarrassée de *« l'image figée »* qui l'accompagne quelquefois, qu'Anne Sizaire s'attache, elle aussi, à présenter Maria Montessori. Plus bref que l'ouvrage d'E. M. Standing, son petit livre offre un résumé clair et utile des grandes étapes de la vie et de la pensée de l'éducatrice. Heureuse initiative : on trouvera, à l'appui des divers développements, de nombreux extraits de ses ouvrages. Ce retour aux sources permet de dissiper certains malentendus qui ont encore cours aujourd'hui. A propos de la liberté, par exemple. Montessori était-elle cette *« idéologue »* qui voulait qu'on *« laisse faire aux enfants tout ce qu'ils voulaient »* ? Dans *L'Esprit absorbant de l'enfant*, on peut lire au contraire : *« Laisser faire ce qu'il veut à l'enfant qui n'a pas développé sa volonté, c'est trahir le sens de la liberté. La liberté est, au contraire, une conséquence du développement de la personnalité, atteint par l'effort et l'expérience personnelle. »* Ces nombreux extraits permettront aussi de juger de l'actualité de la pensée montessorienne. Un exemple : *« Le monde matériel est en complète évolution. L'alternance du progrès et de la régression créent l'instabilité. La certitude d'un bon emploi qui récompenserait de bonnes études est perdue. La famille ne peut plus garantir comme jadis. L'Etat non plus. Dans de telles conditions, seule l'éducation peut préparer la personnalité humaine à affronter les difficultés nouvelles, en développant une faculté d'adaptation souple et vive, associée à une conscience claire de la réalité sociale. »*

Quelques années après la mort de Maria Montessori, en 1952, le célèbre pédiatre et psychanalyste anglais Donald W. Winnicott donnait à la BBC une série de conférences radiophoniques, presque toutes destinées aux parents. Il y abordait, avec la clarté qui caractérise habituellement ses écrits, quelques-unes des questions simples relatives au développement de l'enfant entre zéro et cinq ans : « Comment se développe le sens du bien et du mal ? », « Comment s'édifie la confiance ? », « Faut-il dire « non» ? », « Que savons-nous des bébés suceurs de tissu ? », etc. Ce sont ces conférences, prononcées entre 1955 et 1969, inédites pour la plupart, qui viennent d'être traduites en français et réunies sous le titre *Conseils aux parents.*

Le titre anglais, *Talking to Parents* – qui suggère la conversation ou la causerie plus que le conseil –, reflétait d'ailleurs mieux l'esprit de ces différents textes. Car l'objectif de Winnicott, ainsi qu'il l'a lui même souligné, n'est pas de *« dire aux parents ce qu'il faut faire »*, mais de *« désintoxiquer la science de l'éducation »*, d'aider les adultes à comprendre leur façon d'agir, et de leur donner confiance. D'où le ton réconfortant de ces onze essais, émaillés d'interprétations positives et où, comme le note T. Brazelton dans sa préface, Winnicott insiste continuellement sur l'idée que *« l'instinct parental pousse à faire naturellement ce qui convient, avec l'appui des inévitables sentiments de culpabilité et d'ambivalence qui font des parents des êtres sensibles »*.

Pères et mères liront donc avec le bonheur de se sentir « compris » que le principe d'interdiction a du bon, que *« les petits enfants aiment qu'on leur disent non »*, qu'ils souhaitent *« autant se faire remettre à leur place qu'être cajolés »*. Ils apprendront que *« lorsqu'un bébé suce un morceau de tissu, son édredon ou une tétine, il s'agit ni plus ni moins d'une retombée de l'imagination, telle qu'elle est stimulée par la fonction d'excitation primordiale qu'est l'acte de nutrition »* ; en d'autres termes, que le nourrisson est *« à même d'utiliser des objets symbolisant sa mère (...) et de* jouir *d'actions qui consistent simplement à jouer, qu'elles s'assimilent à l'acte instinctuel qui consiste à manger ou qu'elles s'en distinguent légèrement »*. Bref, le lecteur comprendra mieux la *« nature essentielle »* du rôle de parent. Et sans doute concluera-t-il, avec l'humour communicatif de Winnicott, que, quoi que l'on fasse, *« les enfants continueront à être une source d'irritation pour leurs mères et que ces dernières continueront à s'estimer heureuses d'en être les victimes »*.

Comme celui de Winnicott, le discours de Françoise Dolto est parfaitement accessible au profane. En témoignent ces *Destins d'enfants*, qui rassemblent le texte d'une conférence donnée en 1984 devant un public d'éducateurs d'enfants en difficulté et des entretiens avec le psychanalyste Nazir Hamad autour de l'adoption, des familles d'accueil et du travail social. Le choix de conserver la forme orale de l'intervention donne à ce texte son caractère vivant et au lecteur l'impression d'entendre la vieille dame au sourire bienveillant. On y retrouve ce qui faisait la force de cette grande figure de la psychanalyse enfantine : le bon sens de la grand-mère, allié à la passion pour la pédagogie de la théoricienne.

DÉTECTIVE DOLTO

L'approche que nous livre ici Françoise Dolto est du plus grand intérêt. On la voit, comme un détective, partir de l'indice – le symptôme – pour retrouver le mobile, ce conflit mal résolu, noué dans la plus petite enfance chez ces êtres mal-aimés – même lorsque ce « mal-amour », provient d'un surcroît d'« amour », comme dans les cas d'inceste qu'elle analyse. Certes, à trop expliquer, cette *« militante de l'inconscient »* n'est pas toujours absolument convaincante. On a du mal à s'en laisser conter, par exemple, lorsqu'elle affirme avoir guéri l'anorexie d'un nourrisson de quinze jours par quelques paroles radicales. Le bébé, en tournant la tête vers elle, aurait prouvé qu'il acquiesçait à ses dires.

Mais le lecteur ne pourra que faire preuve d'indulgence devant tant de passion au service de la cause des enfants. Et ces singuliers *Destins d'enfants* viendront utilement compléter la série des articles et conférences dont l'édition complète a été entreprise par Gallimard, sous la direction de la fille de la psychanalyste, le docteur Catherine Dolto-Tolitch. Rappelons que les deux premiers volumes de cette série, *Les Etapes majeures de l'enfance* et *Les Chemins de l'éducation* (2), avaient paru à l'automne 1994, en même temps qu'un recueil d'essais, *Solitude*, variation sur l'un des thèmes-clés de l'œuvre de Françoise Dolto.

La passion, enfin, n'exclut jamais la lucidité. Définissant par exemple l'*« enfant-roi »*, Dolto explique : *« C'est l'enfant imaginaire des parents, qui croit que le monde tourne en bourrique autour. Et on le lui laisse croire (...). Certaines personnes ont besoin d'avoir un enfant-roi, un fétiche du désir, parce qu'ils n'ont pas de désir suffisant pour diriger leur propre vie, et ils se laissent alors piéger par l'enfant... »*

Florence Noiville

(1) *Maria Montessori, sa vie, son œuvre* est la réédition revue et augmentée d'une biographie de E. M. Standing parue en 1972 chez le même éditeur sous le titre *Montessori chez soi.*

(2) Un troisième titre, *Tout est langage*, qui traite de *« l'importance des paroles dites aux enfants et devant eux »*, est sorti en février.

★ Signalons également la parution de *Ce dont les enfants sont capables*, de Pascale Garnier, autour des controverses sur « la bonne manière d'être avec les enfants » (Ed. Métailié, 340 p., 160 F), ainsi que sur l'accès au langage chez les enfants vivants dans la grande pauvreté, *Ces enfants qui veulent apprendre*, sous la direction de Laurence Lentin (Ed. de l'Atelier/Ed. Quart Monde, 208 p., 96 F).

Les grandes questions

L'IMPORTANT, C'EST D'Y CROIRE
de Guillaume Le Touze.
Illustrations
de Véronique Deiss,
L'Ecole des loisirs,
coll. « Mouche », 80 p., 42 F.

Le catéchisme, cela rend très perplexe. S'étant autorisé quelques heureuses incartades du côté des adultes, Guillaume Le Touze, prix Renaudot 1994, revient aux enfants pour se poser les grandes questions. D'abord, quel feutre prendre pour dessiner Dieu ? Ensuite, puisque Dieu est partout, comment faire pour ne pas lui marcher dessus, le coincer dans les portes ou l'écraser lorsqu'on s'assoit sur une chaise ? Enfin, savoir si Dieu, qui est très occupé, a le temps de vous voir, de vous entendre ou de deviner vos pensées quand il vous prend l'envie, très fortement, de gifler votre camarade. Toutes ces interrogations fondamentales traversent l'esprit de Basou alors même qu'il est préoccupé par tout autre chose : elle s'appelle Rosine, elle arrive de Madagascar, sent le muguet et vient tout juste d'être adoptée. Dans la petite pièce qu'ils joueront au temple le jour de Noël, Rosine sera Marie et lui, Basou, sera Joseph. Mais son rôle est menacé par Mathias, son ennemi, qui se croit tout permis parce que son père est député et que sa mère appelle le pasteur dès qu'elle veut lui faire passer un caprice.

Mais justice sera faite : le coup de téléphone au pasteur n'aura servi à rien, Mathias ne jouera pas Joseph, il fera l'âne. Quant à Basou, il en oublie Dieu une seconde, juste le temps de gifler Mathias. Guillaume Le Touze, toujours malicieux, semble caché derrière un rideau, sans se prononcer : aux lecteurs, chrétiens ou non, de tirer la morale.

M. V. R.

Drôle d'Histoire

Résultat peu convaincant pour les débuts d'une nouvelle collection historique

DE LA RÉVOLUTION À 1914
de Jean Tulard.
Fleurus, coll. « Notre
histoire », 84 p. 98 F.
(A partir de 10 ans).

DE 1914 À LA CHUTE DU MUR DE BERLIN
de Pierre Miquel.
Fleurus, coll. « Notre
histoire », 84 p. 98 F.
(A partir de 10 ans)

L'Histoire confirme sa percée dans la production des ouvrages pour la jeunesse avec une nouvelle collection, dont les premiers volumes paraissent ce printemps, les *deux suivants étant* attendus à l'automne. Le thème : l'histoire de la civilisation européenne. Le traitement : une approche volontairement événementielle qui restaure les figures emblématiques et les dates-clés, redevenues des priorités dans le cadre de la dernière – mais non ultime... – refonte des programmes d'histoire au collège. Chaque titre comporte trente-huit doubles pages traitant chacune d'un fait marquant de la vie politique, économique, technique ou culturelle de l'Europe, des prévisibles prise de la Bastille et victoire de la Marne aux évocations plus rares de la bataille d'*Hernani* (1830) ou de la rencontre de *Bruxelles*, qui réunit, en *1927*, les plus grands physiciens du monde.

Comme chaque titre est confié à un historien universitaire largement plébiscité par une œuvre grand public (Jean Tulard et Pierre Miquel pour commencer, bientôt Jean Favier et François Bluche), tout semble réuni pour promettre à cette aventure éditoriale un large succès populaire. L'illustration, en rupture avec la tendance actuelle *qui privilégie le document* d'époque, d'un abord il est vrai moins romanesque, – comme la *collection « Les yeux de la découverte »* chez Gallimard, où l'exhaustivité iconographique prime sur le *texte – retrouve la tradition qui fit* la fortune des volumes de *Tout l'Univers*, il y a déjà trente ans, et que *maintint plus tard* « La vie privée des hommes » chez Hachette. Sans doute, ce graphisme ancien perturbe-t-il davantage l'adulte que le jeune lecteur, mais rien n'empêche de regretter que les efforts louables des manuels scolaires pour illustrer « vrai » ne soient pas prolongés dans la lecture de divertissement.

A-PEU-PRÈS

Des manuels de collège la nouvelle collection conserve l'usage d'un lexique des mots-clés qui ouvre chaque volume. Cet excellent réflexe ne devrait pas dispenser, toutefois, de la rigueur la plus élémentaire : un progressiste y devient un *« partisan d'une politique d'extrême gauche »*, les Girondins sont réduits à un *« parti de droite »* et le Brabant à un espace improbable *« entre la Belgique et les Pays-Bas »*... Ce serait là erreurs vénielles si les à-peu-près n'étaient légion. Ainsi, les erreurs chronologiques font intervertir dates de naissance et de décès de l'empereur François-Joseph, transforment Boileau en un auteur du XVIII[e] siècle ou anticipent de cinq mois la guerre civile espagnole. Les confusions absurdes débaptisent *Adolphe Thiers pour Alphonse* (plus pacifique ?) ou Saint-Pétersbourg en Strasbourg. L'approximation de vocabulaire évoque l'Allemagne ou la Turquie en tant qu'Etats avant même leur naissance (le règne des Habsbourg – moins de cinq cents ans – ne devient-il pas lui-même *« millénaire »* ?). Plus grave, l'usage incontrôlé du terme *« génocide »* – pour dire le poids meurtrier des guerres de Vendée ou des purges staliniennes – peut durablement fausser le jugement, tout comme cette carte de 1866, sur laquelle l'Alsace-Lorraine est déjà séparée de la France, ou encore cette formule ahurissante qui prétend que *« Rome devient propriété de l'Eglise et du pape »* en 1861 *(sic)*. Quand Jean Paul II se voit plus tard crédité de l'œuvre de Vatican II, nul ne s'étonne plus...

Parfois, la rédaction des légendes elle-même conduit à l'erreur : *« Waterloo a été fatal à l'Empereur. Le 20 avril 1814, Napoléon fait des adieux pathétiques à la garde impériale »* – et tant pis si le premier événement survient quatorze mois après le second... Outre le parti pris assumé d'exclure d'une optique strictement continentale les Etats-Unis et le Japon – ce qui prive de toute allusion au New Deal et à Hiroshima –, on contestera des oublis préoccupants pour la formation civique du jeune lecteur : le Front populaire, gommé, est repêché dans le lexique alors qu'il n'est pas traité. *Plus grave, aucune mention du régime de Vichy et du rôle alors* joué par Pétain : on découvre que la République a été restaurée sans qu'on l'ait vue sombrer – aussi demeure seule l'image du maréchal en vainqueur de Verdun. Inquiétant... et inattendu sous la plume de Pierre Miquel.

Somme toute, on regrettera que cette entreprise, impressionnante par ses cautions intellectuelles, se révèle aussi brouillonne et finalement peu sûre, malgré des partis pris intelligents dans la sélection de ses priorités (manque peut-être un encart sur l'abolition de l'esclavage). Gageons que les deux derniers volumes (*De l'Empire romain à Christophe Colomb* et *De la Renaissance au règne de Louis XVI*) corrigeront cette impression frustrante d'un beau projet qui ne convainc pas.

Philippe-Jean Catinchi

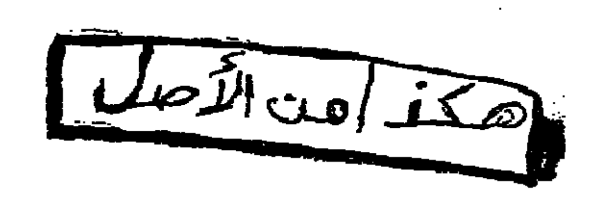
EN BREF

■ **Prix.** Les prix Sorcières décernés par l'Association des libraires spécialisés jeunesse ont couronné : dans la catégorie Tout petits, *Devine combien je t'aime*, de Sam McBratney, ill. Anita Jeram (Pastel) ; catégorie Album : *Yacouba*, de Thierry Dedieu (Seuil) ; dans la catégorie Première lecture, *Je ne veux pas aller au tableau*, de Daniel Fossette, ill. Véronique Boiry (Rouge et Or) ; dans la catégorie Roman, *Le Chevalier de Terre noire*, de Michel Honaker (Rageot) ; et dans la catégorie Documentaire, *Louis XIV et Versailles*, de Dominique Gaussen (Mango). Par ailleurs, l'auteur-illustrateur anglais John Burningham a reçu le prix des critiques de livres pour enfants de la Communauté française de Belgique, pour l'ensemble de son œuvre (Flammarion), et Jean-François Ménard celui du Petit Théophraste, décerné par le collège Georges-Brassens de Loudun (Vienne), pour *Quinze Millions pour un fantôme* (L'Ecole des loisirs). Enfin, le deuxième prix *Jérôme Main de l'illustration* est ouvert. Tél : (1) 40-67-97-66.

■ **Le retour d'Harlin Quist.** L'Américain audacieux qui, en France, révolutionna l'édition pour la jeunesse de 1966 à 1983 confirme son projet de rouvrir une maison d'édition, simultanément à Paris et à New York. *« Il n'est pas question de répéter le passé*, explique Harlin Quist – qui vit aux Etats-Unis dans le Minnesota –, *mais plutôt d'aborder des sujets qui ne l'ont encore jamais été, avec une approche visuelle toujours plus progressive. »* Quatre nouveautés – des livres luxueux et de grand format – devraient sortir chaque année, à partir de 1996. *« Les auteurs seront pour la plupart américains et les illustrateurs français »*, précise Harlin Quist, qui, à Paris, travaillera notamment en étroite association avec le graphiste Patrick Couratin. Une collection de rééditions des anciens titres est également prévue. A ce jour, Harlin Quist, qui recherche toujours des appuis financiers, n'a pas encore trouvé son distributeur.

■ **Carrefour se lance dans les livres pour enfants.** En avril 1994, Carrefour faisait son entrée dans l'édition avec une collection de classiques, entre 8 et 25 F, qui se seraient déjà vendus à un million d'exemplaires. Un an après, le distributeur complète son catalogue avec une gamme de quatre-vingt-trois livres pour enfants destinés à un public de 12 mois à 10 ans. Ces ouvrages – pour la plupart des livres d'éveil et des documentaires – sont proposés à des prix allant de 6 à 60 F.

■ **Festival Étonnants Voyageurs.** Le festival, qui se déroulera, du 29 avril au 1[er] mai, à Saint-Malo, ouvre cette année encore ses portes au public scolaire, vendredi 28 avril. Les 1 400 élèves attendus sont également invités à participer à un concours de nouvelles, ouvert à tous les jeunes, de la 6[e] à la terminale, sur le thème des grandes routes de l'aventure. Renseignements : (16) 99-56-93-79.



Le désordre du monde

Penser l'après-Yalta, c'est affronter le bouleversement des valeurs et la complexité croissante des relations internationales. Difficile exercice

SANS FOI NI LOI
Essai sur le bouleversement des valeurs
de Dominique Pélassy.
Fayard, 430 p., 150 F.

UN MONDE SANS MAITRE
Ordre ou désordre entre les nations
de Gabriel Robin.
Ed. Odile Jacob, 285 p., 140 F.

RELATIONS INTERNATIONALES
Naissance du troisième millénaire
de Jean Guellec. Ed. Ellipses, 225 p., 130 F.

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE N'A PAS EU LIEU
L'Alliance atlantique et la Paix
de François de Rose.
Desclée de Brouwer, 160 p., 98 F.

La chute du mur de Berlin, il y a maintenant plus de cinq ans, n'a pas seulement sonné le glas du communisme, amorcé la désintégration de l'empire soviétique et marqué la fin des certitudes issues de l'ordre de Yalta. Elle a aussi débouché sur un nouveau désordre mondial, dont la balkanisation de l'ex-URSS, la fragmentation de l'ancienne Yougoslavie, le drame du Rwanda ou de la Somalie, voire les convulsions de l'Afghanistan, ne sont que quelques-uns des déchirements les plus visibles pour une opinion publique révoltée et qui se sent flouée dans ses espérances de paix. Pour certains observateurs attentifs des crispations de la planète, ces bouleversements en série vont bien au-delà de la simple revanche des nationalismes. Le malaise n'englobe pas le seul Etat-nation, miné par la montée des régionalismes et des affrontements ethniques. C'est au cœur même de la cité, à l'intérieur d'une société privée de véritable identité collective, que s'étendent les zones d'ombre.

« Dans un monde dont la polarité a disparu d'un coup, l'érosion des bornes posées à l'intérieur de l'espace national passe moins inaperçue ; la perte des points cardinaux à l'échelle de la planète sert d'implacable écrin à la carte brouillée des repères domestiques », assure Dominique Pélassy dans *Sans foi ni loi*. Dans une vaste étude consacrée à la remise en cause de l'ensemble des valeurs, au sein d'un monde profondément et durablement déséquilibré, ce chercheur du CNRS, membre du Centre de recherches politiques de la Sorbonne, traque, l'un après l'autre, les fauteurs de doute. Dont il dresse la longue liste. Sur la famille éclatée et à l'autorité chancelante, sur le travail devenu incertain, sur la nouvelle puissance concédée aux *« manipulateurs de symboles »*, enfin sur les accommodements de plus en plus fréquents entre le Bien et le Mal, au nom d'une morale brusquement orpheline, il est difficile de ne pas souscrire à l'analyse de l'auteur. En revanche, d'autres tentatives de décryptage mériteraient un discours plus nuancé. Ainsi en est-il du passage consacré aux *« débris de la foi »*, présenté comme l'une des explications au brouillage des images idéologiques ou encore *« ces carences de la rationalité, les promesses non tenues de progrès et l'échec des idéologies profanes qui attisent ce retour bouillonnant »*, avancées pour justifier la montée de l'intégrisme religieux.

Après tout, l'Histoire a aussi sa logique, relève Dominique Pélassy. Le XIX[e] siècle a été marqué par l'émergence du nationalisme en Europe, et il suffit de constater la vigueur actuelle des mouvements panslavistes, pangermanistes ou panhellénistes pour admettre que ce sont bien d'anciennes cicatrices qui se sont simplement rouvertes. Tiraillé entre tant de mouvements contraires, partagé entre sa croyance dans les bienfaits de la mondialisation et de l'ouverture internationale, sources de progrès, d'une part, et la fragmentation de l'édifice ancien, doublée d'un repli identitaire, d'autre part, le citoyen du monde est en plein désarroi. En principe, c'est aux politiques que revient le devoir de le réconforter, de l'aider à y voir clair. Bien peu d'entre eux en sont capables, et il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de la nostalgie que suscite parfois l'ordre ancien. Les succès électoraux remportés dans plusieurs pays est-européens par les héritiers d'un socialisme que l'on croyait défunt, notamment en Hongrie, en Pologne et en Lituanie, sont là pour témoigner des effets en retour que peut entraîner la vacuité d'un discours démocratique dépourvu d'une véritable assise faite d'ordre et de morale.



« Ah, que que les choses étaient simples au bon vieux temps de la guerre froide ! », s'exclame en écho, Gabriel Robin, volontiers provocateur. *« Les choix étaient clairs, les frontières tracées, l'ennemi dûment identifié »*, souligne cet ambassadeur de France qui a été nommé représentant permanent au conseil de l'OTAN, à Bruxelles. Dans *Un monde sans maître*, il retrace l'itinéraire de l'ordre issu des accords de Yalta et qui, pendant plus de quarante ans, a organisé la vie politique et diplomatique de la planète autour de deux lignes de fracture (Nord-Sud, Est-Ouest) et de trois sous-ensembles (monde communiste, tiers-monde et monde libre) avant de donner naissance à un « nouveau » système aux contours encore bien flous.

Longtemps bloqué par le verrou allemand, le monde de Yalta a fonctionné durant cette longue période avec son double bouclier nucléaire pour instrument de respect mutuel. En laissant échapper de temps en temps, à son corps défendant, quelques vraies révoltes (Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968) qui, jusqu'à la dernière d'entre elles (Gdansk en 1980), ne semblaient condamner ni l'édifice communiste ni la guerre froide bâtie autour. En réalité, indique Gabriel Robin, qui a figuré parmi les conseillers diplomatiques de Valéry Giscard d'Estaing, si l'accord conclu sur les bords de la mer Noire est devenu brusquement caduc, *« c'est que les deux pays qui le tenaient à bout de bras étaient aussi les plus fatigués. Et c'était à Moscou que l'usure était la plus manifeste »*. A l'Est, le souffle de la déflagration a été si violent que tout a été comme volatilisé. Du pacte de Varsovie, du Comecon, des structures de l'ex-URSS, rien n'est resté. Mais l'ordre nouveau est bien vite apparu défiguré. Tandis que l'Orient s'occidentalisait, *« l'Europe se tiers-mondisait »*. L'aide au développement et le maintien de la paix, qui figuraient auparavant parmi les principaux thèmes du *« dialogue »* Nord-Sud, sont maintenant au cœur des relations paneuropéennes, souligne Gabriel Robin. Dans le même temps sont apparues de nouvelles priorités diplomatico-économiques, derrière lesquelles l'auteur décèle bien des arrière-pensées. Ainsi, *« les Etats-Unis sont certes préoccupés d'organiser la libéralisation du commerce mondial, mais ils le sont bien davantage d'équilibrer leurs échanges avec le Japon et de favoriser la pénétration de leurs productions culturelles en Europe. La Chine ne se soucie guère d'exporter son modèle de société ou son régime de gouvernement, mais elle se préoccupe grandement de la dévolution de Hong Kong et de l'avenir de Taïwan »*. Dans ce nouveau décor, l'avenir de l'Europe, contrainte à *« la fuite en avant de Maastricht »*, s'inscrit encore en filigrane. Sur ce chapitre, l'auteur ne cache pas sa réticence à envisager une Union à vingt ou vingt-cinq pays membres (au lieu de quinze aujourd'hui) corsetée par ses contradictions. *« En somme, l'Europe rêve de devenir une superpuissance quand les Etats-Unis découvrent eux-mêmes qu'ils n'en sont plus une et ambitionnent de revenir à l'ordre de Yalta quand le monde lui a tourné le dos*, fait valoir ce diplomate. *Elle poursuit une chimère, mais c'est une chimère dangereuse. »*

« Ah, que les choses étaient simples au bon vieux temps de la guerre froide ! »

Dans *Relations internationales. Naissance du troisième millénaire*, Jean Guellec, maître de conférences à l'Institut d'études politiques, se veut beaucoup plus didactique. Retraçant les différentes configurations qu'a connues l'ordre international au cours de sa longue histoire – système multipolaire ; système d'équilibre des puissances ou reposant sur l'équilibre des forces ; système bipolaire, unifié par une très grande puissance ou encore de type international universel –, il présente un panorama complet des grands pays soumis à *« une coexistence incertaine »*. Après avoir exprimé quelques doutes sur la véritable force des Etats-Unis, qui restent, à ses yeux, une puissance incontournable, cet ancien élève de l'ENA n'hésite pas, à l'inverse de Gabriel Robin, à parier sur le retour d'une grande Europe sur la scène internationale tandis que le Japon bénéficierait de son intégration croissante dans la zone asiatique. Au détour de ses explications, Jean Guellec a pris soin de consacrer un chapitre à la question, essentielle, de la démographie, généralement absente de ce type d'ouvrage et sans laquelle, pourtant, toute étude géopolitique consacrée aux crispations de la planète serait incomplète. Destiné en priorité aux étudiants, cet ouvrage qui se veut synthétique avant tout, contient nombre de références historiques et économiques susceptibles d'éclairer les ambiguïtés d'un monde en quête d'équilibres.

C'est dans le même esprit qu'il faut consulter l'ouvrage de François de Rose, consacré à l'Alliance atlantique et, d'une manière plus vaste, à la politique de défense pratiquée au temps de la guerre froide et esquissée, depuis, dans le cadre d'un *« ordre nouveau »* qui reste à définir. Dans *La troisième guerre mondiale n'a pas eu lieu*, cet ambassadeur de France, qui a représenté Paris au conseil de l'Alliance atlantique au cours des années 70, considère que, parallèlement aux rapports qui devront être établis avec la Russie, les Alliés seront nécessairement contraints de jeter les bases d'un autre équilibre à trouver. Entre Européens et Américains, sans exclusive. Au nom d'une *« nouvelle charte transatlantique »* dont l'écriture prendra certainement du temps !

Serge Marti

La Yougoslavie pour l'exemple

Trois livres pour dénoncer un conflit qui, en plein cœur de l'Europe, témoigne de l'impuissance de la communauté internationale

LES MÉDIAS DE LA HAINE
de Reporters sans frontières.
La Découverte, 164 p., 85 F.

L'ASSASSINAT DE SARAJEVO
de Zeljko Vukovic.
traduit du serbo-croate par Alain Cappon.
Calmann-Lévy, récit Zulma, 197 p., 120 F.

J'ACCUSE L'ONU
de Zlatko Dizdarevic
traduit du bosniaque par Sasa Sirovec et de l'italien par Chantal Moiroud et Gigi Riva.
Calmann-Lévy, 208 p., 92 F.

Trois livres pour faire le point sur un conflit qui s'enlise en plein cœur de l'Europe. Ou plutôt trois angles pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de la guerre en ex-Yougoslavie.

« Que ce soit en Croatie, en Serbie ou en Bosnie-Herzégovine, des médias ont été les maîtres d'œuvre de la violence intercommunautaire », explique Renaud de la Brosse dans *Les Médias de la haine*, publié, début avril, par l'association Reporters sans frontières (1). On savait certes que les médias étaient au centre d'enjeux politiques ou idéologiques, mais il fallait rappeler qu'en cette fin de siècle mouvementé ils sont redevenus, comme dans l'Allemagne nazie des années 30, des vecteurs de guerre. Renaud de la Brosse montre ainsi le cas exemplaire – *« extrême »*, dit-il – de l'ex-Yougoslavie où nombre de médias, serbes le plus souvent, ont *« préparé et conditionné »* l'opinion publique à ce qui allait suivre. La méthode est simple : par la manipulation de la mémoire *« nationale »* autant que par le rappel des peurs ancestrales, qui jouent sur l'irrationnel collectif, les médias ont planté le décor d'un conflit où les ennemis étaient préalablement désignés et où la violence n'était que la conséquence logique et inéluctable de la haine instillée dans les veines de tout un peuple pendant plusieurs années de propagande.

« Par les mensonges qu'ils ont fabriqués, par les différences qu'ils ont inventées ou par les désaccords qu'ils ont contribué à amplifier, les mercenaires de la plume », comme l'écrit Renaud de la Brosse, ont plongé des populations entières dans une vraie guerre. Celle que décrit Zeljko Vukovic dans *L'Assassinat de Sarajevo*, sorte de témoignage au jour le jour du début du siège de la capitale bosniaque.

« NETTOYAGE ETHNIQUE »

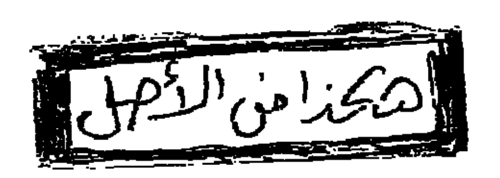
« Ouvrez le feu ! Compris ! ? Tirez ! Il faut leur faire perdre la raison. » C'est ainsi que le général Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbes de Bosnie, donnait, il y a bientôt trois ans, l'ordre d'assassiner la ville. A la croisée des mondes, des cultures et des religions, la cité était alors mise à mort par des *« assassins »* aveuglés par la fureur du « nettoyage ethnique ». Pour une seule et unique raison : elle était le symbole de ce qui faisait de la Bosnie-Herzégovine une terre de symbiose, vouée à la diversité et à la tolérance.

Comment briser petit à petit, sous les bombardements aveugles, une volonté de vivre ensemble qui se voulait indestructible ; comment anéantir l'identité d'une ville, effacer le sentiment d'appartenance de ses habitants par la destruction systématique de ses symboles architecturaux : voilà ce que montre Zeljko Vukovic, décrivant au quotidien les souffrances endurées par les habitants de Sarajevo et transmettant au lecteur, avec une force d'évocation qui doit beaucoup à sa sobriété, le sentiment d'insécurité permanent qui détruit l'âme de ceux qu'il appelle les *Sarajlije*. *« Quand la ville sera suffisamment détruite et que les Sarajlije d'avant guerre seront partis, morts, ou auront renoncé à vivre ensemble, l'objectif sera atteint. Et la partition de la Bosnie-Herzégovine sera inéluctable (...) »*, constate, amer, ce jeune reporter yougoslave qui fut correspondant dans la capitale bosniaque du journal belgradois *Borba* et qui, né à Zenica, dans le centre de la Bosnie, n'eut jamais l'idée de s'inquiéter de l'appartenance ethnique des gens qu'il fréquentait. Il a vécu neuf mois de siège avant de s'enfuir à tout jamais sur les chemins de l'exil, où il a trouvé la force de rédiger ce récit en forme de descente aux enfers. *« Vivre dans une cave tue le moral, la motivation, l'humanité »*, avertit Zeljko Vukovic.

Zlatko Dizdarevic – un Bosniaque – et Gigi Riva – un Italien – parlent aussi de Sarajevo. Ou, du moins, de ce qu'il en reste deux ans après le séjour de Zeljko Vukovic. *« Pour nous, habitants de Sarajevo rien ne sera plus comme avant »*, avertit, dans sa préface, le journaliste bosniaque. Les *Sarajlije* de 1992 ont perdu toute lueur d'espoir, toute illusion, ils se sentent abandonnés par la communauté internationale, qui n'a pas voulu défendre sur le sol européen les principes qu'elle avait cru bon de définir après la deuxième guerre mondiale dans la charte de l'ONU. Avec l'aide de son confrère et ami italien, Zlatko Dizdarevic dresse un réquisitoire contre l'ONU, symbole palpable dans la capitale assiégée et dans la Bosnie meurtrie de la démission de cette communauté internationale qui a fini par reconnaître son impuissance pour mieux cacher son renoncement. Zlatko Dizdarevic dresse ainsi le portrait – au vitriol – des différents médiateurs et généraux de l'ONU en mission en Bosnie. Mais s'il livre aux lecteurs des détails croustillants sur leur attitude, il n'en reste pas moins que ces accusations ne sont pas assez étayées pour convaincre un lecteur bercé par le discours lénifiant de nos gouvernements sur le rôle des soldats de la paix en ex-Yougoslavie.

Florence Hartmann

(1) Ce problème n'est pas réservé à l'ex-Yougoslavie. *Les Médias de la haine* évoquent aussi le rôle de la tristement célèbre Radio des Mille-Collines, qui a préparé et accompagné le génocide au Rwanda, et celui des *« médias assassins »*, qui ont diffusé leur propagande au Burundi, au Niger ou en Égypte.



Des femmes malades de l'Algérie

Khalida Messaoudi, résistante d'aujourd'hui, veut « rester debout »
Myriam Ben, résistante d'hier, n'a qu'un regret : ne pas être morte en 1962

UNE ALGÉRIENNE DEBOUT
Entretiens de Khalida Messaoudi avec Elisabeth Schemla.
Flammarion, 213 p., 90 F.

VIVRE TRAQUÉE
de Malika Boussouf.
Calmann-Lévy, 217 p., 92 F.

DES FRANÇAISES DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE
d'Andrée Dore-Audibert.
Karthala, 287 p., 150 F.

Comme la sociologue Souad Khodja (auteur de l'essai *A comme Algérienne*, paru à Alger en 1991) ou la journaliste Salima Ghezali (directeur de publication de l'hebdomadaire *La Nation*), Khalida Messaoudi, cofondatrice en mai 1985, avec la dirigeante trotskiste Louisa Hanoun, de l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes, est une figure algérienne bien connue des milieux féministes maghrébins. En France, en revanche, où l'intérêt pour l'Algérie s'est réveillé plus récemment, montée du terrorisme oblige, la plupart de ces militantes – et le combat qu'elles symbolisent – restent encore largement ignorés.

Khalida Messaoudi est l'une des rares à avoir quelque notoriété de ce côté-ci de la Méditerranée. Question de courage et d'ambition, sans aucun doute. De protections aussi. Qui pourrait s'en passer, quand la violence tous azimuts a contraint au silence et à l'anonymat la grande majorité des Algériens ? Quand l'achat d'un billet d'avion pour l'Europe est devenu un luxe ? Et quand les visas pour la France ne sont plus accordés qu'au compte-gouttes ? En acceptant, lors de ses escales à Paris, de passer sur les chaînes françaises de télévision (toutes captées en Algérie, sauf FR 3), Khalida Messaoudi, dont tout le monde, du fin fond des Aurès jusqu'aux cités-ghettos de Marseille ou de Lyon, connaît désormais le visage, prend un risque évident. Celui d'être tuée par *« les soldats de Dieu »*, comme l'en a menacée une lettre ronéotée, portant le cachet du Mouvement pour l'État islamique (MIA), l'un des ancêtres du Groupe islamique armé (GIA). Menaces écrites ou par téléphone, ils sont, elles sont des centaines à avoir vécu ou à vivre ce cauchemar. Cela peut commencer par un communiqué, comme celui adressé à Khalida Messaoudi, un jour de juin 1993. Ou par un bout de tissu blanc, linceul en miniature, glissé dans la boîte aux lettres. Ou encore, raffinement suprême, par un verset du Coran enregistré sur cassette, celui précisément qui invite le croyant à se préparer à la mort, et qu'on entend longtemps encore après avoir raccroché (*Le Monde* du 16 septembre 1994). D'où que vienne l'alerte, qu'il s'agisse de tueurs islamistes, d'agents de la sécurité militaire, ou, parfois même, de voisins malveillants que le désordre ambiant a soudain enhardis, le résultat est assuré. A l'angoisse d'être pris pour cible, s'ajoute, pour les Algériens, l'insupportable sentiment de l'exil intérieur. *« Vivre là, dans ce croissant baigné de mer, et ne plus y être... »*, résume Khalida Messaoudi.

Condamnée à vivre cachée et parce que les intégristes *« interdisent le rouge et le khôl aux femmes »*, elle a pris l'habitude de se farder. *« C'est une de mes façons de leur dire merde »*, explique-t-elle. Crânerie ? Pas seulement. *« Je mets un point d'honneur à avoir l'air très net, à être bien habillée, à me présenter correctement au regard des autres, mes gardes ou ceux qui viennent me voir. Rester debout, c'est capital. Je dois rester debout à chaque instant »*, insiste-t-elle. De cette profession de foi est puisé le titre de son livre, *Une Algérienne debout*, recueil d'entretiens avec Elisabeth Schemla, rédactrice en chef au *Nouvel Observateur*.

Cet autoportrait à deux voix, dont le style familier (les auteurs se tutoient) rend la lecture aisée, mélange habilement témoignage personnel, travelling historique et discours partisan. La province kabyle, dont l'auteur est originaire, est décrite sans complaisance, dans toutes ses vivantes contradictions : la révolte contre les pesanteurs du vieux système patriarcal n'empêche pas une certaine nostalgie pour cet islam d'autrefois, *« un peu païen »* et même *« joyeux »*, qui faisait du ramadan une fête. Aimant à rappeler ses ascendances maraboutiques – *« Je suis moi-même une marabout »* –, et proclamant son attachement à la culture berbère, cette *« musulmane laïque »*, *« fille de Voltaire et d'Averroès »*, n'en hésite pas moins à tordre le cou à la légende qui fait de la Kabylie une oasis de modernité et de libéralisme, quand on ne la décrit pas carrément, ici, comme le prolongement de la France démocrate et républicaine.


MICHAEL VON GRAFFENRIED

Étudiantes à la faculté d'Alger, un quotidien à deux facettes

UNE POSITION AMBIGUË

La dénonciation du code de la famille, imposé par le FLN en 1984 et baptisé *« code de l'infamie »* par les groupes féministes, occupe à elle seule tout un chapitre. Ce rappel historique n'a rien de superflu. Le fait de réduire les femmes algériennes au rang de *« mineures à vie »* n'avait pas suscité à l'époque, dans la presse française (pas plus que chez les futurs démocrates algériens), les tollés qui s'élèvent aujourd'hui pour condamner *« les égorgeurs et les violeurs du FIS »*. Sur ce point, le livre du tandem Messaoudi-Schemla ne lève pas totalement l'ambiguïté. On croirait, pour un peu, que ce sont les *« fous d'Allah »*, téléguidés par Téhéran, qui ont inventé la haine des femmes. Il suffit pourtant de relire Germaine Tillion et, surtout, Fadela M'Rabet pour comprendre que la misogynie de la société algérienne vient de beaucoup plus loin.

En fait, Khalida Messaoudi reprend ici l'analyse du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), selon laquelle *« l'intégrisme n'est pas sécrété par la société algérienne, mais est l'enfant monstrueux d'un viol commis par les institutions de l'État au sein de l'école, de la télévision, de la justice, etc. »*. Cette vision des liens qu'entretiennent l'État et la société, que d'aucuns jugeront péremptoire et confuse, a l'avantage d'éviter à l'auteur de faire le vrai procès de tous les responsables du désastre algérien.

En témoignent les commentaires contradictoires qu'elle émet sur l'armée en oubliant que cette dernière siégea jusqu'en 1989 au comité central du FLN, l'ancien parti unique, que Khalida Messaoudi, à l'instar de nombreux Algériens, tient aujourd'hui pour responsable de tous les maux de l'Algérie. Tout en se disant *« adversaire résolue de la « dictature militaire éclairée » dont rêvent certains »*, l'auteur reconnaît qu'une *« convergence circonstancielle d'intérêts »* existe entre un clan de l'armée et le cercle des démocrates dont elle se réclame.

Cette convergence n'est pas nouvelle. A l'occasion d'une manifestation antiterroriste, organisée le 22 mars 1994, à Alger, un tract, cosigné par l'association féministe que Khalida Messaoudi préside, l'affirmait sans ambages : *« L'Armée nationale populaire, héritière de la glorieuse Armée de libération nationale, représente à nos yeux le rempart inviolable, le temple sacré de notre dignité d'Algériens. »* Le même texte, adressé à la présidence, appelait *« armée et peuple »* à se mobiliser *« contre les traîtres et les assassins »*.

Si le témoignage de la militante féministe algérienne est utile et précieux, la position de la professionnelle de la politique qu'est devenue Khalida Messaoudi en heurtera plus d'un parmi les démocrates. Son approbation de la stratégie électorale proposée par le président Zéroual, son silence sur les violations massives des droits de l'homme commises par l'armée, son étonnante discrétion à l'égard de la politique française de verrouillage des frontières sembleront étonnants de la part d'une femme qui ne cesse d'affirmer son enracinement *« à gauche »*.

Publié presque en même temps que le livre de Khalida Messaoudi, celui de son amie journaliste Malika Boussouf, *Vivre traquée*, prétend, lui aussi, témoigner, *« avec les vérités et les mots les plus crus »*, du *« calvaire de tout un pays »*. Pathétique de médiocrité, cette *« confession nue »*, censée retracer le parcours d'une journaliste algérienne, condamnée à mort par les intégristes, laisse le lecteur pantois. Évoquant les premiers assassinats d'intellectuels, au printemps 1993, l'héroïne du livre résume ainsi les choses : *« Ces quatre derniers mois, elle a perdu six kilos : un pour Liabès, un pour Boukhobza, un pour Senhadri, un pour Boucebci, un pour Djaout... »*

VOIX DIFFÉRENTES

Ce sont des voix bien différentes que l'on entend dans le livre d'Andrée Dore-Audibert, *Des Françaises dans la guerre d'Algérie*. Sobres, précis, les témoignages de ces militantes de l'ombre, qui avaient choisi de combattre aux côtés du FLN pendant la guerre d'indépendance (1954-1962), prennent, avec le recul, un relief poignant. *« L'avenir est pour demain. Pour toutes mes sœurs. L'avenir est pour demain »*, écrivait Colette Grégoire, alias Anna Greki, alors en détention. Soumises aux rudes conditions de la vie clandestine, parfois contraintes à l'exil, beaucoup ont connu, aux côtés des Algériennes, la prison et la torture. *« La multiple mémoire mûrit l'avenir, cette mémoire douce à la dent »*, chantait encore la poétesse.

Malgré les désillusions que la plupart allaient connaître, au lendemain de l'indépendance, rares sont celles qui regrettent leurs choix passés. C'est ce que dit, à sa manière, Myriam Ben, dont une peinture au pastel (*Ma ville*) orne la couverture du livre : *« Je n'ai qu'un regret, un très grand regret : ne pas être morte en 62. C'est un sentiment tellement profond, tellement profond ! Après tout ce que j'ai vécu après l'indépendance, je me disais tout le temps : pourquoi n'es-tu pas morte ? »*

Mises à l'écart, traitées en étrangères, ces femmes qui avaient cru, par leur combat, contribuer à la naissance d'une Algérie nouvelle, ont longtemps été ignorées. Andrée Dore-Audibert, qui fut assistante sociale en Afrique avant de devenir l'épouse de l'ancien ambassadeur de France à Alger, doit beaucoup au travail de pionnière de Djamila Amrane (« Le Monde des livres » du 4 novembre 1994). Son livre est un hommage à ces *« résistantes »* d'hier, à cette *« mémoire multiple »* que l'Algérie, d'une guerre à l'autre, n'en finit pas de massacrer.

Catherine Simon

Chronique du cauchemar

UNE FEMME À ALGER
de Fériel Assima.
Arléa, 188 p., 95 F.

C'est une sorte de journal, mais il n'y a pas de jours, de semaines, ni de mois, et si la narratrice se demande *« Quel jour sommes-nous ? »*, c'est l'appréhension qui la fait parler. La voici partie vers le bord de mer avec Djamila. Elles devaient aller manger au bord de la mer. Elles n'iront pas, d'ailleurs c'est devenu trop dangereux, elles vont à Blida, et ce qu'elles y voient est terrible.

Fériel Assima ne prétend pas expliquer l'Algérie, ce naufrage sanglant. En parlant comme dans une conversation, comme on évoque les voisins, les amis communs, de ce qu'elle a vu, de ce qu'elle a entendu surtout, elle témoigne, dans la simplicité la plus nue et douloureuse, d'un cauchemar.

Il y a encore des roses, des bougainvillées et des glycines. Mais si Fériel Assima évoque leur parfum ou la beauté de la corniche d'Alger avec ses rochers et l'eau qui vient s'y briser, c'est pour rendre encore plus oppressante la rumeur confuse qui monte de partout : des morts, des morts, encore des morts. Têtes qui roulent, cimetières pleins à l'heure de midi. Il y a ceux qui parviennent à partir, comme Chahine. Selim, qui reçoit d'immondes menaces, partira peut-être. Peut-être.

Dans cette chronique fidèle à son objet juqu'au bégaiement, ce n'est pas la dénonciation qui domine, et les bribes de phrases qui montent disent plutôt le chagrin, le dégoût, le doute et l'horreur. C'est une complainte asphyxiée d'angoisse, *« nos têtes sont trop lourdes pour tout comprendre et nos cœurs trop fatigués »*.

Il y a là une souffrance qui étouffe, et rend fou.

Et Fériel Assima tente, avec des mots, de sauver ce qui peut l'être, au moins la mémoire de ceux qu'elle a perdus.

G. Br.

هكذا من الأصل

Retour à Aristote

En cherchant à établir un « réalisme naturel », Jacques Bouveresse met en cause trois siècles de philosophie rationaliste

LANGAGE, PERCEPTION ET RÉALITÉ
Tome I : La Perception et le Jugement
de Jacques Bouveresse.
Ed. Jacqueline Chambon, 488 p., 190 F.

C'est l'un des problèmes traditionnels de la philosophie, au moins depuis Descartes, Malebranche et Locke, que de se demander *quelle* est la différence – mais aussi quelles sont les relations – entre la sensation et la perception. Qu'il ne suffise pas de sentir pour percevoir, c'est ce qu'atteste, par exemple, le simple fait que nous percevons le même objet – notre table – alors que les sensations que nous en avons varient sans cesse, selon l'éclairage, la distance et la position où nous sommes par rapport à lui, etc. L'une des réponses classiques à ce problème séculaire est de dire que la perception implique une activité de jugement grâce à laquelle les sensations sont organisées et catégorisées.

Jacques Bouveresse reprend aujourd'hui ce *problème* central de la philosophie dans un livre savant, dont l'information, la netteté et la vigueur sont sans défaut. Il s'inscrit, ce faisant, dans un courant de réflexion largement anglo-saxon, mais il ne néglige pas, tant s'en faut, de restituer au débat son arrière-plan historique, en analysant notamment l'œuvre de Helmholtz, qui a été, au début du siècle, l'objet de discussions vives, mais qui avait disparu, jusqu'à ces dernières *années, des* travaux contemporains.

C'est d'ailleurs contre Helmholtz que Jacques Bouveresse cherche à établir ce qu'il appelle, *avec* Hilary Putnam, un *« réalisme naturel »*. A l'opposé, en effet, des théories qui rendent compte de la perception en disant que le monde extérieur agit sur les sens de façon causale, l'esprit étant supposé ensuite conceptualiser adéquatement ce matériau pour en faire des perceptions, Jacques Bouveresse demande *que « nous renoncions purement et simplement à l'idée centrale qui a été à l'origine de toutes les difficultés et responsable du désastre final, à savoir celle qui veut qu'il y ait une interface entre nos facultés cognitives et le monde extérieur ou – pour dire la même chose autrement – l'idée que nos facultés cognitives ne peuvent pas atteindre complètement les objets eux-mêmes »*.

« DEUXIÈME NAÏVETÉ »

Être un « réaliste naturel », *« c'est admettre que les choses du monde extérieur peuvent réellement être expérimentées (...); les impressions doivent être en quelque sorte transparentes, elles doivent constituer par elles-mêmes une ouverture sur le monde. »*

Étrange histoire, si l'on y réfléchit, que celle de ce réalisme pour lequel plaident Jacques Bouveresse et Hilary Putnam et qui nous ramène, en un certain sens, à Aristote. Non sans justesse, Putnam parle à ce propos de *« deuxième naïveté »*, puisqu'il s'agit en quelque sorte de défaire ce que trois siècles de philosophie rationaliste avaient fait, et d'en revenir, mais avec d'autres armes, à un réalisme qu'en effet on eût taxé de naïf il y a peu. Mais il suffira à celui qui voudrait réputer naïf Jacques Bouveresse de se plonger dans *Langage, perception et réalité*, pour être convaincu aussitôt qu'il n'y eut jamais rien de moins naïf que cette philosophie exigeante, tendue et argumentée.

François Azouvi

Portrait de Brecht en Docteur Mabuse

Suite de la page I

Subjuguées par un tyran misogyne, érotomane, qui se préoccupait *comme d'une guigne* du sort de la classe ouvrière et encaissait sans l'ombre d'un scrupule la plus-value produite par son « atelier » féminin, elles s'interdisaient *même la jalousie*, considérée comme un sentiment « bourgeois ». Unique qualité consentie par John Fuegi à son personnage : le magnétisme avec lequel, en véritable Docteur Mabuse, celui-ci aurait hypnotisé ses « victimes ». C'est aussi ce don qui, sur la foi d'un certain nombre de témoignages (ceux d'Erwin Piscator, de Max Högel, d'Eric Bentley et d'Heiner Müller), permet à John Fuegi d'opérer le contestable rapprochement Brecht-Hitler.

Parfois, on se prend à se demander si la dernière victime de ce pouvoir « hitlérien » de fascination n'est pas en réalité le biographe lui-même, tant celui-ci met de hargne à précipiter sur Brecht les fantômes de *son entourage. Même* l'intérêt accordé par Brecht à la Chine, *via* Elisabeth Hauptmann, et qui donnera *La Bonne Ame de Setchouan*, devient pour John Fuegi objet de grief. *Si* l'Empire du Milieu *fascine* tant Brecht, n'est-ce pas pour son « patriarcat répressif » et sa « misogynie flagrante » ? Opposer, comme l'ont fait certains critiques américains de *Brecht & Cie*, au flot d'érudition qui étaie le propos, le peu de succès obtenu par les productions indépendantes des « plumes » féminines vampirisées par Brecht, n'est qu'une pirouette. On peut, en revanche, facilement déceler et dénoncer les exagérations d'un biographe qui grossit souvent le trait à l'appui de sa thèse. A partir de quelques phrases malheureuses et de l'incontestable indifférence de Brecht à la souffrance d'autrui (il aurait dit à l'acteur Leopold Lindtberg : *« Les juifs ont eu leurs six millions de morts, qu'ils* [nous] *laissent un peu tranquilles maintenant »*), John Fuegi s'évertue à faire de celui-ci un antisémite, pour forcer la comparaison avec Hitler. Or Fuegi lui-même raconte comment le même Brecht fait, à près de cinquante ans, le coup de poing contre les jeunes clients d'une brasserie munichoise qui entonnent sans complexes, en 1950, une chanson sur le thème du « cochon de juif » (*Saujud*). Est-ce là vraiment la réaction d'un antisémite ?

John Fuegi est plus convaincant quand il étale la veulerie politique d'un Brecht s'écriant sur les victimes des purges staliniennes : *« Plus ils sont innocents, plus il méritent la mort »*, ou soutenant, quelque peu à son corps défendant, la répression des manifestations ouvrières de Berlin-Est par le *gouvernement Ulbricht, le 17 juin* 1953. Pour John Fuegi, Brecht est un protégé des Soviétiques, qui le « tenaient » d'autant mieux qu'il restait à leurs yeux un « formaliste », *décrié dans les années 30*, par l'inquisiteur intellectuel du temps, Georg Lukàcs, à une époque où cette accusation valait condamnation à mort. Pour écrire cette *biographie*, John *Fuegi* a *pu* consulter les documents sur Brecht inédits de Berlin-Est dès le début des années 70 (la bibliothèque Houghton de l'université Harvard en possédait *un double*). Il est aussi l'un des rares chercheurs à avoir vu l'ensemble des lettres de Brecht, dont un tiers de la correspondance seulement a paru *en anglais et en allemand*. Il a, en outre, étudié les fiches déclassifiées du FBI concernant le couple Brecht-Berlau. Le renseignement américain s'entêtait comiquement *à établir un lien entre les allées* et venues du couple d'amants, de New York à Los Angeles, et le ballet d'espions communistes qui cherchaient à arracher le secret de l'*arme atomique* au profit de l'Union soviétique.

Dans son acharnement à défendre les droits – y compris les droits d'auteur – des *maîtresses de Bertolt* Brecht, John Fuegi n'hésite pas à frapper très au-dessous de la ceinture. Chauffard, malpropre, malodorant, son Brecht est, en sus, un poète médiocre – hormis quelques rares fulgurances. C'est de plus un théoricien inconséquent, qui prend... ses distances avec sa fameuse « distanciation » dès son retour en Europe. Dans les *rares pages* théoriques de son livre, Fuegi montre que *Petit organon pour le théâtre*, de 1947, texte étudié aujourd'hui encore comme un classique, est très en deçà des innovations des années 20. Le Brecht qui s'impose, quelques années avant sa mort, en 1956, notamment en 1954 au *Festival d'art dramatique de Paris*, avec *Don Juan*, dirigé par Benno Besson, et *Mère Courage*, est un Brecht qui a *de facto* renoué avec le théâtre élisabéthain, la tragédie *antique* et les *normes aristotéliciennes*. Contrairement à ce que soutiennent les hagiographes et les gardiens de l'orthodoxie, l'émotion serait bien redevenue, *dès le début des années 50*, une clé de la scène brechtienne, et cette palinodie est d'ailleurs l'un des rares gestes du dramaturge qui trouve grâce aux *yeux* de John Fuegi. Dans une conclusion très postmoderne d'inspiration, celui-ci remarque, avec une ironique emphase, que l'*« invention du théâtre moderne »* fut *« pétrie de classicisme scénique »*.

Injuste parfois, répétitive souvent, cette biographie n'en ménagera pas *moins à celui qui* consent à s'y plonger de grands plaisirs de lecture : le tableau de la bohème, déjà très moderne de style, de Weimar ; le *suspense* autour de la fuite de la « tribu » Brecht, à quelques jours seulement de l'attaque allemande contre l'Union soviétique, en 1941 ; les démêlés du dramaturge avec la commission d'enquêtes sur les activités anti-américaines et le FBI, qui ne sont pas sans rappeler quelques scènes de *Notre agent à La Havane*, de Graham Greene... Tout cela compose, au-delà du cas de Bertolt Brecht, un tableau *fort digne du théâtre* épique, l'inventeur en fût-il Piscator et non Brecht. Un tableau couleur de XX[e] siècle.

Nicolas Weill


THE BETTMAN ARCHIVES
Bertolt Brecht, un tyran misogyne ?

La « geste » du multimédia

LES NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE
de Renaud de la Baume
et Jean-Jérôme Bertolus.
Belfond, 234 p., 110 F.

On connaissait les trusts américains, les *keiretsu* japonais, les *monopoles* européens, mais tout cela ne serait rien, avancent Renaud de la Baume et Jean-Jérôme Bertolus, en comparaison des *conglomérats qui se forment*, alléchés par l'*eldorado* numérique, ces « nouveaux maîtres du monde » qui donnent son titre à l'ouvrage des deux journalistes. De Bonnell (Bruno), le médiatique patron de la société lyonnaise Infogrames, à Gates (Bill), l'incontournable gourou de Microsoft, ils tracent une galerie de *portraits*, et s'attachent à personnaliser par des anecdotes la brève histoire d'un monde en expansion accélérée, *celui* des réseaux informatiques, de la télévision interactive, des ordinateurs aux millions de couleurs. Un glossaire et de nombreuses digressions didactiques sont les *bienvenues* pour *éclairer* le profane sur les arcanes de la *video on demand*, les mystères d'Internet et la comptabilité étourdissante des kilobits par seconde.

Mais la trame principale du livre reste l'analyse des rapports de forces entre entreprises, que la convergence des technologies amène à *s'affronter* dans une même arène, un « nouveau Far West » où les shérifs, ces Etats dépossédés de leur pouvoir régalien par la *fluidité de circulation* et le rouleau compresseur de la déréglementation, semblent réduits à compter les coups. Alliances, *mésalliances*, *revirements, trahisons* : le style adopté fait la part belle au *suspense*, dans cette « geste » du XXI[e] siècle où les héros comptent en *dollars* et en *méga-octets*. *Même s'il* met en lumière les *« mirages »* des autoroutes de l'information, et les risques de sociétés à plusieurs *vitesses*, la fascination pour le billet vert et le microprocesseur irrigue le récit. Comme beaucoup des œuvres actuelles traitant du multimédia, ce récit n'échappe d'ailleurs pas toujours à certaines tentations : l'accumulation de chiffres – au *risque* d'y noyer les mouvements de fond – et une perspective qui surestime les plus récentes annonces *« stratégiques »* des acteurs – au *risque* d'être vite démentie par les événements.

A ces réserves près, sans doute inhérentes à la matière étudiée, l'*ensemble offre un panorama on ne* peut plus d'actualité, dont la dimension culturelle et politique apparaît évidente. Du messianisme intéressé d'Al *Gore*, vice-président américain et chantre des *information highways*, aux batailles des titans des télécommunications, de l'*explosion du* CD-ROM aux risques d'intrusion dans la vie privée, cette saga – provisoire – explore avec clarté, et donc *ouvre au grand public*, les coulisses de la « société de l'information ».

Michel Colonna d'Istria

Dernières livraisons

CIVILISATIONS

***JÉRUSALEM**, de Jacques Potin*

Berceau des trois monothéismes, Jérusalem est à la fois la source et le lieu des principaux affrontements au Proche-Orient. Religieux assomptionniste, exégète, Jacques Potin retrace l'histoire riche et douloureuse de la ville sainte, des temps bibliques jusqu'à aujourd'hui. Il décrit les enjeux religieux et politiques qui expliquent l'âpreté des débats portant sur le statut de Jérusalem et celui des lieux saints. Jacques Potin en fait pourtant le lieu d'une réconciliation possible entre juifs, chrétiens et musulmans (Bayard Editions Centurion, 267 p., 130 F).

LE PETIT TRAIN DU VIETNAM, de Philippe Baleine

1 700 km à 70 km/h. De quoi avoir le temps de rêver, d'admirer les paysages ou, mieux, de faire œuvre d'observateur en devenant à la fois sociologue, *ethnologue* et *historien. Dans cet esprit*, et avec *humour*, l'auteur rapporte son voyage à travers un Vietnam qui veut renaître. D'un bonze en extase à un jeune économiste qui juge sans concession les hommes d'affaires français, en passant par une entremetteuse qui mêle amour et *magie, nous découvrons le corps* et l'esprit *d'un pays mystérieux*. Il l'est moins pour qui suit l'auteur jusqu'au terme d'un voyage qui se déroule comme autant de révélations (Editions du Rocher, 190 p., 110 F).

DOCUMENTS

LETTRES À ANNE, de Christiane Cellier

Quand on perd une fille belle et tendre dans un accident de la route, on peut se résigner ou sombrer dans le chagrin. Christiane Cellier n'a pas fait son deuil ainsi : elle a découvert au chevet de sa fille agonisante que la France s'accommode scandaleusement de son hécatombe routière au *nom de la liberté* et de la *vitesse. Elle* a *marqué des points contre* l'alcoolisme au volant qui lui a volé son Anne et témoigne aujourd'hui de ce combat mené pour l'amour de la vie (Belfond, 190 p., 95 F).

***LA VIE NOUVELLE**, de Jean Lestavel*

C'est un véritable travail d'historien qu'a fait Jean Lestavel pour raconter La Vie nouvelle, le mouvement original qu'il a dirigé de 1954 à 1971. Née il y a un demi-siècle, à l'initiative d'anciens scouts de France, La Vie nouvelle a voulu être une sorte de laboratoire de formation permanente pour permettre à des hommes et à des femmes d'occuper des responsabilités dans la société. Parmi ces chrétiens d'avant-garde, constitués en petites communautés, un homme célèbre : Jacques Delors (Cerf, 435 p., 190 F).

SCIENCES HUMAINES

ANTHROPOLOGIE DES NOMBRES. SAVOIR COMPTER
***CULTURES ET SOCIÉTÉS**, de Thomas Crump*

L'anthropologie s'est peu intéressée à l'importance qu'accordent aux nombres dans la plupart des sociétés. D'où l'intérêt et la nouveauté de l'ouvrage de Thomas Crump, qui étudie cette question au Japon comme aux Etats-Unis, en Europe ou dans diverses cultures traditionnelles d'Afrique ou d'Asie. *Pour réguler les relations humaines, repérer le passage* du temps, quantifier les échanges économiques, ordonner le politique, inventer des harmonies, se jouer du hasard, créer ou bâtir, les hommes comptent. Cette large diffusion de l'art du calcul, pratique, savant ou magique, témoigne, selon l'auteur, de ce que les nombres *« prennent le contrôle de ceux qui en font usage »* (traduit de l'anglais par Pierre Lusson, Seuil, 295 p., 190 F).

LES FONDEMENTS DU LIEN SOCIAL
***LE JUSTICIER, LE SAGE ET L'OGRE**, de Michel Juffé*

Les légendes, récits, fables ou épopées qui ont charmé notre enfance révèlent les traits fondamentaux des relations et des passions humaines. Tel est le postulat d'Alain Juffé, qui relit les contes de Grimm ou de Perrault, *L'Iliade* et *L'Orestie*, ou la correspondance d'Héloïse et d'Abélard pour retrouver, *au cœur de chaque intrigue*, les *motifs constants du « roman social »* : le combat entre le Même et l'Autre, l'exaltation héroïque de la valeur et le besoin de reconnaissance, dans le temps des filiations comme dans l'espace des dépendances. De cet itinéraire insolite dans un imaginaire littéraire familier, il retient, sous les figures de l'ogre, du justicier et du sage, *trois manières d'être ensemble* : le *monde dévorant du sacrifice qui* détruit toute différence, le monde hiérarchisé de la comparaison et de l'échange, enfin, celui du don, qui récuse la supériorité et la destruction (PUF, 226 p., 188 F).

THÉORIES DE L'ETHNICITÉ
de Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart

En France, les sciences sociales se méfient de la notion d'ethnicité, corrompue par sa proximité avec celle de race et, de surcroît, associée, là, à des radicalisations identaires inquiétantes, ailleurs, à des massacres et à des guerres. *La dénonciation nécessaire des idéologies ethnicistes ne dispense* pas, cependant, d'examiner la validité théorique d'une telle notion. A partir d'une lecture critique des travaux anglo-saxons, les auteurs montrent qu'elle permet de rendre compte sociologiquement de la dynamique de constitution, *de maintien ou de transformation des frontières entre les* groupes. L'idée centrale selon laquelle c'est la frontière (*ethnic boundary*), le principe de division Nous/Eux, et non pas le contenu culturel interne qui définit un groupe ethnique revient à l'anthropologue Fredrik Barth, dont un texte, *Les Groupes ethniques et leurs frontières*, est ici publié pour la *première fois en français (Texte de F. Barth traduit de l'anglais par Jacqueline* Bardolph, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, PUF, 270 p., 148 F).

« Je ne pleurerai pas mes amies d'Algérie »...

Assia Djebar serre les dents et garde ses larmes pour elle. Femme, Algérienne et romancière, elle refuse d'« écrire sur le deuil ». Sinon, dit-elle, c'est « l'explosion intérieure ».


ANABELL GUERRERO MENDEZ/OLYMPE

De ses fenêtres, elle regarde les touristes venir gaiement visiter le Père-Lachaise. Elle, elle n'y met pas les pieds. *« J'ai trop de morts chez moi »*, dit tranquillement Assia Djebar dans son appartement parisien, où, bien qu'elle ait vécu davantage à Paris qu'à Alger, elle tient à se considérer en transit. De son Algérie natale, on ne voit pourtant presque pas trace chez elle. Seulement une chaleur particulière pour vous offrir le thé. Et, au mur, un tableau orientaliste représentant une femme souriante : *« Cette femme m'apaise. Elle a un regard heureux. Et puis, elle est assise comme les femmes de chez moi. »*

Elle ne s'attarde pas. L'autre jour, encore, l'un de ses amis est mort égorgé à Alger. Assia Djebar en a vu d'autres. A cinquante-neuf ans, les yeux pleins de feu, avec une énergie étrangement ramassée dans la douceur, son visage semble avoir refusé de se laisser atteindre. La tristesse n'est pas son refuge, et ceux qui rendent visite à la romancière comprennent vite que, une fois franchi le seuil de sa maison, on n'en ressort pas de sitôt. La voilà lancée dans un discours ininterrompu, allègre, s'enrichissant lui-même d'analyses, de réflexions enthousiastes, de digressions profondes. Première Algérienne à avoir été admise à l'Ecole normale supérieure de Sèvres, historienne, journaliste, écrivain, cinéaste et dramaturge, Assia Djebar, comme on dit, a du chien.

Ses pleurs, elle les garde pour elle, pour les amis assassinés. Pour les autres, elle serre les dents. *« C'est précisément ce qu'on demande aux femmes chez nous, à celles qui sont douées de parole et d'éloquence : d'être des pleureuses, d'apporter un certain niveau de lyrisme à la catastrophe et au malheur. Leur rôle traditionnel, c'est cela : une parole d'après le désastre. Je ne veux pas m'y plier. Non, je ne pleurerai pas mes amies meurtries en terre algérienne. »*

Curieuse Antigone, cette femme au regard noir et clair, qui a choisi l'exil pour exercer sa propre résistance, qui a préféré à l'action militante un cheminement plus intérieur. Qu'on n'attende plus de sa part ni témoignage, ni polémique, ni révolte. A l'heure des meurtres, de l'hystérie, de l'innommable, l'écriture est mise au pied du mur, obligée à l'engagement. A cela non plus, la romancière ne veut pas se plier : *« La parole, en Algérie, c'est une nécrose. Je refuse, sous prétexte que je suis de là-bas, d'écrire sur le deuil. C'est ça qu'on me demande. Ce qu'on attend de moi, en tant qu'écrivain, c'est de prendre position, de témoigner sur le présent, et là-bas, en effet, le spectacle du féminin ne rend possible qu'une écriture de militantisme, de journalisme, de protestation. Mais c'est justement parce que je suis écrivain que je suis partie. J'écris par rapport à un public intérieur, et non par rapport à ce qu'on veut de moi. Il me faut reculer pour comprendre, me taire pour travailler. Sinon, c'est l'asphyxie, l'explosion intérieure. Par ailleurs, je me méfie d'un certain type d'intellectuels parisiens qui cherchent ailleurs plus révolutionnaires qu'eux. Il y a trop de zones d'ombre sur la scène. Qui sait si, dans trois mois, on ne découvrira pas qu'il y a des femmes intégristes ? Mon devoir, ou plutôt mon exigence d'écrivain, ce n'est pas d'entrer en politique, c'est d'écrire. »*

Le politique, elle n'y croit plus, elle qui avait tant misé sur l'extraordinaire dynamisme du mouvement féministe, avant la guerre du Golfe et l'élection en faveur du Front islamique du salut (FIS). Elle qui, en 1956, avait brusquement interrompu ses études à l'Ecole normale supérieure pour se joindre à la grève des étudiants algériens. Elle qui partit à nouveau pour la France, au début des années 80, *« parce qu'il n'y avait plus que des hommes dans les rues d'Alger »*. Elle qui avait cru au président Boudiaf, parce qu'il était le premier chef d'Etat à s'adresser au peuple en arabe dialectal ou en français – et non dans l'arabe officiel –, et parce qu'il refusait l'intrusion du religieux en politique. *« La mort de Boudiaf m'a bouleversée. Ce jour-là, c'en était définitivement fini de mes espoirs dans la solution algérienne et de mon éventuel engagement en politique »*, explique-t-elle sur le même ton très calme.

Sa défiance prend racine plus tôt encore : à Tunis, en 1958, lorsqu'elle est amenée à côtoyer certains chefs revenant auréolés de leur gloire des armes : *« Là, j'ai eu la réaction d'un Français qui se serait retrouvé à Londres tout près du saint des saints, et qui aurait été désabusé. »* Viennent ensuite les confessions de ses amies qui avaient combattu dans le maquis, les mauvais traitements qu'elles y avaient subi : *« Cette histoire obscure de la révolution, j'en ai eu des bribes de confessions entre 1958 et 1962. Quand je suis rentrée, j'ai fait le serment intérieur de considérer comme suspects tous les politiques. »* Arrive enfin l'élection qui risque de porter définitivement le FIS au pouvoir, alors même qu'Assia avait amorcé un début de militantisme, aux côtés de femmes algériennes et françaises. Lorsque l'armée intervint pour mettre fin au processus démocratique, *« nous étions piégées. S'engager, alors, cela voulait dire quoi ? Choisir entre la peste et le choléra »*.

Entre la peste et le choléra, il ne restait plus qu'à écrire. Acte « inutile » ? Comment remplir son devoir à propos de la réalité lorsqu'on est écrivain et qu'on refuse de s'engager ? Et, à l'inverse, comment être écrivain lorsque son pays est en pleine déliquescence ? L'œuvre d'Assia Djebar se veut une réponse à ce dilemme. Dans *L'Amour, la fantasia* (1), elle mêlait sa propre enfance au récit de la conquête de l'Algérie et à la mémoire de femmes racontant la guerre d'indépendance. Comme un lointain écho, son dernier livre, *Vaste est la prison*, est un roman polyphonique qui, outre une réflexion sur l'écriture, redonne aux femmes leurs voix singulières, rend compte de quelques figures quotidiennes de ce siècle meurtri, retrace des scènes d'aujourd'hui, des vies et des morts très simples, et va puiser dans l'Histoire, auprès des héros anciens de la civilisation orientale, des repères susceptibles d'ancrer la lutte pour la liberté indépendamment des références à l'Occident.

> *« J'ai le désir d'ensoleiller cette langue de l'ombre qu'est l'arabe des femmes. Car tout le drame de la culture algérienne repose sur la manière dont on a imposé une langue officielle, unique, l'arabe du pouvoir, véhicule d'une idéologie rétrograde. »*

Tout commence au hammam : c'est là que la vérité des femmes apparaît à la jeune narratrice. Dans la vapeur qui voile les visages et délivre les paroles interdites, dans ce lieu de chaleur où elles se retrouvent et parlent un langage qui n'appartient qu'à elles, les femmes s'échangent un mot banal, instinctif : *« L'ennemi. »* Qui est *« l'ennemi »* ? La jeune fille le découvre soudain, éberluée. L'ennemi, lorsque ces femmes, qui ont pourtant l'air épanoui, parlent entre elles, c'est l'homme. Les hommes, eux, ne nomment même pas leurs femmes. Ni par leur prénom ni par un terme générique. Ils diront, plus vaguement, *« la maison »*.

J'ai le désir d'ensoleiller cette langue de l'ombre qu'est l'arabe des femmes. Car tout le drame de la culture algérienne repose sur la manière dont on a imposé une langue officielle, unique, l'arabe du pouvoir, véhicule d'une idéologie rétrograde. » L'arabe officiel étant la langue des hommes, la résistance de l'écrivain, selon Assia Djebar, se situera dans l'espace de cette langue dialectale, non officielle et codée, cette *« langue de l'ombre »* (autant le libyco-berbère que la langue du corps, avec ses danses, ses cris, ses regards), par laquelle les femmes retrouvent leur identité profonde. Pour la romancière, cela ne va pas sans déchirement : comment faire émerger le langage des femmes cloîtrées quand elle-même se trouve, par sa culture, obligée d'écrire en français ? Comment faire en sorte que le français, auquel elle doit sa culture et son émancipation, ne l'éloigne pas de ces femmes qu'elle cherche à sortir de l'ombre ?

Le cinéma lui ouvrit une porte : l'arabe dialectal ne s'écrivant pas, Assia Djebar choisit de le faire entendre, tel quel, par prise de son directe, dans les deux films qu'elle réalisa en allant dans les montagnes écouter les femmes, leur voix, leur dialecte (2). Ce que le cinéma rendait possible, l'écriture y faisait barrage : écrire permet de garder une trace, mais au risque de figer cette culture tout en mouvement. Or le talent d'écrivain d'Assia Djebar est d'être parvenue à venir *« avec ses ombres »* dans la langue française. Non pas avec des dialectes en tant que tels, mais avec des visages variés et contradictoires, des voix venues du dehors ou du dedans, criées dans la rue ou murmurées sous le voile, des voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles, des résonances arabes, françaises ou berbères, qui rendent compte du tournoiement et de la diversité de la vie algérienne que l'idéologie fait taire, de la passion amoureuse confinée dans les regards et le silence.

La hantise, pour Assia Djebar, c'est l'effacement. Effacement d'une culture orale dont la mémoire ne tient qu'aux souvenirs de la grand-mère. Effacement de l'écriture dans un pays en proie à la destruction. Effacement des femmes dans une société idéologiquement misogyne. Plus qu'un roman sur l'Algérie, *Vaste est la prison* est un roman sur l'écriture et sur le travail de mémoire, contre l'effacement, à travers quelques nœuds de révolte, quelques chants qui se transmettent entre mères et filles, entre sœurs. Est-ce de cette confiance en la « sororité », en la solidarité féminine, qu'Assia Djebar tire son étonnant rayonnement ? A l'écouter, pourtant, la mémoire est toujours fragile, toujours urgente, sur la crête du désespoir, comme l'écriture. *« Quand j'écris, j'écris toujours comme si j'allais mourir demain. Et chaque fois que j'ai fini je me demande si c'est vraiment ce qu'on attendait de moi, puisque les meurtres continuent. Je me demande à quoi ça sert. Sinon à serrer les dents, et à ne pas pleurer. »*

Marion Van Renterghem

(1) Lattès, 1985. Albin Michel, 1995.

(2) Son premier film, *La Nouba des femmes du mont Chenoua* (1978), qui reçut le prix de la critique internationale à Venise en 1979, ouvrira, le 2 mai, la Semaine du film algérien à Montpellier.

VASTE EST LA PRISON
Albin Michel,
354 p., 125 F.

هكذا من الأصل